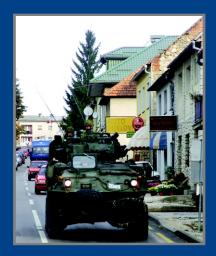
Le Journal de l'Armée du Canada

8.2 été 2005





Une capacité de force légère pour l'Armée de terre

Lieutenant-colonel Dave Galea
Vers une Force terrestre
réseaucentrique : problèmes et
perspectives

M. Peter Gizewski

Des divisions pentomiques à l'Armée de terre canadienne de demain : une étude de la transformation

Colonel Denis Brazeau, OMM, CD
L'heure est à la réflexion : doit-on
intégrer les officiers des armes de
combat en un seul groupe
professionnel militaire?

Lieutenant-colonel Shane Brennan, CD
Ciblage: pragmatisme et monde réel
Colonel Ken Watkin, OMM, CD

CANCAP : le visage changeant du soutien logistique des Forces canadiennes

Lieutenant-colonel (retraité) Al Morrow, CD La logistique du Corps canadien pendant les Cent derniers jours, du mois d'août au mois de novembre 1918

Lieutenant-colonel John D. Conrad, CD

LE JOURNAL DE L'ARMÉE DU CANADA LE JOURNAL PROFESSIONNEL DE L'ARMÉE DE TERRE DU CANADA

Le Journal de l'Armée du Canada est une publication officielle du Commandement de la Force terrestre qui paraît tous les trois mois. Le choix des articles s'effectue par un comité de lecture en fonction des réflexions et des échanges qu'ils peuvent susciter. Ce périodique présente les opinions réfléchies de professionnels sur l'art et la science de la conduite de la guerre terrestre et il constitue un moyen de diffusion et de discussion se concepts liés à la doctrine et à l'instruction, un instrument grâce auquel le personnel de l'Armée de terre et les civils qui s'intéressent à ces questions peuvent faire connaître leurs idées, leurs concepts et leurs opinions. Les auteurs sont invités à soumettre des articles qui traitent de sujets tels que le leadership, l'éthique, la technologie et l'histoire militaire. Le Journal de l'Armée du Canada est un outil essentiel à la santé intellectuelle du personnel de l'Armée de terre et à l'élaboration de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines et politiques d'instruction valables dans l'avenir. Il permet à tous les militaires et à tous les membres du personnel de l'Armée de terre, des autres éléments, des organismes gouvernementaux et du milieu universitaire intéressés aux questions liées à l'Armée, à la défense et à la sécurité de parfaire leur éducation et de se perfectionner sur le plan professionnel.

Rédaction

Directeur de la rédaction — DGDCFT, Brigadier-général Michael J. Ward, CD, B.A., M.Sc. Réviseur en chef — CEM DGDCFT, Lieutenant-colonel Ken E. Faulkner, CD Rédacteur en chef — Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph.D. Rédacteur en chef adjoint — vacant

Comité éditorial

Directeur — Concepts stratégiques (Opérations terrestres), Colonel J.B. Simms, CD, MA
Directeur — Doctrine de l'Armée de terre, Colonel Fred Lewis, CD, B.Ing., M.A.
Directeur — Instruction de l'Armée de terre, Colonel D.J. Milner

Directeur — Environnement synthétique de l'Armée de terre, Lieutenant-colonel Louis Cyr, CD, B.Ing. Directeur — Concepts et politiques de personnel de la Force terrestre — Lieutenant-colonel H.J. Bondy

Bureau d'édition de l'Armée de terre

Officier responsable — vacant Coordinatrice, Sergent Christina Tripp, CD, B.A., B.Ed. Agent des services linguistiques, M. Robert Boyer, B.Sc., M.A. Conceptrice graphique, Mme Patricia Bridger Site Web du Journal de l'Armée de terre du Canada — M. Matt Perreault, Mme Chris Rodych

Correspondance

La correspondance, les articles et les commentaires doivent être envoyés à l'adresse suivante : Le Journal de l'Armée du Canada, aux soins du rédacteur en chef, Direction générale—Dévéloppement des capacités de la Force terrestre, C.P. 17000, succ. Forces, Kingston, Ontario, Canada, K7K 7B4. Téléphone : (613) 541-5010, poste 8721; télécopieur : (613) 540-8713; courriel : Godefroy.AB@forces.gc.ca.

Diffusion et abonnement

Le Journal de l'Armée du Canada (ISBN 1713-773X) est diffusé à la grandeur de l'Armée de terre et à certains destinataires du quartier général de la Défense nationale, du Commandement maritime, du Commandement aérien et de la Direction des opérations des systèmes d'information

Des exemplaires sont aussi distribués à des organismes liés à la défense, à des armées alliées et à certains membres du grand public et du milieu universitaire. Pour obtenir des renseignements au sujet de la diffusion ou de la façon de s'abonner et pour nous aviser d'un changement d'adresse, il faut s'adresser au rédacteur en chef. Consultez notre site Web: Journal de l'Armée du Canada, à http://www.army.forces.gc.ca/cai/.

Soumission d'articles

Les articles manuscrits, les notes de recherche, les critiques de livres et les communiqués sur des sujets d'intérêt sont les bienvenus en tout temps. Les articles devraient compter de 5000 à 7000 mots, à l'exclusion des notes en fin de texte; les notes de recherche devraient compter de 1500 à 2500 mots, à l'exclusion des notes en fin de texte; les comptes rendus et les critiques de livres devraient compter de 1000 à 2500 mots, et les communiqués sur des sujets d'intérêt ne devraient pas dépasser 1000 mots. Les articles doivent être rédigés dans l'une ou l'autre des langues officielles. Les auteurs doivent y joindre une brève biographie. Les tableaux, diagrammes, cartes et images à l'appui des articles doivent être fournis à part, sans être intégrés au texte. Les articles doivent être soumis par courriel ou par la poste. Ils sont revus par un comité de rédaction et le rédacteur en chef se chargera de tenir les auteurs informés. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de procéder pour soumettre un article, consultez le http://www.army.forces.gc.ca/caj/.

Avis de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement les politiques du Ministère ou des Forces canadiennes. Les textes traitant des derniers développements en matière de doctrine et d'instruction ou dans un domaine quelconque ne confèrent à personne l'autorité d'agir à cet égard. Tous les documents publiés demeurent la propriété du ministère de la Défense nationale et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite du rédacteur en chef.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2005

Les points de vue et les opinions exprimés dans les articles n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement les politiques du Ministère ou des Forces canadiennes. Les textes traitant des dernièrs développements en matière de doctrine et d'instruction ou dans un domaine quelconque ne confèrent à personne l'autorité d'agir à cet égard. Il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du rédacteur en chef.

Couverture : des membres du groupement tactique des Royal Canadian Dragoon (GT RCD) basés à Zgon, en Bosnie-Herzégovine, manœuvrent dans les rues encombrées de Velika Kladusa à bord de leur véhicule blindé Coyote, durant une patrouille embarquee (Caméra de combat des FC).

Un sergent canadien du Détachement canadien du Centre d'entraînement national afghan (Dét CENA) dirige des soldats de l'armée nationale afghane (ANA) à une base de feu durant un raid au Centre d'entraînement national afghan (CENA), à Pol-e Charki, en Afghanistan (Caméra de combat des FC).

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial — une Armée de terre en transition Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph.D.	2
Un élément de notre patrimoine — perspectives historiques Capitaine Steve Nolan	4
Élaboration de la doctrine des opérations d'information de la Force terrestre Major Ronald W. Bell, CD	7
Une capacité de force légère pour l'Armée de terre Lieutenant-colonel Dave Galea	11
Vers une Force terrestre réseaucentrique : problèmes et perspectives M. Peter Gizewski	24
Des divisions pentomiques à l'Armée de terre canadienne de demain : une étude de la transformation Colonel Denis Brazeau, OMM, CD	41
L'heure est à la réflexion : doit-on intégrer les officiers des armes de combat en un seul groupe professionnel militaire? Lieutenant-colonel Shane Brennan, CD	58
Ciblage : pragmatisme et monde réel Colonel Ken Watkin, OMM, CD	75
CANCAP : le visage changeant du soutien logistique des Forces canadiennes Lieutenant-colonel (retraité) Al Morrow, CD	85
La logistique du Corps canadien pendant les Cent derniers jours, du mois d'août au mois de novembre 1918 Lieutenant-colonel John D. Conrad, CD	99
Note au dossier — l'Armée de terre du Canada et ses publications	114
Critiques de livres Équiper les forces du Canada pour la Seconde Guerre mondiale Critique préparée par M. Robert L. Boyer Speed and Power: Toward and Expeditionary Army	115
Preparing for Future Warfare with Advanced Technologies : Prioritizing the Next Generation of Capabilities	117
Critique préparée par le Major J.C. Stone, CD, Ph.D. Street Smart : Intelligence Preparation of the Battlefield for Urban Operations Critique préparée par le Lieutenant-colonel R.S. Williams	119
The Stryker Brigade Combat Team : Rethinking Strategic Responsiveness and Assessing Deployment Options	120
Critique préparée par le Lieutenant-colonel Dave Galea Urban Battlefields of South Asia Lessons Learned from Sri Lanks, India, and Pakistan	123
Critique préparée par le Lieutenant-colonel (retraité) Chuck Oliviero At Home in the World : Canada's Global Vision for the 21° Century	125
Critique préparée par M. Philippe Lagassé Building Sustainable Peace	128
Critique préparée par le Major J.R. McKay, Ph.D The Pentagon's New Map: War and Peace in the Twenty First Century Critique préparée par M. Peter Gizewski	132
Tribune libre	135

ÉDITORIAL — UNE ARMÉE DE TERRE EN TRANSITION

Major Andrew B. Godefroy, CD, Ph.D.

En décembre 1991, le Lieutenant-général J.C. Gervais, alors commandant de la Force mobile, a rédigé un article sur l'avenir de l'Armée de terre qui a été publié dans la Revue canadienne de défense, un périodique aujourd'hui disparu. Il y affirmait sans détour que « L'Armée de terre [était] en train de subir sa plus importante transformation depuis l'intégration et l'unification. Un "nouvel ordre mondial" émergent, une nouvelle politique de défense, des tâches et des rôles adaptés, l'adoption du concept de la force totale, une structure différente — tous ces éléments et d'autres encore [motivaient] la mise en œuvre de changements d'une ampleur presque inégalée. »

Il est intéressant de noter que cet énoncé est tout aussi pertinent aujourd'hui, l'Armée de terre poursuivant sa transition. En fait, il semble que notre Armée de terre soit constamment en transition ou en transformation. Alors que certains perçoivent la transformation comme un processus positif ou même inévitable compte tenu de l'évolution toujours plus rapide des technologies de notre domaine, d'autres soutiennent qu'il est impossible qu'une armée de terre en constante transformation parvienne à atteindre la moindre stabilité ou efficacité.

On motive souvent la transformation actuellement en cours dans l'Armée de terre du Canada par l'évolution de l'environnement de sécurité — où notre ennemi est passé de l'« ours » (c.-à-d. les forces soviétiques d'Europe centrale) au « serpent » (c.-à-d. les terroristes/membres d'organisations qui n'agissent pas au nom d'un État) ou, plus récemment encore, à une « poignée de serpents » (des groupes de terroristes à la structure constamment en mutation). Certains disent que l'Armée de terre du Canada est en transformation depuis plus ou moins 16 ans.

Il peut être intéressant de se demander s'il est encore pertinent de faire remonter la transformation de l'Armée de terre du Canada à l'époque où elle affrontait l'ours. Notre expérience dans les Balkans pendant les années 90 a certainement servi de catalyseur à la transformation/l'évolution de l'Armée de terre avant que les serpents et poignées de serpents deviennent nos principaux adversaires. Ne serait-il pas plus juste de dire que la transformation actuelle de l'Armée de terre n'a commencé qu'il y a cinq ou six ans au lieu de seize?

Il va sans dire que l'Armée de terre du Canada a subi de profondes transformations depuis la fin des années 90. Un nouvel environnement de sécurité influencé par de nouvelles technologies a motivé l'élaboration de doctrines, de procédures et de processus maintenant en vigueur. L'Armée de terre d'aujourd'hui ressemble de moins en moins à l'Armée de terre de 1998 et il est possible que d'ici deux ou trois ans elle n'ait plus rien en commun avec celle des années 90.

Au cours des quelques prochains mois, les Forces canadiennes et l'Armée de terre devront entreprendre des transformations qui seront peut-être les plus importantes

qu'elles auront connues depuis les Balkans. Un nouveau Bureau de la transformation sera mis sur pied, tout comme plusieurs nouveaux commandements. De nouvelles tâches devront être accomplies, notamment dans le domaine des opérations spéciales et des opérations de forces légères et de forces amphibies. Ces facteurs influenceront l'Armée de terre de différentes façons et plus que jamais ils doivent faire l'objet d'un débat éclairé.

Le présent numéro du *Journal de l'Armée du Canada* porte sur un certain nombre de sujets qui ont un impact sur le développement de l'Armée de terre. Des articles et mises à jour s'intéressent aux opérations d'information, aux forces légères, aux opérations facilitées par réseau, aux armes de combat et aux structures des forces de l'Armée de terre. Le Colonel Watkin répond à un article déjà paru dans le *Journal* sous la plume du Lieutenant-colonel Pat Strogran. Deux articles examinent ensuite le soutien logistique actuel et passé accordé à nos forces déployées à l'étranger. Le *Journal* offre enfin la critique de nouveaux livres qui abordent un certain nombre d'études et de sujets d'intérêt passés, présents et futurs concernant l'Armée de terre. Je vous souhaite de nouveau la bienvenue. J'espère que le présent numéro saura vous intéresser et je vous incite à continuer à nous soumettre des articles.



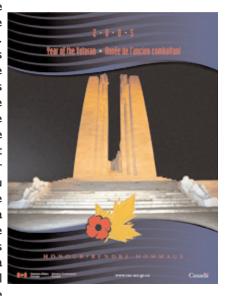
UN ÉLÉMENT DE NOTRE PATRIMOINE

PERSPECTIVES HISTORIQUES

Capitaine Steve Nolan

Un monument non pas à la mémoire d'un homme, mais à celle d'une nation.

Cette année, les Forces canadiennes se joignent au reste du Canada pour rendre nos anciens combattants. L'honorable Albina Guarnieri, ministre des Anciens combattants, a déclaré que l'année 2005 serait une année de commémoration des anciens combattants du Canada et l'a baptisée Année de l'ancien combattant. « C'est notre mission perpétuelle que de témoigner notre gratitude aux anciens combattants qui ont abandonné leur vie ordinaire pour accomplir des choses extraordinaires et qui ont légué au Canada et à d'autres nations un héritage de paix. L'Année de l'ancien combattant permettra au gouvernement du Canada, au nom de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens, d'exprimer sa reconnaissance à l'égard de ceux à qui nous devons tant. Le seul moyen de rembourser cette dette est de perpétuer activement leur souvenir. »



Le Monument commémoratif du Canada à Vimy est un des monuments clés à la mémoire des combattants canadiens. Facilement reconnaissable à ses deux tours de pierre jumelles, il apparaît sur les affiches de l'Année de l'ancien combattant, car ce symbole et la bataille de Vimy à laquelle il est lié sont, aux yeux de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, un rappel du service militaire de nos anciens combattants et des sacrifices qu'ils ont faits. Toutefois, même si nous célébrons l'Année de l'ancien combattant par de nombreux événements et de nombreuses expositions ainsi qu'en portant un insigne sur notre uniforme, il est de plus en plus évident que le Canada en tant que pays ne rend pas hommage à ses anciens combattants de façon régulière. Bien que cet article puisse paraître comme une tentative de « prêcher auprès de gens déjà convaincus », nous devons en aborder le sujet non du point de vue du sacrifice même, mais bien du point de vue de ce que ce sacrifice représente.

Selon le Petit Robert, le mot « honneur » peut signifier « considération qui s'attache au mérite, à la vertu, au talent ». Le mérite qui revient aux anciens combattants canadiens ne découle pas des victoires militaires ou des actes courageux que chacun d'eux a posés, mais plutôt de ce que, tous ensemble, ils ont accompli pour notre pays. L'honneur qu'ils ont mérité permet au Canada d'agir à titre de pays indépendant : libre

d'agir dans son propre intérêt et de ne pas se faire dicter ses intérêts par un pays ami ou ennemi.



Aucune guerre ne symbolise davantage la révélation de notre pays que la Première Guerre mondiale. La bataille de la crête de Vimy a longtemps été considérée comme le « passage à l'âge adulte » du Canada, car ce dernier s'est alors taillé une place sur la scène internationale. Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens en sont fiers : nos soldats ont réussi là où ceux des autres pays avaient précédemment échoué. La crête de Vimy ne représente pas

seulement une victoire au niveau international, mais également au niveau national car elle a favorisé le rapprochement des diverses composantes du pays : pour la première fois, les quatre divisions du Corps canadien ont combattu côte à côte. Des soldats de l'Atlantique, du Pacifique, des Prairies, des régions montagneuses, des petites et des grandes villes, de l'Ontario et du Québec (deuxième province à avoir fourni le plus grand nombre de militaires dans le cadre de cette guerre) ont combattu, au prix de sacrifices importants (10 000 blessés et 3 598 morts) et, ensemble, ils ont fait honneur au Canada. Grâce à eux, le Canada est devenu un des pays signataires du Traité de Versailles.

La victoire remportée sur la crête de Vimy a fait du Canada un pays davantage en mesure de choisir la voie qu'il désire suivre au niveau international. Trop souvent, par contre, nous avons sollicité l'aide de nos alliés et, de ce fait, la capacité du Canada de décider de ce qui est dans son plus grand intérêt subit l'influence d'autres pays. Bien qu'il soit un pays indépendant, le Canada a maintenu de forts liens avec la Grande-Bretagne. Depuis la Première Guerre mondiale, le Canada, à titre de puissance militaire, n'a jamais agi seul et il n'a jamais eu la capacité ou la volonté de le faire. Nous sommes tranquillement passés de la sécurité que procurait l'Empire britannique à celle que procure l'OTAN et il semble que nous dépendions aujourd'hui des États-Unis pour assurer notre sécurité.

Nous, militaires, honorons nos anciens combattants. Utilisé en ce sens, le mot « honneur » a une signification quelque peu différente : il signifie s'acquitter d'une obligation ou respecter un engagement. Nous rendons hommage à nos anciens combattants à l'aide de symboles extérieurs traditionnels, comme le port du coquelicot ou l'organisation de cérémonies ou de défilés. Surtout, nous honorons nos anciens combattants en veillant à ce que le rôle qu'ils ont joué dans l'indépendance du Canada sur la scène internationale ne tombe pas dans l'oubli. Nous travaillons à allonger la liste de réalisations de nos prédécesseurs afin d'assurer le maintien d'un Canada indépendant, dans le véritable sens de ce mot.

La taille et l'effectif des forces armées du Canada ne sont pas au cœur du présent éditorial; ces variables sont du ressort du gouvernement. Au sein de l'Armée de terre, les décisions que nous prenons portent sur la structure de la force et ses capacités, notamment celles qui nous permettront d'agir de façon indépendante, dans l'intérêt national du Canada. Depuis un bon moment déjà, un élément clé de notre doctrine consiste à compter, dans une très grande mesure, sur nos alliés et nos partenaires de coalition. Les anciens combattants ont, par leur sacrifice, permis au Canada d'être reconnu en tant que pays indépendant. Avons-nous veillé sur cette reconnaissance ou l'avons-nous négligée?

Le Monument commémoratif du Canada à Vimy est un élément important de la présente perspective historique. Conçu par le Canadien Walter Seymour Allward, ce



monument, qui a coûté 1,5 millions de dollars, a été terminé il y a plus de 70 ans. Le monument principal se trouve sur la colline 145, surplombant le champ de bataille où les Canadiens ont combattu en 1917, là où se sont déroulés les combats les plus féroces. Le monument a été inauguré par le roi Édouard VIII en 1936, qui a affirmé : Un monument non pas à la mémoire d'un homme, mais à celle d'une nation. En 2005, pour fins de restauration, l'accès au monument

sera interdit au public, mais les touristes pourront visiter les 250 km de tranchées et de tunnels toujours en place aujourd'hui et les visites guidées officielles auront tout de même lieu pendant la période de restauration. Comme toujours, n'hésitez pas à me faire part de vos commentaires, critiques et idées.



Pour obtenir des informations sur Vimy, en France :

Lieu historique national du Monument-du-Canada-à-Vimy 62580 VIMY, FRANCE 03 21 50 68 68

Fax: 03 21 58 58 34 ou courriel: Vimy.Memorial@vac-acc.gc.ca



ÉLABORATION DE LA DOCTRINE DES OPÉRATIONS D'INFORMATION DE LA FORCE TERRESTRE

Major Ronald. W. Bell, CD

La B-GL-300-005/FP-002, Opérations d'information de la Force terrestre (OIFT), renferme des éléments de doctrine de niveaux opérationnel et tactique que l'Armée de terre applique à l'instruction ainsi qu'à ses opérations. Cette doctrine se fonde sur le concept d'opération suivant lequel les opérations d'information (OI) constituent une fonction de combat qui doit être intégrée aux autres fonctions de combat

(manœuvre, commandement, puissance de feu, protection et maintien en puissance) (OIFT 1999, p. iii). L'Armée de terre reconnaît maintenant le concept d'opération voulant que la puissance de combat comporte des aspects de l'ancienne fonction de combat des OI répartis parmi les cinq plus récentes fonctions opérationnelles (commandement, détection, action, protection et maintien en puissance). En ce sens, la puissance de combat n'est plus généralement perçue en fonction d'un modèle « fixer et frapper », mais plutôt d'un effort intégré, coordonné et unifié pour produire

La doctrine publiée sur les OI, et notamment sur certains aspects des OI telles les OPSPSY, la COCIM et les AP, comporte des lacunes importantes, surtout du point de vue tactique

des effets décisifs sur les plans physique et moral [Concept d'emploi de l'Armée de terre (CEF) 2004, p. 15]. De plus, des capacités nouvelles et pertinentes ont été mises sur pied et exploitées depuis la publication du manuel Opérations d'information de la Force terrestre en 1999. Par conséquent, certains principes fondamentaux de cette publication méritent d'être réévalués.

Contexte

Les OI ont pour objet de produire des effets non létaux précis dans l'espace de combat. Ces effets facilitent et renforcent d'autres effets obtenus au moyen d'opérations tactiques. Les OI sont rendues possibles par l'emploi synchronisé de diverses capacités incluant, sans nécessairement s'y limiter, la coopération civilo-militaire (COCIM), les opérations psychologiques (OPSPSY), les affaires publiques (AP), la sécurité des opérations (OPSEC), les systèmes d'information et de communication (SIC) et le renseignement, la surveillance, l'acquisition d'objectifs et la reconnaissance (ISTAR). Le but principal des OI est d'améliorer et d'assurer la puissance de combat en protégeant et en exploitant l'environnement d'information du commandant.

Discussion

Cette discussion se concentrera sur la production d'une structure propice à la présentation de la doctrine des OI de l'Armée de terre. La doctrine publiée sur les OI, et notamment sur certains aspects des OI telles les OPSPSY, la COCIM et les AP, comporte des lacunes importantes, surtout du point de vue tactique. Dans le présent document, je propose ce qui suit : que la publication phare de l'Armée de terre intitulée Opérations d'information de la Force terrestre soit révisée pour inclure une description

d'ensemble des OI de niveau opérationnel; que la doctrine de niveau tactique sur les OI soit intégrée aux publications Le groupement tactique moyen dans le cadre d'opérations et Opérations du groupe-brigade; que l'on augmente le nombre de manuels de tactique complémentaires portant sur chacun des divers éléments des OI. Le présent article a pour principal objet de susciter des commentaires sur la portée et la nature de la révision à apporter au manuel des Opérations d'information de la Force terrestre et sur la production d'une doctrine complémentaire de niveau tactique.

Présentation et structure de la doctrine des opérations d'information

La publication *Opérations d'information de la Force terrestre* décrit la doctrine et les concepts applicables aux niveaux opérationnel et tactique du commandement dans l'éventail complet des types de conflits possibles (*OIFT* 1999, p. iv). Cette publication vise à décrire le concept de la fonction de combat des OI en détail, et à donner un aperçu de la façon dont les OI sont reliées aux autres fonctions de combat et contribuent au succès sur le champ de bataille. (*OIFT* 1999, p. iii). C'est ce qu'elle fait au moyen de définitions, de descriptions et d'une discussion portant sur un large éventail de sujets, bien que le fait qu'elle traite des fonctions de combat plutôt que des fonctions opérationnelles trahisse son âge.

La doctrine y est toutefois perçue comme « l'expression formelle de la connaissance et de la pensée militaires que l'Armée de terre considère pertinentes à un point dans le temps; elle traite de la nature du conflit, de la préparation de l'Armée de terre en vue du conflit et de la manière de s'engager dans le conflit pour obtenir du succès. » [B-GL-300-001/FP-001 Conduite des opérations terrestres—Doctrine du niveau opérationnel de l'Armée de terre canadienne (COT) 1998, p. iv]. De plus, la présentation de la doctrine des OI accuse certaines lacunes. Il faut donc la présenter de manière plus complète ailleurs, en partant de l'hypothèse qu'il existe un besoin constant pour un manuel ou une série de manuels décrivant la doctrine tactique opérationnelle ainsi que les tactiques, techniques et procédures actuelles et émergentes de l'Armée pour tous les aspects pertinents des OI.

La B-GG-005-004/AF-010, Opérations d'information des FC (OIFC), décrit la doctrine opérationnelle de niveaux stratégique et interarmées. On y fait une distinction entre les OI offensives (OI off) et défensives (OI déf) en tant que principales composantes des OI. On y présente aussi les affaires publiques et les affaires civiles comme des parties intégrantes des OI (OIFC 1998, pp. 1-13). Par contre, selon le manuel Opérations d'information de la Force terrestre, les OI off et les OI déf sont les deux éléments d'action des OI, tandis que les SIC, l'information pertinente, la COCIM et les AP en sont les éléments de soutien (OIFT 1999, p. 16). Il y a un niveau approprié de concordance entre ces deux publications, mais ni l'une ni l'autre ne donne suffisamment de précisions pour appuyer la mise en place de choses telles que les normes d'aptitude au combat (NAC), les normes d'instruction (NORIN) ou les instructions permanentes d'opération (IPO). De plus, ces informations ne figurent nulle part ailleurs, sous une forme complète et organisée, dans la doctrine publiée de l'Armée canadienne. Il y a lieu, dans la publication Opérations d'information de la Force terrestre, de mettre à jour et d'étoffer les concepts et la doctrine d'ordre opérationnel des opérations d'information de l'Armée de terre.

L'organisation actuelle de la publication Opérations d'information de la Force terrestre convient toujours, dans l'ensemble, pour ce qui est de la doctrine de niveau opérationnel. On y trouve d'abord une description des « Opérations d'information et environnement opérationnel » (chapitre I) et les « Principes de base, éléments et activités » (chapitre 2) des OI. Puis, on y décrit deux éléments de soutien, « Systèmes d'information et de communication » (chapitre 3) et « Information pertinente » (chapitre 4). Il y a aussi un chapitre distinct intitulé « Renseignement, surveillance, acquisition d'objectif et reconnaissance dans les opérations terrestres » (chapitre 5). Comme le chapitre 4 porte exclusivement sur l'ISTAR, il devrait être combiné au chapitre 5 et renommé en conséquence. Les deux éléments d'action sont traités dans un seul chapitre, « Opérations d'information offensives et défensives » (chapitre 6). Il serait probablement préférable de leur consacrer chacun leur propre chapitre. Le manuel compte ensuite des descriptions des deux derniers éléments de soutien, « Affaires publiques » (chapitre 7) et « Coopération civilo-militaire » (chapitre 8). Avec les modifications proposées, cette structure constitue une bonne base pour la révision du manuel.

Dans Le concept d'emploi de l'Armée de terre, on signale que le caractère décisif tactique « sera atteint au moyen d'un éventail complet d'effets », y compris les opérations d'information (CEF 2004, pp. 39-40). Il n'y a pas eu de changement important en ce qui concerne la validité fondamentale des concepts qui sous-tendent les OI de la Force terrestre, mais on comprend de mieux en mieux qu'il faut poursuivre l'intégration des

capacités correspondant aux fonctions opérationnelles individuelles. La Restructuration de la Réserve de la Force terrestre (RRFT) a elle aussi récemment contribué à mettre en place des capacités permanentes dans les domaines de la COCIM et des OPSPSY. Ce sont ces indicateurs qui me portent à croire fermement qu'il est de plus en plus nécessaire de formaliser une structure et un mode de présentation convaincant tel que je le mentionne dans l'introduction ci-dessus. Les manuels Le groupement tactique moyen dans le cadre d'opérations et Opérations du groupe-brigade sont, à

La Restructuration de la Réserve de la Force terrestre (RRFT) a elle aussi récemment contribué à mettre en place des capacités permanentes dans les domaines de la COCIM et des OPSPSY

mon avis, l'endroit tout indiqué pour présenter la doctrine de niveau tactique sur les opérations d'information puisque c'est à ce niveau d'engagement, généralement dans un contexte combiné et interarmées, que la Force terrestre canadienne est le plus susceptible d'être employée.

De plus, il y a un projet en cours pour rédiger un manuel sur la coopération civilomilitaire de niveau tactique en vue de répondre à ce qu'on considère comme un besoin immédiat. Bien qu'on trouve un énoncé de doctrine vaste et d'excellente qualité dans la B-GG-005-004/AF-23, La coopération civilo-militaire en temps de paix, de crise et de guerre, celle-ci ne traite pas en profondeur des tactiques, techniques et procédures pour développer ou employer cette capacité sur le terrain. Le manuel Opérations d'information de la Force terrestre consiste surtout en une discussion conceptuelle qui ne donne pas suffisamment de précisions sur les éléments individuels des OI, surtout au niveau tactique. Par conséquent, au moins en ce qui concerne la COCIM, il existe un besoin manifeste d'avoir un manuel de tactique complémentaire propre à cet élément et on suggère que ce besoin s'applique aussi à d'autres éléments (p. ex., OPSPSY et AP).

Recommendations

On recommande que le manuel *Opérations d'information de la Force terrestre* soit révisé de manière à focaliser sur les concepts et la doctrine opérationnels des OI et qu'il soit mis à jour.

De plus, on recommande que la doctrine tactique générale des OI soit intégrée aux manuels intitulés Le groupement tactique moyen dans le cadre d'opérations et Opérations du groupe-brigade.

Enfin, on recommande qu'une série de manuels complémentaires décrivant la doctrine de niveau tactique de manière suffisamment détaillée pour appuyer l'instruction et l'emploi au niveau tactique soit produits pour les divers éléments des OI. L'absence de manuels sur la coopération civilo-militaire de niveau tactique et les opérations psychologiques de niveau tactique constituent deux lacunes auxquelles il faut remédier sans tarder.

CONCLUSION

La prolifération des informations et des technologies dans l'espace de combat entraîne des exigences de plus en plus nombreuses et variables pour tous les soldats, et surtout pour les chefs. Par conséquent, il faut s'assurer que le cadre conceptuel et la doctrine ainsi que les tactiques, techniques et procédures changeantes et détaillées seront suffisamment solides pour appuyer les opérations et l'instruction maintenant et dans l'avenir. Pour cette raison, je vous invite à me faire part de vos commentaires sur le contenu, la structure et la présentation de la doctrine de niveaux opérationnel et tactique tels qu'ils sont traités dans le manuel *Opérations d'information de la Force terrestre*. Veuillez acheminer vos commentaires au Major R. W. Bell, DDAT 6-4 (Opérations d'information) à Bell.RW@forces.gc.ca.



UNE CAPACITÉ DE FORCE LÉGÈRE POUR L'ARMÉE DE TERRE

Lieutenant-colonel Dave Galea

L'Armée doit s'assurer d'être en mesure de générer des groupes-bataillons d'infanterie légère avec puissance de tir, mobilité et protection adéquates, sans pour autant les rendre trop lourds, afin de répondre aux exigences de ses environnements opérationnels uniques¹.

- Mgén Caron, CEMAT p.i., septembre 2004

L'Armée canadienne ne se satisfait plus de bataillons d'infanterie légère (BIL) qui sont des versions « pauvres en équipement » de leurs équivalents mécanisés, comme c'était pratique courante à l'époque de l'établissement des BIL au Canada, au début des années I 990. Le besoin de forces légères aptes à se déployer rapidement et optimisées pour les environnements complexes² a été clairement exprimé dans le document L'environnement de sécurité de l'avenir (ESA) et démontré par les différents déploiements des forces légères du Canada et de celles de ses alliés au cours de la dernière décennie. Il est donc nécessaire de créer une force légère apte au combat centrée sur la modernisation, l'interopérabilité et l'aptitude au déploiement. Le défaut de le faire pourrait mener à une situation où l'Armée se trouverait stratégiquement non pertinente devant certaines situations en raison du manque de capacités ou d'une insuffisance de structure des forces.

Le présent article met les horloges à l'heure sur les derniers progrès relatifs à la création d'une véritable force légère au sein de l'Armée de terre et propose au lecteur des prévisions sur le travail à faire. Cette capacité de force légère est développée selon le modèle de la Procédure de développement des capacités³ de l'Armée de terre et documentée dans une Fiche d'insuffisance de capacité (FIC)⁴. La Direction — Concepts stratégiques (Opérations terrestres) (DCSOT), avec l'aide du Groupe de travail sur les forces légères (GTFL) a récemment terminé le pilier I (Imaginer) du processus de FIC et a remis les rênes à la Direction — Doctrine de l'Armée de terre (DDAT) qui doit réaliser les piliers 2 (Concevoir) et 3 (Élaborer).

Contexte

En conséquence du réalignement stratégique mondial survenu en réaction aux derniers événements mondiaux, y compris les attaques du 11 septembre 2001 et l'expérience opérationnelle contemporaine, le Commandement de la Force terrestre (CFT) a mené une revue fondamentale du besoin de forces légères, y compris d'infanterie légère. Au cours des opérations Apollo et Athena, les forces légères, qui faisaient partie des forces opérationnelles interarmes, se sont révélées inestimables, particulièrement en terrain difficile et dans des environnements complexes où des forces sur véhicule blindé léger (VBL) n'auraient pas pu manœuvrer avec efficacité. Au vu de ces expériences et dans le cadre de l'initiative en cours de transformation de l'Armée de terre, il est d'importance critique de s'assurer que les forces légères continueront d'évoluer de façon à pouvoir exploiter des environnements opérationnels uniques.

D'après une évaluation de l'environnement fonctionnel et de concert avec le projet actuel d'amélioration de la force légère (équipement)⁵, le Corps d'infanterie a mis sur pied un Groupe de travail sur l'infanterie légère qu'il a chargé d'étudier les moyens de combler les lacunes de capacité propres au corps. Le 8 juillet 2004, pour garantir que de tels travaux s'inscrivent dans le modèle émergent de gouvernance, et par suite du réalignement stratégique causé par les événements du 11 septembre 2001 et de l'expérience opérationnelle subséquente, le CEMAT p.i. a donné des lignes directrices écrites d'élaboration de forces légères de l'Armée de terre visant à « créer, maintenir en puissance et soutenir un groupe de capacités qui aura une pertinence stratégique et jouera un rôle tactique décisif pouvant être rapidement intégré à d'autres capacités terrestres et interarmées afin de bâtir des forces efficaces adaptées à la mission en vue »⁶. Le groupe du Directeur général — Développement des capacités de la Force terrestre (DGDCFT) a été chargé de lancer la démarche de développement des capacités et de prendre la responsabilité du GTFL.

Les opérations récentes et l'environnement fonctionnel prévu applicable à l'armée d'aujourd'hui et aux armées de l'avenir exigent que l'Armée de terre soit capable de mettre en service des forces légères qu'il sera possible d'intégrer à d'autres capacités

Les opérations récentes et l'environnement fonctionnel prévu applicable à l'armée d'aujourd'hui et aux armées de l'avenir exigent que l'Armée de terre soit capable de mettre en service des forces légères...

terrestres et interarmées, interorganisationnelles, multinationales et publiques (IIMP)⁷ pour être en mesure de monter, de déployer et d'employer des forces efficaces adaptées à la tâche pour défendre les intérêts du Canada au pays et à l'étranger. Le récent Énoncé de politique internationale⁸ du gouvernement confirme cette exigence en enjoignant à l'Armée de terre de fournir des forces légères pour appuyer le Groupe des opérations spéciales, la Force opérationnelle permanente de contingence et les Forces opérationnelles consacrées à une mission propre. Tout comme c'est le cas des autres forces, des forces légères seront nécessaires pour appuyer les opérations nationales. En tant qu'élément clé de ces capacités légères, l'infanterie légère fournira une

capacité critique de manœuvre optimisée pour les opérations en terrain complexe. Afin d'être efficace dans le champ de bataille moderne, l'infanterie légère requerra des systèmes de soutien au commandement, d'appui au combat et de soutien logistique du combat capables de fonctionner dans le même environnement et de fournir des capacités complémentaires.

Il faut reconnaître d'entrée de jeu que la démarche n'a pas été sans contraintes. Dans l'orientation de planification qu'il adressait au GTFL, le CEMAT p.i. a défini les arcs gauche et droit des axes de développement de cette capacité émergente. Son orientation se structure selon les six principes suivants :

♦ le BIL n'est pas une structure d'emploi de la force; c'est une structure de mise sur pied d'une force comparable aux autres unités du CFT. Les bataillons d'infanterie légère acquerront une expertise particulière dans le commandement et contrôle des forces légères afin de mener des missions dans des environnements à terrain complexe où les forces sur VBL ne peuvent manœuvrer;

- les BIL généreront des compagnies légères ainsi que des éléments de soutien au commandement, d'appui au combat (reconnaissance) et de soutien logistique du combat optimisés pour les opérations en terrain complexe;
- ♦ l'infanterie légère sera équipée et formée pour fonctionner principalement à pied mais conservera aussi des compétences d'utilisation d'une gamme de moyens de transport, y compris les camions, les véhicules légers (particulièrement les VULR) et les hélicoptères;
- ♦ les forces légères ne généreront pas de capacité aéroportée (c.-à-d. d'assaut parachuté); des compétences d'aérolargage seront maintenues dans la mesure nécessaire aux travaux des FC attribués au CFT; des compagnies de parachutistes seront conservées dans les structures des bataillons d'infanterie légère et le Centre de parachutisme du Canada continuera d'appuyer les opérations nécessitant la présence de parachutistes selon le processus de planification opérationnelle et selon les Directives stratégiques sur les opérations et les ressources (DSOR);
- des capacités légères complémentaires seront élaborées dans toutes les branches (en particulier dans les transmissions, l'artillerie, le génie et le soutien logistique du combat [SLC]) afin de contribuer aux forces opérationnelles légères et d'appuyer l'infanterie légère dans différents environnements complexes;
- ♦ par-dessus tout, l'infanterie légère ne recherchera pas d'ensembles de compétences spécialisées à un point où cela limiterait son aptitude à prendre part à des opérations conventionnelles de combat ou sans combat.

Un environnement opérationnel en évolution

Le concept d'une force légère doit être façonné par des évaluations des environnements opérationnels actuels et en évolution et selon les missions les plus probables. Le concept d'emploi de l'Armée de terre (CEF)9 pensé pour le modèle provisoire de l'Armée de terre indique que : « On s'attend que la gravité et l'intensité des scénarios de conflits varient, et que le degré de violence se situe au bas de l'échelle d'intensité des conflits. Toutefois, un conflit conventionnel étendu demeure possible, quoique peu probable. Les conflits deviendront de plus en plus complexes à cause de l'asymétrie de la menace, de l'utilisation de terrain complexe et de l'expansion des zones d'opérations [...] Le terrain urbain deviendra de plus en plus le cadre des conflits. Les opérations seront souvent caractérisées par l'expression connue de "guerre à trois volets" 10, selon laquelle les soldats peuvent s'attendre à fournir de l'aide humanitaire dans une partie de la ville, à participer à une opération de paix dans une autre et à mener un combat d'intensité moyenne avec armes létales dans un troisième quartier urbain. Qui plus est, le passage d'un type d'activité à l'autre pourrait se calculer en minutes. En somme, la façon traditionnelle de faire la guerre fondée sur l'attrition qui mettait l'accent sur la concentration et la puissance de feu contre un ennemi symétrique prévisible sur un champ de bataille dégagé et linéaire semble très improbable. La conduite de la guerre est désormais axée sur les opérations facilitées par réseau et sur les opérations basées sur les effets. Ces opérations seront accomplies par le truchement d'engagements et de manœuvres précis et par une insistance croissante sur les opérations en terrains et environnements complexes, particulièrement dans le cas des opérations urbaines. »

La dynamique de la guerre dans l'environnement opérationnel actuel et projeté a changé. Nos adversaires seront organisés en un mélange de forces conventionnelles et non conventionnelles financées par l'État et par d'autres sources. Ils chercheront à se donner l'avantage asymétrique des complexes urbains et préviendront les manœuvres en choisissant des espaces clos. Comme l'ennemi sait que les forces armées modernes auraient les effets les plus dévastateurs contre eux en terrain ouvert, il optera pour le terrain mixte. Il tirera le meilleur parti possible des terrains prêtant à dissimulation et à couverture pour éviter de s'exposer aux attaques aériennes et au surclassement des tirs directs et indirects de longue portée. Il faudra donc optimiser les formations tactiques en vue d'opérations dans des terrains complexes, et non ouverts. Des forces irrégulières munies d'armes antichar à courte portée, de mines et d'explosifs improvisés composeront dans une forte proportion la force ennemie dans cet environnement, particulièrement dans le sillage des opérations de combat conventionnelles, et elles croîtront probablement au fil des défaites de la force régulière. En général, de tels adversaires seront organisés en réseaux plutôt que hiérarchisés et ils trouveront leur avantage dans la connaissance du terrain, de la culture, de la société et des gens de l'endroit. On pourra s'attendre à ce qu'ils lancent des engagements tactiques à leur avantage depuis des positions couvertes et

La dynamique de la guerre dans l'environnement opérationnel actuel et projeté a changé dissimulées afin d'infliger tous les retards, toutes les pertes et toute la destruction possibles avant de mettre fin à l'engagement, pour se repositionner le long de trajets vérifiés, couverts et dissimulés.

Bien qu'il se soit déroulé au siècle dernier des combats urbains colossaux comme ceux de Stalingrad, Aix-la-Chapelle, de Berlin et de Hue, les combattants tentaient de les éviter s'ils le pouvaient. Le combat dans de grandes villes occupe des forces très

nombreuses, retire des ressources à d'autres objectifs de campagne et déforme le modèle général de la campagne, donnant par là à l'ennemi une occasion de se refaire et de se reconstituer. Mais au siècle actuel, la probabilité pour les Forces canadiennes de se battre dans cet environnement ira croissante, en partie parce que les adversaires seront en quête d'avantages asymétriques, en partie parce que la croissance urbaine rapide, dans le monde entier, rendra de tels combats difficiles à éviter, et aussi en raison de la valeur stratégique et opérationnelle des populations et des centres urbains. Les villes sont des ressources nationales essentielles et leur libération ou leur occupation rapides peuvent facilement devenir un impératif politique. Finalement, les acteurs non étatiques, les États adversaires ou les États non viables peuvent ne pas choisir ou ne pas être en mesure d'intervenir ou d'opposer une intervention étrangère faite de forces et de capacités conventionnelles, mais peuvent plutôt chercher à atteindre leurs buts stratégiques de façon non conventionnelle en attaquant des centres amis ou en rendant aussi difficile que possible au Canada et à ses alliés la réalisation du contrôle tactique des grands centres urbains.

Dans le cadre de cet environnement opérationnel prévu, la situation d'emploi optimal d'une force légère se compose de missions offensives, défensives, transitoires et stabilisatrices dans des environnements et des terrains complexes (urbain, montagneux, de jungle, arctique et forestier) contre des forces conventionnelles, non conventionnelles ou mixtes. Les opérations dans ces environnements prendront de plus en plus d'importance au cours du siècle.

L'exigence

Pour définir les exigences, le GTFL a d'abord dû définir l'expression « force légère » et, par la suite, classer en ordre de priorité les tâches que cette force sera le plus probablement appelée à exécuter dans l'environnement stratégique actuel. Les forces légères ont donc été ainsi définies :

Force optimisée pour les opérations militaires en environnement complexe et capable de se déployer rapidement de diverses façons, mais non dépendante d'une plateforme de transport en particulier. Note : Ces forces possèdent la capacité inhérente de se déployer rapidement par des moyens aériens, maritimes ou terrestres, ou peuvent être pré-positionnées, ou exploiter une combinaison de tous ces moyens. Elles se caractérisent par une géométrie variable, elles sont en mesure d'accomplir les cinq fonctions opérationnelles, et elles disposent de ressources de mobilité et de protection compatibles, même si elles doivent se fier davantage aux capacités des éléments arrière (p. ex., en matière d'appui-feu, de SLC). "

La souplesse est la plus grande qualité des forces légères. Optimisées pour les terrains complexes, les forces légères doivent être munies d'une gamme de capacités, de

La souplesse est la plus grande qualité des forces légères mobilité, d'armes et d'une puissance de feu à la mesure de l'environnement de menace dans lequel elles sont déployées. Elles doivent être stratégiquement aptes au déploiement par air, par mer, par terre et être tactiquement mobiles dans un théâtre d'opérations, par aérotransport tactique (c.-à-d. sur des appareils de la taille des CC-130), par les ressources

de l'aviation, par véhicules sur roues (ressources intégrées mais limitées) et/ou à pied. Certaines forces légères devraient être en mesure de mener des opérations de parachutisme de niveau de sous-unité (p. ex., groupe-compagnie). Les forces légères doivent être organisées, équipées, et avoir des ressources d'instruction pour être employées en tant que force opérationnelle légère de la taille d'une compagnie ou d'un bataillon, tout en étant capables de travailler au sein ou avec des forces opérationnelles moyennes sur VBL, ou avec de tels éléments. Cette aptitude à s'adapter à la tâche, à se déployer en forces légères ou en forces mixtes légères et moyennes sur VBL, enrichira la capacité de combat de l'Armée de terre.

En plus d'être capables de se charger d'opérations conventionnelles, les forces légères doivent pouvoir appuyer la force d'opérations spéciales (FOS). Dans son guide de planification, le CEMAT p.i. a ordonné que l'infanterie légère ne cherche pas à obtenir des ensembles spécialisés de compétences à un degré tel qu'ils limiteraient sa capacité de prendre part aux combats conventionnels et aux opérations sans combat. Des précisions sur cet aspect de l'exigence ont été fournies par la suite, indiquant qu'en plus de la gamme entière des opérations conventionnelles, l'infanterie légère devait être capable d'appuyer les opérations de la FOS, comme celles que mène la FOI-2, mais que, ce faisant, elle ne devait pas devenir elle-même une FOS. La zone couverte par la case verte hachurée, à la Figure I, Continuum des forces, montre le domaine dans lequel on attendra des forces légères qu'elles fonctionnent selon des responsabilités chevauchantes pour exécuter des opérations de niveau 3 de la FOS et des opérations conventionnelles.

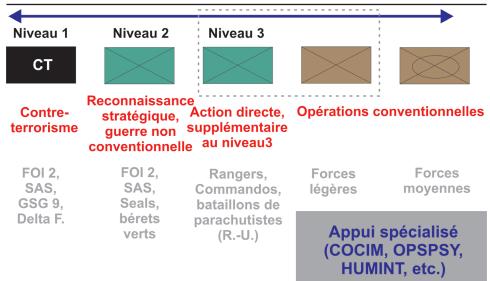


Figure 1: Continuum des forces

Caractéristiques des forces légères

Les forces légères possèdent les caractéristiques exposées ci-dessous.

- Les forces légères se déploient plus rapidement que des forces moyennes ou lourdes. Une capacité de force légère peut réduire la complexité de la planification des déploiements, améliorant ainsi la réaction et la souplesse dont jouissent les planificateurs. Elles doivent, toutefois, être assez robustes pour combattre avec ou sans appui externe pendant de brèves périodes avant d'avoir besoin de soutien. Si nécessaire, elles peuvent devoir être prêtes à combattre dès leur arrivée au point d'entrée, c.-à-d. « en débarquant », quand elles doivent intervenir tactiquement.
- ♦ Les forces légères sont polyvalentes. Optimisées en vue d'opérations sur des terrains et dans des environnements complexes, et dotées des ressources appropriées et entraînées, les forces légères sont capables de s'acquitter de toutes les missions de défense contre des forces conventionnelles et non conventionnelles.
- ♦ Les forces légères contribuent à l'équipe interarmées. Organisées en forces légères (légères et/ou mixtes légères-moyennes), elles peuvent aider les commandants de forces adaptées à une tâche précise à faire face à la menace et à l'environnement opérationnel attendu. Elles sont plus efficaces que les forces moyennes à lourdes sur des terrains et dans des environnements complexes. En de telles situations, elles se révèlent particulièrement efficaces contre les forces asymétriques.
- ♦ Par leur interaction avec les populations locales lors de la conduite d'opérations en milieu urbain, les forces légères contribuent à l'équipe interarmées en partageant avec elle une connaissance « très définie » de la situation sur place, fournissant des données de ciblage précis d'objectifs de grande valeur, ce qui contribue à l'engagement de précision et aide à prévenir les pertes collatérales inacceptables.
- ♦ En raison de leur aptitude à se déployer rapidement, les forces légères peuvent servir de forces « premières arrivées premières parties » dans n'importe quel environnement.

- ♦ Les forces légères offrent une souplesse importante dans les options de réaction dans des domaines comme la recherche et le sauvetage, l'aide en cas de catastrophe, l'aide humanitaire internationale, l'évacuation de Canadiens se trouvant à l'étranger et les opérations de soutien de la paix (dans le cadre des chapitres 6 ou 7 de la Charte des Nations-Unies).
- ♦ Les forces légères offrent l'aptitude au déploiement nécessaire pour donner des niveaux plus élevés de soutien aux forces d'opérations spéciales grâce à leur souplesse et à leur entraînement.
- ♦ La possibilité d'offrir un soutien en parachutisme au niveau de la sous-unité fait partie intégrante des forces légères.

L'une des questions les plus difficiles pour le GTFL a été de définir ce qui différencie l'infanterie légère des autres types d'infanterie. Il a été déterminé que l'infanterie légère différait des autres types d'infanterie du fait de sa réponse (sa réaction) et de son état de préparation, de sa philosophie, de sa polyvalence, de son instruction et de son équipement allégé. 12 Des forces légères jouissant d'un entraînement et de ressources adéquats sont capables de réagir très rapidement. Elles peuvent se déployer rapidement dans un théâtre international comme premier type de force et se lancer dans la mêlée dès leur arrivée. Dans ce contexte, elles pourraient servir à gagner du temps en vue du déploiement de forces moyennes. Il faut, toutefois, reconnaître que la capacité d'une force légère à atteindre un degré élevé de préparation dépend entièrement des ressources qui lui sont attribuées. Les forces légères, du fait de leur entraînement, de leur forme physique et de leur propension à l'autonomie, jouissent d'un degré plus élevé de camaraderie et de confiance en soi qui leur permet d'endurer des privations et de vaincre. Par nature, elles ont beaucoup de polyvalence et de la facilité à improviser. Elles sont capables de mener une vaste gamme d'opérations militaires, particulièrement sur des terrains et dans des environnements complexes. Leur formation à des compétences différentes de celles des autres types d'infanterie les rend plus aptes à appuyer la FOS dans ses opérations. Les forces légères, finalement, possèdent un équipement léger et portatif et, quand leurs membres ne peuvent le porter, il est transporté sur des véhicules légers ou des véhicules toutterrain.

Quand il a comparé les forces légères et moyennes pour les besoins de l'Armée canadienne, le GTFL a relevé des différences entre l'infanterie légère et l'infanterie sur VBL. Le CEF de l'Armée d'aujourd'hui, qui date du 31 mars 2004, indique qu'on n'attend pas des forces légères qu'elles reprennent le rôle des forces moyennes pour certaines opérations, comme cela s'est déjà fait. De même, il a été déterminé que la réintégration de l'infanterie sur VBL à l'infanterie légère serait tout aussi inappropriée car ce type d'infanterie, privé de ses VBL, n'égale pas une infanterie légère, comme certains voudraient qu'on le croie. L'infanterie sur VBL sans ses transports de troupes blindés (TTB) devient, au mieux, une infanterie débarquée, ou une infanterie motorisée si elle dispose de transports sur roues. L'infanterie légère demeure une capacité différente en raison de son mode de pensée, de sa spécialisation plus avancée, de ses ensembles différents de compétences et de son équipement léger. Et pourtant, l'Armée, au moins à court terme, a adopté une philosophie voulant qu'une compagnie d'infanterie sur VBL privée de ses TTB équivaille à une compagnie d'infanterie légère pour ce qui est de l'emploi de la force, afin de faire fonctionner le programme de disponibilité opérationnelle gérée.13

Concept des forces légères

Les forces légères constituent une capacité utile et essentielle. Elles ont une grande utilité et une grande souplesse d'emploi dans toutes les missions de défense actuelles et prévisibles, seules ou de pair avec des forces moyennes. Elles seront optimisées pour les opérations en terrain complexe (p. ex., le terrain urbain) et pour les environnements complexes (p. ex., l'Arctique, les montagnes, la jungle). Les forces légères sont plus aptes à mener des opérations uniques que les forces moyennes (p. ex., opérations aéroportées ou de parachutisme, opérations aéromobiles, amphibies). Sachant ceci, le GTFL a élaboré pour les forces légères le concept qui suit :

On mettra sur pied des forces légères capables de constituer des forces opérationnelles allant de la taille d'une compagnie à celle d'un bataillon, adaptées aux exigences liées aux opérations de l'ensemble du spectre menées sur des terrains et dans des environnements complexes. Ces forces seront dotées de

Les forces légères constituent une capacité utile et essentielle ressources, équipées et entraînées de façon à pouvoir exécuter et mener à bien l'ensemble des missions/tâches conventionnelles (blocs I, 2 et 3) et d'appuyer la force d'opérations spéciales (FOS) dans ses opérations. Elles pourront être employées seules ou avec des forces moyennes

pour former des forces opérationnelles légères de la taille d'une compagnie ou d'un bataillon. Ces forces légères seront basées sur le modèle de l'infanterie légère et disposeront des ressources nécessaires pour remplir les cinq fonctions opérationnelles, adaptées à l'environnement opérationnel et à la menace anticipée. (Approuvé par le CDCAT le 3 mars 2005)

Selon ce concept, la capacité de force légère de l'Armée de terre sera développée de façon à être :

- ♦ principalement à pied, capables de fonctionner avec peu de ressources et, au besoin, de mener des opérations isolées pouvant durer jusqu'à 72 heures, après quoi elles auront besoin de l'appui des services de maintien en puissance et/ou de renforts;
- optimisées pour les opérations dans des environnements et sur des terrains complexes;
- entraînées à des missions conventionnelles, mais capables d'appuyer la FOS;
- ♦ capables d'atteindre un niveau élevé de préparation et d'être affectées rapidement à des opérations stratégiques par air, par mer ou par terre;
- ♦ rapidement déployables dans un théâtre d'opérations par différents moyens, par exemple mouvements aériens tactiques (aéromobiles et parachute), aviation, véhicules sur roues, VTT et/ou à pied;
- plus fiables que les forces moyennes pour l'appui extérieur (p. ex., feux, services de soutien au combat (SSC), conseils techniques, etc.);
- axées sur la condition physique et l'endurance.

Capacité actuelle

L'Armée de terre n'est pas, aujourd'hui, dépourvue de forces légères. Ses militaires des forces légères sont de classe mondiale. Les BIL, bien que leurs ressources et leurs

capacités soient limitées, existent déjà. Les autres éléments requis pour compléter une force opérationnelle légère (artillerie, génie, transmissions, etc.) ont aussi monté une certaine capacité d'appui aux forces légères malgré l'absence d'orientation officielle au niveau de l'Armée. Du matériel de mobilité limitée (aviation, capacité aérienne tactique, VTT BV 206, etc.) est également disponible à l'heure actuelle. Finalement, des solutions novatrices en matière de SLC ont été élaborées au fil des besoins pour appuyer des déploiements légers spécifiques. On pourrait dire qu'il existe actuellement une solution à 75 %. On n'a qu'à prendre le travail remarquable réalisé par le groupe-bataillon du 3 PPCLI lors de l'opération Apollo (Afghanistan) et la contribution du groupe-bataillon 3 RCR à la FIAS de l'opération Athena (Afghanistan) comme preuves de cette capacité existante.

COMMANDEMENT	DÉTECTION	ACTION	PROTECTION	MAINTIEN EN PUISSANCE			
	Doctrine et TTP — Instruction collective						
Concept d'emploi de l'Armée de terre	ISTAR	Effectifs des BIL	Armes de soutien au combat légères	SLC léger			
Éléments de soutien au commandement	Reconnaissance et surveillance intégrées	Tir direct intégral	DAABS portative	Instruction des membres du SLC			
SICCFT	Mobilité / Systèmes portatifs de reconnaissance et de surveillance	Tir indirect de précision	Accès au système d'avertissement de DA	Concept de soutien léger (SLC, méd, etc.)			
Numérisation	Parachutisme de précision / Systèmes d'O ²	Tir d'élite/Tir de précision	Identification de combat / Identification ami-ennemi	Charge des soldats			
Appui extérieur		Aviation	Tir d'élite/Tir de précision	Emport aérien de précision / réapprovisionnement			
Mobilité des éléments de QG		Msn aériennes tactiques		Puissance portative			
		Mobilité : véhicules de patrouille légers / VTT					
		Capacité de tir défensif anti-structure					

Figure 2: Domaines de préoccupation relatifs aux forces légères

Besoins de capacité à combler

Il demeure un écart de capacité entre ce qui est et ce qui devrait être! Les BIL, dans leur forme actuelle, manquent d'équipement, de ressources et de personnel. Il faut

élaborer des tactiques, techniques et procédures (TTP) et une doctrine canadienne des forces légères. Les armes de combat, les armes d'appui au combat, le soutien au commandement et le soutien logistique du combat n'ont pas, à l'heure actuelle, le mandat de fournir des forces légères et, à l'instar des BIL, n'ont qu'une capacité légère limitée. La Figure 2, ci-dessous, montre les domaines de préoccupation relatifs aux fonctions opérationnelles identifiés lors des travaux d'état-major du pilier I — Imaginer de la FIC. De même, aucune analyse n'a encore été entreprise pour définir la proportion de capacité requise dans l'Armée de terre. La composition actuelle, par exemple, de forces légères et moyennes (un rapport de 3:6) est-elle appropriée aux futurs environnements d'opérations? Si non, quelle devrait-elle être?

Ces problèmes et préoccupations seront abordés lors des éléments à venir du processus de la FIC (pilier 2 — Concevoir, pilier 3 — Élaborer et pilier 4 — Gérer), où ils seront épurés et quantifiés et où des solutions seront élaborées. Ce que l'on peut dire à l'heure actuelle, c'est que ces défis ne sont pas insurmontables et que l'on peut facilement relever plusieurs d'entre eux en adoptant une solution de développement en spirale.

La voie de l'avenir

D'après le thème du développement en spirale, la Force terrestre n'aura pas à attendre un projet omnibus d'immobilisations pour produire cette capacité essentielle dans dix ans ou plus. L'Armée se propose de raffiner progressivement la capacité de force légère relativement aux trousses d'élargissement des capacités (EC) utilisées pour le programme de disponibilité opérationnelle gérée de l'Armée. Chacune de ces trousses d'EC portera sur le personnel, l'équipement, l'instruction, la doctrine/les TTP et les

La Force terrestre n'aura pas à attendre un projet omnibus d'immobilisations pour produire cette capacité essentielle dans dix ans ou plus questions du SICCFT propres à chaque EC. La DDAT prévoit actuellement soumettre les structures légères d'EC I à l'approbation du Comité de développement des capacités de l'Armée de terre (CDCAT) en juin 2005. Il ne faudra pas se surprendre que les BIL actuels servent d'assise aux progrès à venir. Les pénuries de personnel au sein des BIL et des autres éléments d'appui seront abordées au moyen des plans existants d'expansion de la Force terrestre découlant de l'orientation gouvernementale visant l'augmentation,

de 5000 membres, de la taille de la Force régulière. Quant aux déploiements se déroulant pendant la période de l'EC I (de janvier 2005 à août 2006), des forces légères (ou mixtes) seront formées à partir de la structure de compagnie légère de I 44 membres décrite à la Figure 3. D'autres forces légères seront développées pour les émissions suivantes : EC 2, de septembre 2006 à août 2008 et EC 3, à compter de septembre 2008, après un programme d'expérimentation visant à juger de la combinaison optimale structure/armes/ équipement. Il faut aussi savoir que plusieurs des autres capacités qui seront nécessaires à l'appui des futures forces légères font aussi l'objet d'un processus de FIC. Il y a par exemple une FIC sur l'aviation tactique (FIC 4002) qui vise l'amélioration du soutien d'aviation à l'Armée. Bien que cette FIC ne soit pas propre aux forces légères, elle lancera une gamme de capacités qui seront nécessaires pour soutenir les forces légères lors des opérations.

La DDAT s'affaire actuellement à élaborer la doctrine et les TTP applicables aux forces légères. À l'instar des structures, la doctrine sera produite et remise en conjonction

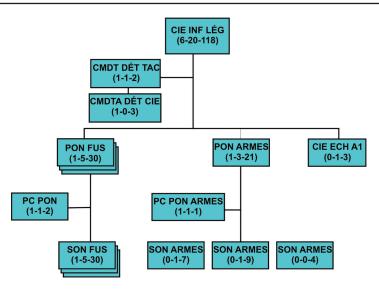


Figure 3 : Structure d'une compagnie d'infanterie légère (EC 1)

avec chaque élargissement de la capacité. En raison de contraintes de temps, l'EC I devra sans doute s'en remettre à la doctrine existante. Lors des EC subséquents, la DDAT produira une doctrine de force légère correspondant à chaque portail d'EC, à compter de juin 2006 pour l'EC 2. La doctrine étant élaborée, l'instruction sera adaptée afin que les forces légères soient prêtes et capables de mener leurs missions à bien. Le prochain jalon du développement de la force légère sera la séance d'information donnée par l'état-major de la DDAT au Conseil de l'Armée de terre, en mai 2005, sur les répercussions et les problèmes des forces légères.

Les besoins d'équipement de la force légère seront comblés de trois façons. D'abord, le programme actuel de modernisation de l'équipement du soldat se poursuivra dans les domaines du transport des charges, des radios, des armes personnelles et de l'équipement individuel. Les programmes d'armes actuels, soit le SAAPL (système d'armes antiblindés perfectionné et léger) et l'AIZC (arme d'interdiction de zone de compagnie) fourniront aussi des systèmes aux unités légères. Deuxièmement, les besoins de la force légère seront pris en compte dans les futurs projets d'équipement de la Force terrestre, comme le SNLAF (système non létal d'affrontement des foules), le projet d'équipement intégré du soldat (PEIS) et le système d'arme pour tireur d'élite. La phase II du Projet de remplacement des armes légères (PRAL II) répondra à plusieurs des besoins d'armes légères des forces légères, ainsi qu'à ceux des forces moyennes. Les capacités pouvant être incluses sont les systèmes de tir légers, à courte portée, directs et indirects ainsi que les systèmes non létals. Les autres projets prévus sont la réaffectation du 84 mm, le système d'abri et de surviabilité et le véhicule léger de reconnaissance. Finalement, le Projet d'amélioration des forces légères traitera de l'équipement de force légère que n'auront pas abordé divers autres projets. Ce projet est actuellement financé par le PSIC (Plan stratégique d'investissement dans les capacités) à hauteur de 105 M \$ et devrait mettre en service de l'équipement pendant la période 2012-2020.

Conclusion

Les événements mondiaux récents et les dernières opérations ont mis en lumière l'utilité et le besoin de forces légères. Les tendances futures montrant une menace asymétrique, un mouvement mondial d'urbanisation et la probabilité de devoir combattre des forces conventionnelles et/ou non conventionnelles sur des terrains et dans des environnements complexes, prises de concert, obligent à disposer à l'avenir de forces légères. Le récent Énoncé de politique de défense le confirme, car il enjoint à l'Armée de terre de fournir des forces légères à l'appui du Groupe des opérations spéciales de la Force opérationnelle permanente de contingence et des Forces opérationnelles orientées sur la mission. Avec l'approbation du pilier I - Imaginer, le concept des forces légères de l'avenir a été établi et la direction du projet est passée de la DCSOT à la DDAT, qui poursuivra le raffinement de la capacité des forces légères. La DDAT, recourant au processus de développement des capacités de l'Armée de terre, va de l'avant et a bien en mains les piliers 2 et 3. La capacité de forces légères, qui a les BIL comme point de départ, sera développée en spirale et la capacité sera raffinée progressivement au fil des trousses d'élargissement de capacité (EC) utilisées pour le programme de disponibilité opérationnelle gérée de l'Armée de terre.

Du point de vue de la force légère, la première étape, qui était aussi la plus critique, a été franchie : les forces légères ne sont plus considérées comme le parent pauvre des forces mécanisées. On reconnaît désormais officiellement que les forces légères constituent en soi une exigence opérationnelle critique pour les FC. Cette reconnaissance étant acquise, il est désormais possible à l'Armée de terre de monter et d'équiper des forces légères efficaces au combat et pertinentes. Au vu de l'environnement fonctionnel anticipé, on peut dire sans risquer de se tromper que les forces légères sont là pour rester!

Au sujet de l'auteur...

Le Lcol Dave Galea est né à Toronto, en Ontario, et y a passé sa jeunesse. En 1975, il se joint aux FC comme officier d'infanterie et, en 1976, après avoir terminé son entraînement, il est affecté au Royal Canadian Regiment. Le Lcol Galea occupe plusieurs postes régimentaires dans les premier et troisième bataillons et est nommé commandant d'une compagnie mécanisée du 3 RCR en Allemagne. Il fait partie du PSFR du Lincoln & Welland Regiment, commande la compagnie de recrues de l'École de combat du RCR, est cmdtA du 3° Commando aéroporté du Régiment aéroporté du Canada et cmdtA du Centre de parachutisme du Canada. En tant que participant à un programme d'échange d'officiers, le Lcol enseigne la tactique au Australian Land Warfare Centre; de plus, il participe à des missions de l'ONU avec la FNUOD et l'ONUST, et plus récemment, il occupe le poste de chef d'une équipe d'observateurs pendant un an dans le Sud du Liban. Le Lcol a un baccalauréat en économie et est diplômé du CCEFTC et du CECFC. Il a été promu à son grade actuel en 2004 et est actuellement DCSOT 3 Action.

Notes

- Paragraphe 6.a. du compte rendu des décisions de la Conférence des directeurs avec le CEMAT p.i. tenue le 8 septembre 2004. Récupéré le 25 avril 2005 sur le RID à http://lfdts.army.mil.ca/dglcd/files/05_LFWG/Guidance/.
- 2. Un environnement complexe se définit comme un espace de combat dans lequel un mélange de facteurs géographiques, environnementaux et humains opérant ensemble compliquent sérieusement la conduite des opérations. Récupéré du répertoire de la terminologie de l'Armée de terre le 25 avril 2005, sur le RID, à l'adresse http://lfdts.army.mil.ca/dad/Terminology/appr_terms_f.asp.
- 3. La description du processus de développement des capacités se trouve sur le RID à l'adresse http://lfdts.army.mil.ca/dglcd/sfiles/Capability_Development_(b).pdf#page=1.
- La FIC 04006 des forces légères se trouve sur le RID à l'adresse http://lfdts.army.mil.ca/dqlcd/files/03 CDR/03 CDR Active/04006 Light Forces/.
- 5. Autrefois nommé CEMAT44 Projet d'amélioration des bataillons d'infanterie légère.
- 6. 3189-1(CLS)) 8 juillet 2004, CLS Capability Development Planning Guidance Light Forces. Récupéré le 25 avril 2005 sur le RID à l'adresse http://lfdts.army.mil.ca/dglcd/files/05_le GTFL/Guidance/.
- 7. Interarmées, interorganismes, multinational et public (IIMP). Le cadre IIMP reflète une philosophie reconnaissant que les crises et les conflits exigent une réaction impliquant des forces militaires qui collaborent avec d'autres ministères, organismes et agences. Des solutions tournées vers l'extérieur, intégrées et multidisciplinaires constituent la norme quand il s'agit d'aborder les problèmes complexes que pose l'espace de combat multidimensionnel.
- 8. Énoncé de politique internationale du Canada. Fierté et influence : notre rôle dans le monde, publié le 19 avril 2005. Récupéré le 25 avril 2005 sur le RID à l'adresse http://www.forces.gc.ca/site/reports/dps/index_f.asp.
- 9. Concept d'emploi de l'Armée de terre, 31 mars 2005. Récupéré le 25 avril 2005 sur le RID à l'adresse http://lfdts.army.mil.ca/ael/pubs/reference/fe_concepts_eng.pdf.
- 10. Autre dénomination : opérations dans l'ensemble du spectre.
- 11. Définition approuvée par le Conseil de l'Armée le 3 novembre 2004. Récupéré le 25 avril 2005 sur le RID à l'adresse http://lfdts.army.mil.ca/dad/Terminology/appr_terms_f.asp.
- 12. La nature et les caractéristiques de l'infanterie légère sont étudiées en plus de profondeur au chapitre 5 de l'ouvrage du Major Scott R. McMichael, *A Historical Perspective on Light Infantry*, Research Survey No. 6, Combat Studies Institute, US Army Command and Staff College, Fort Leavenworth, Kansas, 1987, p. 219-237.
- 13. Séance d'information intitulée *Army Issues*, datée du 9 février 2005, donnée par le Bgén D. Benjamin, Directeur général État-major de l'Armée de terre. Récupéré le 25 avril 2005 sur le RID à l'adresse http://armyonline.kingston.mil.c<a/CLS/D143000440034731.asp?Lnq=E.



VERS UNE FORCE TERRESTRE RÉSEAUCENTRIQUE : PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

M. Peter Gizewski

Les applications récentes de l'informatique et de la technologie de l'information (TI) aux affaires militaires suscitent un intérêt considérable à l'échelle des Forces canadiennes (FC). Les nouvelles idées dans le domaine du réseautage sont particulièrement dignes de mention. Nommées « opérations facilitées par réseau » (OFR), ces innovations comprennent l'intégration de systèmes d'information et de plates-formes d'arme de façons qui promettent aux forces militaires des gains substantiels en efficacité. Une force « réseautée » bien mise en œuvre peut offrir des améliorations appréciables en cueillette et en partage de l'information, un degré supérieur de connaissance de la situation et de collaboration, un processus décisionnel plus rapide et, en fin de compte, une plus grande efficacité de mission.

En conséquence, des efforts sont actuellement déployés pour étudier et, dans certains cas, pour appliquer un tel mode de pensée au sein de l'établissement de la défense. Les indications récentes de l'intérêt des FC comprennent un symposium parrainé par le ministère de la Défense nationale (MDN) sur le potentiel des OFR en matière de défense et de sécurité, l'inclusion des OFR en tant qu'élément clé du Concept des opérations stratégiques (COS) des FC et des travaux d'élaboration des OFR en tant que concept intégral clé de la conduite des opérations des FC.

Que le mouvement vers les OFR produise de fait les avantages promis demeure à voir. Non seulement les résultats définitifs ne peuvent-ils précéder l'instauration et l'utilisation, mais encore l'instauration pose-t-elle en soi une gamme de défis technologiques, sociaux et culturels. En fait, il n'existe pas encore de plan clair de mouvement vers une force plus réseaucentrique.

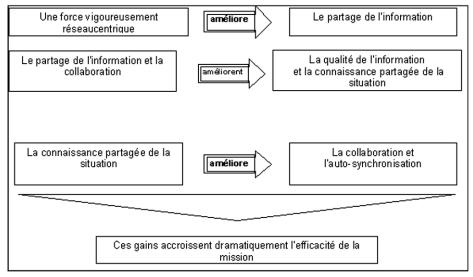
Les questions sur l'applicabilité et sur l'impact des OFR sont particulièrement aiguës dans l'Armée canadienne. Bien que les OFR soient saluées par certains en tant qu'élément clé de la transformation de l'Armée, des doutes demeurent quant à la mesure dans laquelle une force plus technologiquement réseautée est non seulement faisable mais même, en bout de ligne, souhaitable. Certains vont même jusqu'à mettre en garde contre un mouvement trop enthousiaste vers une telle vision, dont résulte une gamme de dangers pouvant fort bien causer un déclin net des capacités et de l'efficacité d'ensemble.

Des examens critiques tant des OFR que du caractère de l'Armée canadienne (AC) donnent à penser que le mouvement vers une force plus technologiquement réseautée implique, en réalité, des défis considérables de même qu'un certain degré de risque. Pourtant, un examen et une application soignés des principes et technologies de réseautage sont possibles et justifiés. Le réseautage efficace constitue depuis longtemps un aspect important des opérations de l'Armée canadienne, et les progrès

récents promettent d'en élargir encore les avantages. Il est néanmoins crucial de faire en sorte que l'approfondissement et l'application des nouvelles technologies de réseautage se fassent avec précaution et aient pour base d'information une appréciation réaliste des missions et besoins de l'Armée.

Opérations facilitées par réseau : définition et attributs

D'après leurs adeptes, les OFR représentent une réponse militaire efficace aux défis et possibilités issus de l'ère de l'information. Au cœur de cette réponse se trouvent l'idée du réseautage et les avantages militaires que l'intégration réussie des systèmes d'information (tant technologiques qu'humains) peut produire par la création et l'exploitation de l'information. Quand les entités de connaissances seront reliées dans un espace de combat, les forces seront mieux en mesure de se donner une supériorité au chapitre de l'information et, à la limite, de gagner en efficacité militaire.²



Les processus réseaucentriques

Source : ministère de la Défense nationale. DND/CF: Network Enabled Operations: Keystone Document, version finale, Ottawa, 30 mai 2005, p. 8.

Le concept repose largement sur une intégration appropriée du capital technologique et humain. D'un côté, il suppose l'acquisition d'une myriade de technologies de réseautage informatique et de technologies et capacités de partage de l'information facilitant l'emmagasinage efficace ainsi que le traitement et la diffusion rapides d'information clé. De l'autre, il exige la propriété d'une gamme de compétences cognitives et comportementales humaines ainsi que de procédures et dispositions organisationnelles capables de garantir que l'on pourra harnacher avec efficacité l'information obtenue par l'exploitation de technologies enrichies de façon à appuyer les buts et objectifs clés des politiques.³

Un tel réseautage créerait une aptitude à atteindre un état de connaissance de la situation (CS) partagée « en temps quasi réel ». En conséquence, les effets dans l'espace de combat seraient mieux synchronisés, la rapidité de commandement serait accrue et la létalité, la surviabilité et la réceptivité des forces s'amélioreraient

incommensurablement.⁴ Il en résulterait la capacité de mener une guerre de manœuvre de style plus précis, plus agile où les forces armées, éventuellement, seraient en engagement presque incessant. Non seulement la capacité de détruire les forces et les infrastructures ennemies avec plus d'efficacité et d'efficience augmenterait-elle, mais encore pourrait-on entreprendre des manœuvres capables de démoraliser l'adversaire sans causer de préjudice à la majorité de ses forces.⁵

En fait, en offrant aux forces un moyen plus efficient d'influer sur le comportement des objectifs-cibles, les OFR fourniraient un habilitant important à la conduite d'opérations basées sur les effets (OBE), c.-à-d. d'ensembles coordonnés d'actions visant à modeler la conduite des objectifs-cibles (p. ex., amis, alliés, neutres et ennemis en temps de paix, de crise et de guerre).⁶ En termes simples, les OFR seraient un important moyen de réalisation d'OBE. D'aucuns prétendent même qu'elles donneraient naissance à une force capable d'accomplir des missions avec beaucoup moins de plates-formes et de personnel qu'il n'en faudrait à son équivalent non réseauté.

Application pratique

L'application récente de technologies et de concepts reliés aux OFR a, en fait, produit des résultats prometteurs. Lors d'expériences menées, par exemple, par la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) américaine, le programme « Poste de commandement de l'avenir » a démontré que de meilleurs outils de visualisation rehaussent la CS, que la collaboration et la visualisation partagée améliorent la compréhension et rehaussent la CS et que la compréhension augmente les chances de succès de la mission.⁷

Les résultats du Millennium Challenge et du Multinational Experiment 3 du Joint Forces Command (JFCOM) ont révélé des améliorations de la rapidité de commandement et

Le concept repose largement sur une intégration appropriée du capital technologique et humain la capacité de synchroniser les éléments de la force s'ils partagent l'information, fournissent des outils de collaboration et réorganisent leurs quartiers généraux de façon à tirer profit des nouvelles technologies de l'information.⁸ Et les données obtenues du Headquarters Effectiveness Assessment Tool (HEAT) des exercices d'instruction de la force de combat de l'OTAN et des exercices des combattants de l'armée américaine montrent sans fléchir qu'une connaissance

aiguë de la situation constitue le meilleur paramètre de prévision, parmi les facteurs de C2, du succès de la mission.⁹

Les résultats d'autres expériences sont tout aussi convaincants. L'instruction, dans la force aérienne américaine, a démontré que les pilotes qui partagent des images numériques (Link 16) ont un avantage de 2,5:1 en combat air-air sur les pilotes du même type d'aéronef qui s'en remettent à la communication vocale, même avec un appui AWACS. Et des études auxquelles ont participé la US Stryker Brigade, qui est dotée d'une capacité accrue de reconnaissance, de HUMINT, de cueillette et de traitement du renseignement, ainsi que d'un riche assortiment de réseaux, ont démontré que les OFR dépassent nettement, en rendement, une contrepartie d'infanterie légère non réseautée lors d'opérations offensives.¹⁰

Des résultats positifs ont aussi été signalés après l'utilisation préliminaire des principes et technologies de réseautage dans le contexte du maintien de la paix. L'introduction

de nouvelles technologies de réseautage lors de l'opération de maintien de la paix Amber Fox de l'OTAN, en Macédoine, a été éloquente. Elle recourait à un réseau étendu liant le quartier général néerlandais à celui des forces allemandes, italiennes et françaises, l'information étant diffusée par communication satellitaire et des équipes et patrouilles de liaison de campagne faisant office de capteurs. Dans l'ensemble, bien que l'application des systèmes de réseautage ait exigé un changement de style de commandement et qu'il ait fallu un certain temps pour le maîtriser, ils ont, semble-t-il, simplifié et amélioré de beaucoup les opérations du quartier général.'

Les indications les plus convaincantes sont peut-être celles de l'utilité des OFR dans les opérations de combat réelles. Déjà, l'opération Iraqi Freedom a été qualifiée de « grand pas en avant tant dans l'identification que dans l'appréciation de ce que peuvent

Les indications les plus convaincantes sont peut-être celles de l'utilité des OFR dans les opérations de combat réelles faire des forces centrées sur les réseaux ». Non seulement le partage d'information offert par les technologies de réseautage aide-t-il à tenir le Pentagone au courant de chacun des mouvements des forces de coalition en guerre, mais encore lui permet-il une meilleure intégration des opérations interarmées. Selon le Brigadier-général Dennis Moran (alors CENTCOM J6) « [...] cette technologie a permis le partage rapide d'information à tous les niveaux du commandement ainsi que la transmission

rapide de renseignement de sécurité tant aux décideurs analytiques qu'aux tireurs ». ¹² Pendant ce temps, un autre officier soulignait que les militaires récemment dotés de systèmes réseautés pouvaient travailler la nuit, pendant les tempêtes de sable et de manières dont ils n'avaient jamais jusqu'alors fait l'expérience. Par surcroît, « […] les grands quartiers généraux, même ceux qui étaient extérieurs au théâtre, ont été en mesure de suivre les combats et l'avance sur Bagdad avec beaucoup plus de précision que lors des combats terrestres précédents ». ¹³

Par-delà ces faits, les concepts et technologies relatifs aux OFR sont perçus comme essentiels à la défaite des talibans et des forces d'al-Qaida en Afghanistan. La capacité, par exemple, de transmettre les renseignements recueillis par les véhicules aériens sans pilote (UAV) Predator et Global Hawk aux commandants des forces terrestres ont permis une CS de champ de bataille en temps quasi réel, ce qui a grandement facilité l'identification accélérée et la destruction de cibles où le temps était compté. Et le réseautage du quartier général du United States Central Command (USCENTCOM), à Tampa, avec des quartiers généraux subordonnés avancés, situés au Koweït et en Ouzbékistan, a produit des possibilités de prise de décision jusqu'ici hors d'atteinte. 14

Les OFR et l'Armée canadienne

On ne s'étonnera ni de l'intérêt suscité par la création de FC axées sur les réseaux ni des incitatifs à cet égard. Les défis et menaces se faisant de plus en plus complexes et multidimensionnels à l'échelle intérieure et internationale, les OFR semblent offrir un moyen de s'assurer une réponse interdisciplinaire véritablement intégrée. Bien appliquée, elle assurerait une solide capacité à instaurer dans tous les éléments pertinents du pouvoir national et permettrait d'influer sur un problème particulier (en mobilisant divers « résolveurs de problèmes ») ainsi que de passer à des réactions plus efficientes et plus économiques.

Phases du conflit	Intervention (Guerre) Données fondamentales sur les forces bleues et les forces rouges (emplacement et dispositif, militaires et civils, etc.).	Stabilisation (Imposition de la paix)	Transformation (Consolidation de la paix)
Types d'information (Volume, nature, etc.)		Données sur les forces bleues et les forces rouges, la population indigène (amie et hostile, civile et militaire), information plus détaillée sur la ZO.	Connaissance de tous les éléments de la campagne de consolidation de la paix, du statut de la population et des autorités. Toute l'information pertinente sur la société et le gouvernement.
Complexité/ nature des décisions	Moyenne/élevée (questions principalement cinétiques, identification et évaluation d'objectifs).	Elevée (questions cinétiques et non cinétiques, questions plus nuancées d'ordre politique, culturel et religieux).	Moyenne (questions économiques, politiques, culturelles, légales, etc.). Quasi-militaires.
Rapidité des décisions	Elevée (destruction et défaite des forces ennemies).	Elevée-moyenne (destruction de l'ennemi, pacification de la population, accroissement des efforts de rapprochement).	Moyenne-faible (établissement d'une société fonctionnelle). Consolidation de la campagne de rapprochement.
Joueurs clés (des activités de réseautage)	Forces bleues (toutes les forces militaires amies de services variés).	Forces militaires — principalement les éléments terrestres et de soutien (centrés sur le soldat).	Reste des forces militaires, services de soutien civils, autres organismes gouvernementaux, ONG, éléments indigènes, etc.
Exigences associées aux OFR	Moyens principalement techniques (technologies de surveillance et de détection, renseignement par satellite). Données fondamentales sur les caractéristiques, le dispositif, l'emplacement de l'ennemi. Liens capteurstireurs solides et fiables. Instruction de niveau intermédiaire.	Exigences axées de plus en plus sur l'HUMINT. Besoin élevé de fusion de données complexes. Les données peuvent découler des contacts avec les adversaires. Besoin de compétences analytiques pour les décisions complexes. Systèmes de capteurs. Systèmes de communication très robustes, à large bande passante, etc. Besoin de mise en commun élevé. Instruction et exercices de niveau intense (habiletés mentales clés — capacité de prévoir, de réagir rapidement, d'agir au moment opportun, de s'adapter rapidement).	Besoin élevé de fusion de divers types de données. Besoin de réseautage audelà du contexte militaire. Besoin élevé de mise en commun. Compétences analytiques pour les décisions complexes. Systèmes de capteurs. Instruction de niveau intermédiaire à élevé.

Tableau théorique des exigences associées aux OFR (d'après le type de mission)

Source: Fondé sur l'article de Stephen Metz et Raymond Millen intitulé: Intervention, Stabilization, and Transformation Operations: The Role of Landpower in the New Strategic Environment, Parameters, Vol XXXV, no 1, printemps 2005, http://carlisle-www.army.mil/usawc/Parameters/05spring/metz.pdf

Dans la mesure où les OFR permettraient finalement une certaine substitution de la technologie à l'être humain, par surcroît, elles pourraient accroître l'aptitude des FC à faire face à la perspective de futurs budgets de défense modestes, ainsi qu'au déclin potentiel du nombre brut de recrues que font craindre les tendances démographiques actuelles. Au strict minimum, l'application des OFR pourrait mieux assurer l'utilisation optimale du personnel existant.

La reconnaissance de l'utilité potentielle des OFR est également apparente au sein de l'Armée de terre. Non seulement le *Concept d'emploi de l'Armée de terre* de l'AC identifie-t-il la nature changeante de la cueillette, du traitement et de l'utilisation de l'information comme « [...] peut-être le plus important progrès à toucher les opérations militaires dans le proche avenir »¹⁵, mais encore les OFR sont-elles vues par plusieurs comme un moyen clé de faciliter la transformation de la Force terrestre. De toute évidence, le partage enrichi de l'information et la connaissance accrue de la situation qu'elles promettent aideraient à passer à une force plus légère, plus rapide,



Les systèmes de combat de l'avenir doivent être réseaucentriques, mais ils ne doivent pas dépendre des réseaux.

plus agile, plus mobile, plus mortelle et plus axée sur les connaissances. Et l'intégration soignée des OFR à la planification, à la doctrine et aux capacités de l'Armée accroîtrait vraisemblablement l'aptitude des Forces à exécuter pratiquement toutes leurs fonctions opérationnelles (c.-à-d. commandement, détection, protection, maintien en puissance et action) et, en bout de ligne, leurs missions clés. Il en résulterait une approche plus efficace, véritablement manœuvriste, des opérations et missions à venir. On ne s'étonnera donc pas que la récente orientation de l'AC exige de l'Armée qu'elle « [...] se numérise jusqu'au plus bas échelon possible ». I'

Des perspectives de participation efficace à une approche intégrée « interarmées » des opérations militaires en découleraient également, avec une force technologiquement réseautée permettant la coopération efficace et efficiente de l'Armée non seulement avec les autres éléments du service (c.-à-d. la Marine et la Force aérienne), mais également avec les autres ministères (AM) et même avec les organismes non

gouvernementaux (ONG). Il en irait de même de l'aptitude de l'AC à atteindre l'interopérabilité avec les forces de ses amis et alliés clés (p. ex., les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie). Pour une armée qui se concentre sur des apports stratégiquement pertinents et tactiquement décisifs aux opérations et aux missions dans le cadre d'une vaste coalition, l'idée de gagner en capacité dans ce domaine n'a rien de négligeable. En fait, une telle capacité peut très bien s'avérer essentielle à la pertinence future et, à la limite, au succès des missions.

Obstacles et risques

La mise en œuvre d'une telle vision pourrait cependant donner lieu à des difficultés considérables. En plus de l'acquisition des technologies requises, les décideurs se trouveraient devant une gamme de questions sur

leur intégration, leur gestion et leur utilisation.

L'établissement de normes de données, de procédures assurant une meilleure interopérabilité des réseaux et la normalisation des processus de traitement de l'information obtenue des capteurs et destinée aux décideurs et aux exécutants seraient tous essentiels. Il faudrait réviser les lois et procédures, tant pour faciliter le mouvement de l'information que pour y accéder à l'interne et avec les homologues étrangers. Et le personnel aurait besoin d'une formation et d'une instruction

Les fardeaux
économique,
technologique,
institutionnel et culturel
engendrés par l'apport de
tels changements
seraient donc
probablement
considérables

rigoureuses non seulement en vue de devenir plus habile en technologie (interface humain-machine), mais aussi plus efficace en cueillette, transfert et analyse de l'information au sein des organisations et entre elles.

Au-delà de cet écueil, le concept pourrait entraîner l'élaboration de concepts doctrinaux et organisationnels et de doctrines de commandement mieux adaptés à l'exploitation du potentiel qu'une force physiquement réseautée pourrait permettre. Essentiellement, les OFR exigeraient que les institutions et organisations passent d'une philosophie « de la nécessité de savoir » à une culture d'« acceptation du partage ». Pour tirer pleinement profit d'une force réseaucentrique, le commandement deviendrait généralement moins hiérarchisé, le contrôle plus direct et l'interopérabilité, plus englobante que ce n'est présentement le cas. Et à mesure que les capacités de partage et d'analyse de l'information évolueraient et s'institutionnaliseraient, il surgirait fort probablement d'autres exigences de changement.

Les fardeaux économique, technologique, institutionnel et culturel engendrés par l'apport de tels changements seraient donc probablement considérables. En fait, les forces terrestres pourraient se trouver devant une embûche de taille. À lui seul, en effet, le nombre de nœuds (c.-à-d. de soldats) qu'il faudrait mettre en réseau, de pair avec le besoin d'assurer une exploitation robuste et fiable du réseau — même dans les circonstances les plus dures et les plus complexes — (c.-à-d. combats terrestres, opérations de maintien de la paix) exigerait un degré élevé d'effort et d'engagement. Quand, notamment, des forces terrestres réseautées ont été mises en service, les limites techniques de la largeur de bande sont vite ressorties, tout comme les problèmes de compatibilité et de protocole. Il n'est pas établi non plus que la direction

de l'Armée serait disposée à apporter les ajustements nécessaires pour accueillir de telles réformes. ¹⁸

Les problèmes pourraient aussi passer de la réalisation d'une force technologiquement réseautée à son utilisation. De concert avec la promesse qu'une supériorité au chapitre de l'information et une CS accrue fournie par une force réseautée produiraient une efficacité et une efficience militaires nettement améliorées, il demeure des soucis quant au risque de surcharge informationnelle, de partage inapproprié de l'information et de microgestion chronique. Si de telles difficultés se concrétisent, une prise de décisions rapide et une exécution sans à-coups des missions et des tâches pourraient facilement céder la place à un état général de confusion, de blocage et de frustration. 19

Il n'est pas vraiment établi non plus qu'une force réseaucentrique présenterait forcément les avantages de combat auxquels plusieurs s'attendent. Entre autre choses, les élaborations existantes des OFR tiennent peu compte de l'aptitude des adversaires à s'adapter aux nouvelles technologies. Les hypothèses invoquées sur la détection et l'identification des adversaires tendent à être trop optimistes. Et la considération de la capacité des adversaires potentiels à employer des contre-mesures efficaces devant une force réseautée est souvent faible. Pourtant, l'histoire le montre, il est souvent possible de recourir à des tactiques efficaces pour contrer la supériorité technologique.²⁰

Une force très interconnectée pourrait aussi se créer des vulnérabilités. D'un côté, elle pourrait constituer une cible lucrative d'attaques conventionnelles ou de cyberattaques. De l'autre, elle pourrait servir de portail de diffusion de désinformation et de chaos à un ennemi intelligent et capable d'adaptation. Dans les deux cas, une attaque fructueuse pourrait avoir des résultats désastreux pour les opérations et les missions de l'Armée.

Possibilités et atouts

Tout de même, les fardeaux et les risques de l'exploration actuelle de la capacité du réseautage peuvent très bien dépasser ceux de son adoption. Nonobstant les dangers potentiels, il est difficile de faire fi des preuves, même préliminaires, de l'utilité des OFR. Le fait que de telles preuves aient déjà suscité un intérêt considérable au sein de forces plus technologiquement réseautées dans les établissements militaires d'un certain nombre d'importants pays alliés rend l'idée de l'exploration d'autant plus attrayante.²¹ Au strict minimum, cela laisse entendre que non seulement les OFR peuvent produire des avantages, mais qu'en plus, un bon nombre d'obstacles peuvent être évités si l'on fait preuve de prudence dans l'élaboration de la capacité.²²

Dans un tel contexte, il n'est guère sage de s'abstenir d'explorer activement les possibilités peut-être inhérentes au réseautage. Pareille négligence, de fait, risque de se traduire par le renoncement aux avantages potentiels que peuvent produire les OFR en matière d'efficacité de la Force terrestre même, et aussi au renoncement à la hausse de l'influence internationale qui résulterait probablement de l'interopérabilité accrue ainsi atteinte.

Au-delà de ce point, un certain nombre de facteurs permettent de croire que l'AC peut être particulièrement propice à une vision plus réseautée. Le fait que l'AC soit relativement petite et disciplinée peut contribuer à réduire les obstacles économiques



Un soldat s'entraîne au moyen d'un simulateur. Les forces réseaucentriques utiliseront de plus en plus sur ce type de capacités.

et technologiques associés au réseautage. Sa coopération proche et établie de longue date avec ses alliés (p. ex., les États-Unis, l'Australie et l'OTAN), par surcroît, justifie encore plus d'optimisme. Idéalement, de tels liens devraient servir de protection utile contre l'acquisition de technologies en friche ou inappropriées.

Le mouvement vers une force plus technologiquement réseautée peut tirer parti du soutien des réalités qu'entraîne le changement de génération. À cet égard, la perspective de la science du comportement suggère que les générations montantes

L'élément, toutefois, qui peut être le plus important dans l'exploration des OFR tient au fait que l'expérience qu'a l'Armée du réseautage est tout à la fois plus profonde et plus complexe qu'on ne le reconnaît ordinairement

ont non seulement une plus grande propension à utiliser l'informatique et une meilleure connaissance du Web que leurs prédécesseurs, mais aussi qu'elles sont plus portées à apprécier les valeurs et pratiques associées à une vision réseaucentrique. Elles sont généralement, entre autres choses, moins portées sur les grades et se prêteraient donc bien aux structures décisionnelles aplaties (c.-à-d. non hiérarchiques) qu'exigerait la conduite efficace des OFR.

L'élément, toutefois, qui peut être le plus important dans l'exploration des OFR tient au fait que l'expérience qu'a l'Armée du réseautage est tout à la fois plus profonde et plus complexe qu'on ne le reconnaît ordinairement. La nature même des

opérations des forces terrestres inclut depuis longtemps le réseautage car le succès des missions dépend habituellement de l'habileté de nombreux soldats à agir en tant qu'unités individuelles de traitement des données et d'action (c.-à-d. qu'ils sont à la fois des nœuds, des capteurs et des tireurs) et à agir en collectivité pour atteindre un état

final visé (défini par le commandant), de la meilleure manière possible.

La logique qui sert de base d'information à la tactique de l'attaque lancée par une compagnie peut illustrer ce point. De telles actions comprennent normalement la coordination réussie de nombres relativement grands de fantassins, de plates-formes limitées et d'une fonction souvent minimale de commandement et de contrôle. Essentiellement, I 20 blocs capteur-tireur autonomes (c.-à-d. des fantassins) coopèrent avec de I 0 à I 5 autres blocs capteur-tireur autonomes (des TTB ou des chars) et parfois, un ou deux blocs radio (commandement et contrôle) pour réaliser une mission dans une ambiance de chaos (p. ex., des cris noyés par le vacarme des tirs). Tout, pourtant, se combine pour produire ce que l'on pourrait considérer comme un exemple de tactique d'« essaim ». Des techniques doctrinales et culturelles bien établies et profondément ancrées permettent à la force de synchroniser ses efforts « à la volée », lui donnant la capacité de minimiser les frictions du champ de bataille et de maximiser l'effet de combat par la création d'une synergie inconsciente mais, à la limite, délibérée. La prise de conscience de l'espace de combat découle en effet de moyens non technologiques.

Des responsabilités et exigences de longue date, dans le cas de l'Armée canadienne, ont produit un régime d'instruction et un mode de pensée, au niveau du soldat luimême, qui sont fortement informés par plusieurs des qualités et compétences qu'exigent les OFR et qu'il faut cultiver pour réussir. À cet égard, des compétences comme la communication verbale et non verbale efficace et la coordination, le traitement et l'analyse de l'information, de même que la prise opportune de décisions, constituent déjà des aspects clés du perfectionnement du soldat.²³

L'existence d'un milieu organisationnel propice au développement de la confiance, de l'initiative et de la résolution critique des problèmes revêt une importance particulière. Ce sont là des qualités essentielles au développement de l'utilisation efficace d'une force d'OFR. À cet égard, un fort « esprit égalitaire » et la philosophie de l'AC, qui est axée sur le « commandement de mission », constituent des éléments clés. Tous deux contribuent à encourager un processus décisionnel plus décentralisé et, partant, le développement chez les soldats d'une vue élargie et plus stratégique des opérations et des missions. Les soldats sont donc mieux en mesure d'envisager les grandes répercussions des actions entreprises en campagne. Le fait que la philosophie de commandement de l'AC souligne « l'incertitude et la surprise en tant qu'aspects inévitables de la guerre » et le besoin de cultiver une « capacité de prendre des mesures décisives dans un tel environnement »²⁴ constitue un avantage de plus. En réalité, cela devrait servir de mise en garde contre toute tendance à sombrer dans une dépendance excessive envers les renseignements que pourrait fournir le réseau.

Il a résulté d'un tel milieu une force déjà capable de s'engager à la volée dans le réseautage efficace. En Bosnie, par exemple, nombre de situations ont été stabilisées grâce, en grande partie, aux compétences et à la capacité d'initiative des soldats et au réseautage de personne à personne, que l'Armée cultive et encourage.

Dans un cas en particulier, des militaires canadiens ont utilisé ce réseautage « de faible technicité » pour faire en sorte qu'une aide internationale cruciale parvienne à une zone qui aurait été négligée si certaines perceptions, aux niveaux politique et opérationnel, avaient prévalu. Armés d'une excellente compréhension des réalités « du terrain », ces

militaires, en plus de prendre eux-mêmes l'initiative de fournir de l'aide à des gens dans le besoin, ont exercé des pressions sur leurs supérieurs et sur les organismes d'aide internationale pour obtenir d'enquêter eux-mêmes sur la situation. Les organismes d'aide, finalement, y ont pris de l'intérêt, un appui critique est arrivé et des buts politiques élevés ont progressé.

Des troupes terrestres, en fin de compte, on accompli ce que visaient les politiciens et le haut commandement, plutôt que ce qu'elles avaient reçu ordre de faire au départ. Elles ont créé leur propre réseau et l'ont utilisé pour façonner la bonne réaction à un problème qui aurait été exacerbé si les hypothèses non fondées alors tenues pour vraies par les niveaux élevés avaient persisté.²⁵

De telles qualités et de telles capacités constituent l'essence de ce que postule un réseautage efficace. Plus opportunément, le fait qu'elles soient *déjà* présentes dans l'AC indique l'existence d'une solide assise sur laquelle bâtir une capacité plus technologiquement réseautée.

Vers une armée plus réseaucentrique

Façonner une approche des OFR où sont gérés les défis associés à leur exploration réduit les risques qu'elles posent et harnache, dans les faits, les atouts que possède déjà l'AC à l'appui de leur réalisation, mais cela demeure une tâche difficile, particulièrement audacieuse sachant qu'en dépit d'un intérêt considérable, d'une expérimentation et d'une application croissantes des concepts et technologies de réseautage dans divers corps militaires, il n'existe actuellement pas d'exemple clair d'une force pleinement réseautée. À vrai dire, il reste à monter un plan intégré de création d'une force effectivement réseautée.

Tout de même, la reconnaissance des défis et des possibilités associés aux OFR permet de croire que l'exploration d'une telle stratégie doit être progressive, limitée et très concentrée. En réalité, bien que le concept même et les résultats initiaux de leur application soient porteurs de promesse, la gamme des contraintes économiques, technologiques et culturelles qui les confrontent engendre le besoin d'une approche prudente et évolutive. Sachant les contraintes imposées aux ressources de l'AC,

l'exploration exige la réalisation d'initiatives offrant un rendement optimal de l'investissement.

Il n'existe actuellement pas d'exemple clair d'une force pleinement réseautée

Dans cette optique, les efforts devraient surtout, mais pas exclusivement, concentrer l'attention sur les aspects *humains* de l'équation. L'approche de l'AC doit, en particulier, être informée par une appréciation du fait qu'en bout de ligne, les OFR sont moins une

question de technologie *proprement dite* qu'une intention de cultiver certaines habitudes de l'esprit, certains comportements sociaux et certaines aptitudes décisionnelles afin de faciliter davantage la réalisation des objectifs militaires. Si l'on a trop foi en la technologie, il est probable que les obstacles culturels, économiques, techniques et institutionnels au progrès deviendront excessifs et que les risques augmenteront au même rythme. Une telle stratégie pourrait même contribuer à annuler une bonne part des solides capacités de l'Armée au chapitre des dimensions humaines du réseautage. Il pourrait fort bien s'ensuivre un déclin général de la capacité de réseautage et, du même coup, de l'efficacité militaire.

L'AC, par conséquent, se doit de tirer parti du fait qu'elle dispose *déjà* d'un certain nombre d'atouts cognitifs et sociaux essentiels à une force bien réseautée.²⁷ D'autre part, l'élaboration et l'acquisition de technologies de réseautage doivent aller de l'avant, d'abord et avant tout, dans le but de favoriser et d'enrichir ces atouts et leurs usages partout où c'est possible.

Plus encore, bien que les OFR constituent finalement une question d'intérêt pour les FC, et en fait, pour le gouvernement tout entier, l'AC doit faire en sorte, dans la mesure du possible, que l'acquisition et l'intégration de toutes les capacités connexes aux OFR soient guidées, d'abord et avant tout, par leur aptitude à bien servir les missions de l'Armée et leurs exécutants.²⁸ Non seulement cela aidera-t-il à garantir que les forces existantes en réseautage soient préservées et élargies, mais aussi que les possibilités qu'offre réellement la technologie puissent être explorées d'une manière apte à réduire les obstacles et les risques dont elle s'accompagne. Cela contribuerait également à tirer le meilleur parti possible des ressources économiques et humaines déjà minces de l'AC.

Élaboration d'une stratégie pour l'Armée canadienne : quelques suggestions

Le mouvement dans cette direction est déjà entamé. Les travaux récents de l'Armée reposent fermement sur la nécessité d'adopter une approche graduelle, étapiste et ciblée de la question. Bien que de grands efforts ont été consacrés aux différents aspects technologiques du réseautage, et particulièrement à l'intégration du renseignement de sécurité, à l'acquisition des objectifs, à la reconnaissance et à d'autres éléments producteurs d'information (p. ex., ISTAR), on constate aussi une ferme reconnaissance du besoin de déployer des efforts pour développer les aspects humains de l'entreprise de réseautage.

Des étapes supplémentaires demeurent nécessaires. Il est particulièrement ardu, du point de vue de l'AC, d'identifier et d'explorer les capacités des OFR les plus directement adaptées aux besoins et exigences de l'Armée. Bien que les défenseurs des OFR soutiennent qu'elles sont d'applicabilité vaste, tant leur élaboration théorique que leur application pratique se sont faites aux États-Unis et ont été nettement orientées vers leur utilisation dans le cadre de conflits d'intensité élevée *principalement* symétriques. Les travaux axés sur leur applicabilité aux conflits asymétriques (p. ex., le terrorisme, les insurrections) et aux opérations hors guerre (c.-à-d. les opérations d'aide humanitaire, les secours aux sinistrés) sont beaucoup moins nets.²⁹

Ce sont pourtant *précisément* ces contingences qui ont constitué, les grands domaines courants d'activité des FC, et particulièrement de l'Armée de terre. Et ce sont ces domaines qui demeureront vraisemblablement, à l'avenir, des préoccupations clés pour l'Armée. En l'absence de notions plus claires de la façon dont une force plus technologiquement réseautée rehausserait l'efficacité de l'Armée *dans ces domaines*, les idées concrètes des besoins de réseautage, particulièrement technologique et humain, ont peu de chances de se concrétiser. Il ne sera pas facile non plus, de fait, d'acquérir une perception parfaitement adéquate des architectures et capacités, ni des coûts probables de la transition efficace aux OFR.

Il est bien sûr possible, et peut-être même probable, que certaines des capacités de réseautage nécessaires à l'utilisation dans des opérations d'intensité élevée servent aussi bien dans des situations de contingence comme les opérations de stabilisation et

de soutien de la paix, les efforts de reconstruction et l'aide humanitaire. Pourtant, des différences fondamentales de circonstances indiquent qu'il y a lieu de faire montre de prudence.³⁰ Par exemple, tandis que les premières tendent à insister sur l'identification rapide et la destruction à distance des cibles ennemies, il est probable que les secondes requerront un contact plus proche avec les forces ennemies et/ou les populations locales. Cela permet d'entrevoir le besoin de plus d'insistance sur les technologies dans le premier cas et sur le contact personnel dans le deuxième cas.³¹ Cela indique aussi que les capacités et compétences de réseautage nécessaires dans chaque cas ne sont pas les mêmes. En peu de mots, les points communs des capacités, le long du spectre des opérations, doivent être démontrés plutôt que simplement tenus pour acquis.

En bout de ligne, il se pourrait que, dans des circonstances comme les opérations de soutien de la paix, la reconstruction d'après-guerre et les urgences d'ordre humanitaire, les aspects non technologiques des OFR (c.-à-d. les facultés d'interaction sociale, d'adaptation et de prise de décisions dans des conditions incertaines) soient en fait essentiels à l'efficacité des missions. Comme l'AC a déjà une base solide tant dans ces domaines qu'en matière d'opérations de soutien de la paix et d'opérations humanitaires, elle devrait pouvoir adopter une version des OFR très efficace quoique relativement modeste en termes de coût.

Des recherches permettant d'identifier les capacités de réseautage les mieux appropriées aux opérations internationales de soutien de la paix, à l'intervention humanitaire et aux opérations intérieures, que l'Armée est plus susceptible d'effectuer, sont donc essentielles. De telles études peuvent comprendre des analyses détaillées des opérations passées, auxquelles a participé l'AC, visant à faire ressortir les domaines dans lesquels la possession d'une capacité réseautée aurait mené à des gains appréciables de rendement et/ou de résultat de la mission. L'identification des options et processus technologiques possibles pouvant avoir été utiles en de telles circonstances en serait souvent la suite. Dans la mesure où la pratique passée est considérée de portée trop étroite, la recherche pourrait être élargie pour inclure l'exploration de contingences hypothétiques et/ou de cas historiques pertinents bien que n'ayant pas inclus de participation de l'AC. Par ce moyen, les capacités économiques de réseautage seraient plus faciles à identifier et à explorer.³²

L'étude attentive des pratiques de réseautage des *autres* armées a aussi son importance. À cet égard, et sachant la portée de leurs efforts de réseautage, les progrès accomplis à l'échelle des forces militaires des États-Unis continueront de justifier un examen sérieux. Pourtant, des différences claires au chapitre de l'échelle et de la concentration portent à croire que les résultats de ces efforts peuvent ne pas être entièrement applicables à l'AC ou ne pas lui être appropriés. L'expérience d'autres forces terrestres, notamment britanniques, allemandes, australiennes et néerlandaises, est probablement plus proche de la situation de l'AC.

En fait, la recherche permet de croire que l'orientation prise par ces pays en matière de réseautage s'éloigne de celle des États-Unis. Selon une étude, bien que les États-Unis tendent à voir le réseau comme la structure globale de la force interarmées entière, les autres pays « sont plus enclins à exploiter le réseautage en déléguant des pouvoirs aux officiers en campagne qu'en exerçant un contrôle serré depuis le niveau de commandement de la force opérationnelle ».³³ Ils tendent également à voir dans le réseau un habilitant pratique des unités et des officiers placés devant des problèmes de

« détail ».³⁴ Par conséquent, un suivi sérieux et continu des efforts de réseautage de ces pays peut produire des enseignements particulièrement utiles pour l'AC.

Au-delà de la surveillance des progrès accomplis par les alliés du Canada se trouve le besoin de cultiver et d'élargir les compétences de réseautage déjà présentes au sein de l'AC. Sans égard aux signes des qualités et compétences propices aux OFR au niveau du soldat, il y a aussi un besoin de changement plus vaste et plus profond. Bien qu'un certain nombre de progrès de la doctrine semblent, de fait, propices à une armée plus réseaucentrique, la *théorie* ne se confirme pas toujours dans la *pratique*. En dépit de l'intention du commandement de mission et du « potentiel » qu'il a de créer une force plus consciente des réseaux et plus réseaucentrique, le risque de microgestion et l'aversion pour le risque, tout comme l'attachement obstiné aux vieilles méthodes et routines, continuent d'exister. Il faut donc prendre des dispositions pour faire en sorte que le potentiel latent de tels concepts ne soit pas gaspillé et que les vastes changements aux modes de fonctionnement soient facilités. En leur absence, le réseautage véritablement créatif demeurera moins une routine qu'un effet de la chance.

Dans une certaine mesure, l'évolution d'une force réseautée engendrera sans doute une démarche longue et ardue de changement culturel et institutionnel. Pourtant, d'autres initiatives, celles-là plus immédiates, peuvent aussi contribuer à enrichir les possibilités de changement. À cet égard, une étape possible consisterait à créer des programmes d'éducation, de formation et de recrutement expressément tournés vers

l'enrichissement de l'aptitude à bien fonctionner dans un milieu réseaucentrique.

Dans une certaine mesure, l'évolution d'une force réseautée engendrera sans doute une démarche longue et ardue de changement culturel et institutionnel

De tels programmes se concentreraient sur le perfectionnement des qualités et compétences de réseautage.³⁵ L'accent porterait non seulement sur la capacité d'exploiter confortablement les technologies de l'information, mais aussi sur la culture des compétences décisionnelles clés, et particulièrement de la capacité de prendre des décisions dans des

situations hautement complexes. Ainsi, la présence d'atouts clés connexes aux OFR, comme la capacité de prévoir, de réagir rapidement et de s'adapter en peu de temps aux changements de circonstances et de conditions, serait plus profondément enracinée dans toute la force.

Finalement, une exploration des obstacles possibles aux capacités réseaucentriques doit accompagner l'élaboration et l'acquisition. Des progrès possibles dans cette direction pourraient comprendre l'analyse historique des stratégies et tactiques déjà employées par les forces en présence d'adversaires ayant une supériorité technologique, la création d'« équipes rouges » ou de « cellules » multidisciplinaires chargées de tenir des remue-méninges sur les obstacles aux capacités de réseautage, et l'inclusion de ces analyses aux simulations et jeux auxquels participent les forces réseaucentriques. Cette étude, en plus de former une protection contre les vulnérabilités possibles pouvant être propres à une force réseautée, améliorerait les chances qu'une force mise en service vaille son pesant d'or.

Conclusion

Aucune stratégie détaillée de l'AC en vue du développement d'une force plus réseautée n'a encore émergé. Malgré un intérêt et un débat croissants dans les milieux militaires, l'exploration des OFR en est encore à ses premiers pas. Il n'existe aucun plan clair d'instauration des OFR.

Quand même, le mouvement vers une force terrestre réseaucentrique demeure souhaitable. Non seulement ce concept et son application sont-ils prometteurs pour la facilitation des efforts de transformation de l'AC mais, plus encore, ils le sont pour l'enrichissement des capacités et de l'efficacité de l'Armée dans les prochaines années. Au-delà de ce point, l'AC possède un certain nombre de caractéristiques qui favorisent nettement l'adoption d'une capacité réseaucentrique efficace.

La concrétisation de cette vision demandera beaucoup de temps. En fait, une évaluation soignée des réalités auxquelles fait face l'AC fait nettement ressortir le besoin d'opter pour une approche graduelle et concentrée de la question. Cette approche doit tirer parti des forces existantes de l'AC. D'abord et avant tout, elle doit insister sur le côté humain par opposition aux aspects technologiques du réseautage. Elle doit en tout temps, par surcroît, être guidée par une considération attentive des missions et rôles probables de l'AC. Ce n'est qu'alors que les risques associés aux OFR seront minimisés et que les avantages qu'elles promettent se réaliseront au fil des ans.

Au sujet de l'auteur...

Peter Gizewski a étudié à l'Université de Toronto (Collège Trinity) et à l'Université Columbia où il était titulaire d'une bourse du ministère de la Défense nationale du Canada pour des études militaires et stratégiques, et d'une bourse MacArthur pour des études dans le domaine des conflits, de la paix et de la sécurité. Pendant plus de neuf ans, il a rempli les fonctions d'analyste de la politique étrangère et de la politique de défense à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales (ICPSI), et au Centre canadien pour la sécurité mondiale (CCSM), à Ottawa. Il a également été premier agrégé au programme d'études sur la paix et les conflits de l'Université de Toronto, et attaché de recherche au niveau postdoctoral dans le domaine de la non-prolifération, du contrôle des armements et du désarmement (NCAD) au Centre York d'études internationales et sur la sécurité de l'Université York. M. Gizewski occupe actuellement un poste de scientifique de la Défense au Centre de recherche opérationnelle et d'analyse (RDDC-CROA) du ministère de la Défense nationale, et joue le rôle d'analyste stratégique auprès du DGDCFT à Kingston, Ontario.

Notes

1. Le terme opérations facilitées par réseau (OFR) découle essentiellement du concept de guerre réseaucentrique (GR), il permet d'englober tant les méthodes de formation des réseaux que le champ d'application de telles opérations. Ce terme vise plus particulièrement à rectifier la tendance détectée dans certaines méthodes d'aborder la GR qui consiste à se concentrer à l'excès sur le combat et les aspects technologiques du réseautage. Le terme OFR tente de mettre en évidence le fait que le réseautage peut également être utilisé dans le cadre des opérations hors guerre et qu'il nécessite à la fois la contribution de l'humain et celle des technologies. Cependant, au-delà de ces différences dans l'approche, les deux termes comportent de grandes similarités en ce qui a trait aux outils et aux processus qui permettraient à une vraie capacité de réseautage de se réaliser et aux résultats auxquels conduirait son utilisation. Une définition très souvent citée de la GR offre en effet une bonne synthèse de tels processus et effets : « ... [la GR est] un concept fondé sur la supériorité de l'information qui permet d'augmenter la puissance de combat par l'utilisation en réseau des capteurs, des décideurs et des servants d'armes en vue de partager la connaissance de la situation et d'accroître la vitesse de réaction du commandement, le rythme des opérations, la capacité de causer des pertes, la surviabilité et sa propre synchronisation. » Voir Alberts, David S., Garstka, John J. et Stein, Fredrick P., Network Centric Wargame: Developing

and Leveraging Information Superiority, Washington, DC: DoD Command and Control Research Program, 2003, p. 2. Comme il n'existait pas de définition approuvée des OFR au moment de la rédaction du présent article, les deux termes y sont considérés comme relativement synonymes.

- 2 Idem
- 3. Les OFR peuvent comprendre : 1) le recours aux technologies de réseautage pour faciliter l'exécution améliorée des plans, doctrines et tactiques militaires existants; 2) l'élaboration de nouveaux plans, doctrines et tactiques permettant de mieux exploiter les possibilités de la technologie et/ou, à la limite, 3) l'application de nouvelles technologies et de modes de pensée nouveaux à l'élaboration d'un nouveau style et de nouvelles pratiques de combat. Dans une armée réseaucentrique, les forces ne se contentent pas de mieux exécuter les opérations existantes (plus vite, avec plus d'efficience et d'efficacité); elles entreprennent des missions qu'elles n'auraient pas tenté de réaliser si ces capacités n'avaient pas existé. Voir Smith, Edward R., Effects Based Operations: Applying Network Centric Warfare in Peace, Crisis and War, Washington, DC: DoD Command and Control Research Program; juillet 2003, pp. 65-97.
- 4. Le concept repose sur quatre grands principes ou hypothèses :
 - une force vigoureusement réseaucentrique accroît le partage de l'information;
 - le partage de l'information enrichit la qualité de l'information et la connaissance partagée de la situation;
 - la connaissance partagée de la situation permet la collaboration et l'auto-synchronisation en plus d'améliorer la soutenabilité et la rapidité de commandement;
 - ces gains accroissent dramatiquement l'efficacité de mission.

Un tel réseautage, par surcroît, survient dans les quatre domaines (physique, informationnel, social et cognitif) de la guerre. Voir Alberts, David S., Garstka, John J. et Stein, Fredrick P., Network Centric *Warfare: Developing and Leveraging Information Superiority*, Washington, DC: DoD Command and Control Research Program, 2003, pp. 90-93.

- 5. Comme l'indique Edward R. Smith: « Le gain véritable des opérations réseaucentriques se constitue de l'abrègement du combat, car l'ennemi est forcé de céder bien avant que ses moyens de résistance soient épuisés, ou longtemps avant que des renforts puissent arriver dans la zone de crise ». Voir Smith, Edward R., « Network-Centric Warfare: What's the Point? », Naval War College Review, vol. LIV, no 1, hiver 2001, p. 64.
- 6. Voir Smith, Edward R., Effects Based Operations: Applying Network Centric Warfare in Peace, Crisis and War, Washington (D.C.), Department of Defense Command and Control Research Program, juillet 2003, p. 108.
- 7. Hayes, Richard E., « Network Centric Operations Today: Between the Promise and the Practice », *RUSI Defence Systems*, été 2004, p. 83.
- 8. Idem.
- 9. Idem.
- 10. Idem.
- 11. Idem, 84.
- 12. D'après une citation extraite de l'ouvrage du Director Force Transformation, Office of the Secretary of Defense, *The Implementation of Network-Centric Warfare*, Washington (D.C.), US Government Printing Office, janvier 2005, p. 30.
- 13. Hayes, Richard E., « Network Centric Operations Today: Between the Promise and the Practice », *RUSI Defence Systems*, été 2004, p. 84.
- 14. Idem, 30.
- 15. Ministère de la Défense nationale, Objectif défini : Le Concept d'emploi de l'Armée de terre : Une armée, une équipe, une vision. Ottawa, 2004, p. 10.
- 16. Comme on le lit directement dans le Concept d'emploi de l'Armée de terre : « correctement exploitée, la connectivité accrue du réseau fournira les moyens d'intégrer les capacités des cinq foncions opérationnelles et, en conséquence, d'enrichir l'application de la puissance de combat [et] la connaissance et la compréhension de la situation permettront à l'Armée d'attaquer les faiblesses de l'ennemi depuis une position de force ». Voir idem, 14. 17. Idem. 39.
- 18. En fait, les critiques précoces des OFR ont soulevé des préoccupations quant à la capacité des idées actuelles de donner trop d'importance à la technologie au détriment de l'effectif. Et qu'on ait laissé entendre, parmi les tenants des OFR, qu'elles promettaient des économies de personnel n'a pu que renforcer ces soucis. Cela peut avoir pour effet de rendre les obstacles institutionnels et culturels à l'instauration des OFR encore plus difficiles à surmonter.
- 19. Les critiques de la pensée réseaucentrique sont abondantes. On trouve des critiques particulièrement inspirées dans l'article de Thomas P.M. Barnett, « The Seven Deadly Sins of Network-Centric Warfare », US Naval Institute Proceedings, vol. 125, no 1, janvier 1999, p. 36-39; dans l'article d'Aldo Borgu, « The Challenges and Limitations of Network Centric Warfare: The Initial Views of an NCW Sceptic », Australian Strategic Policy Institute, septembre 2003, dans l'ouvrage du LTC H.R. McMaster, Crack in the Foundation: Defense Transformation and the Underlying Assumption of Dominant Knowledge in Future War, Center for Strategic Leadership, US Army War College, novembre 2003, et dans l'article de Fredrick W. Kagan, « War and Aftermath », Policy Review, no 120, août-septembre 2003.
- 20. Il importe de se rappeler qu'il a fallu se rendre physiquement en Iraq pour capturer Saddam Hussein, que l'Alliance du Nord a joué dans l'effondrement des talibans un rôle égal, sinon supérieur, aux frappes américaines et que l'utilisation d'une force aérienne considérable au Kosovo n'a pas détruit l'armée serbe.
- 21. Les efforts de divers pays européens sont décrits de façon utile dans l'article de Stefan Nitschke, « Network-Centric Warfare The European Initiatives », *Military Technology*, 3/2004, p. 18-26.

- 22. À cet égard, il faut savoir que plusieurs des risques et dangers cités comme propres au développement des OFR se retrouvent dans la colonne des dangers potentiels et non dans celle des dangers inévitables. En fait, dans la mesure où de telles critiques sont fondées, il est possible que plusieurs des signaux d'alarme qu'elles lancent puissent être évités.

 23. L'auteur est reconnaissant au Lcol Shane Schrieber pour son élaboration de cette illustration au cours d'une entrevue avec lui à la Direction de la doctrine de l'Armée de terre à Fort Frontenac, Kingston (Ontario), 19 août 2003.

 24. Ministère de la Défense nationale, Objectif défini : Le Concept d'emploi de l'Armée de terre : Une armée, une équipe, une vision. Ottawa. 2004, p. 9-10.
- 25. Peut-être sans surprise, les tenants des OFR font du soldat canadien un sujet idéal pour une force effectivement réseautée. Selon David Alberts et Richard Hayes, les qualités et les compétences des militaires canadiens en campagne illustrent celles du « caporal stratégique » du Général Charles Krulak, c'est-à-dire un combattant modèle pour la conduite des opérations militaires à l'ère de l'information. Voir l'article de David S. Alberts et Richard E. Hayes, *Power to the Edge: Command Control in the Information Age*, Washington (D.C.), *CCRP Publication Series*, juin 2003, p. 66-67.
 26. Vu sous cet angle, le mouvement vers une force réseaucentrique représenterait moins un revirement total ou une réorientation relativement aux pratiques passées que le prolongement logique d'une situation généralement pratiquée depuis des années. Bien que les technologies dont il est question soient de toute évidence plus avancées et que la portée spatiale et temporelle qu'entendent les OFR soit plus vaste, le but fondamental des processus humains nécessaires pour y arriver demeure essentiellement inchangé : tous agissent de concert en visant un « état final » souhaité (défini par le commandant) de la meilleure manière possible. De fait, selon un officier : « les OFR sont simplement [...] le prolongement naturel de ce que l'Armée canadienne fait déjà et continue de faire ».
- 27. Entre autres choses, dans plusieurs des études de cas utilisées pour « prouver » la supériorité des OFR, la différence ne se situe pas tant dans la technologie que dans *la façon* du groupe de l'utiliser (ou dont on permet qu'elle soit utilisée). Dans d'autres services, cette barrière culturelle peut constituer le plus grand obstacle à surmonter dans l'adoption de la GR. Entrevue avec le Lcol Shane Schrieber, Direction de la doctrine de l'Armée de terre, Fort Frontenac, Kingston (Ontario), 19 août 2003.
- 28. De toute évidence, il faudra pour cela une somme considérable de liens avec les autres joueurs et avec les intervenants. Pourtant, l'AC ne doit pas être poussée à tenir, dans ce processus, la cadence des autres services. Les décisions doivent être soigneusement adaptées à la maximisation des forces existantes. Elles doivent aussi découler de la reconnaissance des différences fondamentales entre les trois armes. L'adaptation ne doit pas se faire par amour de la technologie; elle doit se faire en vue d'une efficacité accrue.
- 29. D'aucuns prétendent même que la dynamique inhérente aux visions américaines actuelles des OFR tend à faire fi des exigences d'étude efficace du conflit aux niveaux inférieurs, la capacité de tuer à distance éclipsant le besoin d'établir sa présence dans les zones disputées et d'entrer en contact avec les gens de l'endroit en déployant des militaires sur place. Un exposé intéressant de cet ordre dans le contexte des opérations en Afghanistan et en Iraq se trouve dans l'article de Fredrick Kagan, « War and Aftermath », *Policy Review*, no 120, août-septembre 2003.
- 30. Ainsi qu'un analyste en fait l'observation : « [...] même si on suppose que la guerre conventionnelle est la plus exigeante, il ne s'ensuit pas automatiquement qu'une force ainsi structurée peut automatiquement relever les défis des autres opérations militaires. La guerre du Vietnam et la guerre entre l'Union soviétique et l'Afghanistan semblent témoigner amplement de ce fait ». Voir l'exposé d'Aldo Borgu, « Network Centric Warfare and Military Operations Other than War: Counterinsurgency in the 21st Century », donné lors de la conférence sur la guerre réseaucentrique Meeting the Challenges of Warfare in the Information Age, de l'Australian Defence Force Academy, les 24 et 25 novembre 2004, p. 5.
- 31. Le règlement des insurrections soulève des problèmes de même nature. En de tels cas, la distinction entre les insurgés et les non-insurgés est un point clé. Et bien que les moyens techniques puissent produire des renseignements utiles sur les adversaires, l'accès aux données les plus significatives peut être hors de leur portée (p. ex., qui sont les insurgés, d'où viennent-ils, quelles sont leurs méthodes de recrutement, comment planifient-ils leurs opérations et comment mesurent-ils leur succès?). À vrai dire, le règlement de ces questions est plus susceptible de comprendre des interrogations, des HUMINT et du réseautage de personne à personne. Idem, 7.
- 32. Un domaine, notamment, qui requiert du travail est celui du développement de capteurs mieux adaptés à l'environnement de paix et aux situations de maintien de la paix. En effet, un capteur déployable, peut-être un lecteur millimétrique basé à terre capable d'identifier une personne qui dissimule une arme dans ses vêtements, serait idéal. À l'heure actuelle, il n'existe pas de programmes financés aptes à produire une telle capacité à court ou à moyen terme. 33. Gompert, David C., Pung, Hans, O'Brien, Kevin A. et Peterson, Jeffrey, Stretching the Network: Using Transformed Forces in Demanding Contingencies Other Than War, OP-109-RC, avril 2004, p. 26. 34. Idem.
- 35. L'éducation et l'instruction peuvent entraîner un usage plus vaste de la simulation et de la réalité virtuelle. Quant au recrutement, on peut insister davantage pour attirer des candidats plus âgés et plus expérimentés dotés de compétences démontrées en réseautage et en prise de décisions. Un exposé plus détaillé de cette idée figure dans l'ouvrage de David C. Gompert, Irving Lachow et Justin Perkins, Battle-Wise: Gaining Advantage in Networked Warfare, Center for Technology and National Security Policy, National Defense University, janvier 2005, p. 23-26.

DES DIVISIONS PENTOMIQUES À L'ARMÉE DE TERRE CANADIENNE DE DEMAIN : UNE ÉTUDE DE LA TRANSFORMATION

Colonel Denis Brazeau, OMM, CD

Selon les théoriciens modernes de la guerre, nous sommes à l'aube d'une transformation véritablement historique. Même l'observateur le plus détaché peut confirmer la rapidité et l'ampleur des changements qui ont touché de nombreux aspects de notre vie au cours des dernières années. Pendant la décennie de 1950 à 1960, il s'est également produit un profond changement découlant de la mise en service d'armes atomiques et thermonucléaires. Ces armes ont suscité la peur et l'incertitude et elles ont servi de catalyseur au changement fondamental du type de guerre que les États-Unis devaient envisager. L'armée américaine a réagi en restructurant ses divisions pour leur permettre de combattre sur le champ de bataille nucléaire.

En fait, l'expérience de l'US Army face à la « révolution nucléaire » du début de la guerre froide peut servir de leçon à l'égard de la transformation actuelle de l'Armée de terre canadienne. Le présent essai s'attarde à la transformation qui s'est produite au sein de l'armée américaine au cours des années 1950 et à celle qui a lieu actuellement dans l'Armée de terre canadienne. Le but principal de ce texte est de comparer ces deux transformations afin de déceler des moyens d'améliorer la transformation en cours de l'Armée de terre canadienne en termes de structure, de technologie, de doctrine, d'instruction et du point de vue interarmées.

Pour y parvenir, l'essai plante le décor en définissant la transformation et la diffusion de l'innovation. Il précise ensuite le contexte dans lequel a été élaborée la stratégie de l'administration Eisenhower pour faire face à la prolifération des armes nucléaires pendant la période s'étendant de la fin de la guerre de Corée (1953) à 1959. Le contexte ayant mené l'armée américaine à adopter des divisions pentomiques et, plus particulièrement, les différentes études portant sur le nouveau champ de bataille nucléaire, sont aussi traités. Cette partie de l'essai se termine par une révision de la structure et des caractéristiques des divisions pentomiques.

L'essai aborde ensuite le contexte stratégique dans lequel a lieu la transformation de l'Armée de terre canadienne depuis les 15 dernières années. En particulier, nous verrons comment l'Armée de terre canadienne a cherché à se départir de son rôle de force centrée sur l'Europe de l'époque de la guerre froide pour devenir une force moyenne qui soit pertinente sur le plan stratégique et décisive sur le plan tactique. L'essai traite des activités et de l'environnement de l'Armée de terre canadienne pendant les années 1990, à savoir la réduction de l'effectif des forces armées pour atteindre une plus grande efficacité, de l'élargissement de l'OTAN et des nouveaux paradigmes liés à l'ère de l'information, à la mondialisation et à l'interdépendance économique. Le construct des cinq fonctions opérationnelles servira alors à examiner les changements proposés. Le cadre de l'instruction et la raison d'être d'un modèle provisoire complèteront cette partie.

L'essai se termine par une comparaison entre les leçons retenues de la création et de la suppression de la division pentomique et la transformation actuelle de l'Armée de terre canadienne dans les domaines suivants : financement, technologie, souplesse, instruction et expérimentation et, enfin, questions culturelles.

Transformation

Dire que l'Armée de terre, comme institution, est en pleine transformation illustre bien le puissant sentiment selon lequel un changement fondamental s'est produit dans le contexte stratégique, opérationnel et/ou tactique de la guerre. Il est intéressant de saisir les raisons sous-tendant cette transformation car cela peut procurer un bon aperçu du processus et de la probabilité de succès. Les Forces canadiennes définissent la transformation comme suit : « Dans le contexte militaire, la transformation est un processus de réorientation stratégique qui vise à répondre à un changement de circonstances et qui est conçu pour modifier sensiblement les forces armées du pays afin qu'elles demeurent efficaces et pertinentes ».² Pour une organisation militaire, la transformation peut inclure l'élaboration de nouveaux concepts de conduite de la guerre, la réorganisation de structures, la mise en place d'une nouvelle doctrine et de nouvelles tactiques, la modification de l'instruction et l'amélioration du soutien.³ Elle

Dans le contexte militaire, la transformation est un processus de réorientation stratégique qui vise à répondre à un changement de circonstances et qui est conçu pour modifier sensiblement les forces armées du pays afin qu'elles demeurent efficaces et pertinentes

peut aussi comprendre de nouveaux moyens d'intégration de la technologie, thème récurrent, surtout présent dans la pensée américaine. Historiquement, l'importance de l'intégration de la technologie a été amplement démontrée. La transformation vise à maintenir la pertinence en demeurant au niveau des alliés ou, plus important encore, au niveau d'adversaires potentiels.

Il semble être généralement admis que l'entrée en scène des armes nucléaires, en 1945, fut un événement révolutionnaire. Les tendances actuelles fondées sur la guerre réseaucentrique, sur la supériorité au plan de l'information et sur les opérations basées sur les effets sont trop récentes pour être placées sur le même pied. Toutefois, on ne saurait nier l'existence d'une vague de transformations touchant actuellement de nombreux pays. En avril

1997, Chris C. Demchak dressait une liste de soixante-huit pays qui s'étaient lancés dans la modernisation de leurs forces armées.⁵ Il remarquait en outre que ni les menaces à la sécurité ni des pressions économiques intérieures ne poussaient ces États à transformer leurs armées. Ni la diplomatie coercitive ni la dépendance envers une superpuissance n'expliquaient la diffusion rapide du paradigme de la « force moderne » dans des pays très différents en termes de ressources et de menaces. Au lieu de tout cela, la transformation avait simplement lieu parce que la nouvelle formule était perçue comme légitime et moderne.⁶

Enfin, la diffusion de l'innovation comme expression de la transformation est aujourd'hui bien plus rapide que jamais auparavant. L'information est beaucoup plus facile d'accès, elle a de vastes applications commerciales et elle ne fait l'objet d'aucune restriction, ou presque.⁷ Par conséquent, la nécessité de la transformation est très répandue.

Contexte stratégique à l'âge nucléaire (1953 — 1959)

La détonation d'armes atomiques aux derniers jours de la Seconde Guerre mondiale a signalé l'aube d'une nouvelle ère, mais aussi l'accession des États-Unis à un statut sans

précédent à l'échelle mondiale. Les économies des États-Unis et du Canada ont profité directement de l'effort de guerre et, de plus, les infrastructures des deux pays n'ont pas été détruites. Toutefois, la position dominante des États-Unis fut de courte durée. Un intense conflit idéologique naquit avec l'Union soviétique communiste et, par ailleurs, le maintien d'importantes forces conventionnelles soviétiques en Europe centrale et en Europe de l'Est entraîna rapidement la création d'une nouvelle alliance, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Dans le même temps, la victoire de Mao et la naissance de la République populaire de Chine, le 1er octobre 1949, ainsi que la « perte » de la Chine et la guerre de Corée en juin 1950 sont autant de facteurs ayant profondément ébranlé les Américains. Il devenait aussi de plus en plus évident que Moscou cherchait à combler aussi vite que possible ses lacunes dans le domaine des armes nucléaires par tous les moyens possibles. Ce défi fut magnifié par la mise au point de la bombe H. les Dès novembre 1952. Américains avaient bombe H « non déployable » de 10 mégatonnes dans le Pacifique Sud; le déploiement

de cette arme se produisit au début de 1954. Les Soviétiques avaient testé un engin similaire en août 1953 et, en novembre 1955, ils firent détoner une bombe H d'une puissance approximative de 60 mégatonnes.8

Quand Eisenhower prit le pouvoir, en janvier 1953, sa politique étrangère, baptisée New Look, appelait à une plus grande participation des États-Unis dans les affaires étrangères.⁹ Eisenhower



L'unité de détection des radiations n° 1 de l'Armée canadienne participant à l'exercice HOPE en 1951

souhaitait protéger l'économie américaine en réduisant fortement le budget militaire. Il prit également conscience du fait qu'une relative parité nucléaire avec l'Union soviétique signifiait que toute escalade au cours d'un conflit mènerait à des destructions inacceptables. En fait, comme ancien commandant militaire qui avait été au premier plan pour constater la destruction que cause la guerre, Eisenhower était convaincu que l'objectif global de la politique américaine devrait être d'éviter la guerre à tout prix.

Cette nouvelle politique fut présentée dans un discours prononcé par son secrétaire d'État, John Foster Dulles, en janvier 1954. Dulles affirma que les États-Unis ne répondraient plus à une agression dans les mêmes termes que ceux de ladite agression. Naturellement, il était dès lors très clair que toute attaque lancée par des forces conventionnelles, comme en Corée, se heurterait à une riposte aérienne nucléaire. De plus, cette riposte aurait lieu à l'endroit et au moment choisis par les États-Unis, de sorte que des villes comme Moscou ou Pékin pourraient être prises pour cibles, peu importe le lieu de l'attaque initiale de l'ennemi. Cette politique américaine sur la sécurité se résuma par l'expression « représailles massives ». Même si cette politique fit l'objet d'intenses débats au cours des années de l'administration Eisenhower, il y a peu de doute quant au fait qu'Eisenhower lui-même était résolu à éliminer toute stratégie autre que celle qui garantirait l'escalade automatique jusqu'à la guerre thermonucléaire et qu'il était prêt à faire décoller ses bombardiers dès le moment venu.''

Contexte de la transformation de l'armée américaine

Le Général Ridgway, chef d'état-major de l'armée d'août 1953 à juin 1955, était fortement incité par le département de la Défense à mettre en place de plus petites unités afin que l'objectif de l'administration Eisenhower, soit de réduire les dépenses militaires, puisse être atteint. Il souligna que les divisions avaient une puissance de feu et des capacités supérieures, mais qu'elles étaient plus imposantes et moins mobiles que les divisions de l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Il dirigea une étude visant à rendre les divisions plus mobiles, plus souples et moins vulnérables en cas



Essais atomiques dans le désert du Nevada dans les années 1950.

d'attaque atomique. Ironiquement, le résultat final, l'Atomic Field Army (l'armée de campagne de l'ère atomique) se révéla être une organisation plus vaste que celle qu'elle remplaçait.

Ridgway fut aussi en désaccord avec Eisenhower à propos de la nouvelle politique de sécurité nationale lorsque celle-ci fut traduite en budget et en potentiel militaire. Cette opposition était surtout axée sur un désaccord quant à l'efficacité des représailles massives et elle se poursuivit jusqu'à ce qu'il « fut poussé à la retraite » en juin 1955. Pour Ridgway, ces politiques étaient incompatibles avec les principes religieux et moraux des États-Unis. Naturellement, il mit en garde contre le fait d'autoriser des conseillers militaires à se politiser et à être cooptés par des fonctionnaires civils connaissant mal le rôle de soldat et il refusait d'abandonner le

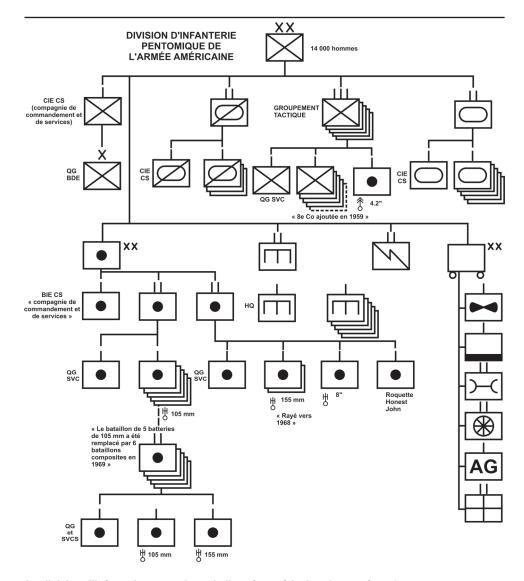
concept traditionnel de la guerre au sein de l'armée pour satisfaire des théoriciens enthousiastes qui n'assumaient aucune responsabilité, ou si peu, face aux conséquences des plans d'action qu'ils préconisaient.¹²

Le successeur de Ridgway, le Général Maxwell D. Taylor, bien qu'également critique quant aux mérites des représailles massives, fut initialement plus disposé à accepter ce changement. En outre, même s'il a mis un terme aux études lancées par Ridgway, une autre étude menée par l'Army War College et achevée en décembre 1955 proposait une division entièrement aérotransportable composée de 8 600 hommes; cette unité annonçait la division pentomique.¹³

Transformation de l'armée américaine — la division pentomique

L'avènement des armes nucléaires tactiques et stratégiques signifiait que les divisions triangulaires traditionnelles allaient avoir besoin d'une surviabilité et d'une soutenabilité supérieures sur le nouveau champ de bataille. La nouvelle division devait pouvoir combattre et vaincre l'ennemi en utilisant des armes nucléaires et classiques et sa structure devait prendre en considération le scénario du pire. Il fallait aussi réduire au minimum les effets des armes nucléaires de la partie adverse. 14

La nouvelle division satisfaisait aux impératifs opérationnels associés à la surviabilité par le biais de la dispersion, de la souplesse, de la mobilité et de la puissance de feu. 15 La



La division d'infanterie pentomique de l'armée américaine des années 50

surviabilité signifiait que la division devait pouvoir se disperser latéralement et en profondeur pour éviter d'être détruite. La souplesse était liée à la capacité de la division de se concentrer, de frapper et de se disperser. La mobilité était une exigence opérationnelle clé parce que les forces devaient se concentrer rapidement, exploiter le feu nucléaire et se disperser pour éviter de constituer un objectif valable pour un engagement nucléaire. Théoriquement, cette division était la solution du problème politique car elle éliminait l'inquiétude des Américains et de l'OTAN devant leur infériorité numérique en Europe en produisant à la fois un effet dissuasif et un effet en termes d'économie de forces.

Comme le précisait Taylor en octobre 1956, la nouvelle division était dite « pentomique » car elle incluait cinq groupement tactiques autonomes composés de



Essais atomiques dans le désert du Nevada dans les années 1950 Gracieuseté de l'Université de l'Oregon

cinq compagnies de cinq pelotons. groupement tactique était plus petit qu'un régiment, mais plus important qu'un bataillon. Chaque groupement tactique avait une compagnie de commandement et des services et sa propre batterie de mortiers lourds.16 Cette division existait en trois types : division aéroportée, division d'infanterie et division En termes d'effectif, la division d'infanterie passait de 17 700 soldats à environ 14 000, la diminution étant surtout due à la suppression du niveau de commandement du bataillon.17 Toutefois, les tentatives visant à accroître la mobilité, par exemple en dotant les divisions aéroportées de plus d'hélicoptères, n'ont pas permis d'atteindre cet objectif. La puissance de feu était assurée par des mortiers. de l'artillerie (105 mm et 155 mm) et par des missiles nucléaires Honest John. 18

Comme les armes nucléaires allaient permettre de percer le front ennemi, il était inutile de manœuvrer; il suffisait d'exploiter la situation en

attaquant en colonne par un mouvement rapide. En mode défensif, les unités auraient recours à la défense de zone ou à des îlots de résistance menant des combats de façon indépendante. En fait, la division pentomique reposait surtout sur sa puissance de feu. Le bond en avant que constituait le feu nucléaire n'était pas soutenu par une mobilité adéquate, ce qui rendait impossible toute véritable manoeuvre. Le soutien logistique était insuffisant car il devait être assuré par une importante base de soutien hors de la division. Le matériel de communication ne permettait pas le commandement et le contrôle des opérations dispersées. Psychologiquement, chaque soldat participait

maintenant à des actions menées par des unités relativement petites disposant de moyens limités de communication et les soldats avaient sans doute une crainte rationnelle des véritables capacités des armes nucléaires. On a alors estimé qu'un conditionnement en cours d'instruction et une plus grande confiance accordée aux chefs des petites unités seraient nécessaires.²¹

Dans l'espoir d'obtenir sa part de l'enveloppe budgétaire et pour faire bon usage de la puissance de feu à sa disposition, l'armée développa son « créneau » axé sur les roquettes et les missiles. Comme les armes nucléaires allaient permettre de percer le front ennemi, il était inutile de manœuvrer; il suffisait d'exploiter la situation en attaquant en colonne par un mouvement rapide

Cela permettrait à l'armée d'étaler sa compétence dans le domaine de l'exploration spatiale. Cela montrerait aussi que l'armée s'attache à développer des missiles à longue portée et des missiles de défense contre les bombardiers ennemis porteurs de bombes nucléaires. Une opposition constante d'autres intervenants du département de la Défense et de l'US Air Force a néanmoins fait en sorte qu'en dépit de la réussite des programmes de l'US Army, l'US Air Force a finalement été autorisée à déployer des missiles balistiques de portée intermédiaire (IRBM) tandis que l'armée de terre s'en

tenait à la défense aérienne basée au sol.²²

La mise en œuvre de nouveaux concepts et la séparation entre les rôles de la défense aérienne de l'US Army et des IRBM de l'US Air Force ont entraîné une importante réduction de l'effectif de l'US Army qui passa de 1,6 million d'hommes en 1952 à 889 000 hommes en 1959 tandis que son budget passait de 17,5 millions de dollars à 9,53 millions de dollars. Par contre, le budget de l'US Air Force passait dans le même temps de 15,1 millions de dollars à 19,3 millions de dollars.²³ En toute honnêteté, pour bien expliquer l'accroissement du budget de l'US Air Force, il faut aussi tenir compte de la menace que présentaient les bombardiers et les missiles soviétiques.

La division pentomique ne connut jamais l'épreuve du combat. Sa taille réduite n'a jamais permis d'atteindre la mobilité stratégique parce que l'administration Eisenhower a mis l'accent sur la dissuasion nucléaire plutôt que sur la souplesse. Cette administration ne souhaitait pas mettre en place une capacité de transport aérien au détriment du Strategic Air Command. De plus, le manque de matériel de communication et l'insuffisance de la mobilité tactique n'étaient pas de nature à aider. En 1961, la division pentomique avait été rattrapée par les événements et l'US Army revint à ses divisions triangulaires.²⁴ La technologie accusait du retard par rapport à la doctrine et les concepts stratégiques avaient largement devancé les réalités tactiques.²⁵

Contexte stratégique d'après la guerre froide (1989 — 2002)

La chute du Mur de Berlin, en 1989, et la fin de la guerre froide ont marqué l'arrivée de profonds changements dans la situation internationale. Ces événements réveillèrent des forces latentes qui poussèrent le système international à évoluer et à se transformer en une entité complexe et plus ambiguë. L'avènement de la troisième vague, l'ère de l'information, prédit par les Toffler, se faisait aussi sentir.²⁶ Il est difficile de déterminer avec certitude si nous avons assisté ou si nous assistons à d'intenses luttes de pouvoir suscitant de l'instabilité et, souvent, des conflits violents entre pays en raison de leurs degrés de développement différents découlant de l'avènement de cette troisième vague.²⁷

Il en est résulté un monde interdépendant et une économie mondiale tendant à confier la fourniture de produits et de services aux pays où ces activités coûtaient moins cher et qui dépendaient du libre-échange pour réussir. Un des corollaires de cette situation était que les pays disposant de ressources financières pouvaient maintenant avoir accès à une large gamme de capacités militaires.²⁸ La disparition du bloc soviétique a aussi augmenté le risque que des armes de destruction massive tombent entre les mains de régimes parias ou de terroristes anarchistes.

De plus en plus, les représentants de médias se trouvant sur les lieux de crises humanitaires et de leurs effets nous placent directement devant ces situations. La non-intervention ne peut se défendre face aux horreurs du nettoyage ethnique dans les Balkans, à la famine en Somalie, au génocide au Rwanda, aux souffrances en Haïti ou aux exactions des Talibans en Afghanistan.²⁹

Au sein de l'OTAN, ces développements ont ouvert la voie à des interventions sortant du cadre original de l'alliance. L'OTAN a accru progressivement le nombre de ses membres en vue de demeurer une organisation pertinente tout en s'efforçant de ne pas indisposer ni isoler la Russie. Cet objectif a été partiellement atteint avec l'admission de la Russie au sein du G8 en 1998, décision qui reconnaissait le statut spécial de ce pays.³⁰

Par ailleurs, les Nations Unies se sont révélées bien peu utiles pendant la décennie.³¹ Comme outil chargé des actions internationales, l'ONU reste dépendante de la volonté d'intervention de ses membres les plus influents et les résultats sont très mitigés.

Au Canada, le gouvernement espérait profiter d'un éventuel « dividende de la paix » en réduisant fortement la taille de ses forces armées. Toutefois, les réductions de l'effectif militaire associées à l'instabilité croissante sur la scène internationale ont étiré à l'extrême limite la capacité des Forces canadiennes à faire face à de nouveaux conflits. En rétrospective, les années 1990 ont été celles de profonds changements caractérisés par l'imprévisibilité, la complexité et le risque.

Contexte de la transformation de l'Armée de terre canadienne

L'Armée de terre canadienne a mis du temps à percevoir le souffle du changement sur la scène géopolitique. Premièrement, elle était confrontée au Livre blanc de 1987 dont le contenu était détaché de la réalité. Cela créa de la confusion. Exception faite de la protection des terrains d'aviation, l'Armée de terre n'a pas pris part à la première guerre du Golfe. Elle fut cependant déployée pour résoudre la crise d'Oka à l'automne 1990 et, en 1991 et 1992, elle vécut la mise sur pied de quatre nouveaux commandements de secteur. Dans le même temps, du fait de l'absence d'une politique de défense cohérente, la fermeture des bases en Allemagne constitua un signal paradoxal quant aux intentions gouvernementales en matière d'engagements internationaux. Cela était compréhensible parce que la prospérité était mise en péril par l'énorme dette accumulée du Canada.³² Même si le Livre blanc de 1994 reprenait l'idée de forces polyvalentes et aptes au combat, il ordonnait aussi une réduction de 32 % de l'effectif. En outre, il prévoyait l'exécution d'opérations multilatérales partout dans le monde sous l'égide de l'ONU ou de l'OTAN.³³

Pendant toute la décennie, l'Armée de terre prit part à des opérations dans le monde entier, surtout au Cambodge, dans les Balkans, à Haïti, en Afrique et au Timor oriental. La Somalie a eu une signification particulière pour l'Armée de terre car celle-ci était aux prises avec les conséquences d'un incident ayant entraîné la mort d'un adolescent somalien pendant son interrogatoire par des soldats canadiens à Belen Huet en mars 1993. Les conséquences ultimes furent le démembrement du Régiment aéroporté du Canada deux ans plus tard et des discussions relatives à un leadership en crise. Les années 1990 furent aussi celles de l'introduction de pratiques de gestion des activités et d'efforts de réingénierie. Enfin, l'Armée de terre appliqua la recommandation principale de l'équipe de la revue de la gestion du commandement et du contrôle en établissant son quartier général à Ottawa, en 1996.

Les débats entre militaires à propos de la possibilité d'une révolution dans les affaires militaires aux États-Unis commencèrent à susciter un intérêt tardif parmi les officiers supérieurs canadiens. Cela fut d'ailleurs le sujet d'un document de conception qui, en mai 1999, faisait état de recommandations clés.³⁴

Même si le Livre blanc de 1994 reprenait l'idée de forces polyvalentes et aptes au combat, il ordonnait aussi une réduction de 32 % de l'effectif

Entre 1997 et le début de 2000, des tentatives ont été faites pour procéder à une révision en profondeur de la stratégie. Ces efforts pe furent c

profondeur de la stratégie. Ces efforts ne furent cependant pas concluants. Il a fallu attendre la nomination du Lgén Mike Jeffery au poste de Chef d'état-major de l'Armée

de terre, à l'été 2000, pour assister au début d'un effort concerté de transformation par le biais d'une nouvelle stratégie. La « Refocalisation stratégique de l'Armée de terre » fut suivie par cinq séances de planification stratégique ayant attiré un large éventail de participants au sein de l'Armée de terre.

Le point de départ fondamental de l'étude fut le document *Stratégie 2020*. Aux fins de cette étude, trois objectifs ressortaient dans le contexte, fort important, des forces polyvalentes et aptes au combat :

Modernisation. Aligner une structure de forces viable à la mesure de nos moyens, qui sera formée et équipée de façon à posséder des aptitudes au combat supérieures axées sur la doctrine et les technologies de pointe appropriées à l'espace de bataille du XXI^e siècle.

Des forces déployables dans le monde entier. Renforcer l'état de préparation au combat de nos forces navales, aériennes et terrestres ainsi que leur capacité de déploiement et leur maintien en puissance dans le monde entier.

Des forces interopérables. Renforcer nos relations d'armée à armée avec nos principaux alliés afin d'assurer l'interopérabilité des forces, de la doctrine et du C41 (commandement, contrôle, communications, informatique et renseignement).³⁵

La modernisation allait de soi, même si les qualificatifs « viable » et « à la mesure de nos moyens » limitaient considérablement la portée du renouveau. La déployabilité partout dans le monde supposait une capacité de transport stratégique que le Canada pouvait difficilement se permettre sauf en cas de conflit d'envergure. L'autre possibilité était de faire appel à nos alliés. L'interopérabilité confirmait que le Canada continuait à insister sur les opérations dans le cadre d'une coalition et d'une alliance. Il y avait aussi la question de la souveraineté, surtout par rapport aux États-Unis. Par ailleurs, l'Armée de terre canadienne, contrairement aux commandements des autres armées, n'avait que peu de liens et qu'une faible intégration avec sa contrepartie américaine.

Ces trois objectifs augmentèrent la tension inhérente entre les programmes axés sur le soutien de l'Armée de terre actuelle et les programmes portant sur le changement. Il y avait également toute la question des ressources qui pouvaient être investies dans des plans d'investissement à long terme par rapport à celles qui étaient nécessaires aux efforts de transformation de la Force aérienne et de la Marine. Plus fondamentalement, exception faite de la complexité mondiale croissante et des nouveaux risques accrus qui émergent, ³⁶ il semble ne pas y avoir de fondement théorique à la transformation. De plus, la stratégie de l'Armée de terre reconnaissait l'incertitude politique découlant d'un examen de la politique de défense qui tarde à se matérialiser. ³⁷

Transformation de l'Armée de terre canadienne

Essentiellement, la nouvelle structure de l'Armée de terre canadienne visait à accroître sa capacité dans les fonctions opérationnelles suivantes commandement, détection et maintien en puissance tout en réduisant sa capacité dans les fonctions opérationnelles action et protection.³⁸ Pour la fonction commandement, la nouvelle structure organiserait les quartiers généraux des unités de manœuvre, qu'il s'agisse d'unités blindées, mécanisées ou d'unités d'infanterie légère, exactement selon la même configuration. L'articulation de ces ensembles de capacités se ferait alors au niveau des brigades et des groupes-brigades. Toutefois, un des trois quartiers généraux de

groupe-brigade était plus étoffé car il avait servi de banc d'essai pour le processus de numérisation.

La fonction détection serait avantagée si deux des trois régiments blindés étaient transformés en régiments de reconnaissance et si une capacité de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance était développée. Il est probable que cela augmenterait notre capacité à mener des opérations de reconnaissance pour tout savoir des allées et venues de l'ennemi.

Pour la fonction opérationnelle action, le plan représentait un risque considérable en transférant les capacités (pionniers et mortiers) de l'infanterie au génie et à l'artillerie, respectivement. Le nombre de plates-formes de tir direct et de tir indirect serait aussi réduit. Une fois en service, ces systèmes procureraient une précision et une portée supérieures. Le plan visait à réduire la masse en concentrant tous les véhicules chenillés lourds (chars, obusiers et engins lourds du génie) au sein d'unités en Alberta, mais à un seuil de préparation bien inférieur. Le système TOW sous blindage (mais pas les lance-missiles TOW proprement dits) passerait aussi des bataillons d'infanterie à une seule unité d'infanterie de l'Ouest. En effet, l'Armée de terre acceptait l'asymétrie au niveau de l'unité et à celui de la formation. Les unités seraient basées sur le modèle d'unité tactiquement autonome (UTA) représentant des capacités structurées pour la mission.³⁹ L'idée était que ces « capacités » ou modules pouvaient se greffer à n'importe quelle formation canadienne ou à toute formation alliée, sans doute américaine, et à être immédiatement prêts à servir.

Les deux fonctions opérationnelles protection et maintien en puissance ont exigé plus de travail. La fonction protection incluait la protection des forces assurée par le génie du fait de sa mobilité, de sa contre-mobilité et de ses activités générales, ainsi que la défense aérienne, la guerre électronique, la défense nucléaire, biologique et chimique et, enfin, la police militaire. La fonction maintien en puissance visait à clarifier le soutien rapproché et le soutien général nécessaire d'abord dans le contexte d'autres initiatives des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale, puis à améliorer la profondeur, la souplesse et la gamme du soutien au combat dont jouit l'Armée de terre.

Enfin, l'Armée de terre a établi un cadre triennal d'instruction et d'opérations comportant trois phases d'égale durée : reconstitution, instruction et utilisation. Les unités en cours de reconstitution ne mèneraient que des activités d'instruction de faible niveau et n'auraient accès qu'à un nombre minimal de véhicules de combat. Les unités en cours d'instruction profiteraient d'un programme complet d'instruction et auraient une dotation complète en véhicules de combat. Les unités en cours d'utilisation seraient déployées ou maintiendraient leur compétence en prévision d'un éventuel déploiement. Un Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres (CCEM) similaire au National Training Centre en Californie sera mis sur pied. Malheureusement, seulement quatre des douze groupements tactiques pourront s'y entraîner chaque année. Étant donné la rareté actuelle des ressources, il a été envisagé de mettre sur pied un modèle provisoire de l'Armée de terre pour les cinq prochaines années. Ce modèle constituerait une étape intermédiaire requise pour établir solidement les bases d'une véritable transformation entre l'Armée de terre d'aujourd'hui et l'Armée de terre de demain en 2012.41

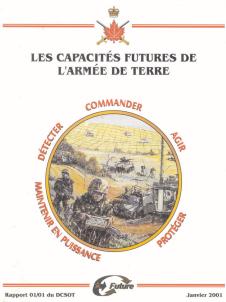
La partie suivante du présent essai analyse et compare plus en détail les similitudes et les différences entre les expériences américaine et canadienne en matière de transformation. Cela ouvrira la voie à des constatations pertinentes pouvant être utiles

dans le contexte de la mise en œuvre de la stratégie de l'Armée de terre canadienne, processus actuellement en cours.

Questions de financement

Eisenhower voulait protéger le mode de vie américain et l'économie américaine. Un des principaux volets de sa politique appelée New Look était la réduction des dépenses militaires. Pour cette raison et à cause des exigences concurrentes de la force aérienne, la division pentomique fut lancée parmi des promesses de nouvelles capacités dans les domaines des communications, de la mobilité et du soutien, promesses qui ne se sont jamais concrétisées. De la même façon, la fin de la guerre froide promettait un « dividende de la paix » ainsi qu'une réduction marquée des dépenses militaires afin de diminuer la dette du gouvernement du Canada. La situation s'améliorant au cours des années 1990, les fonds consacrés à la défense augmentèrent, mais les demandes dépassaient toujours largement les ressources disponibles.

Comme les fonds étaient limités, l'Armée de terre canadienne transformée alignerait en réalité moins de nouvelles plates-formes et/ou de nouveaux systèmes. Ces systèmes seraient supérieurs en termes de puissance de feu, de précision et d'effets globaux, mais leur nombre pourrait être tellement restreint qu'ils auraient des impacts



inverses justement à cause de leur rareté. L'engagement de ces ressources dispendieuses pourrait influer sur la volonté commandant de les envoyer au combat puisque la perte d'un ou de deux systèmes entraîner une disproportionnée de la puissance de combat. Il doit être possible d'en arriver à une meilleure interprétation de l'équilibre entre un nombre limité de systèmes hautement perfectionnés et un plus grand nombre de systèmes moins performants. Le Canada peut-il apporter une contribution valable à une coalition s'il déploie sur un champ de bataille conventionnel, dans le cadre d'un conflit de haute intensité, des systèmes moins performants? question.

Contrairement à sa contrepartie américaine des années 1950, l'Armée de terre canadienne d'aujourd'hui a fait preuve de timidité au moment de consacrer les ressources nécessaires pour garantir le succès de la mise

en oeuvre de sa stratégie. Par exemple, le CCEM a toujours besoin d'importants investissements pour pouvoir fonctionner correctement. Nous devons également clairement saisir l'impact de la mise en service de systèmes qui tendent à se situer à l'échelon inférieur de la moyenne. À bien des égards, cette timidité pourrait être contre-productive en mettant l'Armée de terre et, par extension, les Forces canadiennes sur la voie de l'échec.

Technologie

La prolifération des armes atomiques, l'apparition des armes thermonucléaires et les nouveaux vecteurs ont remis l'accent sur la technologie au cours des années 1950. À

l'heure actuelle, la technologie basée sur l'information fait miroiter la possibilité de frapper et de détruire avec précision, si bien que la technologie prétend être la solution pour résoudre les frictions et pour éviter les bouleversements provoqués par la guerre.⁴²

Les effets de la propension des Américains à se concentrer sur la technologie devraient être observés et soigneusement notés par l'Armée de terre canadienne. Comme le mentionnait le Colonel Snyder, les États-Unis ont, au cours des années 1950, permis que la recherche du progrès technique entraîne le développement de la doctrine et des organisations alors qu'il aurait fallu élaborer d'abord des concepts opérationnels pour s'assurer ensuite la technologie nécessaire. Selon l'auteur, la complexité et la confusion associées à la guerre pourraient ne jamais être maîtrisées, même si on disposait d'armes omnipotentes et d'une intelligence à toute épreuve. La supériorité sur le plan de l'information pourra permettre d'avoir une image plus claire de la situation sur le terrain, mais cela ne permettra probablement pas de prédire l'avenir ni de connaître l'intention d'un adversaire.

Souplesse

Les divisions pentomiques jouissaient d'une mobilité stratégique parce qu'elles étaient aérotransportables. Elles pourraient percer les lignes ennemies en utilisant des armes nucléaires tactiques, sans avoir à manœuvrer sur le champ de bataille. Ces divisions devraient être souples et pouvoir se concentrer, frapper et se disperser afin de survivre sur un champ de bataille nucléaire. Toutefois, les structures des divisions pentomiques faisaient en sorte que ces divisions ne pouvaient être réellement efficaces contre un ennemi ne disposant pas de l'arme nucléaire. En fait, leur nature était telle que si elles étaient utilisées dans ce contexte, il y aurait rapidement escalade jusqu'à un échange de feu nucléaire.

L'Armée de terre canadienne a besoin de nouvelles capacités qui doivent encore se concrétiser. Disposant d'armes de précision et de renseignements d'une qualité frisant la perfection, elle pourrait attaquer et détruire les centres de gravité cruciaux de l'ennemi. Son emploi d'unités tactiquement autonomes et sa capacité « prêt à l'emploi » (plug and play) signifient qu'elle pourrait aussi se concentrer, frapper et se disperser à volonté. En utilisant comme véhicule de combat un véhicule légèrement blindé à huit roues plutôt qu'un véhicule chenillé plus lourd, l'Armée de terre canadienne a amélioré sa déployabilité. Toutefois, la soutenabilité de toute force déployée ainsi que la disponibilité limitée des moyens de transport de cette armée allégée demeurent des sources de préoccupation.

Les troubles et les bouleversements causés par les changements dans les structures internes des bataillons et des régiments canadiens, c'est-à-dire le cœur des éléments de combat, ne peuvent être sous-estimés. Bien évidemment, les changements font partie du risque pris pour procurer à l'Armée de terre la souplesse voulue pour sa transformation. Cependant, quand une capacité est perdue ou diminuée, il est très difficile de la récupérer. Les bataillons et les régiments ont prouvé leur valeur au combat, mais pas les nouvelles structures.

Par ailleurs, la proposition de l'Armée de terre canadienne reconnaît la nature du terrain complex ainsi que la présence de forces adverses conventionnelles et non conventionnelles. Elle accepte la gamme complète des conflits et tout le continuum des opérations, depuis la recherche et le sauvetage jusqu'au secours humanitaire en

passant par les opérations de paix et la défense collective. La proposition repose sur la nécessité d'un changement de culture basé sur une formation professionnelle structurée ainsi que sur un véritable processus tirant avantage des leçons retenues dans les contextes suivants : opérations, expériences de combat de nos alliés, expérimentation, simulations et exercices. En outre, il faut pouvoir compter sur un soldat qui a clairement démontré sa solidité psychologique et son niveau élevé de professionnalisme devant des situations complexes.

Instruction et expérimentation

L'instruction telle qu'elle avait lieu dans les années 1950 permettait un état de préparation échelonné au sein de l'United States Army; ainsi, certaines divisions disposaient d'un effectif supérieur à d'autres. Cela créait l'impression qu'il y avait deux classes de divisions : celles qui étaient choyées et les autres, impression qui nuisait à l'armée considérée globalement.⁴ Le construct actuel canadien, depuis la mise en service du CCEM, prévoit trois années pour instruire les douze groupes-bataillons de l'Armée de terre. L'Armée de terre canadienne pourra-t-elle provoquer, dans le domaine de l'instruction, un effet synergique à aussi long terme sans que certains de ses éléments se sentent choyés et d'autres, négligés? Compte tenu des bouleversements que connaissent actuellement les unités en termes de personnel, des déploiements opérationnels imprévus et l'apparition de nouvelles priorités émanant d'autres autorités, il est difficile de savoir avec certitude si le processus fonctionnera. Il y a aussi un impact sur le commandement. L'Armée de terre canadienne a été incapable d'offrir à ses commandants des postes triennaux et elle ne permet que très difficilement les postes de deux ans aux niveaux de la compagnie/de l'escadron/de la batterie et du peloton/de la troupe. Le décalage entre la durée des cycles d'instruction et des périodes de commandement fait que les officiers ne peuvent acquérir d'expérience pratique au sein des groupements tactiques.

L'US Army a fait appel à l'expérimentation et à des démonstrations pour prouver le bien-fondé des divisions pentomiques. En fait, ces « essais » étaient des démonstrations soigneusement contrôlées pour convaincre les profanes de l'utilité de ces divisions plutôt que pour évaluer la doctrine et le matériel. Dans le contexte de l'Armée de terre canadienne, nous nous efforçons toujours de mettre en place un modèle provisoire. Exception faite de la numérisation du commandement et du contrôle au quartier général d'un groupe-brigade, une véritable expérimentation sur le terrain n'a pas eu lieu parce que l'Armée de terre canadienne ne peut se permettre de transformer une partie seulement de sa force à des fins d'essai tout en conservant sa capacité à remplir d'autres engagements.

Questions culturelles

La transformation de l'Armée de terre canadienne est fortement influencée par les efforts actuels en ce sens aux États-Unis. Les Forces canadiennes et leurs trois armées ont, sans honte, absorbé la doctrine et la terminologie américaines malgré de subtiles différences culturelles ainsi que des variantes dans la portée et des divergences techniques. Les efforts de transformation de l'armée américaine, pendant les années 1950 et au début des années 1960, ont échoué parce que les divisions pentomiques étaient mal adaptées aux types principaux de conflits de l'époque : lutte contre la guérilla et guerres de libération menées contre les puissances coloniales. Rien ne garantit qu'ils n'échoueront pas de nouveau. Dans cette optique, l'Armée de terre canadienne doit faire montre de prudence et conserver son approche unique de la

conduite de la guerre.

Alors que l'Armée de terre canadienne se dirige vers « l'Armée de terre de demain », elle doit continuer à remettre en question les hypothèses sur lesquelles est fondée sa stratégie. Par exemple, même si le processus sous-tendant l'effort de transformation était achevé avant les attaques du 11 septembre 2001 contre les États-Unis, le Lgén Jeffery a admis qu'il nous fallait du temps et du travail pour bien saisir ces questions. ⁴⁵ Dans notre course pour mettre en œuvre notre stratégie (et il faut réellement nous dépêcher), nous devons constamment remettre en questions des hypothèses. À cet égard, l'Armée de terre a récemment mis en place un processus de développement des capacités en quatre parties et il a mis au défi les généraux de l'état-major de l'Armée de terre de participer personnellement. ⁴⁶ Leur apport permanent sera un facteur déterminant d'un éventuel succès.

Comme nous l'avons vu, il y avait de graves différends entre les chefs de l'United States Army et l'administration américaine à propos de la stratégie de représailles massives de l'US Army qui a eu un impact considérable sur la mise en place de la division pentomique. Dans le cas de l'Armée de terre canadienne, la nouvelle structure a été élaborée en l'absence de tout examen de la politique de défense et en fonction des généralités associées au document *Stratégie 2020*. Ce qui est plus important, c'est que l'on admettait dans les milieux de l'Armée de terre que l'Armée de terre n'avait pas

L'Armée de terre canadienne doit être très circonspecte lorsqu'il s'agit de transfert de capacités entre ses Armes de combat pour générer les postes nécessaires du modèle provisoire

reçu tout l'appui voulu des chefs des Forces canadiennes, même si John McCallum, ministre de la Défense nationale en 2002 et 2003, soutenait le processus.⁴⁷

À l'intérieur du nouveau paradigme, l'Armée de terre doit chercher à jouer un rôle de chef de file dans le domaine de l'opérabilité interarmées. Quels systèmes de l'Armée de terre sont pertinents dans le contexte des capacités interarmées des Forces canadiennes? Des systèmes sont-ils utiles à la fois à l'Armée de terre, à la Marine et à la Force aérienne? Quand des chevauchements existent, les Forces canadiennes

doivent mettre l'épaule à la roue. Dans le cas contraire, le seul choix qui reste pour conserver une pertinence est de trouver un créneau plus spécialisé.

Constatations

L'étude de la transformation de l'US Army au cours des années 1950 par rapport au processus actuel de transformation de l'Armée de terre canadienne permet de mieux comprendre les obstacles et les défis auxquels l'Armée de terre canadienne fait face dans sa marche vers la transformation. Plus particulièrement, nous avons constaté l'importance pour le Canada d'élaborer sa propre doctrine afin de tenir compte de nos préjugés culturels et de notre approche unique de la guerre. Dans cette optique, il faut résister aux réponses faciles nées de la technologie et continuer à investir dans les experts de notre Armée de terre. Nous devrions réévaluer le nombre de systèmes à aligner afin de fournir au Canada et à nos alliés une force puissante. Si cela est impossible, nous devrions viser un judicieux équilibre entre la qualité et la quantité.

L'Armée de terre canadienne doit être très circonspecte lorsqu'il s'agit de transfert de capacités entre ses Armes de combat pour générer les postes nécessaires du modèle

provisoire. Comme cela a été suggéré précédemment, si les Forces canadiennes sont d'accord avec le processus de transformation, l'Armée de terre doit être épaulée par la génération de ces postes à partir de la structure globale des FC, pas seulement à partir de celle de l'Armée de terre. Il faut recourir au maximum à l'expérimentation pour confirmer la validité des nouvelles structures à mesure que la mise en œuvre progresse. À ce propos, le nouveau processus de développement des capacités doit toujours être encouragé et être appliqué avec rigueur car il fournit une importante rétroaction au processus itératif de transformation. Il nous faut un cadre d'instruction souple pouvant s'adapter aux inévitables changements dans les tâches et les priorités. Idéalement, le CCEM devrait permettre d'instruire six groupements tactiques par année afin de fournir des soldats ayant une expérience pratique du commandement jusqu'au niveau du groupement tactique. Enfin, les capacités interarmées doivent être établies rapidement et s'harmoniser avec le processus de transformation de l'Armée de terre ainsi qu'avec les efforts des autres Armes à cet égard. Les chevauchements entre les Armes doivent être considérés comme des occasions pouvant profiter à l'ensemble des Forces canadiennes. Dans cette optique, il faut un processus descendant.

Conclusion

Après une analyse détaillée du contexte particulier des transformations au cours des années 1950 et 1990, il est clairement apparu des similitudes qui ont justifié une étude plus approfondie des conditions ayant contribué à l'échec des divisions pentomiques. Un examen du contexte canadien et une étude de la structure et des systèmes qui seront mis en œuvre dans le cadre du modèle provisoire et de « l'Armée de terre de demain » ont fourni des indices dont il faudrait tenir compte pour que le processus de transformation de l'Armée de terre se poursuive bien sur sa lancée.

Le financement, la technologie, la souplesse, l'instruction et l'expérimentation ainsi que les questions culturelles sont tous des facteurs ayant un important rôle dans les efforts de transformation des deux entités. Ils doivent être approfondis. De plus, comme mentionné précédemment, l'intégration de la transformation aux niveaux de la Marine, de l'Armée de terre, de la Force aérienne et des Forces canadiennes devrait être harmonisée et synchronisée pour en arriver à des changements abordables, réalistes et qui renforcent l'image du Canada. Le Canada veut rester un acteur pertinent à l'échelle mondiale, mais il ne peut y parvenir que si ses forces sont stratégiquement pertinentes et en mesure de s'acquitter de leurs fonctions dans le contexte du mandat global.

Des forces polyvalentes peuvent agir dans un contexte interallié, interarmées ou interinstitutions. Elles sont également efficaces en cas de guerre conventionnelle et contre des forces non conventionnelles, même en terrain difficile. Dans ce sens, la stratégie de l'Armée de terre canadienne est bien orientée et il suffit sans doute d'en modifier la portée et de procéder à certains ajustements pour qu'elle connaisse le succès. Le Lgén Jeffery a indiqué qu'il est impossible de prévoir l'avenir sans se tromper, mais que notre objectif doit être d'éviter de trop nous fourvoyer dans nos prévisions.⁴⁸ J'estime pour ma part que le futur, c'est maintenant et que le Canada, les Forces canadiennes et l'Armée de terre canadienne ne doivent tout simplement pas se tromper!

Au sujet de l'auteur...

Le Colonel Denis Brazeau s'enrôle dans les FC en août 1975. En mai 1980, le Collège militaire royal lui décerne un baccalauréat en histoire et il obtient sa commission d'officier d'infanterie. Il est ensuite affecté successivement au 1er Bataillon, Royal 22° Régiment, à Lahr, en Allemagne, puis au 2° Bataillon et au 3° Bataillon. Le Colonel Brazeau occupe divers postes au sein de l'Armée de terre, dont celui de commandant de l'École de combat du Royal 22° Régiment jusqu'à sa nomination comme chef d'état-major, puis commandant adjoint du 5e Groupe de soutien de secteur, Secteur du Québec de la Force terrestre, en mai 1998. En juillet 2000, il est déployé en République démocratique du Congo où il remplit les fonctions de sous-chef d'état-major, Opérations et plans, dans le cadre de la mission des Nations Unies. En septembre 2001, il est déployé à nouveau, cette fois à titre de commandant de la force opérationnelle en Bosnie-Herzégovine. Le Colonel Brazeau est diplômé du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne de Kingston, du CFC de Toronto (CSEM/CESN), et de l'United States Army Command and General Staff College de Fort Leavenworth, au Kansas. Enfin, il est titulaire d'une maîtrise en Études sur la conduite de la guerre du Collège militaire royal du Canada.

Notes

- 1. Vers l'avant, résolument : La stratégie de l'Armée de terre. (Ottawa, ministère de la Défense nationale, 2002.) http://www.army.forces.gc.ca/strategy/Francais/resourcestrat.asp, consulté le 12 septembre 2004, page 14.
- 2. 2003-2004, Rapport sur les plans et les priorités. (Ottawa, ministre de la Défense nationale, 2003.) http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/00native/rep-pub/ddm/rpp/rpp03-04/RPP03-04_F.pdf, page 15.
- 3. Jeffrey A. Isaacson, Christopher Layne and John Arquilla, *Predicting Military Innovation*. (Santa Monica: RAND Arroyo Center Documented Briefing, 1999), page 8.
- 4. Emily O. Goldman et Leslie C. Eliason. *The Diffusion of Military Technology and Ideas*. (Stanford, California: Stanford University Press, 2003), page 371. Les autres éléments propres aux tendances actuelles incluent la manœuvre dominante, l'engagement de précision, la logistique ciblée et la protection globale des forces, comme le précisent les documents américains *US Joint Vision 2010* et 2020.
- 5. Ibid., page 309.
- 6. Ibid., page 308.
- Ibid., page 312.
- 8. Roger Hillsman, From Nuclear Strategy to a world without war. (Westport, Connecticut: Praeger, 1999.), page 45.
- 9. Campbell Craig, Destroying the Village. Eisenhower and the Thermonuclear War. (New York: Columbia University Press, 1998.), page 41.
- 10. Hilsman, page 34.
- 11. Craig, page 67.
- 12. A. J. Bacevich A.J. et Lawrence F. Kaplan, *Generals vs. the President*. A Center for Strategic Education Case Study. (Washington D.C.: John Hopkins University), page 13.
- 13. John B. Wilson, Maneuver and Firepower: The Evolution of Divisions and Separate Brigades. (Washington, D.C.: Center of Military History, Army Lineage Series, 1998.), pages 264-271. L'étude de l'Army War College était intitulée « Doctrinal and Organizational Concepts for Atomic-Nonatomic Army during the Period 1960-1970 », titre abrégé sous l'acronyme de PENTANA.
- 14. A. J. Bacevich, *The Pentomic Era: The U.S. Army between Korea and Vietnam.* (Washington D.C.: National Defence University Press, 1986), page 66.
- 15. Lieutenant-colonel M.R. Dabros, *The Influence of Nuclear Weapons Technology on Conventional Force Development: The U.S. Army Pentomic Era*, 1953-1961, (Thèse de maîtrise, CMR, 2000), page 9.
- 16. Bacevich, page 105.
- 17. Combat Studies Institute. Sixty Years of Reorganizing for Combat: A Historical Trend Analysis, CSI Report No. 14. (Fort Leavenworth, Kansas, January 2000.) http://www-cgsc.army.mil/csi/research/writing/BCTConceptPaper.asp; consulté de 21 septembre 2004.
- 18. Bacevich, page 108.
- 19. Ibid., page 118.
- 20. Major Robert A. Doughty, *The Evolution of U.S. Army Tactical Doctrine, 1946-76.* (Fort Leavenworth, Kansas: Leavenworth Papers, No. 1, August 1979), page 17.
- 21. John P. Rose, *The Evolution of U.S. Army Nuclear Doctrine*, 1945-1980. (Boulder, Colorado: Westview Press, 1980), pages 68-69.
- 22. A. J. Bacevich, *The Pentomic Era: The U.S. Army between Korea and Vietnam.* (Washington D.C.: National Defence University Press, 1986), pages 73-88. En terme de succès, l'IRBM Redstone avait, en 1956, une portée de 3 000 milles; Explorer I devint le premier satellite américain en janvier 1958 et l'US Army avait développe, en 1956, le

missile NIKE Hercules comme arme de défense aérienne.

- 23. A. J. Bacevich et Lawrence F. Kaplan. *Generals vs. the President*. A Center for Strategic Education Case Study. (Washington D.C.: John Hopkins University), Document 2.
- 24. Colonel Robert D. Snyder, "Déjà Vu All Over Again: What Can Be Learned from Army Transformation 1953-1964?" (Thèse soutenue au National War College, 2004); http://www.ndu.edu/nwc/writing/AY04/eoyawards.htm; consulté le 15 septembre 2004, page 5.
- 25. Doughty, page 19.
- 26. Alvin et Heidi Toffler, La troisième vague; http://www.toffler.com/thethirdwave/default.shtml; consulté le 19 octobre 2004
- 27. Steven Metz, "A wake for Clausewitz: Toward a Philosophy of 21st Century Warfare." Parameters, Winter 1994-1995, pages 126-132.
- 28. Eliot A. Cohen, "A Revolution in Warfare." Foreign Affairs March/April 1996. Vol. 75, page 43.
- 29. Article de l'Agence France Presse paru le 1^{er} mars 2001, *Les Talibans afghans entament la destruction des anciennes statues de Bouddha*, http://www.commondreams.org/headlines01/0301-04.htm.
- 30. Heidi Ullrich, *Effective or Defective? The G8 and Multilateral Trade Negotiations*. Essai présenté lors de la réunion annuelle 2004 de l'Association des études internationales de Montréal, au Canada du 17 au 20 mars 2004; http://g7.utoronto.ca/scholar/ullrich-isa2004.doc; consulté le 1^{er} octobre 2004.
- 31. Qu'il suffise de penser à la mission de 1993 en Somalie, au génocide de 1994 au Rwanda, au massacre de Srebrenica en 1995 et au retrait des premiers inspecteurs de l'armement en 1998.

http://www.pbs.org/wnet/un/timeline/timeline5.html; consulté le 1er octobre 2004.

- 32. La dette du Canada par rapport au PIB atteignit un sommet quand 36 cents par dollar de recettes canadiennes servait uniquement à rembourser les intérêts de la dette. Le budget fédéral de 1999 : Le maintien d'une saine gestion économique et financière (Ottawa, Bureau du Conseil privé);
- http://www.pco-bcp.gc.ca/default.asp?Language=F&page=pmarchive&sub=factsheets&doc=fact_sh19990216936_f.htm; consulté le 1er octobre 2004.
- 33. Livre blanc sur la Défense de 1994 (Ottawa: Groupe Communication Canada, 1994), pages 38 et 46.
- 34. La défense du Canada au-delà de 2010 : Perspectives (document de conception de la RAM), (Ottawa : ministère de la Défense nationale, 31 mai 1999). http://www.vcds.forces.gc.ca/dgsp/pubs/rep-pub/dda/rma/wayahead/intro_f.asp; consulté le 14 septembre 2004.
- 35. Vers l'avant, résolument : La stratégie de l'Armée de terre (Ottawa : ministère de la Défense nationale), http://www.army.forces.gc.ca/strategy/Francais/resourcestrat.asp; consulté le 12 septembre 2004, page 11. 36. lbid., page 1.
- 37. Un examen initial de la défense fut lancé en 2000, mais les travaux ont été repoussés. Le 1er avril 2004, au cours d'un discours devant le CPDNAC, le ministre de la Défense nationale a annoncé un autre examen détaillé de la politique internationale qui porterait sur la politique étrangère, la défense, l'aide extérieure et le commerce.

http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=1340; consulté le 16 septembre 2004.

- 38. Les définitions permettent de saisir la signification des fonctions opérationnelles. Commandement se rapporte au quartier général, aux transmissions, au renseignement, à la surveillance, à l'acquisition d'objectifs et à la reconnaissance. Détection se rapporte à la reconnaissance, à la guerre électronique et à l'acquisition d'objectifs. Noter le chevauchement entre ces deux fonctions. Action signifie la manœuvre et la puissance de feu de l'infanterie, de l'Arme blindée et de l'artillerie de campagne. Protection se rapporte au génie, aux pionniers, à la défense aérienne et à la police militaire. Enfin, maintien en puissance concerne le soutien fourni par les bataillons des services et par les ambulances de campagne.
- 39. Vers l'avant, résolument : La stratégie de l'Armée de terre, page 21.
- 40. La question de la capacité financière d'entraîner plus de quatre groupements tactiques chaque année a été soulevée à plusieurs reprises lors de réunions au sein de l'Armée de terre, en 2003 et 2004.
- 41. Vers l'avant, résolument : La stratégie de l'Armée de terre, page 9.
- 42. L'expression « bouleversements provoquées par la guerre » correspond à l'expression « lifting the fog of war », titre de l'ouvrage de l'Amiral Owen. Le rôle de l'Amiral Owen à l'égard de la RAM aux États-Unis est solidement présenté dans l'essai intitulé *Transformation of the Canadian Forces: Is Aerospace Power Relevant?*, document CESN5 rédigé par J.L. Christian Carrier en juin 2003.
- 43. "Déjà Vu All Over Again: What Can Be Learned from Army Transformation 1953-1964?, page 9.
- 44. Snyder, page 10.
- 45. Vers le meilleurs des mondes : l'Armée de terre canadienne au XXI^e siècle. (Kingston, Ont.: Directeur Concepts stratégiques (Opérations terrestres), 2003), viii.
- 46. Ibid., page 123. Les quatre parties du processus de développement de la capacité sont les suivantes : imagination, conception, élaboration, gestion.
- 47. L'appui de l'ancien ministre de la Défense nationale a été largement commenté au sein de l'Armée de terre quand la stratégie a été rendue publique en 2002.
- 48. Ibid., page ix.

L'HEURE EST À LA RÉFLEXION : DOIT-ON INTÉGRER LES OFFICIERS DES ARMES DE COMBAT EN UN SEUL GROUPE PROFESSIONNEL MILITAIRE?

Lieutenant-colonel Shane Brennan, CD

Il faut se rappeler qu'il n'y a rien de plus difficile à entreprendre, de plus dangereux à diriger ou de plus délicat à réussir que la création et la mise en place d'un nouveau système.

Machiavel

Les changements ne sont jamais faciles à mettre en oeuvre et ne l'ont jamais été. Toutefois, il est temps d'en envisager un. Au lieu de former séparément les officiers de l'infanterie, de l'arme blindée, de l'artillerie et du génie, l'Armée de terre canadienne ne devrait-elle pas tout simplement regrouper en un seul groupe professionnel militaire les diverses armes de combat. Dès l'enrôlement, on donnerait à l'officier d'armes de combat généraliste une formation sur les tactiques et le leadership interarmes. L'officier d'armes de combat généraliste planifierait et dirigerait des opérations qui engloberaient aussi bien les effets directs et indirects que les forces d'assaut rapproché, de mobilité et de contre-mobilité. Il serait un expert dans l'application de la puissance de combat et aurait les compétences voulues pour intégrer des techniques de guerre plus vastes reliées aux opérations d'information et aux opérations basées sur les effets.'

On examinera le bien-fondé du changement envisagé en répondant à trois questions :

- ♦ Pourquoi les armées ont-elles établi des corps d'armes de combat en premier lieu?
- ♦ Pourquoi est-il nécessaire de procéder à une intégration fondamentale du leadership de combat?
- ♦ Comment emploierait-on ces officiers de combat généralistes?

Pour répondre à ces questions, on tracera succinctement les origines des organisations de l'armée et de la théorie des armées interarmes. De plus, à partir des efforts de transformation en cours, on dégagera des tendances importantes en matière de conception et d'emploi des forces. On examinera l'intégration fondamentale des officiers d'armes de combat à la lumière des effets cumulatifs de l'intégration interarmes, des opérations interarmées, d'une nouvelle répartition potentielle des responsabilités entre officiers et sous-officiers supérieurs (s/off sup), des nouveaux concepts doctrinaux et des efforts de transformation de l'Armée de terre.² Finalement, on donnera quelques pistes de réflexion sur l'emploi des officiers d'armes de combat.

Pourquoi les armées ont-elles établi des corps d'armes de combat en premier lieu?

Pour comprendre pourquoi les armées ont établi des corps d'armes de combat en premier lieu, il est nécessaire d'examiner brièvement l'histoire et la théorie des forces interarmes. On pourrait débuter à n'importe quelle période et noter le développement de divers corps interarmes. La fameuse bataille de Hastings en 1066 en est un exemple.³ Une différence majeure entre l'armée anglaise de Harold et la force normande de William était que la première combattait à pied alors que la seconde possédait une armées mixte de soldats à pied et de cavaliers (chevaliers montés). L'effet de choc produit par la cavalerie a été l'un des éléments décisifs dans la victoire normande. La mobilité et la puissance de frappe de la cavalerie étaient supérieures à celles des fantassins de l'armée de Harold. En outre, la cavalerie était mieux protégée que ces derniers. Bien évidemment, ce n'était pas la première fois qu'on utilisait la cavalerie, mais cette conquête marque une étape dans l'évolution des forces interarmes.

La guerre est un processus en perpétuel changement. La portée, la précision et la létalité des armes, la façon d'exécuter les manœuvres et la vitesse à laquelle on les exécute, les degrés de protection ainsi que les technologies en matière de

La Révolution française a engendré des changements politiques et sociaux qui ont conduit à l'apparition d'armées massives de citoyens

communication ou d'information ont évolué et continuent d'évoluer. Il y a un grand nombre d'éléments qui influent sur l'évolution des forces armées. Parmi ceux-ci, la technologie semble être l'élément dominant, mais les nouveaux ordres politiques, sociaux et économiques ainsi que l'élaboration de nouveaux modèles d'organisation et de doctrine contribuent également à cette évolution. Par exemple, les légions romaines ont longtemps dominé l'ancien monde à cause de l'efficacité de leur

entraînement et de leurs groupements organisationnels et non parce qu'elles possédaient un armement supérieur à celui de leurs adversaires.⁴ De même, on pourrait soutenir que le succès de la guerre éclair (Blitzkrieg) allemande dans les premières étapes de la Deuxième Guerre mondiale n'était pas dû au fait que les Allemands possédaient un meilleur armement que l'adversaire, mais au fait qu'ils étaient mieux entraînés, possédaient une meilleure doctrine militaire et utilisaient mieux leurs armes.⁵

La Révolution française a engendré des changements politiques et sociaux qui ont conduit à l'apparition d'armées massives de citoyens. Jointe à la tactique supérieure de Napoléon et à une nouvelle structure organisationnelle, la levée massive de troupes a entraîné un autre changement important dans la conduite de la guerre. D'imposantes armées organisées en articulations tactiques autonomes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie sont issues de cette levée massive de troupes. L'influence des armées de Napoléon et de leurs éclatants succès a été énorme. Même si les tactiques interarmes avaient évolué avant l'époque de Napoléon, on peut soutenir que le succès des tactiques napoléoniennes a exercé une influence prépondérante sur les structures, les fondements et les tactiques de la plupart des armées de l'Ouest. Par exemple,

chacune des armes de combat avait un rôle ou une fonction de combat à assumer sur le champ de bataille. La cavalerie légère avait initialement pour tâche de trouver et de fixer l'opposant. Puis venait la cavalerie lourde qui se lançait à l'assaut des formations d'infanterie ennemies pour les disloquer. Pour résister à un tel assaut, l'infanterie avait pour tactique de se grouper en carrés afin d'obtenir une protection tous azimuts. Napoléon utilisait alors soit le tir d'artillerie, soit le tir des armes légères de l'infanterie pour disloquer ces formations défensives. Ainsi, les armes de combat sont devenues interdépendantes parce que, lorsqu'elles étaient bien intégrées et employées, elles produisaient des effets décisifs au combat.⁸

L'intégration était le concept clé. Comme les armes de combat étaient maintenues groupées dans les organisations divisionnaires, elles étaient prêtes au combat et pouvaient combler leurs lacunes respectives par un appui réciproque. Ce système français, conçu par Lazare Nicolas Carnot et utilisé par Napoléon, est à l'origine de la structure divisionnaire des armées contemporaines de l'Ouest. Fondé sur

Comme les armes de combat étaient maintenues groupées dans les organisations divisionnaires, elles étaient prêtes au combat et pouvaient combler leurs lacunes respectives par un appui réciproque

l'autonomie, ce système conférait aux commandants divisionnaires la capacité essentielle de mener des opérations indépendantes. Les armées d'aujourd'hui continuent de grouper les armes de combat exactement pour les mêmes raisons et cherchent à les grouper de plus en plus aux plus bas niveaux possibles.

La théorie de l'intégration interarmes repose sur la complémentarité. En effet, chacune des armes de combat a des lacunes qui peuvent être comblées par une autre arme. Les points faibles de l'infanterie peuvent être compensés par la protection offerte par les forces blindées (chars), les obstacles mis en place

par le génie et les effets longue distance du tir indirect des pièces d'artillerie. Par ailleurs, l'infanterie peut aller là où les chars ne peuvent se rendre. Elle offre une capacité de combat rapproché et est capable d'accomplir une multitude de tâches. En équilibrant une force, c'est-à-dire en y intégrant une combinaison de capacités lui permettant de faire face aux diverses situations de combat, on augmente sa capacité d'adaptation et sa résistance. En d'autres mots, la somme des parties devient plus grande que le tout.¹⁰

La tactique interarmes est efficace dans la mesure où les armes de combat sont complémentaires, bien coordonnées et adaptées aux conditions du combat. De la Deuxième Guerre mondiale à la guerre d'Irak en 2003, la valeur des équipes interarmes n'a pas diminué. Si un élément doit avancer sous le tir ennemi, il doit absolument compter sur les effets du tir direct et indirect et sur des forces de protection, de mobilité et de combat rapproché ainsi que sur une multitude de ressources de commandement, d'information et de maintien en puissance. L'utilisation coordonnée d'une force interarmes équilibrée, bien entraînée et bien commandée est un préalable incontournable au succès d'une bataille terrestre tactique.

Toutefois, la notion de ce qui constitue une force interarmes équilibrée évolue. Les armées ont établi des corps d'armes de combat pour remplir les fonctions requises sur le champ de bataille. Toutefois, tout indique que non seulement ces différentes

fonctions deviennent moins précises, mais également que l'intégration des organisations d'armes de combat deviendra éventuellement permanente. Ces changements influeront vraisemblablement sur les structures et le leadership futurs des armes de combat. Ce ne signifie pas qu'une fonction de combat donnée ne soit plus nécessaire, mais plutôt qu'on peut exécuter autrement les fonctions de combat grâce à la technologie, à l'amélioration des compétences des soldats (leur capacité d'effectuer de nombreuses fonctions), à la nouvelle doctrine et aux nouvelles articulations.

Nombre d'éléments rendent ces changements possibles. Grâce à une meilleure formation, une meilleure instruction et un meilleur perfectionnement professionnel, les soldats et les officiers sont mieux préparés à affronter les défis inhérents au combat. On utilise de plus en plus des armes et des systèmes de communication qui ont des caractéristiques communes, et bon nombre d'anciens systèmes distincts sont désormais mieux intégrés.



Peu importe leur GPM, tous les soldats doivent être prêt à combattre.

Prenons comme exemple les efforts de transformation de l'armée de terre des États-Unis." L'armée américaine a mis sur pied l'équipe de combat de la brigade Stryker (ECBS), une force de puissance moyenne, meurtrière, surviable et rapidement déployable. Modelée pour effectuer une manœuvre dominante dans le cadre des futures opérations interarmées, l'ECBS représente un changement important dans l'organisation des armes de combat. L'ECBS est à l'image de la tendance à intégrer de plus en plus les fonctions de combat dans les structures d'unité. 12 Elle se compose d'une compagnie de commandement; d'une compagnie des transmissions; d'une compagnie du renseignement; d'une compagnie du génie; de trois bataillons d'infanterie; d'un escadron de reconnaissance, de surveillance et d'acquisition d'objectifs; d'une compagnie antichar; d'un bataillon d'artillerie de campagne et d'un bataillon de soutien. Toutefois, il est frappant de constater l'absence d'une unité antichar (blindée); on a intégré directement la capacité de tir direct dans les bataillons d'infanterie. Chaque bataillon d'infanterie type est doté de trois compagnies interarmes comprenant trois pelotons d'infanterie, un peloton de canons automoteurs, une section de tireurs d'élite, une section de mortiers et une section d'observation

avancée, le tout complété par un peloton d'éclaireurs et de mortiers. De plus, l'ECBS est équipée de capteurs et de plates-formes de combat harmonisés à l'ensemble des systèmes de combat de l'avenir (FCS).¹³

Il y a deux volets à ce concept d'intégration des armes de combat. Voici le premier. À la suite des pressions exercées pour qu'elle synchronise ses forces de combat, l'armée américaine a établi des unités d'infanterie composées de forces internes de tir direct, de tir indirect et d'assaut rapproché. Alors que la plupart des armées de l'Ouest forment tout simplement de telles équipes en articulant de facon temporaire et ponctuelle des éléments de l'infanterie, de l'arme blindée, de l'artillerie et du génie, les Américains ont adopté une démarche novatrice et pratique en créant des équipes autonomes au niveau de la compagnie, d'où une souplesse maximale des forces en vue de l'exécution de tâches et d'opérations autonomes. À mon avis, l'intégration permanente d'équipes de combat dans les compagnies contribuera à l'érosion générale des rôles traditionnels des corps d'armes de combat. Une structure interne intégrant les fonctions de combat rendra de plus en plus caduque la notion voulant qu'une fonction de combat particulière relève exclusivement d'un corps d'armes de combat donné. Il n'est pas nécessaire de compter sur des leaders ou des organisations de corps distincts pour exécuter des tâches de tir direct et indirect, d'assaut rapproché et même de mobilité en vue d'obtenir des effets tactiques. Bien qu'elles soient particulières, ces tâches ne sont pas spécialisées au point qu'il soit nécessaire d'établir un modèle de leadership (officiers) distinct pour en assurer le succès. Les tâches spéciales nécessitent une formation spéciale et non des leaders spécialisés.

Le second volet du concept d'intégration des armes de combat est la notion fondamentale de collaboration « interarmées ». L'ECBS a été élaborée de facon à pouvoir rapidement être intégrée à une force opérationnelle interarmées et répondre aux besoins reliés au combat terrestre. C'est pourquoi on favorise l'interdépendance et la complémentarité entre les divers services militaires. L'Amérique n'est pas la seule à suivre cette tendance à établir des forces « interarmées ». En effet, dans son examen de la Défense 2003 (Defence Review 2003), le Royaume-Uni fait des suggestions dans ce sens.14 Les prévisions à long terme font de plus en plus état d'opérations interarmées et multinationales. L'Australie a également précisé qu'elle cherchera à établir des forces fondées sur une structure interarmées, intégrée et de type plutôt expéditionnaire. 15 En général, la position du Canada est conforme à celle de ses principaux alliés. Toutefois, en raison des structures et des capacités actuelles de ses forces, le Canada se limite à participer à des opérations interalliées (aux côtés de forces armées d'autres pays dans le cadre d'une coalition multinationale). Compte tenu des efforts de transformation de nos alliés et de ceux du Canada axés sur l'interopérabilité des forces, les pressions seront de plus en plus fortes pour que le Canada adopte une structure militaire interarmées multinationale intégrée.

En plus de donner un aperçu de l'origine des équipes interarmes et des raisons pour lesquelles elles ont été mises sur pied, ce survol de l'évolution, de la théorie et de la transformation des forces révèle plusieurs tendances importantes. Bref, la mise sur pied d'équipes de combat intégrées en permanence dans des compagnies capables de mener des opérations terrestres et des opérations de force opérationnelle interarmées autonomes influera sur la conception et l'emploi des forces de l'Armée de terre

canadienne. Il faudra nécessairement modifier la doctrine, l'équipement et les organisations et, conséquemment, le leadership, la culture, la formation et l'instruction militaires. Une résultante possible pourrait être l'intégration fondamentale du leadership des armes de combat.

Pourquoi est-il nécessaire de procéder à une intégration fondamentale du leadership de combat?

L'intégration fondamentale du leadership des armes de combat est reliée à des courants importants dans le domaine du développement des armes de combat, à l'élaboration de la nouvelle doctrine, aux nouvelles technologies et à la situation de l'Armée de terre canadienne. J'examinerai chacun de ces points tour à tour.

Le développement des armes de combat sera de plus en plus intégré et de moins en moins spécialisé. La convergence des armes de combat augmentera parce que la meilleure façon de générer une puissance de combat consiste à intégrer les capacités

Le développement des armes de combat sera de plus en plus intégré et de moins en moins spécialisé de la force dans une structure de combat de base : la compagnie ou la sous-unité. Le Canada et d'autres pays connaissent depuis longtemps le bien-fondé et la valeur des groupements d'armes de combat, mais ont continué à maintenir des unités d'armes de combat spécialisées distinctes. C'est uniquement à des fins d'entraînement et d'opérations qu'on a groupé ces unités en équipes de combat. La logique sous-jacente

à ce clivage s'estompera avec le temps. Les soldats savent que la cohésion est fondée sur la discipline, le travail d'équipe, un entraı̂nement rigoureux et le sens de la camaraderie. Les sous-unités développent de la cohésion dans la mesure où les soldats partagent une même expérience commune, c'est-à-dire lorsqu'ils servent à l'intérieur d'une structure permanente.

Ce qui étaient les spécialités d'un corps donné ne sont aujourd'hui que de simples rôles de combat qui doivent être remplis à l'intérieur de structures organisées de façon permanente. Il serait insensé de demander lequel des éléments suivants est le plus important : le tir direct, le tir indirect, l'assaut rapproché ou la mobilité? Il n'y a pas de réponse claire à cette question parce que, tant et aussi longtemps que ces fonctions ne sont pas intégrées, elles ne sont que les pièces individuelles d'un ensemble de tâches nécessaires au combat. La spécialisation a sa place, mais ne doit pas empêcher l'intégration des fonctions de combat, qui est au cœur des opérations interarmes. Il faut mettre en question le bien-fondé d'une structure d'officiers d'armes de combat fondée sur une instruction spécialisée. Le principe de la spécialisation est-il encore efficace et pertinent? Les officiers spécialistes ont-ils l'état d'esprit nécessaire pour assurer à long terme le succès des opérations de combat.

Quand il est question d'efficacité au combat, il ne faut pas perdre de vue une « vérité ». En vertu de leur commission et des pouvoirs spéciaux qu'elle leur accorde, les jeunes officiers ont le pouvoir de commander des pelotons/troupes, mais ce sont les sous-officiers (s/off sup) supérieurs, qui ont plus d'expérience et de connaissances qu'eux, qui assurent bien souvent le succès des opérations parce qu'ils possèdent le savoir-faire nécessaire. Les s/off sup sont souvent considérés comme l'épine dorsale de l'armée et

pour cause. Ces soldats ont la maturité, la compétence et les connaissances voulues pour effectuer leurs tâches particulières au combat. Parce qu'ils ont servi en première ligne, ils comprennent ce qu'on exige d'eux et ont appris à maîtriser leur métier. En fait, c'est dans leurs rapports avec les jeunes officiers qu'ils contribuent le plus au perfectionnement des officiers subalternes. Qui donne le gros de l'instruction élémentaire aux officiers? Les sous-officiers supérieurs.

L'Armée de terre devrait miser sur l'expertise des s/off sup, c'est-à-dire étendre leurs responsabilités relatives à l'exécution des tâches tactiques. Les rôles actuels des officiers de combat sont-ils reliés davantage à ce qui était qu'à ce qui sera? La raison pour laquelle il incombe à un officier commissionné de faire une demande de tir, de contrôler un poste de commandement et de planifier et superviser la mise en place d'obstacles est d'ordre culturel et remonte à l'ancienne division des classes qui n'a plus cours aujourd'hui dans la société canadienne. Les s/off sup veulent et devraient avoir plus de responsabilités. Les officiers devraient se concentrer sur des questions plus vastes reliées au commandement et à la coordination des opérations tactiques plutôt que sur l'exécution détaillée des tâches tactiques.16 L'Armée de terre devrait continuer de donner de plus en plus de responsabilités aux membres de ce niveau essentiel de leadership que sont les s/off sup et devrait exploiter au maximum leurs capacités d'exécuter des tâches d'armes de combat particulières. Ainsi, ce changement améliorerait l'efficacité des troupes au combat parce qu'il contribuerait à revaloriser les succès tactiques traditionnels obtenus grâce au leadership de s/off sup compétents et permettrait aux officiers de combat d'accorder plus de temps à l'intégration de la puissance de combat qu'à l'exécution détaillée de certaines tâches spécialisées.

Mêlons-nous compétences techniques et leadership? Prenons comme exemple le domaine de l'information et de l'informatique. Quotidiennement, nous nous en remettons au personnel subalterne et à quelques s/off qui veillent au bon fonctionnement du réseau. Un leader n'a pas besoin de connaître le fonctionnement technique d'un système pour l'utiliser à bon escient. Le chef d'orchestre ne maîtrise-til pas le jeu d'ensemble de tous les musiciens sans savoir jouer lui-même de chacun des instruments? L'officier doit d'abord être capable de planifier, d'organiser, de diriger, de commander et de contrôler et n'a pas besoin de savoir exécuter chaque tâche ou fonction de combat particulière. Je suis d'accord cependant que les officiers auront toujours besoin d'une certaine qualification pour exécuter certaines tâches et pour se servir des technologies courantes et en évaluer l'importance, mais le degré de spécialisation doit être déterminé avec soin.

La culture est une seconde raison justifiant l'intégration fondamentale des officiers des armes de combat en un seul groupe professionnel militaire. Les leaders des armes de combat actuels qui, par étroitesse d'esprit, veulent maintenir la spécialisation des corps sont réticents au changement. Toutefois, il vient un temps où il faut changer d'attitude ou de mentalité. Le passé devrait être conservé dans les musées et dans les livres d'histoire, non dans la structure du leadership militaire. Tant que les leaders ne manifesteront pas l'ouverture d'esprit nécessaire pour adopter la doctrine interarmes depuis sa conception jusqu'aux opérations interarmées, nous nous enfermons dans un esprit de clocher où il n'y a pas d'innovations possibles. En d'autres mots, il serait préférable d'entreprendre la formation des leaders en mettant l'accent sur l'intégration

des armes de combat plutôt que sur une structure de corps spécialisés. Ainsi, nous favoriserions l'émergence d'une nouvelle culture chez les leaders de combat canadiens — une culture empreinte d'une vaste compréhension de la complexité du combat et d'une appréciation de l'intégration qu'elle exige.

À l'heure actuelle, l'Armée de terre canadienne est un ensemble de « tribus » fondées sur les corps. Les affiliations régimentaires et de corps ont fourni la cohésion et les assises nécessaires pour que les soldats puissent acquérir les compétences collectives et individuelles dont ils ont besoin. Elles donnent un sens d'appartenance aussi bien au leader qu'au soldat et sont à l'origine des grands succès remportés lors des conflits. Mais sont-elles encore utiles?

La culture adoptée par les officiers dans les corps/régiments forme la base de visions à long terme. De telles valeurs ont tendance a engendré un phénomène appelé « dépendance à l'égard du chemin parcouru » selon lequel les décisions de maintenir ou d'écarter une idée ou une organisation peut avoir une incidence profonde sur les résultats à long terme.¹⁷ En d'autres mots, la façon dont une personne est dirigée et organisée oriente ou façonne son cheminement. Les officiers de l'Armée de terre canadienne actuelle ont tendance à perpétuer la « culture » propre à leurs

En d'autres mots, la façon dont une personne est dirigée et organisée oriente ou façonne son cheminement

organisations. C'est compréhensible, mais cela souligne également l'importance d'une culture axée sur l'intégration des armes de combat plutôt que sur la spécialisation à outrance des corps. Une façon de développer cette culture chez les leaders consiste à favoriser de nouvelles méthodes de formation des officiers. L'adoption d'un modèle de leadership orienté vers une meilleure compréhension de l'ensemble des armes de combat par rapport à un

modèle axé sur les organisations individuelles devrait être l'objectif de l'Armée de terre. En effet, pourquoi faut-il attendre après les cours de commandant de peloton pour donner aux officiers une instruction généralement axée sur l'acquisition de compétences interarmes? Pourquoi retarder ce processus?

Une autre dynamique qui milite en faveur d'un intégration fondamentale du leadership des armes de combat est l'émergence de la doctrine sur les opérations d'information et sur les opérations basées sur les effets. Avec le temps il est probable que les notions de guerre réseaucentrique et d'opérations basées sur les effets (OBE) suscitent d'importants changements doctrinaux. ¹⁸

La guerre réseaucentrique est fondée sur la centralité de l'information et la puissance potentielle de celle-ci.¹⁹ Plus précisément, les techniques de guerre réseaucentrique consistent à développer la puissance de combat par une liaison ou une mise en réseau efficace de forces de combat dispersées géographiquement qui peuvent ainsi partager leur savoir et le convertir en connaissances utiles de l'espace de bataille. Ce n'est pas une question de technologie, mais de capacité d'améliorer grandement la connaissance de la situation. En effet, les capteurs, les individus, les plates-formes, les unités et toutes les sources d'information peuvent contribuer à la compréhension de l'espace de bataille et, ce qui est plus important encore, ils peuvent identifier et cibler les adversaires et produire des effets contre eux. Les techniques de guerre

réseaucentrique sont considérées comme un moyen d'atteindre un objectif : les opérations basées sur les effets (OBE).

Les OBE se définissent comme des ensembles d'actions coordonnés visant à modeler ou façonner le comportement des forces amies, des forces ennemies et des forces neutres en temps de paix, de crise et de guerre. Le concept d'OBE repose sur des méthodes d'action coordonnées qui produisent des effets sur toutes les forces ou sur tous les éléments en présence et non seulement sur les adversaires. Il vise plus particulièrement à orienter les comportements humains par divers moyens et non seulement par un assaut physique contre des troupes ennemies. Le résultat souhaité

est un ensemble d'effets orchestré qui atteignent le but visé.

Au lieu de se s'en tenir strictement aux fonctions de combat reliées aux anciennes tâches de l'infanterie, de l'arme blindée et du génie, les officiers seront bientôt appelés à orchestrer les effets du tir direct et indirect, les forces d'assaut rapproché et les forces de mobilité/contre-mobilité non seulement sur le plan physique, mais également sur le plan cognitif de l'information et des connaissances

Les techniques de guerre réseaucentrique et les opérations basées sur les effets (OBE) modifieront fondamentalement comment les armées évaluent. planifient et mènent les opérations. Autrement dit, les progrès immenses effectués dans le domaine du réseautage des systèmes d'information et de communication et de la technologie des capteurs et des armes de précision laissent présager des capacités militaires insoupçonnées que les forces armées ont toujours cherché à obtenir en guerre : une meilleure information et de meilleures communications accélérant les cycles de décision et la capacité d'utiliser des armes plus précises et plus meurtrières. planificateurs tactiques qui adoptent la doctrine sur les opérations basées sur les effets envisageront les missions dans une optique différente.

Les missions auxquelles nous serons appelés à

prendre part ne seront plus purement ou même essentiellement militaires. En effet, les effets recherchés au cours de nombreuses missions font appel à une utilisation équilibrée de moyens militaires et non militaires. Mais, malgré cette réalité, l'ancien rapport étroit entre les moyens et les effets continue à imprégner les mentalités, les processus et les actions. Les OBE servent à nous rappeler que les moyens et les effets doivent être explicitement reliés, que les moyens traditionnels peuvent ne pas convenir et que nous devons encore une fois élargir notre perspective des opérations militaires... pour aller au-delà des moyens cinétiques et envisager d'autres possibilités dans les domaines de l'information et de la connaissance dans tout le spectre des opérations, c'est-à-dire aussi bien les missions de temps de paix et d'intervention en cas de crise que les missions de combat.²¹

Au lieu de se s'en tenir strictement aux fonctions de combat reliées aux anciennes tâches de l'infanterie, de l'arme blindée et du génie, les officiers seront bientôt appelés à orchestrer les effets du tir direct et indirect, les forces d'assaut rapproché et les forces de mobilité/contre-mobilité non seulement sur le plan physique, mais également sur le plan cognitif de l'information et des connaissances. Résultats probables : les

officiers de combat envisageront les situations dans une perspective plus vaste et s'en remettront davantage aux sous-officiers supérieurs pour l'exécution des tâches tactiques détaillées. Quoique ces concepts de doctrine ne soient ni mûrs, ni réalisés, leur influence ne cessera de croître.



Ce véhicule est grandement utilisé au sein de l'Armée de terre du Canada.

Progressant à un rythme sans précédent, la technologie aura une grande influence sur la convergence des armes de combat. Bien que la technologie ne change pas la nature de la guerre, l'histoire révèle cependant qu'elle modifie les façons de livrer la guerre. Dans un récent rapport de l'Armée de terre, on affirme qu'au cours de la dernière décennie du 20° siècle, la technologie a progressé plus rapidement qu'au cours des 90 années précédentes.²² Sur le plan militaire, les résultats sont évidents. En effet, des progrès considérables sont en cours dans des domaines allant de l'équipement intégré du soldat et des armes de précision aux systèmes de commandement et de contrôle, en passant par des systèmes de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR). Sans s'attarder à des technologies particulières, l'auteur désire souligner dans le présent article qu'il est indéniable que la tendance à introduire des systèmes sophistiqués contribue à rendre encore moins évidente la distinction entre les anciens rôles de combat. La distinction entre les divers corps d'armes de combat deviendra de moins en moins pertinente au fur et à mesure que les nouvelles technologies et les capacités humaines permettront d'intégrer de plus en plus les armes de combat.

Les leaders de l'Armée de terre seront interpellés : ils devront faire la meilleure utilisation possible des technologies. Si l'Armée tente de cloisonner les technologies dans les organisations existantes sans changer de modèle de leadership, elle risque de rater de nouvelles occasions. Au contraire, elle doit évaluer ses activités en profondeur et viser une approche globale. Au combat, la spécificité des rôles sera moins importante au niveau des corps d'armes de combat qu'au niveau des compagnies et des unités au combat. La puissance de combat est avant tout fondée sur l'intégration des fonctions obtenue par la coordination des activités et non sur la spécialisation, c'est-à-dire l'exécution de tâches spéciales.

Aujourd'hui, l'Armée de terre canadienne ne devrait pas se pencher sur les rôles individuels qu'assumaient les corps dans le passé, mais sur la façon dont elle pourrait coordonner et intégrer le mieux possible les capacités de l'Armée actuelle. Dans les structures actuelles, il y a environ 150 officiers d'armes de combat de la Force régulière par année qui obtiennent leur diplôme.²³ Tout compte fait, bien qu'il y ait de nombreux autres points importants à considérer, les petits nombres en cause donnent une idée de l'importance de la transition.

Actuellement, on transforme l'Armée de terre afin d'en faire une force de puissance moyenne décisive sur le plan tactique et pertinente sur plan stratégique. La majorité de nos armes de combat sont maintenant fondées sur des véhicules blindés légers (VBL) ou sont en voie de transformation en éléments de VBL. À part trois bataillons d'infanterie légère et quelques systèmes du génie et de l'artillerie, la Force régulière deviendra de plus en plus uniforme quant aux véhicules de combat. Des systèmes antiaériens et antiblindés sont également prévus en versions VBL. Bref, sauf quelques exceptions, l'Armée de terre canadienne est en voie de se doter — comme jamais auparavant — d'une plate-forme de combat commune et chercher à faire l'acquisition d'un plus grand nombre de systèmes communs.

Parallèlement à la transition vers des systèmes communs, un changement dans la composition des unités d'infanterie et des unités blindées est en cours. Récemment, les pelotons de mortiers et de pionniers de l'infanterie ont été éliminés. De même, les pelotons antiblindés de l'infanterie passent aux régiments blindés. Le corps de l'Arme blindée s'écarte de son rôle traditionnel de tir direct (chars) et met maintenant l'accent sur les rôles de surveillance, de reconnaissance et de tir direct des canons automoteurs. Les unités d'artillerie et du génie sont demeurées relativement inchangées, mais elles réévalueront également leurs besoins au combat.

Aujourd'hui, la taille réduite de l'Armée de terre, des systèmes de plus en plus compatibles et uniformes et les efforts de transformation en cours créent certaines synergies. Bien que le Canada s'interroge actuellement sur l'organisation des unités et sur le développement de futures méthodes de combat possibles, il devrait se pencher sur le concept de leadership. Façonne-t-on l'Armée de terre en vue de succès futurs? Les officiers formés au sein des corps d'armes de combat seront-ils en mesure d'envisager des façons d'améliorer la doctrine, les organisations, l'équipement, la formation et l'instruction dans une autre perspective que celle de leur corps d'appartenance?

Une récente innovation à la Direction de la Doctrine de l'Armée de terre peut améliorer la perspective. Le Canada a adopté cinq fonctions opérationnelles (commandement, détection, protection, action et maintien en puissance) par opposition à six fonctions de combat (commandement, opérations d'information, manœuvre, puissance de feu, protection et maintien en puissance) afin de pouvoir situer dans une plus vaste perspective l'élaboration de la doctrine. De la daboré ces fonctions dans un effort pour faire tomber les barrières de la spécialisation perpétuées par les corps, permettre une meilleure intégration des rôles et mettre en place un nouvel ordre à partir duquel envisager le développement des méthodes de combat. Ce changement pourra-t-il pousser les leaders de l'Armée de terre hors des ornières de leurs corps d'appartenance vers des avenues ouvrant des perspectives plus larges?

En résumé, la cause de l'intégration fondamentale des corps d'armes de combat ne forme pas encore un tout cohérent, mais on réalise de plus en plus qu'il est nécessaire de mener une analyse minutieuse de la façon dont les officiers des armes de combat sont formés et entraînés. La tendance de plus en plus marquée à l'intégration, l'augmentation possible des responsabilités des s/off supérieurs, la nouvelle doctrine en matière de guerre réseaucentrique et d'opérations basées sur les effets (OBE), les progrès technologiques et les efforts de transformation déployés par le Canada ne vont pas sans susciter des changements importants qui mettront en question le bien-fondé de former des officiers d'armes de combat spécialisés. Si nous ne changeons pas fondamentalement notre conception du leadership, nous continuerons probablement à nourrir une culture de corps d'armes de combat qui perpétuera la fragmentation et la spécialisation au détriment de l'intégration. Il est temps d'examiner l'emploi possible d'un officier de combat généraliste.

Comment emploierait-on ces officiers de combat généralistes?

Dans les discussions sur l'emploi des officiers d'armes de combat, il faut tenir compte des réalités d'aujourd'hui. L'Armée de terre canadienne a ses contradictions et ses retards. Elle forme ses officiers comme des spécialistes, alors qu'elle a besoin de

À vrai dire, un officier qui obtient son diplôme d'une école de corps d'armes de combat quelle qu'elle soit est avant tout un théoricien dont la compétence repose sur l'exécution évaluée d'un nombre limité de tâches qui, a démontré qu'il avait les capacités intellectuelles, le potentiel et certaines aptitudes techniques

généralistes du combat. À long terme, l'Armée de terre aura bien plus besoin de commandants de sousunité, de commandants en second ou de bons officiers d'état-major clés, solides et compétents, que de commandants de peloton/troupe experts.

À vrai dire, un officier qui obtient son diplôme d'une école de corps d'armes de combat quelle qu'elle soit est avant tout un théoricien dont la compétence repose sur l'exécution évaluée d'un nombre limité de tâches et qui, outre la motivation, a démontré qu'il avait les capacités intellectuelles, le potentiel et certaines aptitudes techniques lui permettant de devenir officier d'armes de combat. La plupart des officiers d'armes de combat pourraient réussir dans n'importe quel groupe professionnel militaire à la condition d'avoir la motivation et les capacités

intellectuelles et physiques nécessaires et de désirer commander des soldats au combat. L'officier apprendra davantage par l'entraînement et l'expérience.

La question est la suivante : la formation de spécialiste que reçoit un officier au cours de son instruction par phases dans les écoles d'armes de combat, bien que valable, n'est pas aussi essentielle qu'on pourrait le croire. Quelques officiers auront de la difficulté à maîtriser une technique de combat même après avoir reçu l'instruction appropriée et avoir eu l'occasion de s'exercer et de s'améliorer. C'est à l'entraînement dans des conditions difficiles que les compétences se forgent et que la cohésion se crée. Toutefois, ce qui est difficile à développer, c'est la capacité de se libérer du carcan de rôles bien définis et spécialisés et d'envisager les fonctions de combat dans leur ensemble. En nous limitant à enseigner à nos officiers subalternes des techniques de combat spécialisées, nous contribuons à limiter leurs horizons au lieu de les élargir. Ce

type de formation peut avoir été suffisant à l'époque de l'ère industrielle, mais on constatera qu'il est insuffisant à l'ère de l'information.

Il est intéressant de constater que, déjà, nous avons fait des pas de géant vers la mise en place d'un nouveau modèle d'officier de combat. En 2002, l'Armée de terre a adopté un programme commun d'instruction des officiers. Ainsi, pour leur permettre d'acquérir des compétences générales, tous les officiers doivent suivre, dans un premier temps, la phase commune d'instruction de l'Armée de terre. Grâce à ce programme d'instruction, les officiers subalternes acquièrent les compétences de base nécessaires pour survivre et combattre sur le champ de bataille.²⁷ C'est le but visé par le programme. Actuellement, après la phase commune d'instruction de l'Armée de terre, les officiers des armes de combat suivent, selon leur spécialité, deux phases d'instruction au combat spécialisées de plus en plus exigeantes dans leur école d'armes de combat respectives avant d'être affectés dans les unités. À l'avenir, il faudrait une phase commune d'instruction finale d'officiers d'armes de combat pour ouvrir de nouveaux horizons.

Pour illustrer mon propos, voici un modèle d'emploi qui donne un aperçu de ce qu'on peut réaliser. Les officiers de combat effectuent deux phases finales au cours desquelles on leur enseigne le leadership de petites unités, la tactique et la théorie de



Des soldats se préparent en vue d'une mission en Afghanistan.

l'action interarmes; en outre, ils suivent un cours d'initiation aux fonctions de combat associées aux tâches de tir direct et indirect, d'assaut rapproché, de mobilité et de contre-mobilité. Ensuite, les officiers sont affectés à des unités, selon les besoins, à titre de commandants de peloton/troupe. Au cours de leur affectation initiale, ils apprennent à commander leur peloton/troupe et acquièrent une expérience des armes de combat. Une fois cette affectation terminée, on envoie un certain nombre d'entre eux suivre une instruction spécialisée additionnelle dans les écoles du Centre d'instruction au combat. Après cette instruction, les officiers commandent des pelotons spécialisés ou assument des fonctions particulières. D'autres occuperont des postes d'état-major dans les unités. Éventuellement, les officiers subalternes seront affectés à des postes d'état-major à l'extérieur des unités. Évidemment, les officiers auront acquis des compétences particulières selon les tâches accomplies et l'endroit de

leur affectation. Cette expérience influera sur leurs possibilités d'emploi futures. On obtient ainsi comme résultat net un corps d'officiers de combat plus ouverts à l'intégration de la puissance de feu.

Ce simple exemple passe sous silence de nombreux détails allant de l'emploi et des profils de carrière aux changements apportés aux systèmes d'instruction et à la réorganisation potentielle des unités. Cette démarche aura des effets importants sur l'instruction des officiers, des sous-officiers supérieurs et des militaires du rang. Les changements touchant l'organisation, la culture et l'équipement seront de plus en plus marqués au fur et à mesure de l'étude et de l'élaboration de l'intégration des armes de combat. Compte tenu de la complexité de tels changements et de leur mise en œuvre, il faut agir avec prudence, mais cela ne justifie pas l'inaction. En raison des défis qu'ils posent, les changements — qui porteront leurs fruits à long terme — devraient être apportés progressivement dans les unités et les brigades. Peut-être est-il nécessaire de modifier les structures avant le modèle de leadership? Pour qu'elle soit réussie, la transition — peu importe la forme qu'elle prendra — doit suivre une démarche logique rigoureuse et viser le perfectionnement de notre plus grande ressource : notre effectif.

Lorsqu'on examine la façon dont les officiers de combat devraient être employés, il y a plus de questions que de réponses. En fin de compte, c'est une réalité bien simple. Les commandants de compagnie et d'unité de 2020 sont sur le point d'entrer dans notre système d'instruction. L'instruction spécialisée et centrée sur les divers corps d'armes de combat, qui imprègne les mentalités, continuera-t-elle de bien servir l'Armée de terre? Compte tenu du rythme auquel progressent les technologies et la doctrine, c'est peu probable. En fin de compte, le Canada devrait envisager de transformer le modèle de leadership en même temps qu'il réorganise les unités, achète du nouvel équipement et élabore la doctrine.

Conclusion

Le changement dans toute grande institution est une entreprise difficile et complexe. Les effets d'un nouveau concept de leadership de combat sont incertains. Ce qui est certain cependant c'est que l'Armée de terre doit continuer d'évoluer par étapes afin d'assurer sa croissance, d'éliminer les capacités de combat désuètes et de conserver une disponibilité opérationnelle immédiate. Paradoxalement, l'effectif actuel des armes de combat permet à l'Armée de terre d'être efficace aujourd'hui, tout en inhibant sa croissance. Ce n'est pas la faute des corps d'armes de combat, car ils sont inévitablement le produit de la société, de la culture, de l'expérience, de l'instruction et de l'éducation. Comme le révèle l'histoire, il n'est pas rare de passer à côté d'un devenir possible à cause de ce qu'on est.

La façon dont nous formerons nos futurs leaders mérite un examen attentif. La question n'est pas de savoir *quand* le leadership des armes de combat changera, mais ce qui provoquera ce changement. L'effet cumulatif de l'intégration des armes de combat, du nouveau partage des responsabilités entre les officiers et les sous-officiers supérieurs, de l'augmentation des opérations interarmées, de l'impact des techniques de guerre réseaucentrique et des opérations basées sur les effets (OBE) et de la transformation actuelle de l'Armée de terre canadienne crée un contexte totalement nouveau dans lequel le bien-fondé de former des officiers de combat spécialistes plutôt

que des officiers généralistes sera de plus en plus remis en question. Même si certains changements s'effectueront à long terme, il est néanmoins nécessaire de commencer à discuter afin d'orienter la vision commune de l'Armée de terre et d'examiner toutes les répercussions sur le leadership. L'Armée de terre devrait être réceptive aux nouvelles idées à cet égard parce que les solutions d'hier ne seront pas toujours les réponses aux défis de demain.

Les leaders des armes de combat de l'Armée de terre canadienne ont une vision étroite du combat et sont essentiellement préoccupés par les questions touchant leurs corps ou leurs branches respectives. Cette vision non seulement nuit au développement à long terme des méthodes de combat, mais empêche les armes de combat de croître

La façon dont nous formerons nos futurs leaders mérite un examen attentif parce qu'elles ne sont pas réceptives aux nouvelles idées. Plus précisément, cette tendance va à l'encontre d'un mouvement vers une éventuelle intégration des armes de combat en une seule équipe solide et bien coordonnée, processus qui a débuté il y a plusieurs centaines d'années et qui se poursuit aujourd'hui. Si l'Armée de terre du Canada n'arrive pas à gérer l'intégration du leadership interarmes dans la

conduite des opérations terrestres, elle aura de la difficulté à atteindre la disponibilité requise pour pouvoir mener des opérations interarmées efficaces.

Machiavel observe que rien n'est plus difficile que le changement, mais l'histoire révèle que rien n'est plus nécessaire. L'histoire des guerres ne révèle-t-elle pas une suite ininterrompue d'adaptations aux situations? L'évolution des armes de combat est inévitable. Le Canada en est à l'étape où il devrait envisager de modifier radicalement la formation et l'attitude des leaders des armes de combat en se tournant non pas vers le passé et la spécialisation, mais vers l'avenir et l'intégration. Un tel changement ne va pas sans vision et leadership — il est temps de repenser le concept de leadership.

Au sujet de l'auteur...

En 1983, le Lieutenant-colonel Brennan termine des études de premier cycle en sciences politiques à l'Université Carleton et s'enrôle dans les Forces canadiennes. Une fois sa formation d'officier d'infanterie achevée, il joint les rangs du Princess Patricia's Canadian Light Infantry et sert dans le I PPCLI et le 2 PPCLI, dans le Régiment aéroporté du Canada, au quartier général du I° Groupe-brigade mécanisé du Canada et au sein de l'état-major de l'Armée de terre. Il est diplômé du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne et du Collège d'état-major et de commandement des Forces canadiennes. Dans le cadre d'opérations, il a rempli diverses fonctions allant de commandant de peloton à commandant de bataillon, et il a aussi occupé toute une gamme de postes d'état-major. Il vient de terminer une maîtrise en Études sur la conduite de la guerre au Collège militaire royal du Canada et il est actuellement chef d'état-major au quartier général du Groupe des opérations interarmées.

Notes

- La puissance de combat est l'ensemble de la force de destruction ou de désorganisation qu'une unité ou une formation militaire peut utiliser contre un opposant à un moment donné. Conduite des opérations terrestres — Doctrine du niveau opérationnel de l'Armée de terre canadienne, Publication de l'Armée de terre canadienne, B-GL-300-001/FP-000, 1998, p. 24.
- 2. Le terme « interarmées » se rapporte à des « activités, opérations, organisations, etc. auxquelles participent des éléments d'au moins deux armées d'une même nation. » Source : Définition des Forces canadiennes/OTAN dans la Publication administrative interalliée 6 (AAP-6) : http://www.nato.int/docu/stanag/aap006/en/2004-j-e.pdf (21 septembre 2004). En général, les opérations interarmées ou la collaboration interarmées correspondent à l'intégration des forces terrestres, maritimes et aériennes en vue de la planification et de la orduite des opérations. Les opérations interarmées sont le produit de la doctrine, de l'entraînement et de la structure organisationnelle interarmées et sont facilitées grâce à des systèmes de commandement et de contrôle interopérables et à des suites d'armes complémentaires. Canada, L'Armée de terre du Canada, B-GL-300-000/FP-000, p. 116-120.
- 3. Tom Wintringham décrit les armées de Harold et de William et explore le vaste thème du changement incessant dans la conduite de la guerre. Tom Wintrinham, *The Story of Weapons and Tactics from Troy to Stalingrad*, Boston, The Riverside Press Cambridge, 1943, p. 1-3. Les succès au combat reposent sur un processus de développement parallèle ininterrompu par lequel on établit et on élimine les forces et les capacités au fur et à mesure qu'elles deviennent moins pertinentes.
- 4. Selon Christopher Bellamy, c'est grâce à leur entraînement, à l'utilisation de l'épée courte (technologie) et leur doctrine que les Romains ont remporté autant de succès. Christopher Bellamy, *The Evolution of Modern Land Warfare*, Routledge, London, 1990, p. 30-31.
- 5. Robert Leonhart, *The Art of Maneuver*, Novato, Presidio Press, 1991, p. 48-52.
- 6. Bellamy note que Napoléon n'a pas introduit une nouvelle doctrine ou de nouvelles armes, mais a plutôt coordonné l'utilisation de l'artillerie, de l'infanterie et de la cavalerie en établissant une structure divisionnaire et en utilisant ces forces efficacement selon la stratégie de la « Grande tactique », qu'on appellerait aujourd'hui « art opérationnel ». Bellamy, *The Evolution of Modern Land Warfare*, p. 55-58.
- 7. Le Suédois Gustavus serait le premier à avoir établi, dans les années 1630, une « armée interarmes européenne » composée de l'infanterie armée de mousquets et de pics, de la cavalerie et de l'artillerie, employées de façon coordonnée. Cette armée a combattu avec succès, mais les Suédois n'ont jamais eu le mérite qui revient à Napoléon d'utiliser des équipes interarmes à cause des limites de leur stratégie. Gunther Rothenbrg, Maurice of Nassau, Gustavus Adolphus, Raimondo Montecuccoli and the "Military Revolution" of the Seventeenth Century, dans Peter Paret (rédacteur), Makers of Modern Strategy from Machiavelli to the Nuclear Age, Princeton University Press, Princeton, 1986, p. 48.
- 8. Robert Leonnart, The Art of Maneuver, Novato, Presidio Press, 1991, p. 44. Leonhart décrit l'évolution de la tactique interarmes en soulignant que l'intégration a été possible grâce aux progrès technologiques. L'infanterie demeurait l'arme dominante, mais on utilisait la cavalerie pour créer un effet de choc lors des attaques et pour exécuter des fonctions de reconnaissance et d'écran. C'est dans la poursuite de l'ennemi qu'on a employé la cavalerie avec le plus de succès. On a réussi à bien intégrer l'artillerie, car, en raison de sa mobilité (chevaux et véhicules à roues), elle pouvait se déplacer avec l'infanterie et la cavalerie au combat.
- 9. Ibid, p. 42-44. Leonhart souligne l'importance sur le plan organisationnel de combiner les trois armes dans les divisions en place.
- 10. Leonhart discute de la théorie de la synergie et de l'effet de complémentarité de l'intégration interarmes et de la guerre de manœuvre, p. 91-110.
- 11. Il est important de noter que ces efforts s'inscrivent dans une initiative de transformation globale des forces armées américaines fondée sur une démarche de plus en plus axée sur l'intégration des forces et collaboration interarmées tant sur le plan de la planification que des opérations. Cette transformation des forces armées américaines est fondée sur un concept de force d'intervention interarmées répondant au besoin d'une force interarmées pouvant intervenir rapidement dans un grand éventail de situations d'urgence. Cette collaboration interarmées ou combinaison des forces est le concept de transformation le plus fondamental. En effet, la synergie que crée la collaboration interarmées est jugée essentielle et fait appel à une intégration et à une interdépendance accrues des capacités des diverses armes. En cela, on vise à permettre au commandant de la force interarmées d'adapter ses ressources au cycle décisionnel de l'ennemi et d'utiliser la force avec plus de précision, plus de vitesse et simultanément dans tout l'espace de bataille. Développement explicatif inspiré du document intitulé *Transformation Study Report: Transforming Military Operational Capabilities*, rédigé pour le secrétaire à la Défense (Secretary of Defense) et daté du 27 avril 2001.
- 12. Étonnamment, la structure de base de l'équipe de combat de la brigade Stryker (ECBS) est semblable à celle du groupe-brigade mécanisé du Canada (GBMC) actuelle. La différence la plus importante au chapitre des armes de combat est la présence d'un régiment blindé dans le modèle canadien, élément qu'on ne retrouve pas dans la brigade américaine. Toutefois, par suite de la récente annonce ministérielle portant sur l'achat de 66 canons automoteurs (CAM) et le retrait des chars Leopard, cette différence s'est grandement estompée. À noter que les Américains ont décidé de faire appel à des équipages de l'infanterie pour leurs CAM, alors que le Canada a opté pour des équipages du corps de l'Arme blindée. 13. Les systèmes de combat de l'avenir comprennent diverses versions de véhicule transport de troupes blindé, commandement et contrôle, reconnaissance et surveillance, mortiers, plate-forme d'arme d'observation indirecte (NLOS), plate-forme d'arme au-delà de l'observation directe (BLOS), réapprovisionnement, nombreux systèmes téléguidés terrestres et aériens et équipement intégré du soldat (Land Warrior). Visitez le site Web de l'Armée des Etats-Unis à

l'adresse suivante pour obtenir d'autres précisions : www.army.mil/2003TransformationRoadmap.

- 14. Royaume-Uni. Ministry of Defence, *United Kingdom White Paper*, daté de décembre 2003.
- 15. Australie. Department of Defence, The Australia Approach to Warfare, daté de juin 2002.
- 16. Les trois grands points suivants sont issus des discussions d'un colloque sur l'avenir des sous-officiers de l'Armée de terre : (1) une répartition travail entre les officiers et les sous-officiers et nécessaire; (2) son application peut être modifiée; (3) les sous-officiers ont un rapport hiérarchique avec les soldats et un désir d'assumer un plus grand nombre de responsabilités. Douglas L. Bland, rédacteur, *Backbone of the Army: Non-Commissioned Officers in the Future Army*, Kingston, Queens University School of Policy Studies, 2000, p. xiv.
- 17. Nathan Rosenburg, Exploring the Black Box, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 205-207.
- 18. Les pays de l'OTAN développent actuellement le concept de guerre réseaucentrique, et le Canada l'étudie dans le cadre de sa doctrine sur l'Armée de terre et la collaboration interarmées. Le Centre d'expérimentation des Forces canadiennes (CEFC) a mené des études sur cette notion et cherche à mieux la préciser aux fins d'opérations interarmées. On modifie actuellement la publication B-GL-300-002/FP-000, Doctrine tactique de la Force terrestre, de façon à décrire les rapports entre les OBE et la puissance de combat. Il appert donc que ces concepts prendront de l'ampleur et influeront sur l'élaboration de la doctrine canadienne future.
- 19. David Alberts, John Garstka et Frederick Stein, *Network Centric Warfare*; *Developing and Leveraging Information Superiority, 2e édition*, United States Department of Defense, publication du Command and Control Research Program datée de juillet 2002, p 87. On a élaboré le concept de la guerre réseaucentrique afin de trouver de nouvelles façons de développer la puissance de combat et de trouver des solutions à cette fin. Plus précisément, les techniques de guerre réseaucentrique consistent à développer la puissance de combat par une liaison ou une mise en réseau efficace de forces de combat dispersées géographiquement qui peuvent ainsi partager leur savoir et le convertir en connaissances utiles de l'espace de bataille. Il ne s'agit pas de technologie, mais de la capacité d'améliorer grandement la connaissance de la situation grâce au partage de l'information et au savoir accru. En effet, les capteurs, les individus, les plates-formes, les unités et toutes les sources d'information peuvent contribuer à la compréhension de l'espace de bataille et, ce qui est plus important encore, identifier et cibler les adversaires et produire des effets contre eux.
- 20. Edward A. Smith, Effects Based Operations: Applying Network-Centric Warfare in Peace, Crisis and War, United States Department of Defense, publication du Command and Control Research Program datée de novembre 2002, p x. Les opérations basées sur les effets (OBE) décrivent trois domaines reliés aux effets : physique, information, cognitif. Le domaine physique englobe toutes les actions ou tous les stimuli physiques. Le domaine de l'information comprend tous les moyens par lesquels on prend conscience des objets, des faits ou d'une situation. Le domaine cognitif est le processus psychologique ou mental par lequel on perçoit ou comprend une situation avant de décider du plan d'action à suivre. Explication inspirée du document mentionné plus haut, p. 157-191.
- 22. La force de demain : Vision conceptuelle des capacités de l'Armée de terre Directeur Concepts stratégiques (Opérations terrestres), Armée de terre canadienne, publiée en 2003, p. 27.
- 23. Nombre prévu d'officiers qui obtiendront leur diplôme pour l'exercice financier 2004-2005 : 62 de l'Infanterie, 26 de l'Arme blindée, 22 de l'Artillerie et 25 du Génie. Source : Direction de l'instruction de l'armée de terre Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre, Kingston, Ontario.
- 24. Canada, Vers l'avant, résolument : La stratégie de l'Armée de terre, Ottawa, Ministère de la Défense nationale, mai 2002, p. 13.
- 25. Un coup d'œil à la structure de la Force régulière de l'Armée de terre révèle que six bataillons d'infanterie sur neuf sont équipés de VBL. Deux régiments blindés sont dotés de VBL Coyote, et le troisième régiment blindé est une unité de tir direct désignée équipée de VBL Coyote et de chars Leopard C1. Cette unité de tir direct recevra des canons automoteurs (CAM) dès qu'ils seront livrés. On envisage de regrouper une capacité antiblindé dans l'unité de tir direct, capacité qui passera éventuellement du véhicule chenillé à une version du VBL. Les trois régiments d'artillerie sont essentiellement dotés de l'obusier remorqué L5 de 105 mm; toutefois, il reste des obusiers automoteurs M109. Des évaluations concernant les nouveaux systèmes de tir indirect sont en cours et portent sur une version mortiers du VBL et le VBL ou le lance-missiles monté sur véhicule à roues et les systèmes de canon. Le système d'arme antiaérien et antichar (ADATS) est actuellement chenillé, mais on travaille à monter sa tourelle sur une plate-forme de VBL. Les sapeurs utilisent encore les diverses versions du M113 et un assortiment d'équipement spécial lourd, mais explorent diverses possibilités d'utiliser le châssis du VBL. Toutefois, en raison du grand nombre de tâches spéciales qu'ils ont à effectuer, les sapeurs conserveront probablement un parc de véhicules comprenant à la fois des véhicules à roues et des véhicules chenillés. À noter que les trois bataillons d'infanterie légère et les éléments de soutien demeurent des unités débarquées appuyées par un éventail de plates-formes à roues et d'aviation.
- 26. Voir le mandat des gestionnaires de capacité Développement des méthodes de combat pour obtenir une description plus détaillée des fonctions opérationnelles. On peut consulter ces mandats à partir d'un renvoi à des documents importants sur le réseau étendu de la Défense (RED) à l'adresse suivante : lfdts.army.mil.ca/dglcd/cd/main.asp. Les gestionnaires de capacité relèvent de la Direction de la Doctrine de l'Armée de terre qui fait partie de la Direction générale Développement des capacités de la Force terrestre (DGDCFT).
- 27. On initie les officiers aux opérations offensives et aux opérations de patrouille ainsi qu'aux opérations défensives de section. Les techniques de combat, la navigation, la sensibilisation aux mines, la reconnaissance d'aéronefs et de véhicules, le maniement des armes (fusils, mitrailleuses et grenades) et les systèmes de communication sont également au programme. En outre, on enseigne aux officiers comment planifier des opérations de peloton et diriger des exercices de tir aux armes légères.

CIBLAGE: PRAGMATISME ET MONDE RÉEL

Colonel Ken Watkin, OMM, CD

J'ai pris beaucoup d'intérêt, dernièrement, à lire dans les pages du Journal les réflexions du Colonel Stogran sur son expérience de commandant de niveau tactique en Afghanistan dans le cadre de la contribution canadienne à l'Opération Apollo, ellemême un apport à la campagne contre le terrorisme. En ma qualité d'officier responsable des avis juridiques opérationnels fournis pendant cette période, et pendant une bonne partie de la période écoulée depuis le 11 septembre 2001, j'ai été immédiatement attiré, on ne s'en étonnera pas, par ses renvois au droit des conflits armés (LOAC pour law of armed conflicts), aux règles d'engagement et au ciblage. Cela fait sans doute de moi l'un des avocats « anonymes » auxquels faisait allusion l'article et, mieux encore, leur chef. Je désire donner suite à l'invitation figurant dans le Mot du rédacteur en chef en page 2 du même volume du Journal de l'Armée du Canada et commenter les questions d'ordre professionnel soulevées dans cette publication.

Les vues du Colonel Stogran mettent en lumière plusieurs questions juridiques connexes qui méritent qu'on en parle. Qu'il fasse, à plusieurs reprises et sur un ton assez positif, référence tant aux règles d'engagement qu'au droit des conflits armés démontre trois points. Premièrement, les questions opérationnelles de droit constituent une partie réelle des opérations contemporaines de combat et de soutien de la paix. Deuxièmement, le niveau tactique était satisfait des règles d'engagement fournies par les niveaux stratégique et opérationnel du commandement. Troisièmement, il semble aussi avoir régné un degré général de confort relativement au droit des conflits armés. Bien que la rétroaction ait été de nature plutôt anecdotique, les règles d'engagement fournies aux Forces canadiennes dans tous les aspects de la campagne contre le terrorisme ont largement été considérées comme faisant partie des plus solides et des plus pertinentes, au sens opérationnel, de la Coalition. Les commentaires du Colonel Stogran sur les juristes et sur les avis en matière de ciblage n'en sont que plus intéressants. Ce sont les mêmes avocats militaires qui, ayant donné des avis sur les très pragmatiques règles d'engagement, ont participé au ciblage. Qui plus est, du point de vue juridique, les règles d'engagement et le ciblage entraînent l'interprétation de plusieurs des lois figurant aux dispositions sur les conflits armés.

En ce qui a trait au droit des conflits armés, le Colonel Stogran donne à entendre à ses collègues opérationnels qu'une meilleure compréhension du « LOAC, et plus précisément [de] la proportionnalité et [de] l'importance relative des objectifs militaires »² permettrait une approche plus raffinée de l'évaluation des défis opérationnels qui se posent dans des environnements complexes comme les opérations urbaines. Ainsi que je le disais dans un article, intitulé « Guerriers, obéissance et primauté du droit »³, publié dans le Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre, les degrés croissants de confort relativement aux règles d'engagement et au droit des conflits armés reflètent les travaux importants réalisés par les avocats militaires opérationnels et les officiers militaires au cours de la dernière décennie.

Le Colonel Stogran y va d'observations particulières sur la démarche de ciblage, sur la pertinence contemporaine du droit international et sur son interprétation par les membres de la Direction générale du Juge-avocat général. C'est sur ces commentaires que je me propose d'axer mes remarques. Ce faisant, je profiterai de l'occasion pour souligner les défis qui, de mon point de vue, se posent tant aux commandants militaires qu'aux conseillers juridiques lors de l'exécution d'opérations dans le cadre d'une équipe opérationnelle dans l'environnement complexe de sécurité, de politique et de droit des conflits du XXI siècle.

À l'instar des règles d'engagement, le ciblage ne constitue pas seulement une question de droit; il reflète également les aspects opérationnel, politique et juridique des opérations modernes. Pour dire les choses simplement, les règles d'engagement autorisent l'usage de la force tandis que le ciblage contrôle le lieu où l'on en fait usage et, dans certaines circonstances, la façon d'y recourir.⁴ La directive en matière de

À l'instar des règles d'engagement, le ciblage ne constitue pas seulement une question de droit; il reflète également les aspects opérationnel, politique et juridique des opérations modernes ciblage ne porte pas uniquement sur les obligations juridiques. Elle constitue plutôt l'orientation du Chef d'état-major de la Défense dans l'exercice de sa fonction de commandement. Le ciblage n'est pas nouveau. Selon certaines approches doctrinales, comme celle que l'on trouve dans *Puissance de feu*, le ciblage est vu comme « un processus formel d'état-major ».⁵ En langage juridique, toutefois, les précautions que doivent prendre ceux qui planifient une attaque ou ceux qui décident de passer à l'attaque sont les mêmes, qu'il s'agisse d'un processus formel d'état-major ou d'autres « actes de violence à l'endroit

de l'adversaire, que ces actes soient offensifs ou défensifs ».⁶ Même en l'absence de directive officielle (stratégique ou autre) de ciblage, tout membre des Forces canadiennes est tenu d'observer une démarche de ciblage quand il décide d'appuyer sur la gâchette ou le bouton d'une arme ou d'un système d'armes. Dans certains cas, cette démarche est fonction du temps, particulièrement dans les situations de légitime défense ou de protection des forces. En de telles circonstances, il existe souvent une nécessité d'évaluation immédiate de la cible et des conséquences de l'acte. Dans d'autres circonstances, la démarche de ciblage prend un caractère plus délibéré, beaucoup plus de temps pouvant être investi dans la détermination de l'effet de la décision de ciblage. Cette distinction entre la démarche formelle de ciblage et l'exercice de la légitime défense n'est pas nécessairement nette. Il s'agit d'un problème dont l'armée américaine, après les opérations menées en Afghanistan et en Iraq, estime qu'il est digne d'une analyse plus poussée.⁷

Le ciblage est une partie intégrante et fondamentale de l'exercice du commandement et de l'usage de la force au nom de l'État. Bien qu'elle touche les aspects juridiques international⁸ et intérieur⁹ de la responsabilité de commandement, la démarche de ciblage reflète aussi les attentes professionnelles de la chaîne de commandement. Il faut savoir que les obligations juridiques touchant le ciblage ne se limitent pas aux personnes qui exercent le commandement. Ce sont les planificateurs (le G2, les

conseillers juridiques, l'état-major du G3 et ainsi de suite), en plus des « décideurs » d'une attaque, qui sont tenus de prendre des précautions quand ils participent à l'application de violence offensive ou défensive. Ils doivent déployer tous les efforts possibles pour vérifier la validité des objectifs attaqués (c.-à-d. que ce sont bien des objectifs militaires, qu'il s'agisse de personnes ou d'objets), prendre toute les précautions possibles dans le choix des moyens et modes d'attaque afin d'éviter et, si ce n'est pas faisable, de minimiser les décès et blessures civils accessoires et l'endommagement des biens civils et se garder de lancer des attaques dont on peut prévoir qu'elles causeront des pertes civiles excessives « en regard de l'avantage militaire concret et direct attendu ».¹⁰

Dans certains de leurs aspects les plus intéressants, les commentaires du Colonel Stogran touchent les contraintes que peut exercer un mécanisme de ciblage stratégique sur le processus décisionnel tactique. L'un des problèmes qui viennent à l'esprit est celui de l'effet possible des décisions tactiques d'usage de la force sur les



La Force d'intervention rapide canadienne d'intervention rapide monte à bord d'un hélicoptère en Afghanistan.

considérations stratégiques et celui de la quête du niveau approprié de commandement auquel les décisions concernant ces effets devraient se prendre. Ces deux questions sont étroitement liées.

La prise de décisions tactiques peut avoir des répercussions opérationnelles, politiques et juridiques. De toute évidence, quiconque a étudié les opérations de la dernière décennie peut

instantanément citer, comme exemples d'usage de la force au niveau tactique ayant un effet stratégique et opérationnel plus vaste, des incidents comme le bombardement, en 1999 au Kosovo, du convoi de Djakovica¹¹, le bombardement d'une noce survenu en 2002 en Afghanistan¹² et les allégations d'usage d'une force excessive aux barrages routiers en Iraq.¹³ Prétendre le contraire reviendrait à nier la réalité, à faire preuve d'aveuglement volontaire et, au bout du compte, à inciter à des niveaux de contrôle supérieurs à ceux que l'on désire ou qui se justifient. Le concept moderne du « caporal stratégique » qu'expose le Général Krulak dans son ouvrage, *The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War*¹⁴, met en lumière l'interface tactique-stratégique.

En ce qui a trait aux aspects juridiques du ciblage, les vues du Colonel Stogran montrent que la mobilisation visant à accroître la familiarisation au droit des conflits armés et aux règles d'engagement porte ses fruits. Il demeure malheureux que certaines de ses critiques soient largement dirigées vers le droit international, qu'il juge « suffisamment flou, désuet, souvent déconnecté de la réalité du XXIe siècle ». ¹⁵ Comme bien des produits de l'effort humain, le droit international est imparfait. Quand même, le droit des conflits armés a eu de grands impacts sur l'après-Deuxième Guerre mondiale, limitant les effets collatéraux des opérations militaires. Cela ne signifie pas que le droit ne puisse s'améliorer ou progresser au fil des changements propres au XXIe siècle. ¹⁶ C'est le droit international, sous la forme du droit des conflits

armés, qui a les effets les plus directs sur le ciblage. Il ne semble pas y avoir ici de préoccupation d'importance quant aux questions fondamentales de ciblage, comme la « proportionnalité » 17, les dommages collatéraux et la classification des cibles. 18

Les préoccupations du Colonel Stogran semblent davantage orientées vers l'obligation redditionnelle et la mesure dans laquelle une politique stratégique peut s'appliquer à des « objectifs tactiques ». 19 Toute discussion, bien sûr, de la directive en matière de ciblage stratégique des Forces canadiennes émise par le Chef d'état-major de la Défense se limite forcément à sa nature classifiée. Il me semble toutefois que suffisamment d'attributs sont communs à toute démarche de ciblage pour que les observations du Colonel Stogran puissent être abordées de façon générale. L'interaction entre les divers niveaux de commandement et le rôle, en tant qu'outil de commandement, de la directive sur le ciblage constituent un point clé. J'insiste ici sur ce qu'est la démarche de ciblage : un outil de commandement plutôt qu'un outil « de droit ». Comme l'indique le manuel de doctrine de l'Armée Puissance de feu : « Les principes du ciblage peuvent être appliqués à tous les niveaux de commandement et dans tous les types d'opérations de guerre ».20 Bien que ce manuel aborde la question surtout aux niveaux du corps, de la division, de la brigade et du bataillon, les niveaux de commandement correspondraient aussi, évidemment, aux niveaux stratégique et opérationnel dans le cadre d'opérations interarmées.²¹ De manière significative, la

Il y a souvent une participation nettement différente et plus directe, au niveau stratégique, aux décisions de ciblage des conflits armés conventionnels que ne le perçoivent les Canadiens

mention, dans Puissance de feu, selon laquelle au niveau du corps, l'accent est mis sur des « objectifs tactiques et opérationnels dans la profondeur » indique que même du point de vue de la doctrine, les objectifs tactiques n'échappent pas à l'attention stratégique ou opérationnelle.22

Par surcroît, les différentes approches nationales du ciblage et du droit des conflits armés peuvent influer sur la conduite des opérations de coalition. À titre d'exemple, plusieurs membres de la coalition des

États-Unis, comme le Canada, sont des parties au Statut de Rome de 1998 (sur la Cour pénale internationale), tandis que les États-Unis n'en sont pas. Comme l'a fait remarquer un juriste militaire australien, « les interprétations de la CPI sont pertinentes aux décisions nationales de ciblage ».23

La supervision stratégique du processus décisionnel tactique et opérationnel est inhérente aux conflits modernes. Visiblement, les commandants de niveaux opérationnel et stratégique exercent le commandement. On l'a dit, « si notre force militaire ne veut plus être marginalisée par d'autres armées, la chaîne de commandement devra s'entendre avec la branche du Juge-avocat général (JAG) sur l'interprétation des lois et des conventions internationales ». 24 L'étude, toutefois, des approches de ciblage de nos alliés et de nos partenaires de coalition révèle des pratiques de ciblage dont les officiers de l'Armée canadienne s'étonnent. La tension entre le niveau tactique et les hauts échelons du commandement n'est pas exclusive aux Forces canadiennes et peut être plus marquée dans les très grandes forces armées. En Afghanistan, par exemple, le CENTCOM semble avoir préféré l'attribution centralisée des missions et des décisions de ciblage car ce quartier général « croyait détenir les capacités de renseignement de sécurité et la perspective stratégique et opérationnelle nécessaires pour désamorcer amicalement les conflits avec les cibles hostiles. Ainsi, pour le CENTCOM, déclarer les forces hostiles au niveau tactique ne semblait pas constituer une option viable ».²⁵ D'autre part, on a observé que l'approche américaine d'approbation des cibles pour les forces spéciales en Afghanistan pouvait demander de trois à cinq jours.²⁶

Il y a souvent, par surcroît, une participation nettement différente et plus directe, au niveau stratégique, aux décisions de ciblage des conflits armés conventionnels que ne le perçoivent les Canadiens. Cette participation stratégique, et particulièrement la participation des chefs politiques, n'est pas issue de motifs juridiques. Lieutenant-général Short, par exemple, qui commandait les forces aériennes de l'OTAN pendant la campagne de 1999 au Kosovo, s'est dit frustré de la démarche de ciblage, plusieurs des décisions en la matière étant enlevées aux commandants militaires pour être confiées « au président des États-Unis, au premier ministre de Grande-Bretagne, au président de la France et au président de l'Allemagne [...] ».²⁷ Le Lieutenant-général Short exercait des pouvoirs en matière de cibles « mobiles », mais les grands chefs politiques alliés approuvaient une à une les cibles fixes, une cible fixe étant une chose qui ne bouge pas.²⁸ De même, on a signalé que le secrétaire américain à la Défense conservait le pouvoir de décider des cibles prévues où plus de 50 civils risquaient d'être tués ou blessés au cours des opérations en Iraq.²⁹ Par contre, les « raids jugés sensibles au temps disponible, dont faisaient partie toutes les cibles de grande valeur, n'étaient pas sujets à cette contrainte [...] ».30

Le contrôle des cibles susceptibles d'attaque ne revient pas toujours exclusivement au pays qui déploie la force militaire. Lors des campagnes menées en 1999 au Kosovo et en 2003 en Iraq, le Royaume-Uni a exercé un pouvoir d'approbation des cibles lors des sorties d'appareils étrangers partant de ses installations.³¹ Un partenaire de coalition peut aussi décider d'exercer un veto complet sur toutes les cibles.³²

Cet intérêt du niveau stratégique, y compris des chefs politiques civils, découle de motifs inter-reliés, y compris de l'environnement de sécurité complexe dans lequel se déroulent les opérations modernes et des effets de la technologie sur les opérations militaires. Les avancées technologiques ont accru la capacité asymétrique des forces d'opposition, rehaussé la précision des vecteurs, donné de plus grandes possibilités « pratiques » aux commandants de niveau stratégique et aux chefs politiques et amélioré la capacité des médias et des groupes de défense des droits de la personne de suivre les gestes des commandants de niveau tactique. On a laissé entendre qu'une plus vaste connaissance, axée sur la technologie, de la conduite des commandants subalternes allait progressivement conférer aux commandants davantage de responsabilités quant aux décisions de niveau inférieur. Deux résultats troublants pourraient en découler : une intervention accrue des échelons élevés et une tendance accrue, de la part des commandants subalternes, à s'en remettre à cette supervision plutôt qu'à agir eux-mêmes.³³

La guerre aérienne a radicalement changé en raison de l'interaction de la capacité de la force aérienne d'attaquer avec plus de précision les cibles attribuées et de la capacité

des groupes extérieurs de travailler à tenir « responsables » les auteurs de ces attaques. La question de responsabilité se pose non seulement dans son incarnation juridique, mais aussi devant le tribunal de l'opinion publique. Les attentes en matière de ciblage ont subi de grands changements entre la guerre aérienne menée en 1991 dans le Golfe et la campagne de 2003 en Iraq. ³⁴ D'importants débats sont actuellement axés sur l'obligation ou non d'employer les systèmes d'arme plus précis des arsenaux de pays occidentaux très développés. ³⁵

Les forces terrestres commencent tout juste à sentir les effets de l'évolution du milieu des forces aériennes. Cela découle, sans aucun doute, de la même confluence de la technologie, de la précision et de la nature changeante de l'espace de combat. À cet égard, un rapport de l'organisme Human Rights Watch où était évalué le conflit iraquien de 2003, Off Target³⁶ en venait à la conclusion générale que « les forces aériennes américaines ont tiré quelques leçons des problèmes posés par les cibles émergentes lors des conflits récents »³⁷, bien qu'il demeure critique à l'égard des attaques contre les dirigeants iraquiens, précisant que chacune de ces attaques avait échoué.³⁸ La conduite du ciblage terrestre a fait l'objet de critiques, particulièrement au chapitre de l'utilisation de munitions groupées. Il est intéressant de noter que le rapport de Human Rights Watch souligne le contraste entre l'approche américaine et l'approche

L'intérêt porté aux opérations terrestres augmentera probablement. Cela soulève un certain nombre de questions pour l'Armée de terre

britannique quant au recours aux avocats. Des avocats militaires américains « en service au quartier général tactique ont étudié 512 missions et les JAG de brigade ont approuvé des attaques supplémentaires qui, souvent, étaient des attaques de contre-batterie ».³⁹ Plusieurs de ces études de cible touchaient des attaques en zone peuplée « bien que des attaques moins controversées, comme celles qui ont été dirigées contre les forces du désert, n'aient pas été étudiées ».⁴⁰ Les unités britanniques d'artillerie en ont

fait un examen aussi détaillé « même si cela conférait aux observateurs plus de responsabilités qu'aux avocats ». L'approche britannique consistait à requérir une observation avancée « même dans le cas des tirs de contre-batterie » et « [ils] n'avaient pas d'avocats sur le terrain ».⁴¹ Vers l'approche duquel de ses alliés le Canada pencherat-il pour enrichir son interopérabilité ainsi que pour satisfaire à ses besoins nationaux?

L'intérêt porté aux opérations terrestres augmentera probablement. Cela soulève un certain nombre de questions pour l'Armée de terre. Dans quelle mesure, par exemple, la doctrine existante, comme *Puissance de feu*, publiée en 1999, reflète-t-elle le spectre complet des opérations sur le champ de bataille du XXI° siècle? Le manuel *Puissance de feu* contient un excellent chapitre sur le ciblage, mais à mesure qu'évoluera l'environnement opérationnel du XXI° siècle, la difficulté, tant pour les rédacteurs de doctrine que pour leurs conseillers juridiques, consistera à déterminer si, et dans quelle mesure, la doctrine devrait être modifiée pour tenir compte des menaces d'acteurs non étatiques. À titre d'exemple, les références de *Puissance de feu* à des objectifs militaires faciles à identifier, comme « QG Div fusiliers motorisés », « bon chars indépendant », « batterie Scud » ou « site de franchissement PMP » reflètent-elles

l'expérience de la guerre froide, les opérations de forces conventionnelles contemporaines ou le ciblage dans le cadre d'une campagne contre le terrorisme?⁴² Suffit-il de renvoyer uniquement aux « objectifs prévus » et aux « objectifs inopinés » ou devrait-on adopter la terminologie américaine de « ciblage sensible au temps disponible » dont font partie « planifié » (« inscrit » ou « sur appel ») ou « immédiat » (« non prévu » ou « inattendu »)?⁴³. Comme l'indiquait un commentateur australien, « Les objectifs inopinés cependant, ne sont pas équivalents aux cibles sensibles au temps disponible [...] Bien que la différenciation puisse sembler prétentieuse, il s'agit réellement d'une question d'orientation et de l'identification, par le commandant, des objectifs particulièrement critiques ».⁴⁴

Quel est, d'autre part, le rôle de l'avocat militaire, en matière de ciblage, au niveau de la division et aux niveaux inférieurs? Sans exclure leur participation à l'équipe de ciblage à titre de membres du « groupe de spécialistes » du commandant, la participation des conseillers juridiques n'est tout de même pas expressément prévue dans la doctrine de *Puissance de feu.*⁴⁵ Suffit-il de déclarer que « l'état-major G3 vérifie la légitimité de



Un pilote de CF-18 au sein de la Force opérationnelle Aviano " The Balkan Rats " attend son autorisation de départ au moment où les EA-6B Prowler du 2 USMC s'envolent.

l'objectif selon les règles d'engagement et le droit des conflits armés »⁴⁶, particulièrement dans le contexte d'opérations de sécurité complexes touchant les soulèvements, le terrorisme et les acteurs non étatiques? Le rôle de l'avocat militaire serait-il mieux compris dans les rangs de l'Armée s'il était reconnu dans la doctrine? La reconnaissance des rôles, capacités et interventions respectifs exigés de l'équipe de ciblage au niveau du commandement de théâtre représente un défi de taille pour tous les participants (le G3, le G2 et le conseiller juridique).

Le Colonel Stogran a montré que la conduite des opérations contemporaines exigeait souvent une approche subtile. À cet égard, l'idée d'un environnement tactique riche de cibles que l'on peut engager sans intérêt ni impact stratégiques peut se situer à une

seule extrémité du spectre opérationnel, si tant est que la chose est encore possible. Ce n'est peut-être pas par coïncidence que les forces spéciales sont de plus en plus vues comme la force de choix dans l'opposition à plusieurs des menaces existantes du « monde réel ». Il n'y a certainement pas lieu d'hésiter à reconnaître, et de fait à mettre à profit, l'importance de l'interface stratégique-tactique et, du même coup, les nuances des aspects juridiques de l'usage de la force dans tout le spectre des conflits.⁴⁷

À bien des égards, la question du ciblage en est au point d'évolution où en étaient il y a dix ans les règles d'engagement et le droit des conflits armés. Comme je le disais dans « Guerriers, obéissance et primauté du droit », il a régné par moments une certaine réticence à accepter l'impact du droit sur les opérations modernes, et notamment une préférence, de la part de certains, pour la philosophie des « règles de jugement », qui voit le droit sous forme de règles très claires croisant le jugement tactique du commandant. Non seulement cette philosophie est-elle dénuée de fondement en droit, mais encore « semble[-t-elle] ne pas correspondre à la doctrine des Forces canadiennes et de l'Armée de terre ». ⁴⁸

Pour ce qui est du ciblage dans le monde réel, les exigences de l'exercice du commandement, à tous les niveaux du combat, de l'environnement politique dans lequel sont utilisées les forces armées et de l'application de la primauté du droit signifient qu'au sens pragmatique⁴⁹, les possibilités de liberté tactique qu'offre le ciblage subissent les impacts d'autres considérations. Dans l'analyse de ces considérations stratégiques, l'un des défis peut consister à isoler les questions d'ordre opérationnel, juridique et de politique. Il demeure que la clé, pour les forces militaires modernes, consiste à trouver un juste équilibre entre ces facteurs pour faire en sorte que le commandant tactique dispose du bon niveau d'autorité déléguée pour la réalisation de la mission dans le contexte du plan général de campagne et des objectifs gouvernementaux.

Fiat Justifia

Au sujet de l'auteur...

Le Colonel Ken Watkin est Juge-avocat général adjoint - Opérations. Il est chargé de donner des avis juridiques en matière d'opérations, de droit international et de renseignement dans le cadre des déploiements des Forces canadiennes. Le Colonel Watkin, qui a étudié au Collège militaire royal du Canada, est diplômé de la faculté de droit de Queen's University (LLB, LLM). En 2002-2003, il a été adjoint invité du Programme des droits de la personne de la faculté de droit de l'université Harvard. Le Colonel Watkin a publié plusieurs articles sur des sujets touchant les conflits armés modernes, comme l'usage de la force, l'assassinat ciblé, les combattants et les belligérants démunis.

Notes

- 1. Strogan, Lieutenant-colonel P. « Le 3º Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry en Afghanistan : l'envol d'une force interarmées », Journal de l'Armée du Canada, 2004, p. 16.
- Idem. p.
- 3. Watkin, Colonel Kenneth. «Guerriers, obéissance et primauté du droit », Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre no 3, hiver 2000/printemps 2001, p. 24.
- 4. Le ciblage est ainsi défini dans la publication de doctrine de l'Armée de terre canadienne Puissance de feu,
- B-GL-300-007/FP-002at p. 55 [ci-après Puissance de feul :
 - Le processus de sélection des objectifs et de choix du mode de traitement approprié à ces objectifs, en tenant compte des capacités et des besoins opérationnels.
 - Il s'agit de la définition donnée par le *Dictionary of Military and Associated Terms*, 12 avril 2001 (modifié en date du 30 novembre 2004) du Department of Defense américain. p. 527.
- 5. Voir Puissance de feu, note 4 ci-dessus, à la page 49.
- 6. Voir le Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux, ouvert à la signature le 12 décembre 1977, 1125 UNTS 3 [ci-après le Protocole additionnel I-AP I], article 49, où se trouve la définition d'« attaque ».
- 7. Legal Lessons Learned From Afghanistan and Iraq: Vol. I Major Combat Operations (11 September 2001 to 1 May 2003), Center for Law and Military Operations, 1st août 2004, p. 103-106 [ci-après Lessons Learned].
- 8. Voir le Statut de Rome de la Cour pénale internationale de 1998, document de l'ONU A/CONF.183/9, paragraphe 28(1).
- 9. Voir la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de querre, 2000, chapitre 24, paragraphe 7(1).
- 10. Voir le Protocole additionnel I-AP I. article 57.
- 11. Voir le Final Report to the Prosecutor by the Committee Established to Review the NATO Bombing Campaign Against the Federal Republic of Yugoslavia, à http://www.un.org/icty/pressreal/nato061300.htm.
- 12. U.S. Defends Wedding Party Air Raid, CBSNEWS.com, 15 juillet 2002, à l'adresse http://www.cbsnews.com/stories/2002/07/16/attack/main515252.shtml.
- 13. Voir Hearts and Minds: Post-war Civilian Deaths in Baghdad Caused by U.S. Forces, Human Rights Watch, octobre 2003, volume 15, numéro 9(E), pages 18-19, accessible à l'adresse http://www.hrw.org/reports/2003/iraq1003/iraq1003.pdf et l'article de Douglas Struck, « Former Marine Testifies to Atrocities in Iraq, Unit Killed Dozens of Unarmed Civilians Last Year, Canadian Refugee Board is Told », paru dans le Washington Post du 8 décembre 2004, p. A 20 (accessible à l'adresse http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A45313-2004Dec7.html).
- 14. Krulak, Général Charles C. « The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War », *Marines: Official Magazine of the Marine Corps*, janvier 1999), p. 29. Il est intéressant de remarquer que ce texte laisse également entendre que l'excès de contrôle sur les décisions de ciblage, même au niveau bataillon, peut aussi poser problème. À cet égard, la difficulté peut résider non seulement dans le choix de la manière de contrôler la force entre les niveaux stratégique, opérationnel et tactique du commandement, mais aussi au-dessous du niveau bataillon. Il apparaît clairement qu'une partie de la solution se constitue de l'approche suggérée par le Général Krulak: instruction, développement et maintien du caractère, engagement de l'organisation envers le perfectionnement professionnel permanent et le leadership. Voir idem, p. 33.
- 15. Stogran, note 1 ci-dessus, à la page 24.
- 16. Voir Watkin, Kenneth, « Humans in the Cross-Hairs: Targeting, Assassination and Extra-Legal Killing in Contemporary Armed Conflict », dans New Wars, New Laws? Applying the Laws of War in 21st Century Conflicts,
- p. 137, (David Wippman et Matthew Evangelista, éditeurs), 2005.
- 17. L'expression « proportionnalité » peut être trompeuse. L'épreuve du droit, souvent nommée « épreuve de proportionnalité », s'énonce ainsi : « la perte accessoire de vies civiles, les préjudices corporels subis par des civils, les dégâts causés à des biens civils, ou une combinaison de ceux-ci [ne doit pas être] excessive en regard de l'avantage militaire concret et direct attendu »; voir le *Protocole additionnel I-AP I*, alinéa 57(2)(iii).
- 18. Stogran, note 1 ci-dessus, à la page 23.
- 19. Idem, p. 24.
- 20. Voir Puissance de feu, note 4 ci-dessus, à la page 59.
- 21. Voir idem aux pages 60 à 63, où se trouve une analyse du ciblage dans un environnement interarmées.
- 22. Idem, p. 87.
- 23. Les questions de ciblage dans les opérations de coalition sont abordées dans l'article du Commandant d'aviation Catherine Wallis, « Legitimate Targets of Attack: Considerations When Targeting in a Coalition », *The Army Lawyer*, décembre 2004, p. 44.
- 24. Stogran, note 1 ci-dessus, à la page 24.
- 25. Lessons Learned, note 7 ci-dessus, page 101. Cette opinion n'était pas partagée de tous, comme le montre ce commentaire du juge-avocat de l'état-major de la 10th Mountain Division : « D'oser même suggérer qu'un quartier général de commandement situé à des milliers de milles puisse différencier les alliés des ennemis dans un champ de bataille tactique [...] illustre bien une dangereuse tendance à une époque où existent des capacités de communication instantanée par courrier électronique/VTC ». Voir idem, note 79.
- 26. Voir l'article de Max Boot, « The Struggle to Transform the Military », paru dans Foreign Affairs de mars-avril 2005,

- p. 113.
- 27. Voir l'article du Lieutenant-général Michael Short, « Operation Allied Force from the Perspective of the NATO Commander », 78, Int'l L. Studies no 19, 2002, p. 23.
- 28. Idem, p. 20. Le Lieutenant-général Short est en faveur de l'obtention d'une orientation politique sur les « ensembles » de cibles, mais seulement si les décisions sur la conduite de la campagne sont transmises au commandant militaire.
 29. Voir l'article de Douglas Jehl et Eric Schmitt, « Errors Are Seen in Early Attacks on Iraqi Leaders », paru dans le New York Times du 13 juin 2004.
- 30. Idem
- 31. Voir Short, note 27 ci-dessus, à la page 26, où l'auteur déclare, au sujet de la campagne du Kosovo, que : « la Grande-Bretagne a exercé un contrôle général des avions américains stationnés sur son territoire. Tous les B-52 et tous les B-1 stationnés à Fairford, de même que tous les F-15E stationnés à Lakenheath, devaient obtenir l'approbation du parlement britannique quant à leurs cibles avant de pouvoir ouvrir le feu ». Voir aussi *Operations in Iraq: First Reflections* U.K. (Directeur général des communications internes, juillet 2003), à la page 5 et à
- http://www.mod.uk/linked_files/publications/iraq/iraq2003operations.pdf. « La démarche d'approbation de toutes les cibles, pour les avions britanniques, les missiles de croisière à lancement sous-marin ou les avions de la coalition partant d'installations britanniques, a été menée sous une supervision politique, juridique et militaire appropriée à tous les niveaux ».
- 32. Voir Short, note 27 ci-dessus, à la page 26. « Comme plusieurs d'entre vous le savez, les Français ont opposé un veto complet aux cibles. Ils ont pris pour position que non seulement leurs avions ne pouvaient attaquer le 'Rock-and-roll Bridge', mais encore que personne d'autre n'allait attaquer le 'Rock-and-roll Bridge' ».
- 33. Voir Michael Schmitt, *The Impact of High and Low-Tech Warfare on the Principle of Distinction*, document de travail, programme de politique humanitaire et de recherche sur les conflits, université Harvard, novembre 2002), page 11, accessible à http://www.ihlresearch.org/ihl/pdfs/briefing3296.pdf.
- 34. L'article de Micheal Lewis, « The Law of Aerial Bombardment in the 1991 Gulf War », 97 Am. J. paru dans *Int'l. L.*, 2003, no 495, n146, p. 504-507, donne un excellent aperçu des questions de ciblage abordées lors de la guerre du Golfe de 1991.
- 35. Voir Schmitt, note 33 ci-dessus.
- 36. Off Target: the Conduct of the War and Civilian Casualties in Iraq, Human Rights Watch, 2003, accessible à l'adresse http://www.hrw.org/reports/2003/usa1203.pdf.
- 37. Idem, p. 21-22.
- 38. Idem, p. 22.
- 39. Idem, p. 94.
- 40. Idem.
- 41. Idem, p. 95.
- 42. Puissance de feu, note 4 ci-dessus, à la page 79.
- 43. Keir, Commandant d'escadre R.J. « Time Sensitive Targeting, Operation Allied Force, and its Implications for Australia », paru dans *Australian Force Journal* no 139, 2003, p. 9.
- 44. Idem.
- 45. Puissance de feu, note 4 ci-dessus, aux pages 63 à 65.
- 46. Idem, p. 82.
- 47. Voir par exemple l'article du Colonel Bernd Horn, « Une force de premier plan : l'évolution des forces d'opérations spéciales », Journal de l'Armée du Canada, 2004, p. 116.
- 48. Watkin, note 3 ci-dessus, p. 27. L'approche des règles de jugement est exposée dans l'ouvrage de Mark J. Osiel, Disobeying Orders: Atrocity, Military Discipline and the Law of War, Transaction Publishers, 1999, p. 257-258. 49. Le Petit Larousse (100e édition) définit ainsi le pragmatisme:
- 1. PHILOS. Doctrine qui prend pour critère de la vérité la valeur pratique, considérant qu'il n'y a pas de vérité absolue et que n'est vrai que ce qui réussit.
 - 2. COUR. Attitude de quelqu'un qui s'adapte à toutes les situations, qui est orienté vers l'action pratique.



CANCAP:

LE VISAGE CHANGEANT DU SOUTIEN LOGISTIQUE DES FORCES CANADIENNES

Lieutenant-colonel (retraité) Al Morrow, CD

Maintenant plus que jamais, les FC sont à la recherche de solutions novatrices qui leur permettront de satisfaire à leurs engagements opérationnels croissants à l'étranger. Le Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes (CANCAP) est un franc succès; il permet à nos militaires en uniforme de se concentrer sur leurs fonctions militaires essentielles, tandis que les membres de l'équipe CANCAP assurent le soutien de routine. Ce nouveau partenariat avec le secteur privé représente l'avenir d'une collaboration croissante avec le secteur privé.

Colonel Denis Bouchard Commandant Groupe de soutien interarmées

Le Général Rick Hillier, nouveau Chef d'état-major de la Défense, a déposé quelques propositions ambitieuses qui modifieront la structure et l'emploi des Forces canadiennes (FC). Sa vision, qui veut que des forces opérationnelles interarmées se déploient rapidement dans des points agités des quatre coins du monde, créera sans



Des soldats qui font ce que doivent faire les soldats!

aucun doute un besoin d'infusion de ressources nouvelles. Les militaires canadiens comptent parmi les meilleurs au monde, mais ce niveau de compétence ne s'acquiert pas à petit prix. La population canadienne s'attend, de plein droit, à ce que les FC fassent un usage judicieux et réfléchi de leurs ressources. Les Canadiens peuvent difficilement, en tant que nation, se permettre de laisser des militaires hautement compétents exécuter des travaux dont la réalisation par autrui peut être plus efficiente. À ce titre, les Forces continuent de rechercher des façons novatrices d'optimiser l'utilisation de leurs ressources.'

L'une de ces mesures innovantes, le recours au soutien contractuel, évolue et mûrit rapidement. Pendant la tumultueuse décennie 1990, les Forces canadiennes ont été tendues jusqu'à la limite. L'Armée de terre a été réduite de quatre à trois groupes-brigades tandis

que le nombre, l'intensité et l'emplacement des missions allaient croissant. La situation opérationnelle des FC est passée d'opérations de l'OTAN relativement stables et orientées vers l'avant sur le « front central » à la projection de forces, à une cadence étourdissante, dans des points chauds du globe. L'aptitude des FC à appuyer de telles opérations a commencé à poser problème. Pour garder les yeux sur leurs capacités

essentielles et pour améliorer leur souplesse opérationnelle, les FC ont élaboré et instauré un programme novateur et très fructueux afin d'augmenter leur capacité d'offrir du soutien logistique. Issu de la nécessité, mais stimulé par son succès dans le cadre de l'évolution rapide du soutien logistique, le soutien contractuel est maintenant bien établi en tant qu'option de soutien aux forces en déploiement.

Le Brigadier-général Mike Ward, Directeur général — Développement des capacités de la Force terrestre, disait récemment s'attendre à ce que les entrepreneurs deviennent irréversiblement liés aux capacités opérationnelles et observait que les Forces devaient songer à la façon de tirer de cette relation le meilleur parti possible.² Au fil de l'évolution de cette collaboration, il est probable que la plupart des membres de l'Armée de terre, et non seulement ceux de la sphère du soutien, se trouveront en contact direct, à un quelconque moment de leur carrière, avec un entrepreneur. Pour permettre aux entrepreneurs de jouer leur rôle, il faut impérativement que tous les utilisateurs comprennent les capacités et contraintes contractuelles. D'après des observations recueillies dans différents cercles, il semble que l'utilisation d'entrepreneurs s'est faite à un rythme qui dépasse la formation et la compréhension des militaires, ce qui creuse un fossé dans les rapports et peut influer sur la capacité de planifier et d'employer les entrepreneurs de la manière la plus efficace possible afin d'appuyer le soldat en campagne. Le présent article vise à montrer sous un angle nouveau cette capacité en pleine évolution.³

Contexte

Les forces militaires font appel à des entrepreneurs, à différents titres, depuis le XVIIIe siècle. Les premiers entrepreneurs étaient les cantiniers qu'employaient les quartiers-

maîtres pour obtenir les marchandises dont avaient besoin les armées mais dont elles ne pouvaient s'emparer en pillant le voisinage immédiat. Pendant la campagne en Espagne, le duc de Wellington, ne voulant pas s'aliéner la population, a adopté une approche différente, recourant à des entrepreneurs pour obtenir les marchandises que ses soldats, autrement, auraient sans doute volées. Au cours de notre propre histoire, en 1884-1885, près de 400 voyageurs canadiens ont été recrutés pour servir de barreurs civils contractuels à bord des navires lors d'une expédition militaire sur le Nil menée par les

au Vietnam, pendant les années 1960 et 1970, des forces militaires et pseudo-militaires ont recouru à des entrepreneurs non seulement à l'arrière, mais aussi sur le front

Britanniques dans le but de délivrer Khartoum. À Québec, le gouverneur général est venu saluer leur départ, leur rappelant que, bien qu'ils n'aillent pas remplir de devoirs militaires, il serait bon qu'ils fassent montre de « plusieurs des qualités d'un soldat » dans leur travail sur le Nil.⁴ Plus récemment, au Vietnam, pendant les années 1960 et 1970, des forces militaires et pseudo-militaires ont recouru à des entrepreneurs non seulement à l'arrière, mais aussi sur le front. L'un de ces entrepreneurs américains, PAE Government Services, a déployé 30 000 employés pendant le conflit du Vietnam et plusieurs d'entre eux en sont devenus les victimes. Pendant la première guerre du Golfe, plus de 9 500 entrepreneurs ont été déployés dans la région en appui direct à l'effort de coalition. En plus d'être une pratique établie de longue date, l'utilisation d'entrepreneurs par les armées occidentales croît constamment. Les États-Unis ont

été un chef de file de ce domaine, notamment par le biais du très vaste et très complexe Logistic Contractor Augmentation Program (LOGCAP) de l'armée américaine.

Mis sur pied en 1985 en tant que contrat pour cas de contingence, le LOGCAP n'a guère été utilisé avant 1988, quand le US Army Corps of Engineers y a recouru pour construire et entretenir deux réseaux d'oléoducs devant appuyer ses opérations de contingence dans le Sud-Ouest asiatique.⁵ En 1992, le LOGCAP a été activé pour soutenir les forces des États-Unis et de l'ONU en Somalie et, depuis ce temps, il est mis à profit en appui à une myriade d'opérations dans des dizaines de pays, y compris l'Afghanistan et l'Iraq. Comparable à celui qu'a par la suite élaboré le Canada, le contrat du LOGCAP porte sur une période définie assortie d'années d'option et il repose sur le remboursement, à l'entrepreneur, de ses dépenses, plus une prime d'incitation au rendement. Halliburton KBR détient le contrat en cours et ses prédécesseurs ont été Brown and Root Services et DynCorp. Le programme américain compte parmi ses facettes intéressantes un vaste recours à la planification et aux exercices coopératifs. Le premier exercice de combattant du LOGCAP a eu lieu en 1999 et a servi à évaluer les capacités complémentaires de l'armée et de l'entrepreneur. Au terme de ce premier exercice, le Général John G. Coburn, commandant général chargé du Army Materiel Command, a déclaré aux participants : « La logistique est le premier combat

L'objet stratégique du CANCAP consiste à donner aux FC de la souplesse opérationnelle au moyen d'une capacité accrue de soutien logistique et le LOGCAP est un sous-ensemble du combat logistique. Le LOGCAP est important parce que l'armée a changé. Elle est devenue une armée de projection de force. Cette différence exige de nouvelles façons de penser, le recours au soutien d'entrepreneurs selon des modes auxquels nous n'aurions pas songé auparavant [...] Tel est notre avenir ».⁶ Le gestionnaire du LOGCAP, qui collabore étroitement avec l'entrepreneur, a élaboré plusieurs plans de contingence pour répondre aux besoins possibles des commandements unifiés des forces

américaines dans pratiquement toutes les parties du monde. L'entrepreneur, puisqu'il participe au processus, peut faire correspondre ses efforts aux plans opérationnels et tenir une base de données sur les ressources disponibles capables de réaliser ces plans.⁷

La première grande incursion moderne des FC dans le monde du soutien contractuel des déploiements a commencé par un contrat spécifique de soutien des forces en Bosnie, en 2000. Le succès de ce programme a mené à la demande d'une approche plus souple pouvant servir dans tout théâtre à venir, ce qui a donné son coup d'envoi au Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes, communément connu sous son acronyme anglais, CANCAP (Canadian Forces Contractor Augmentation Program). Les officiers chargés du travail d'état-major initial, qui consistait surtout en de la recherche, ont été en mesure de profiter de l'expérience américaine du LOGCAP. Bien que le programme américain et le programme canadien diffèrent beaucoup par leur taille, certains aspects du premier doivent avoir présenté beaucoup d'attrait. Disposer d'un contrat basé sur des contingences avec un fournisseur unique pendant une longue période et ne pas avoir à reprendre la démarche d'appel d'offres à chaque opération ont constitué deux de ces aspects. Dans le même ordre d'idées, la planification intégrée des capacités et la pleine connaissance, des deux côtés, de la base

salariale, des descriptions de travail, des échéanciers et des restrictions étaient d'autres idées desquelles il était possible de tirer parti et qu'on pouvait adapter au modèle canadien. Et, finalement, le fait de disposer d'une capacité que l'on ne paie que lorsqu'elle est déployée doit aussi avoir semblé plutôt tentant.

Objet

L'objet stratégique du CANCAP consiste à donner aux FC de la souplesse opérationnelle au moyen d'une capacité accrue de soutien logistique.⁸ Le programme n'a pas été élaboré dans le but d'épargner. Pour cela, il aurait fallu remplacer la structure existante, et plus coûteuse, des Forces et personne n'a jamais eu pareille intention. L'entrepreneur, même si ses services sont moins onéreux, ne peut substituer ses capacités à celles des militaires. L'objet du programme était de créer



Dans certaines circonstances, on peut avoir recours au CANCAP pendant la construction.

une capacité supplémentaire pouvant être activée au besoin pour atténuer la tension imposée à la structure militaire existante, particulièrement lors des opérations de longue durée. Exception faite du bureau de gestion et de planification du programme, l'entrepreneur constitue une capacité de relève que l'on ne paie que si l'on s'en sert réellement. Du point de vue financier, il s'agit d'un avantage énorme, mais d'un avantage qu'il faut contrebalancer par l'acceptation de l'état de préparation moindre de l'entrepreneur.

Le recours au CANCAP libère le personnel militaire et permet de l'employer là où ses compétences d'ordre militaire sont nécessaires, en plus de permettre aux forces de soutien de se concentrer sur leurs compétences de soutien au combat. Le CANCAP fournit la capacité de planifier, de mobiliser et de déployer des employés et des équipements clés, d'embaucher de la main-d'œuvre locale et de gérer la prestation d'une vaste gamme

de services de soutien. L'effectif contractuel se substitue au personnel militaire d'un contingent en déploiement, ce qui permet le redéploiement de celui-ci à d'autres fins, y compris se préparer aux nouvelles missions. Cette approche aide aussi à éviter la répétition de scénarios passés où des militaires étaient déployés à répétition dans des théâtres relativement stables. Dans certaines circonstances, le CANCAP peut fournir des services de soutien précis à une opération depuis ses tout débuts, si la situation le permet. Le CANCAP facilite la mobilisation et le déploiement de capacités de soutien qui peuvent être d'une extrême rareté dans les FC. Par surcroît, bien que les militaires puissent décider de transporter une pièce de rechange critique, c'est à l'entrepreneur qu'il incombe d'assurer le transport de son matériel. Ainsi, dans les étapes initiales d'une opération, le soutien de l'entrepreneur a le pouvoir de libérer des ressources critiques de transport aérien pour les consacrer aux priorités opérationnelles, fournissant ainsi un mode supplémentaire de livraison de ressources essentielles. L'entrepreneur ajoute aussi à la souplesse des commandants quand une limite supérieure est fixée au nombre de militaires pouvant être déployés dans un théâtre donné.

Bien que l'appui de l'entrepreneur vise surtout le niveau opérationnel du soutien aux forces déployées, on peut l'étendre au niveau tactique. L'entrepreneur peut être employé à n'importe quel point des lignes de communication, y compris les bases de rassemblement ou d'appui pouvant se situer à l'extérieur du théâtre des opérations défini. Il peut fournir son appui à des opérations menées par un seul et même élément ou à des opérations interarmées et il n'est pas inconcevable qu'il soit mis à profit dans le cadre d'une contribution d'une force militaire canadienne à des opérations multinationales.

On a normalement recours aux entrepreneurs pour appuyer les opérations une fois que la situation, au chapitre de la sécurité, le permet et une fois que le système de soutien est stabilisé. L'objet du soutien contractuel consiste à permettre un maintien en force de longue durée, contrairement aux premiers stades d'une opération. Ceci, toutefois, n'est qu'une ligne directrice. Dans certains cas, l'appui de l'entrepreneur peut être souhaité dès les premières étapes, quand il lui faut par exemple effectuer des travaux de construction. Il en a été ainsi en Afghanistan, où l'entrepreneur était actif dès mai 2003 en vue de l'arrivée de la rotation 0, en août de la même année.

Gamme des services

Pour faciliter la planification des deux côtés, il a été nécessaire, lors de l'élaboration initiale du contrat, d'établir la gamme des services possibles. Les dix-huit domaines fonctionnels résultants forment un catalogue de services potentiels parmi lesquels choisir, en totalité ou en partie, selon les besoins de la mission. Dans tous les cas, l'entrepreneur fournit une capacité de commandement et de contrôle l'administration et de la gestion efficaces des services choisis. Tout comme dans la structure militaire, l'entrepreneur fournit des capacités dont font partie toutes les fonctions normales d'état-major du personnel, des opérations, de la formation, de la planification et des finances. Au chapitre des capacités fonctionnelles, fonctions de soutien possibles comprennent les services d'alimentation dont font partie, sans s'y limiter, l'acquisition, l'entreposage, la préparation, la production et la livraison; la gestion et la distribution du matériel; les systèmes de communication et d'information: l'entretien de l'équipement terrestre: les services de santé: le transport; la gestion et le soutien du logement; le soutien en munitions; les services du génie. Cette dernière fonction englobe une vaste gamme de services comprenant des travaux construction de maintien et puissance, notamment : l'alimentation électrique,

Administration et gestion Services d'alimentation Gestion et distribution du matériel Systèmes de communication et d'information Entretien de l'équipement terrestre Services de santé **Transport** Logement et soutien Services de génie construction Alimentation électrique et distribution Approvisionnement en eau et distribution Gestion de déchets Exploitation et gestion des installations Routes et terrains Services d'incendie Soutien en géomatique Gestion environnementale Soutien en munitions



Certaines fonctions peuvent être accomplies dans leur intégralité.

l'approvisionnement en eau, gestion des déchets et la gestion des installations; les services d'incendie; les routes et terrains; la géomatique (soutien cartographique); la gestion environnementale. Les premiers planificateurs du CANCAP ont fait preuve de beaucoup de perception dans leur vision des besoins opérationnels. À l'heure actuelle, au de la Force camp Julien opérationnelle à Kaboul, tous les services sont utilisés sauf géomatique, les services de santé¹⁰ et le soutien en munitions. Chaque

domaine fonctionnel englobe un certain nombre de capacités modulaires pouvant servir à l'appui de tâches distinctes. Au camp Julien, par exemple, l'entrepreneur fournit des services d'entretien au parc « blanc », côtoyant les militaires qui entretiennent le parc « vert ». L'entrepreneur peut aussi remplir des fonctions dans leur totalité, comme les services d'alimentation et la production d'eau potable au camp Julien.

Impact sur les FC

Le CANCAP fournit de la souplesse opérationnelle, sous réserve de certaines restrictions. Il ne se substitue pas à la structure d'une force. Les FC doivent conserver une capacité de soutien suffisante pour satisfaire aux besoins d'une rotation 0 et pour faire face à des situations où le soutien contractuel n'est pas viable. Les militaires doivent également garder assez de profondeur pour satisfaire aux exigences de préparation opérationnelle, car l'entrepreneur n'a pas à remplir ce rôle. Le CANCAP n'a pas été concu pour satisfaire à des demandes à court préavis. Bien que l'expérience ait démontré l'aptitude de l'entrepreneur à réagir beaucoup plus vite, le délai normal de planification est de 90 jours pour la préparation de l'ordre de mission et de 90 jours supplémentaires pour permettre à l'entrepreneur d'engager et de déployer du personnel pour s'acquitter de ses responsabilités de prestation des services. Ces délais peuvent sembler longs, mais ils correspondent à l'objectif initial, où l'entrepreneur doit être prêt à prendre la responsabilité de la rotation I. Il peut, toutefois, démontrer sa disposition à prendre des risques et à fonctionner dans des délais contractuels serrés et des circonstances difficiles. Bien que les militaires et l'entrepreneur partagent une attitude « gagnante » (« on est capable »), ils doivent tenir compte de paramètres et restrictions contractuels qui ne relèvent pas d'eux. À titre d'exemple, comme les règlements du Conseil du Trésor interdisent la passation de marchés après le fait, l'entrepreneur, dans sa volonté de satisfaire à des exigences à court préavis, doit se limiter aux paramètres d'un contrat existant. Autrement, il faut modifier l'ordre de mission ou en rédiger un nouveau. Toujours à titre d'exemple, le contrat CANCAP actuel vise la fourniture de services. L'approvisionnement auprès de tiers est interdit. Dans le cadre d'un contrat de services, le pouvoir d'achat de l'entrepreneur se limite aux besoins des opérations et de l'entretien. Bien que, dans certaines circonstances, il puisse sembler logique pour l'entrepreneur d'acquérir un quelconque appareil, cela peut ne pas être permis en vertu du contrat. Ce qui semble logique sur place n'est pas toujours faisable, ou du moins pas immédiatement. Cela donne une importance extrême à la compréhension de la démarche d'obtention des services contractuels avant le déploiement et cela explique qu'il soit prudent, quand l'appui d'un entrepreneur constitue une approche possible, de l'inclure au processus de planification des opérations à tous les niveaux appropriés.

Une fois la décision prise

L'appui de l'entrepreneur n'est que l'un des éléments de la structure possible de soutien de toute opération, au même titre que le soutien offert par les FC et le ministère de la Défense nationale (MDN), le soutien militaire dans le théâtre, le soutien du pays hôte et la coordination logistique multinationale. La décision de recourir à un entrepreneur

La décision de recourir à un entrepreneur prend racine au niveau stratégique, d'après un certain nombre de facteurs, comme le risque et la volonté politique

prend racine au niveau stratégique, d'après un certain nombre de facteurs, comme le risque et la volonté politique. Quand le soutien d'un entrepreneur est considéré comme l'option la plus pratique et la plus viable, le Quartier général de la Défense nationale (QGDN) émet une ligne de conduite stratégique sur le début de la démarche de planification. Celle-ci comprend l'élaboration d'un énoncé des travaux où figurent la description complète et le contexte de tous les résultats attendus. L'énoncé s'accompagne d'un plan d'évaluation du rendement qui sert à mesurer la prestation des services. En réponse, l'entrepreneur prépare un plan de soutien et une proposition de prix.

Après avoir trouvé un terrain d'entente au moyen de pourparlers, les parties finalisent le processus par l'émission d'un ordre de mission autorisant l'entrepreneur à engager des dépenses pour fournir les services demandés. Une fois émis, l'ordre de mission constitue une entente officielle et exécutoire entre les deux parties.

Les services d'un entrepreneur dans le cadre d'un déploiement constituent un outil de soutien opérationnel et, à ce titre, l'entrepreneur doit être géré par le truchement de la chaîne de commandement militaire. C'est là une exigence fondamentale. Le Souschef d'état-major de la Défense (SCEMD) détient l'autorité finale d'approbation du déploiement d'un entrepreneur dans un théâtre d'opérations. Bien que le commandant de la force opérationnelle exerce son autorité sur les entrepreneurs, une fois ceux-ci déployés, les personnes à contrat ne constituent pas des employés de l'État. Normalement, la structure de commandement et de contrôle dans le théâtre comprend une chaîne de commandement militaire, une chaîne de commandement de l'entrepreneur CANCAP et des voies techniques coordonnées de contrôle et de communication entre les militaires et l'entrepreneur.

Le soutien contractuel est une entente commerciale. L'entrepreneur s'engage à fournir des services très précis et clairement définis. Bien qu'il existe certains contrôles de la façon dont les services sont fournis, l'entrepreneur a de la latitude et est encouragé à mettre en œuvre les meilleures pratiques civiles partout où elles sont de mise. On n'attend pas de lui qu'il reprenne la structure organisationnelle militaire, ni les



Des effectifs internationaux.

méthodologies opérationnelles militaires. même optique, il d'importantes différences entre les militaires et les employés civils quant à la rémunération, aux avantages sociaux et à la sécurité d'emploi. Bien que l'on s'attende à voir travailler ensemble l'entrepreneur et les éléments de soutien en uniforme dans le cadre de l'équipe d'appui, les différences personnelles et collectives peuvent créer des frictions quand des gens sont intégrés aux chaînes de commandement ou aux

effectifs les uns des autres. En conséquence, l'entrepreneur est utilisé au mieux quand il fournit un service distinct, que ce soit dans son entièreté, comme c'est le cas des services d'alimentation, ou en tant que sous-fonction identifiable, comme l'établissement d'un atelier de réparation des pneus au sein d'un peloton d'entretien.

Lors des déploiements, les employés de l'entrepreneur du CANCAP sont décrits, dans la Loi sur la défense nationale, comme des : « [personnes accompagnant les Forces canadiennes] » et sont donc assujettis au Code de discipline militaire. Si un employé contractuel est réputé avoir commis un grave délit militaire qui compromet la sécurité de l'opération ou qui correspond à une infraction au Code criminel du Canada, cet employé peut être traduit en justice en vertu des dispositions d'une cour martiale générale spéciale. Dans le cas d'infractions moins graves, le directeur de projet de l'entrepreneur, de pair avec les pouvoirs militaires, gère les questions de discipline. Cette approche garantit une uniformité relative parmi les occupants du camp.

Les traités de droit humanitaire de la guerre (Conventions de La Haye et de Genève) définissent le statut des entrepreneurs participant à l'appui des opérations militaires. Les employés qui ne sont pas engagés localement s'inscrivent dans la catégorie des personnes qui accompagnent les forces sans en être membres. Ces employés sont considérés comme des non-combattants pour autant qu'ils aient obtenu l'autorisation entière des forces qu'ils accompagnent et qu'ils portent une carte d'identité. Bien qu'ils risquent d'être attaqués pour avoir fait partie d'une cible légitime, ils ont droit, s'ils sont capturés, au statut de prisonniers de guerre.

Les contrats de service interdisent ordinairement à l'entrepreneur d'être armé ou d'engager séparément des services de sécurité. Pour ce motif, sa protection revient habituellement aux militaires. La norme courante est la même que celle dont jouit le personnel militaire. Dans le cas du CANCAP, cela comprend la protection pendant les mouvements et la fourniture d'équipement de protection personnelle, comme des respirateurs, des gilets pare-balles et des casques. Bien que l'on prévoie qu'ils travailleront dans un milieu relativement stable, les employés civils doivent être prêts à affronter les dangers inhérents au travail et à la vie dans des régions en guerre. La formation de prédéploiement, qui dure cinq jours, couvre des sujets comme la sensibilisation aux mines, le secourisme et la décontamination dans un environnement chimique. Loin d'égaler l'instruction militaire, cette formation confère quand même aux employés la compréhension des risques auxquels ils seront confrontés et des

mesures immédiates à prendre en cas d'attaque. Au contraire de l'instruction des militaires, la formation des civils comprend des séances visant à les préparer à relever les défis du transport aérien civil à Kaboul — un voyage inoubliable! Plusieurs de ces gens vivent leur première exposition aux militaires au sortir de l'aéroport de Kaboul, quand ils enfilent un gilet, posent un casque sur leur tête et montent à bord d'un Bison pour se rendre au camp Julien.

Le contrat

Le contrat CANCAP en cours a été attribué en décembre 2002 pour une période de cinq ans et comprend une option de cinq années supplémentaires que peut exercer le gouvernement. Il s'agit d'un contrat d'envergure dont la régie d'organisation est appréciable. Le Sous-ministre adjoint (Matériels) du QGDN est chargé de l'ensemble de sa gestion. L'autorité approbatrice de l'emploi et du financement du CANCAP, pour les opérations spécifiques, est le SCEMD. C'est le J4 Logistique, en sa qualité de

Le gouvernement exerce un contrôle considérable sur tout le processus car il approuve la portée des travaux, les fonds disponibles pour les réaliser, le niveau d'effort du personnel qui sera financé et la norme de prestation des services coordonnateur de l'état-major interarmées du QGDN pour les services du CANCAP, qui lance la démarche de dotation. Tel qu'ordonné par le niveau stratégique, le Groupe de soutien interarmées planifie et recommande l'emploi du CANCAP en préparant des ordres de mission spécifiques. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et le Directeur général — Obtention de matériels et approvisionnement (DG OMA) supervisent la démarche. TPSGC est l'autorité contractante responsable de la gestion du contrat, tandis que le DG OMA est l'autorité requérante chargée de donner une orientation stratégique et des avis sur la mise en œuvre et l'administration.

Dans le théâtre, le commandant de l'élément de soutien national (cmdt ESN) est responsable, devant le

commandant de la force opérationnelle interarmées (cmdt FOI), de tout l'appui de niveau opérationnel, qu'il soit militaire ou contractuel. La Cellule de gestion des contrats (CGC) travaille pour le cmdt ESN et lui rend compte des questions administratives et contractuelles du CANCAP. Le directeur de projet de l'entrepreneur relève du cmdt ESN et coopère étroitement avec la CGC à la gestion de points contractuels. Le principal document de référence de tous ces groupes est l'ordre de mission, qui consiste en des dispositions contractuelles et d'un énoncé des travaux, que soutiennent un plan d'évaluation du rendement (PER), un plan de soutien de l'entrepreneur, une estimation des coûts et un justificatif des coûts.

Jusqu'à maintenant, la base de paiement utilisée pour les ordres de mission du CANCAP a été le mode du marché à frais remboursable avec prime d'encouragement au rendement. Cela signifie, en des termes simples, que l'entrepreneur touche le remboursement des dépenses engagées pour la fourniture des services convenus, en plus d'un bénéfice déterminé par la formule de la prime d'encouragement au rendement. L'avantage qu'y trouve le MDN vient de ce que l'entrepreneur a tout intérêt à donner le meilleur service possible, sous l'unique contrainte des limites





Camp Julien, Kaboul, Afghanistan

financières du contrat. Le gouvernement exerce un contrôle considérable sur tout le processus car il approuve la portée des travaux, les fonds disponibles pour les réaliser, le niveau d'effort du personnel qui sera financé et la norme de prestation des services.

L'effectif actuel du
CANCAP, au camp Julien,
dépasse les 400
personnes et comprend
une myriade de métiers,
de professions et de
techniques

L'avantage offert à l'entrepreneur est qu'il n'existe essentiellement aucun risque de perte financière pour autant que ses dépenses se situent dans les paramètres du contrat. L'inconvénient pour le gouvernement est qu'il doit investir des ressources considérables, du niveau stratégique au niveau tactique, dans la surveillance et la gestion du contrat. Comme le contrat se fonde sur le remboursement des coûts, il faut faire des efforts appréciables pour garantir l'efficacité et l'exactitude du procédé, en plus des efforts consacrés au produit livré. L'inconvénient pour l'entrepreneur est qu'il doit dépasser la norme, tant

dans le produit que dans le processus, pour réaliser un bénéfice. Dans des endroits comme l'Afghanistan, les difficultés posées par le transport des marchandises, couplées à des conditions météorologiques extrêmes, peuvent constituer des défis de taille.

L'entrepreneur : SNC-Lavalin PAE Inc.

Le contrat CANCAP est actuellement détenu par une coentreprise nommée SNC-LAVALIN PAE Inc., qui peut s'enorgueillir de sa lignée. Les deux entreprises mères, SNC-Lavalin (Montréal) et Pacific Architects and Engineers (PAE) (Los Angeles) sont des sociétés internationales ayant des bureaux et des projets dans le monde entier. Ces circonstances ont produit de grands avantages au début de la mission actuelle, en Afghanistan, où la coentreprise a pu tirer parti des capacités de PAE, qui était déjà active à Kaboul. De même, grâce à ses bureaux de Jakarta, SNC-Lavalin se serait trouvée dans une position idéale comme point de contact initial de l'entrepreneur si la récente mission humanitaire faisant suite au tsunami avait été élargie pour inclure la participation du CANCAP.

Dans le cadre du contrat original, l'entrepreneur était tenu de prouver ses capacités de prestation des services avant d'être employé outre-mer. Cette évaluation a eu lieu pendant l'exercice de brigade tenu à Wainwright au début de 2003. La cadence d'instauration du soutien contractuel devait augmenter assez vite. Concurremment à



Remise de la Médaille pour services généraux par Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson

l'exercice de Wainwright, l'entrepreneur devait commencer à planifier la prise de ses responsabilités de prestation des services en Bosnie et entreprendre la planification de la construction et du maintien des camps de Kaboul. Pour que tout fonctionne, la démarche de planification a été comprimée et l'entrepreneur a pris le risque considérable de fournir les services bien avant l'échéance prévue à l'origine. Pour compliquer les choses en Afghanistan, trois camps ont été construits en même temps : le camp d'activation du théâtre, l'entrepôt du camp de la Brigade multinationale

de Kaboul (BMK) et la base principale canadienne, appelée camp Julien. Pendant la construction, les matériaux ont été livrés lors du plus important transport aérien canadien organisé depuis la Seconde Guerre mondiale. Le déplacement de vastes quantités de matériaux dans la ville a constitué un défi unique, pour dire le moins. Mais malgré les difficultés du travail dans un pays déchiré par la guerre et en dépit de quelques revers prévisibles, les camps, moins de trois mois plus tard, étaient prêts pour l'arrivée du groupement tactique, en août 2003. Il s'est agi d'une réussite remarquable, qu'on la regarde sous n'importe quel angle.

Malgré le succès à venir, il est arrivé que les relations soient tendues en raison de malentendus des deux côtés. L'entrepreneur luttait pour gravir une courbe de lancement très abrupte et les militaires, pour s'ajuster au soutien contractuel. Le problème a été exacerbé par l'évolution constante de la situation afghane dans les deux sites en développement. Les deux parties, heureusement, ont tiré nombre d'enseignements de l'expérience et le camp Julien, principal camp canadien en terre afghane, est considéré par plusieurs comme le meilleur de sa classe dans cette partie du monde. Avec sa propre station de traitement des effluents, trois groupes électrogènes, une installation d'embouteillage d'eau, un service d'incendie et des installations capables de loger 2 500 personnes, le projet constitue une réussite digne de mention. Par surcroît, les FC ont eu l'avantage de ne pas avoir à confier à des militaires d'élite des tâches que peuvent accomplir des employés contractuels déjà parfaitement qualifiés qui ne sont payés que pour la durée de leur emploi.

L'effectif de l'entrepreneur reflète la nature internationale de son environnement. On trouve dans le personnel actuel, à Kaboul, une représentation des dix provinces canadiennes et de huit autres pays : le Népal, l'Inde, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Écosse, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka et l'Afghanistan. À l'heure actuelle, pour des raisons de sécurité, les seuls Afghans de l'effectif sont ceux qui travaillent pour des sous-traitants se trouvant dans le camp pour réaliser des travaux précis de courte durée, et ils sont sous escorte pendant tout leur séjour. En Bosnie, au contraire, les employés locaux formaient une partie importante de l'effectif, un arrangement qui a contribué à l'effort de reconstruction de la nation. Avec le temps et à mesure que la situation se stabilisera, ce sera possible aussi en Afghanistan. Comme le chômage y est

élevé, une telle perspective constitue un très grand pas vers le bien-être économique personnel et collectif.

L'effectif actuel du CANCAP, au camp Julien, dépasse les 400 personnes et comprend une myriade de métiers, de professions et de techniques. Certains viennent y prendre de l'expérience, d'autres y gagner de l'argent et d'autres encore, y satisfaire leur curiosité. Bien que plusieurs travailleurs y passent un an, d'autres, qui trouvent ce mode de vie tout à la fois difficile et gratifiant, y demeurent une année de plus. Quelle que soit leur motivation, c'est avec beaucoup de fierté que tous les employés du CANCAP font leur part pour permettre aux militaires d'accomplir leur mission là-bas. Comme l'explique M. John MacLeod, l'actuel directeur de projet dans le théâtre : « nous visons à servir nos clients à temps et à un coût acceptable. Nous travaillons très fort, en effet, à dépasser les normes qu'ont établies les militaires pour nous. Nos employés sont fiers de faire partie de l'équipe de soutien et nous ne laissons jamais passer une chance de prendre part à la vie de chaque rotation. Pour nos employés canadiens, recevoir la Médaille pour services généraux constitue une expérience puissante et touchante qui les aide à mieux comprendre la fierté qu'éprouvent les militaires canadiens à arborer leurs décorations et distinctions. La conscience accrue du monde militaire qu'ils acquièrent ici, combinée à la possibilité de constater les effets dévastateurs de la guerre, avive l'appréciation qu'ont ces employés de leur pays et de ceux qui le servent »."

L'avenir

L'annonce récente d'une présence continue et accrue en Afghanistan peut très bien mener à l'emploi ininterrompu des capacités du CANCAP. Le contrat actuel limite l'appui aux seules FC, et seulement lors d'opérations dans le cadre de déploiements. Toutefois, le succès du programme peut mener à l'élargissement du concept. L'insistance récente sur l'« approche triple D » (défense, diplomatie et développement) peut créer une demande de soutien comparable dans d'autres ministères, y compris les diverses missions de police civile auxquelles le Canada contribue. Le principal client, jusqu'ici, a été l'Armée de terre, mais comme l'idée d'une participation interarmées gagne du terrain, la pression déjà forte imposée à la Marine et à la Force aérienne pour trouver des options autres que des marins ou des aviateurs hautement compétents ne peut qu'augmenter. L'approche du CANCAP doit certainement constituer une telle option. Finalement, bien que le soutien contractuel n'ait pas été utilisé lors du déploiement récent d'aide humanitaire faisant suite à la catastrophe du Sri Lanka, peutêtre, si la mission avait été prolongée, la fourniture de soutien logistique contractuel subséquent aurait-elle été une mesure de rechange viable au soutien militaire.

Conclusion

De l'avis de tous, le Général Hillier est un commandant sérieux, résolu et fermement décidé à faire des FC une organisation plus souple et plus capable. Toute personne qu'intéresse le moindrement le débat militaire se rendra vite compte que cela exige

CADRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DE SOUTIEN CONTRACTUEL CANADIEN (CANCAP) 7 juillet 2000

- 1. Le rythme des opérations qui prévaut ces derniers temps a imposé d'énormes contraintes à notre capacité d'assurer le soutien de nos forces qui participent à des missions de déploiement. L'examen des structures des groupes professionnels militaires (SGPM) et, plus récemment, l'étude de la Capacité nationale de soutien militaire (CNSM) ont mis en lumière nos lacunes en matière de préparation au soutien et de maintien en puissance. D'après cette étude, le projet de CNSM a établi le besoin d'un accord générique de soutien des entrepreneurs préétabli pour les opérations de déploiement. En parallèle, le Projet de rationalisation des théâtres d'ops déployées des FC visait à développer et à mettre en ceuvre une capacité de soutien des entrepreneurs pour nos forces participant au Groupe de travail sur la Bosnie-Herzégovine (GTBH), dans le but de réduire les exigences imposées au personnel militaire et ainsi de s'attaquer aux questions importantes au chapitre de la qualité de vie. Le Projet de rationalisation des théâtres d'ops déployées des FC devait en outre examiner la possibilité d'avoir recours à des entrepreneurs en appui aux autres opérations des FC ou du gouvernement canadien au Canada ou à l'étranger, en plus du contrat du GTBH. L'objectif consiste à développer une nouvelle capacité sous la forme d'un Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes (CANCAP).
- 2. Le CANCAP vise à offrir aux FC une souplesse opérationnelle accrue par le recours à une capacité de soutien rehaussée. Il doit permettre de libérer le personnel militaire, qui pourra alors être utilisé aux endroits où les aptitudes militaires sont les plus nécessaires. Il incitera également à mettre davantage l'accent sur la préservation des aptitudes de soutien à la guerre au sein de nos forces de soutien.
- 3. Le CANCAP sera mis en marche à titre de projet du SCEMD et le CEM J3 agira en qualité de chef de projet, tandis que le J4 Log sera le directeur du projet. La gestion du projet incombera au SMA (Mat). Le projet englobera la planification d'urgence ainsi que l'exécution des opérations de soutien des missions de déploiement. La définition du projet sera structurée d'après les leçons tirées de l'Opération ABACUS (an 2000 LOGCAS) et les méthodes de passation de contrat du GTBH. Nous comptons faire appel au processus du Programme des services de Défense (PSD) pour définir l'envergure et la portée des fonctions de soutien, et produire une soumission en régime de concurrence, dans le but de développer le CANCAP afin qu'il se déroule au sein d'un cadre de soutien militaire de niveau stratégique et opérationnel devant être mis au point par le Projet de CNSM. On aura recours au CANCAP dans le cadre de la structure des forces.
- 4. Je compte mettre le projet en marche de façon dynamique et mettre en place une capacité CANCAP d'ici décembre 2001. Il s'agira d'un multiplicateur de force important. Il n'entraînera peut-être pas d'économies sur le plan financier, mais je prévois des avantages quant à la souplesse opérationnelle et à la réduction des exigences imposées à notre personnel de soutien. Je demande votre appui pour la bonne marche du CANCAP. Le CEM J3 communiquera des lignes directrices distinctes devant encadrer le développement du CANCAP.

R.R. Henault Lieutenant-général Sous-chef d'état-major de la Défense une concentration sur les capacités opérationnelles. En allégeant le besoin de confier à l'élite militaire des travaux routiniers de soutien, le CANCAP a le pouvoir de bien servir le Général Hillier dans sa mission.

Au sujet de l'auteur

Al Morrow s'est retiré des Forces canadiennes en août 2004, après 37 ans de service. Son dernier poste dans l'Armée de terre a été celui de Directeur adjoint de la Direction de la doctrine de l'Armée de terre et DDAT 9 (Maintien en puissance). Au moment de la rédaction du présent article, le Lcol (retraité) Morrow était planificateur principal chez SNC-LAVALIN PAE, l'entreprise qui détient le contrat CANCAP.

Notes

- 1. Le présent article est une version étayée de « CANCAP : Le visage changeant du soutien logistique des Forces canadiennes » rédigé par le Brigadier-général (à la retraite) Ernie Beno et paru dans le numéro d'avril-mai 2005 de Vanguard. Avec l'autorisation de l'auteur, des segments de l'article ont été utilisés textuellement.
- Message électronique du Bgén Mike Ward, 21 février 2005.
- 3. Les Forces canadiennes peuvent se prévaloir de diverses formes de contrats. Le présent article se concentre sur les services contractuels fournis par le biais d'un programme en particulier, le CANCAP.
- 4. http://collections.ic.gc.ca/heirloom_series/volume5/82-85.htm, *Nile River Expedition 1884-1885 Canadian Boatmen Challenge the Nile*. L'ouvrage de Roy MacLaren, *Canadians on the Nile*, University of British Columbia Press, 1978, contient un récit plus détaillé.
- 5. Higgins, Peter J. « Civilian Augmentation of Joint Operations », *Army Logistician* http://www.almc.army.mil/alog/issues/JanFeb03/MS870.htm.
- 6. Ezell, Major Virginia H., USAR. Logisticians and Contractors Team for LOGCAP Exercise, http://www.almc.army.mil/alog/issues/NovDec99/MS500.htm.
- 7. Folk, James et Lcol Andy Smith, USAR. « A LOGCAP Success in East Timor », Army Logistician, http://www.almc.army.mil/alog/issues/JulAug00/MS566.htm.
- 8. Énoncé de travail, *Programme de soutien contractuel des Forces canadiennes*, ministère de la Défense nationale, 17 juillet 2002, version 4.0.
- 9. Cadre pour le développement du Programme de soutien contractuel canadien (CANCAP), signé par le Lgén R.R. Henault, Sous-chef d'état-major de la Défense, juillet 2000 (ci-dessous).
- 10. L'entrepreneur fournit des services de santé à ses propres employés, y compris le service d'évacuation sanitaire. Les Forces fournissent le soutien d'urgence et de traumatologie.
- 11. Message électronique de M. John MacLeod, 27 mars 2005.



LA LOGISTIQUE DU CORPS CANADIEN PENDANT LES CENT DERNIERS JOURS, DU MOIS D'AOÛT AU MOIS DE NOVEMBRE 1918

Lieutenant-colonel John D. Conrad, CD

La modernité de la Première Guerre mondiale ne fut jamais mieux illustrée que par les batailles des Cent jours, qui commencèrent par l'attaque contre Amiens le 8 août 1918 et se terminèrent 100 milles plus loin, le 11 novembre, par la capture de Mons. Lors de l'attaque contre Amiens, la coopération interarmes au sein des forces de l'Empire britannique atteignit de nouveaux sommets : les aéronefs, les canons, les chars et l'infanterie combattirent à l'unisson.'



Le Major-général Sir Eric Geddes

Director-général des chemins de fer militaires et Inspecteur général des chemins de fer, 1916-1917 Lorsque les planificateurs d'état-major et les historiens s'intéressent à la Première Guerre mondiale, leur attention est invariablement attirée par les hauteurs solennelles de la côte 145 située sur la crête de Vimy. Pour la plupart des Canadiens, la bataille de Vimy représente tout ce qui est digne de réflexion sérieuse dans cette guerre qui devait mettre fin à toutes les Cependant, cette bataille occupe guerres. probablement toute la réflexion professionnelle militaire sur la Première Guerre mondiale depuis trop longtemps. Certes, elle a sans conteste été un point tournant de l'histoire de la profession des armes au Canada. En effet, c'est à Vimy que le Corps canadien a combattu pour la première fois en tant que formation, ce qui ne saurait être ni banalisé ni oublié. Mais perdu dans le souvenir de Vimy se cache peutêtre un accomplissement militaire encore plus important : l'offensive des Cent jours, qui a enfin permis de briser l'impasse du front occidental et sonné la fin de la Première Guerre mondiale.² Sous l'angle de la coopération interarmes et de la guerre moderne, l'offensive des Cent jours menée par les forces alliées a été un accomplissement militaire exceptionnel. Il est vraiment ironique que les chercheurs n'aient que sondé superficiellement cette campagne qui a infligé vingt pour cent des pertes canadiennes au combat pendant le conflit de 1914-1918.3 Percée offensive

finale qui a commencé le 8 août 1918 lors de la bataille d'Amiens (décrite par le Général Erich von Ludendorf comme « le jour noir de l'armée allemande ») et qui s'est terminée en novembre avec la capture de Mons, les Cent jours constituent un exploit beaucoup plus digne de reconnaissance pour le Corps canadien que la bataille de Vimy. À ce titre, cette campagne est un précieux terrain d'études sur les opérations de l'Armée canadienne dans un contexte moderne. Et tandis que la bataille déterminante de la crête de Vimy continue à occuper une place de choix dans le cœur des Canadiens et à

inspirer l'esprit de corps dans les Forces canadiennes d'aujourd'hui, on commence seulement à apprécier les leçons tirées des Cent jours.

La plupart des études contemporaines sur la logistique dans l'Armée canadienne commencent par la Seconde Guerre mondiale, une époque où la doctrine de la logistique pure était devenue contemporaine. Lorsqu'on se remémore la Première Guerre mondiale, on songe surtout à la terrible attrition subie sur le front occidental. Selon la croyance populaire, aucune leçon ne peut être tirée de ce bourbier fatal. Pourtant, le dernier chapitre de la Première Guerre mondiale recèle des pratiques logistiques canadiennes couronnées de succès et il serait profitable de les étudier. La campagne a créé un important précédent dans le système logistique embryonnaire mais viable de l'Armée canadienne. Le Corps canadien a non seulement mené une éprouvante offensive, en livrant, sur une courte période, trois batailles-clés (Amiens, Arras et Cambrai), mais il a aussi agi comme fer de lance de l'attaque choc des alliés « brisant certains des points les plus vitaux de la défensive allemande. » Une telle

L'état-major supérieur du Corps expéditionnaire britannique et, notamment, celui du Corps canadien a réussi à surmonter un préjugé institutionnel solidement ancré selon lequel les commandants devaient prendre leurs distances par rapport à leurs étatsmajors logistique et administratif

utilisation de la formation canadienne présentait de grandes difficultés sur le plan logistique. L'offensive des Cent jours serait donc le plus grand défi de la guerre pour la structure logistique canadienne sur le front occidental. Les Cent jours du Canada, tels que qualifiés par G. F. G. Stanley dans son ouvrage marquant sur les soldats canadiens, allaient servir de modèle pour la doctrine et les pratiques de soutien logistique du combat (SLC) de l'Armée canadienne jusqu'à la fin du vingtième siècle.⁷

Malgré la modernité meurtrière de la puissance de combat dans les tranchées d'Europe de 1915 à 1917, les systèmes logistiques du Corps expéditionnaire britannique et, par le fait même, du Corps canadien, étaient, à l'origine, fixes et peu adaptés aux opérations offensives sur le front occidental.⁸ Pourtant, une

offensive ne peut réussir à grande échelle que si les lignes de communications (L de C) s'étendent sur de longues distances et à condition qu'on puisse les rallonger, le cas échéant. L'examen des activités logistiques de la campagne des Cent jours prouve qu'un mélange d'imagination, de créativité et d'expérience est un gage de succès. L'état-major supérieur du Corps expéditionnaire britannique et, notamment, celui du Corps canadien a réussi à surmonter un préjugé institutionnel solidement ancré selon lequel les commandants devaient prendre leurs distances par rapport à leurs étatsmajors logistique et administratif.9 En 1916, l'importance accordée à la logistique des Alliées par le Maréchal Haig au niveau opérationnel et par le Lieutenant-général Byng au niveau tactique a joué un rôle-clé dans la réussite de l'offensive à la fin de l'été de Un examen attentif des lacunes logistiques du Corps expéditionnaire britannique en 1916 et le rôle joué par Haig pour les corriger montrent avec force preuve la véracité de la précédente affirmation. Si les changements demandés aux niveaux stratégique et tactique supérieur n'avaient pas été appliqués, la campagne des Cent jours n'aurait pas été possible. Qui plus est, les Canadiens se sont servis de leur imagination afin de relever les défis d'un nouveau type de champ de bataille. Les caractéristiques propres au Corps canadien comme le dédoublement, le transport amélioré et l'affiliation lui ont permis de s'adapter aux exigences offensives d'une

manière qui n'était pas à la portée du Corps britannique, de taille inférieure. Lorsque les commandants se sont mis à s'intéresser à la logistique et que les logisticiens du Corps canadien ont fait montre d'un niveau supérieur d'innovation, des résultats exceptionnels ont pu être obtenus pendant une période de combat épuisante.

Architecture logistique — le Corps canadien au sein du Corps expéditionnaire britannique

Afin de réaliser une évaluation professionnelle des accomplissements du Corps canadien en matière de logistique, il vaut mieux se fonder sur l'examen des états-majors et des unités de ligne qui ont directement influé sur le processus de maintien en puissance. L'architecture logistique du Corps canadien était l'une des composantes de la structure du Corps expéditionnaire britannique. Au niveau opérationnel, l'état-major logistique du Corps expéditionnaire britannique était divisé en trois branches différentes du grand quartier général (GQG) : une branche de



Un cheval tirant une charrette pour le transport d'eau s'embourbe après s'être écarté d'un chemin de fascines. Les fascines, ou fagots de branchages, qui forment le revêtement du chemin, à la manière des rondins sur les chemins de rondins, sont bien visibles à gauche, là où marche un homme portant des bidons. Le cheval a eu la vie sauve, mais la charrette s'est complètement enlisée.

l'adjudant général (branche AG), une branche de l'inspecteur général des communications (IGC) et une branche du quartier-maître (branche Q). La branche AG était chargée de certains aspects précis liés au maintien en puissance comme le personnel, les pertes et les services médicaux et sanitaires.¹⁰ La branche IGC encadrait la gestion de toute la circulation des L de C, du port maritime jusqu'au corps combattant. Le quartier-maître général (QMG) commandait la branche Q, et son état-major était responsable du recomplètement de la force de campagne. 12 Chacun des niveaux inférieurs du GQG possédait son propre état-major logistique, de taille plus petite, centré sur la branche du quartier-maître général qui s'occupait de toutes les questions de logistique. Par exemple, un adjudant et quartier-maître général adjoint (A et QMG adjoint) gérait le maintien en puissance au niveau du corps. Le Corps canadien avait la chance de pouvoir compter sur un A et QMG adjoint britannique fort doué, le Général G. J. Farmar, gardé en poste par le Général Arthur Currie jusqu'à la fin de la guerre, malgré les compétences croissantes des logisticiens canadiens supérieurs. Les assistants adjudants et quartiers-maîtres généraux (AA et QMG) étaient les officiers Q supérieurs des divisions.

Comme les états-majors de niveau correspondant, les unités logistiques devenaient progressivement plus petites et plus mobiles à mesure qu'elles se rapprochaient du front. Les unités au niveau de l'Armée incluaient les organisations fixes qui contrôlaient les ports, les entrepôts et les voies ferrées (trafic lourd/léger). Les responsabilités des unités de soutien de l'Armée prenaient fin aux terminaux ferrés avancés. De là, les unités de corps transportaient les fournitures vers l'avant jusqu'aux points de ravitaillement désignés où les divisions venaient s'approvisionner. Dans la formation canadienne, les éléments logistiques au niveau du Corps étaient des compagnies de transport motorisées, un atout dont ne disposaient pas tous les Corps expéditionnaires britanniques. 14 À l'origine, le Canada disposait de deux types d'unité de transport motorisée au niveau du corps : le parc des munitions et la colonne d'approvisionnement. Le premier transportait toutes les munitions du Corps et le deuxième, tous les autres types de fournitures. Une unité appelée train divisionnaire servait de centre de logistique dans les diverses divisions canadiennes. Les trains divisionnaires apportaient le matériel aux brigades avancées, depuis les points de ravitaillement établis par les ressources du Corps. Ils étaient équipés de chevaux et de chariots, ce qui leur donnait suffisamment de mobilité à proximité des zones de combat. La structure et le concept des trains divisionnaires se sont révélés à ce point adaptables que le Canada ne s'en est jamais vraiment écarté.

Triomphe de personnalités

Les commandants britanniques qui avaient une emprise directe sur le Corps canadien, soit le Général Douglas Haig et le Général Julian Byng, ont consacré beaucoup de temps à réfléchir à la structure de maintien en puissance du Corps. Ces deux généraux, chacun à leur façon, ont réussi à améliorer substantiellement le fonctionnement logistique du Corps canadien. Les British Army Field Service Regulations (partie II) de 1912 encourageaient les commandants à prendre leurs distances par rapport aux questions administratives.¹⁵ Malheureusement, une telle politique a miné la mise sur pied et l'application de la puissance de combat. La doctrine contemporaine de la guerre de manœuvre reconnaît que la puissance de combat est générée grâce à l'intégration équilibrée de cinq éléments, dont le maintien en puissance. 16 Négliger l'une des fonctions opérationnelles non hiérarchisées affaiblit considérablement la capacité de combat d'une armée. Les actions de Haig et de Byng indiquent clairement qu'ils avaient compris que la logistique était une composante essentielle de la puissance de combat. Pour comprendre le succès obtenu par le Canada en matière de soutien logistique du combat (SLC) pendant la campagne des Cent jours, il faut analyser brièvement l'apport respectif de ces deux généraux.

L'histoire a été particulièrement sévère à l'endroit du Feld-maréchal Haig en raison du rôle qu'il a joué pendant certaines campagnes terribles, telle la campagne de la Somme ou la troisième campagne d'Ypres. Il est facile de passer sous silence les accomplissements témoignent de sa compétence et les années où il a occupé le poste de commandant en chef du Corps expéditionnaire britannique à partir de la fin de 1915. Gervais Phillips remet les pendules à l'heure en rappelant les accomplissements administratifs de Haig:

Son armée était bien approvisionnée en campagne, ses blessés étaient évacués rapidement et bien soignés ... mais surtout, le personnage de Haig apparaît plus que jamais comme un homme qui a su prévoir mieux que la plupart, qui a été plus persistant que la plupart et qui a, le mieux, su inspirer confiance à ses compagnons.¹⁷

En plus d'avoir à régler les problèmes posés par une quantité sans précédent de matériel, il a dû composer avec les fulgurantes avancées technologiques. Certaines idées à l'origine des plus grandes innovations, dont les répercussions se sont fait sentir dans le Corps canadien pendant les Cent jours, ont été semées et défendues par lui avec acharnement après l'offensive de la Somme en 1916. Haig savait combien il était

essentiel de restructurer le système de recomplètement en entier après cette offensive. Malgré certains préparatifs accomplis dans l'industrie britannique avant la guerre, la structure stratégique de maintien en puissance du Corps expéditionnaire britannique et, par le fait même, celle du Corps canadien, était décousue. Au plus fort de la campagne, en raison d'un système de transport déficient, la quantité phénoménale de

Une division normale, pendant la Grande Guerre, requérait 150 tonnes de fournitures par jour

matériel requise au front n'a pu être livrée. Voici une citation provenant d'un rapport du ministère sur les Forces militaires canadiennes outre-mer : « Après la bataille de la Somme, il a été clairement démontré que le transport routier et le transport animal ne pouvaient suffire à transporter à l'avant... le poids du matériel de guerre nécessaire au soutien d'un combat moderne. » Les besoins en recomplètement, par exemple, dépassaient tellement les ressources de transport disponibles que les éléments canadiens, au niveau du Corps, ont rapidement décidé d'assurer un ravitaillement motorisé constant :

Pendant l'offensive de la Somme, la 1^{re} Colonne d'approvisionnement divisionnaire travaillait vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Nous disposions de deux conducteurs par véhicule : un conducteur et un aide-conducteur. Pendant la journée ... c'était l'aide-conducteur et le chargeur qui étaient dans le véhicule. Pendant la nuit, le conducteur prenait la relève ...²⁰

Haig a réussi à mettre fin au préjugé institutionnel transmis dans les Field Service Regulations de 1912 et à participer à la résolution du problème logistique d'apparence insoluble. Allant à l'encontre des directives militaires strictes qu'il avait reçues, Haig a fait appel à un expert civil en transport, Sir Eric Geddes, dans le but de restructurer le système de maintien en puissance en entier.²¹ Geddes a confirmé que le système de recomplètement du Corps expéditionnaire britannique de 1916 était bel et bien inadéquat. Les systèmes d'approvisionnement et de transport étaient disjoints, et aucun organe central n'en assurait le contrôle. Geddes a examiné les besoins qui se faisaient sentir en France et a systématiquement étudié les divers moyens de transport de fournitures utilisés pour soutenir les troupes. Une division normale, pendant la Grande Guerre, requérait 150 tonnes de fournitures par jour.²² Geddes a tout de suite découvert que la quantité de matériel envoyée en France était bien inférieure à ce chiffre. En vérité, le matériel était livré au Corps expéditionnaire britannique au compte-gouttes, quand il lui aurait fallu des quantités titanesques, soit quelque 290 000 tonnes par semaine, selon l'évaluation détaillée de Geddes en 1916.²³ La redondance et le volume étaient nécessaires pour mener la guerre en Europe. Pour combler cette

nécessité, il fallait revoir tous les aspects du système de recomplètement. Geddes a proposé de simplifier le système de transport du Corps expéditionnaire britannique et de le placer sous la responsabilité d'une seule personne. Entre outre, il a recommandé l'amélioration de la capacité du système de recomplètement afin que le manque de matériel ne soit plus jamais une source de difficultés dans des opérations britanniques. La mise en œuvre par Haig des principales recommandations de Geddes était essentielle au bon fonctionnement du système de recomplètement stratégique. Sans ses efforts visant à régler le problème du recomplètement et sans le courage dont il a fait preuve en faisant appel à un consultant civil, les fondations du maintien en puissance moderne n'auraient pas été édifiées. Son habileté à se détacher de la doctrine révolue des règlements militaires de l'époque et les efforts considérables qu'il a consacrés à l'architecture de maintien en puissance ont été d'une grande utilité pour le Corps canadien.

Le Lieutenant-général Julian Byng, qui a pris le commandement du Corps canadien le 28 mai 1916, a contribué à faire progresser l'efficacité du système logistique dans le Corps canadien²⁵ en accordant une plus grande importance à l'instruction de l'étatmajor Q ainsi qu'aux aspects administratifs. Byng était un officier doué qui a rapidement gagné la confiance et l'admiration des Canadiens et qui a reconnu qu'ils étaient « trop bons pour être menés par des politiciens ». 26 Intelligent, équilibré et perspicace, il a lui aussi été capable de passer outre au préjugé institutionnel des Field Service Regulations (partie II) de 1912. Byng, un combattant déterminé, avait un passé très particulier qui pouvait être fort utile à l'amélioration de l'efficacité de la logistique canadienne. Il avait eu droit à une formation en logistique dès le début de sa carrière alors qu'il travaillait pour le Général Redvers Buller. Ian McCulloch observe : « Byng est devenu un major d'état-major à Aldershot à une époque où il relevait du Général Redvers Buller. Pendant cette période, Byng s'est montré très intéressé à l'administration et à l'instruction au commandement ... »²⁷ Buller était le père du Corps de l'intendance de l'Armée moderne et le principal initiateur de la modernisation logistique de l'armée britannique.²⁸ Sous la direction du Général Buller, le jeune leader a été initié à tous les aspects de la logistique à un âge où l'on est ouvert aux nouveaux concepts. Son apprentissage précoce de la planification logistique a été complété par son expérience acquise durant la guerre des Boers, lorsqu'il combattait sous les ordres Byng est devenu expert dans les difficultés liées aux lignes de de Buller. communications (L de C), étant donné que les attaques contre les lignes de logistique étaient un aspect très important de la tactique utilisée en Afrique du Sud.²⁹ Les leçons de la guerre des Boers lui ont enseigné que la logistique est un élément digne de considération de la part des commandants, tant du point de vue des vulnérabilités amies que des objectifs ennemis.

Après la campagne de la Somme, tandis que Haig et Sir Eric Geddes travaillaient de concert à mettre en œuvre les changements requis en vue de corriger les lacunes du système de recomplètement stratégique, Byng renforçait la capacité du Corps canadien de planifier la logistique sur le champ de bataille. Il a vu à ce que l'état-major du Corps suive un nouvel enseignement complet et il a amélioré le niveau d'efficacité opérationnelle de la formation, notamment sur le plan du maintien en puissance, comme l'observe Jeffrey Williams : « Aucune fonction contribuant à l'efficacité du Corps n'échappait à l'œil de lynx de Byng ..., que ce soit le génie, les transmissions, les fournitures, les services médicaux ou le transport. »³⁰ En outre, Byng a cherché à rehausser le niveau de compétence de l'état-major canadien en remplaçant de plus en

plus par des Canadiens certains bons officiers d'état-major britanniques occupant des postes-clés au sein du Corps. Ce processus, qui fut également appliqué à l'état-major Q, a permis à un plus grand nombre de Canadiens de recevoir l'instruction officielle d'état-major. Il a également parachevé la mise au point de l'appareil de maintien en puissance aux niveaux inférieurs, s'intéressant vivement à tous les détails du fonctionnement du SLC du Corps. Jeffrey Williams fait ressortir à quel point le Général Byng s'intéressait aux menus détails. Il souligne le je-ne-vois-quoi que possédait le Général Byng pour souligner ici avec doigté, pendant une inspection de la section de

transport de l'unité, qu'un militaire entretenait mal son harnais :

Byng a cherché à rehausser le niveau de compétence de l'étatmajor canadien en remplaçant de plus en plus par des Canadiens certains bons officiers d'état-major britanniques occupant des postes-clés au sein du Corps

Il [Byng] inspecta minutieusement le harnais, maniant une boucle, retournant une courroie, indiquant que le matériel méritait d'être mieux entretenu. Un s/off fit le commentaire suivant : « Mon général, le cuir est tellement vieux qu'on ne peut plus le polir. » Byng répondit en le fixant pensivement : « Eh bien, moimême je suis vieux, mais je ne suis pas sale. » Ce fut suffisant.³²

Finalement, Byng a tenu des retraites pour les commandants d'unité (cmdt) durant les mois d'hiver, ce qui a permis à un certain nombre de cmdt d'être

invités pendant une semaine à son quartier général. Pendant ces retraites spartiates mais cordiales, le commandant du Corps prenait le temps de connaître ses commandants de bataillon et, ensemble, ils « étudiaient les problèmes tactiques et les méthodes visant à améliorer l'administration de leur unité. »³³

Le Lieutenant-général Byng a amélioré le système de maintien en puissance du Corps canadien grâce à un remaniement de fond en comble. Le Corps est devenu beaucoup plus apte à mener une bataille moderne lorsque Currie, ce brillant officier canadien qui avait fait ses preuves comme commandant de division lors de la bataille de la crête de Vimy, a remplacé Byng en 1917. Mise à l'essai et parachevée sous les directives éclairées mais fermes d'un militaire hautement apprécié de ses hommes pour ses qualités de soldat, la structure logistique du Corps canadien, après les changements apportés à la fin de 1916, étaient prête à relever l'ultime défi.

Particularités logistiques du Corps canadien

La plus grande leçon de maintien en puissance apprise par le Corps canadien durant les Cent jours a été que le succès de l'offensive repose sur la mobilité de la logistique tactique. Tant ses mouvements au contact de l'ennemi que ses mouvements administratifs à grande échelle ont démontré, hors de tout doute, le caractère complexe de sa mobilité. Le Corps canadien a été utilisé tour à tour par les armées britanniques pendant les Cent jours, comme l'outil précieux d'un charpentier, afin de briser des points-clés de résistance de la défensive allemande. John English observe : « À plusieurs reprises, le Corps canadien a été utilisé pour anéantir certains des points les plus vitaux et les plus résistants de la défensive allemande, créant ainsi les conditions et les possibilités permettant aux armées alliées de mener la machine de guerre allemande à la défaite. »³⁴ Pendant les deux années précédentes et, d'ailleurs, jusqu'à la fin de la campagne des Cent jours, le Corps a été bien intégré dans la Première Armée

britannique commandée par le Général Sir Henry Horne.³⁵ Cependant, au début des Cent jours, le Corps canadien a d'abord été attaché à la Troisième Armée du Général Sir Henry Rawlinson en prévision de l'attaque contre Amiens. Le Corps, de concert avec les Australiens, devait agir comme fer de lance de la Troisième Armée.

Les opérations d'Amiens faisaient l'objet du secret le plus complet à tous les niveaux de préparation et, pour cette raison, il a été nécessaire de bien effectuer la planification du transport et des mouvements. Le 1er août 1918, lorsque les Canadiens ont commencé à se rendre au secteur d'Amiens en vue de l'offensive, il restait seulement six jours pour étirer la ligne de transport logistique en provenance de Boulogne. Ce n'est que le 29 juillet que Currie a informé Farmar, son QMG, du mouvement prochain du Corps, ce qui a laissé à son état-major logistique à peu près 24 heures pour s'occuper de la planification avant le début du déplacement. Dans le cadre de cette procédure de combat accélérée, les QMG divisionnaires ont reçu à peine cinq jours de préavis :

Le commandant du corps a intentionnellement évité de tenir une conférence officielle portant sur l'opération comme telle avant que ne soit effectuée la relève du Corps au front ... Les instructions concernant l'opération ont été transmises aux commandants de brigade CAR et à l'AA et QMG la première fois au cours de la conférence des commandants divisionnaires tenue le 1er août 1918.³⁷

En outre, le corps devait se déplacer et se préparer à la bataille dans une zone très peu connue, dans des conditions complexes. On lui avait attribué seulement deux itinéraires principaux d'approvisionnement, la route Amiens-Roye et la route Amiens-Villers Bretonneux. Ces routes ne pouvaient être empruntées que la nuit :

La division accomplit maintenant la première étape d'une marche de concentration, avant d'adopter les positions de combat. On a prévu que la surprise serait l'élément essentiel de l'opération et, par conséquent, les mouvements ne sont permis que la nuit ... les véhicules doivent être garés sous les arbres et les troupes ne peuvent pas se déplacer dans les parages ... ³⁸

Ce qui compliquait encore plus les choses était que le secteur occupé par le Corps était auparavant un secteur français, et qu'il n'offrait pas les points de commodité adéquats pour soutenir la formation britannique.³⁹ Ce positionnement dans un nouveau secteur non britannique signifiait que la chaîne de logistique allait devoir s'approvisionner à partir de points de recomplètement plus éloignés. Des distances plus longues ainsi que des L de C plus étendues pendant la nuit nuisaient au système et contrariaient le Général Farmar, comme en témoigne son compte rendu après action, empreint d'ironie:

Bien qu'il soit reconnu que le caractère secret de l'organisation avait permis la réussite de l'opération, on croit que les officiers d'état-major responsables auraient pu être informés de celle-ci, et toutes les personnes concernées en auraient profité ...⁴⁰

Le défi du maintien en puissance était gigantesque. Cependant, la structure logistique du Corps canadien était assez adaptable pour le relever, comme l'observe Schreiber :

Le personnel de transport du Corps de l'intendance de l'Armée canadienne (CASC) était venu à bout d'un système de transport surexploité à l'extrême, et ce, en vue de fournir suffisamment de munitions à l'artillerie : 291 000 projectiles de calibres

divers dont le poids total atteignait 7 065 tonnes et qui avaient passé à peine un peu plus de trois jours dans des camions avant d'atteindre la position ... 41

De toute évidence, le Corps canadien était doté d'une capacité logistique exemplaire, ce qui a rendu possibles les opérations administratives et tactiques à Amiens. Les principales caractéristiques de l'« armée d'assaut » canadienne de petite taille, soit sa structure robuste, sa mobilité améliorée et son affiliation préservée, ont contribué à son efficacité et méritent de faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

Mais l'élément qui, probablement, a le plus contribué au maintien en puissance exceptionnel du Corps canadien, c'est sa taille. Le corps était très imposant et

équivalait à la taille d'une petite armée britannique. Une division britannique comptait environ 15 000 soldats alors qu'une division canadienne en comptait plus de 21 000.⁴² Le Général Currie avait résisté à la « triangularisation », qui avait été instaurée ailleurs dans le Corps expéditionnaire britannique en janvier 1918.⁴³ L'attrition subie par les forces alliées en 1916 et en 1917 avait laissé les divisions britanniques en campagne « à court de soldat ».⁴⁴

Mais l'élément qui, probablement, a le plus contribué au maintien en puissance exceptionnel du Corps canadien, c'est sa taille

La solution à ce problème consistait à soustraire un bataillon de chacune des brigades afin que, du moins sur papier, le Corps expéditionnaire britannique puisse disposer du même nombre de divisions. La triangularisation était un processus très important, car elle a permis, d'une certaine manière, de simplifier le système logistique des formations impériales en réduisant les ressources humaines et matérielles. La philosophie de Currie sur cette rationalisation était en tout point contraire au plan impérial :

La proposition a également été présentée aux Canadiens. On laissait entendre que les bataillons, ainsi libérés, allait permettre la formation de deux nouvelles divisions. Le Général Currie, cependant, avait préféré conserver l'ancienne organisation. À son avis, il était plus efficace de pouvoir compter sur quatre divisions puissantes que sur six divisions faibles. 45

De plus, Currie avait profité de la dislocation de la Cinquième Division canadienne pour doter d'effectifs supplémentaires les quatre divisions du Corps canadien gravement touchées. Augmenter les effectifs des quatre divisions au lieu de les réduire en vue d'en former une cinquième a permis d'améliorer la puissance d'une formation pleine de redondance structurelle. Le quartier général du Corps canadien a également surpassé le quartier général britannique en termes de fonctionnement logistique :

Deux compagnies de transport motorisées supplémentaires lui ont apporté environ 100 camions de plus que le parc de véhicules du Corps britannique, ce qui lui a donné une plus grande mobilité inhérente ... L'organisation de la maintenance du Corps était, de la même façon, beaucoup plus importante que toute autre organisation avec laquelle devait composer le Corps impérial ... Un Corps britannique ne possédait qu'un seul camion-atelier pour le matériel de guerre moyen, tandis que le Corps canadien en possédait deux ... le Corps canadien avait un avantage certain sur le Corps britannique sur le plan quantitatif.⁴⁷

Cet état de chose signifie que, en termes de transport et de réparation en général, le Corps canadien disposait d'une plus grande capacité de SLC. Le Corps était suffisamment adaptable, tant du point de vue du combat que de la capacité logistique,

ce qui lui a permis d'être à la hauteur des exigences de maintien en puissance des Cent jours.

Les planificateurs d'état-major du Corps canadien reconnaissaient qu'une plus grande liberté d'action était nécessaire en matière de transport général. À partir de l'expérience de 1917, ils avaient découvert l'omniprésent besoin de camions vides sur le champ de bataille moderne. En vue d'augmenter les capacités de transport en se servant des ressources disponibles, on a réorganisé les structures logistiques du Corps le 14 avril 1918, et ce, dans le but de récupérer un plus grand nombre de véhicules opérationnels. La colonne d'approvisionnement et le parc des munitions du Corps canadien, deux unités distinctes, ont été fusionnées en une seule. On la baptisa quartier général de la Colonne de transport motorisé du Corps canadien. Cette dernière unité servait de quartier général à cinq nouvelles compagnies de transport motorisées subordonnées. Comme pour la fusion de leur quartier général de colonne, les parcs de munitions divisionnaires et les colonnes d'approvisionnement divisionnaire respectifs soutenant chacune des quatre divisions ont été fusionnés en quatre nouvelles compagnies de transport motorisées divisionnaires.⁴⁸ À partir des gares terminales, les

Pour résoudre le problème du maintien en puissance, on a dû faire preuve d'une certaine pensée créatrice. Les planificateurs de l'attaque contre Amiens savaient pertinemment que la survie des éléments de SLC était importante dans la réussite de l'offensive.

compagnies de transport motorisées assuraient le transport des fournitures de combat vers l'avant, jusqu'aux trains organiques de leur division respective. Les planificateurs du Corps ont réussi, de la sorte, à récupérer de précieuses ressources de transport. ⁴⁹ La tentative de vouloir générer une plus grande capacité générale de transport était justifiée, mais en pratique, elle a eu des répercussions négatives, du point de vue de la division, à Amiens :

Tout compte fait, on ne peut affirmer que le transport motorisé était efficace. Du point de vue des munitions, il constituait une source constante d'inquiétude ... Le transport motorisé a subi, récemment, une récente restructuration. L'organisation était officiellement constituée de la 1^{re}

Colonne d'approvisionnement divisionnaire et du 1^{er} Sous-parc des munitions. Ces derniers ont été scindés afin de former la présente compagnie de transport motorisée [1^{re} Division], ce qui constituait une excellente initiative pour l'économie du secteur, mais nuisait beaucoup ... Nous nous sommes clairement rendus compte que ce moyen ne fonctionnait pas pendant notre progression ... ⁵⁰

Tel qu'il a précédemment été mentionné, le Corps canadien, cette armée nationale de taille réduite au sein du Corps expéditionnaire britannique, possédait un plus grand nombre de compagnies de transport motorisées que d'autres corps. En outre, le Corps canadien bénéficiait du fait que la presque totalité du transport au niveau du Corps était un transport motorisé, ce qui n'était pas le cas des autres formations impériales. Malgré les avantages qualitatifs et quantitatifs, le QMG divisionnaire se trouvait encore à court de transport. En 1918, on savait qu'il était essentiel de disposer de transport motorisé et de véhicules opérationnels vides pour soutenir un style de guerre moins rigide et plus ouvert. Bien que l'effort visant à générer une plus grande capacité de transport générale n'ait pas obtenu les résultats escomptés, l'initiative a été révélatrice en ce sens qu'elle a constitué une base d'essai florissante du SLC, fondée sur la réflexion et l'expérience.

Les percées offensives de tout genre sur le front occidental constituaient un nouveau défi pour le leadership supérieur du Corps expéditionnaire britannique. Pour résoudre le problème du maintien en puissance, on a dû faire preuve d'une certaine pensée créatrice. Les planificateurs de l'attaque contre Amiens savaient pertinemment que la survie des éléments de SLC était importante dans la réussite de l'offensive. À Amiens, des chars Mark IV ont servi à l'approvisionnement. Ce fait est relaté dans le journal de guerre de la I^{re} Division canadienne : « Afin d'approvisionner les troupes pendant l'attaque du 8 et du 9 août, on a proposé d'attribuer les six chars d'approvisionnement Mark V (sic) de la division, qui pouvaient transporter 8 tonnes chacun et se déplacer à une vitesse de 2 milles à l'heure. »⁵³ Six chars d'approvisionnement ont été attribués à chaque division de tête et des listes de chargement méticuleuses ont été élaborées en fonction de leur chargement. Comme on peut s'en rendre compte par le ton sceptique du QMG divisionnaire, la véritable utilité des chars d'approvisionnement durant l'attaque contre Amiens demeure probablement d'ordre psychologique :

C'était d'anciens chars de type Mark IV, très lents, incapables de transporter beaucoup de marchandises. Simplement du point de vue du transport, on considère qu'une cie de mules efficace et bien organisée, ou encore, qu'un détachement de porteurs auraient pu être utiles et, de plus, arriver plusieurs heures avant eux ... Si on devait employer à nouveau des chars dans ce rôle, on recommande fortement les chars Mark V. Ils sont beaucoup plus rapides ...⁵⁴

Bien que la lenteur du char Mark IV et ses possibilités limitées de chargement aient nuit à son utilité en général dans un rôle de maintien en puissance, il a souvent été employé comme tel. Les planificateurs logistiques qui s'efforçaient de soutenir les premiers succès offensifs de l'ère moderne avaient tout à fait raison dans leurs déductions. L'amélioration de la mobilité, de la vitesse et de la surviabilité étaient des caractéristiques essentielles d'une unité de logistique sur le champ de bataille moderne. Les penseurs canadiens du maintien en puissance qui doivent composer avec un champ de bataille asymétrique et non contigu pourraient tirer profit de l'étude de ces premiers essais afin d'augmenter la surviabilité des éléments logistiques.



Un attelage de six mulets tire un chargement de munitions sur une voie ferrée secondaire près de Petit Vimy, en France.

Finalement, le Général Currie et le gouvernement canadien ont fait de grands efforts en vue de préserver l'intégralité du Corps canadien comme formation de combat.55 Leur désir a servi à développer la cohésion et l'affiliation parmi les états-majors et les unités de la formation. Le Corps britannique, au contraire, n'a pas préservé de divisions.⁵⁶ On les changeait de corps régulièrement. La capacité du Corps canadien à retenir ses formations subordonnées a permis non seulement une meilleure cohésion et une plus grande facilité de planification, mais également, elle a mené à l'application du principe d'affiliation logistique, qui est souvent mésestimé. L'affiliation, au premier abord, peut sembler peu importante. Mais elle garantit confiance et efficacité lorsque les difficultés du combat font ressortir le spectre du doute logistique dans l'esprit des commandants des échelons de combat. Comme d'anciens coéquipiers d'une même ligne au sein d'une équipe de hockey qui, à force de mieux se connaître et de se respecter, arrivent à améliorer leur jeu, l'affiliation ou un certain sens de l'esprit d'équipe a permis au Corps canadien de générer, avec style, une certaine puissance de combat. Ian McCulloch compare les avantages de l'affiliation canadienne au concept britannique plus modulaire:

L'homogénéité des divisions canadiennes représentait un grand avantage ... ses membres étaient toujours menés par un commandant et un état-major de corps en qui ils avaient confiance et dont ils comprenaient les méthodes et les habiletés. En revanche, les divisions britanniques étaient déplacées d'un corps à un autre et, parfois, il y avait de la confusion en raison des diverses ... pratiques administratives dans les différents corps⁵⁷

Les questionnements sont moins nombreux entre les états-majors et les commandants hiérarchiques dans une formation où les affiliations sont bien ancrées. De plus, il y a moins de clarifications et moins de sollicitations rendues nécessaires en raison d'une méconnaissance de la technique. Par conséquent, la procédure de combat est allégée et le maintien en puissance est effectué plus efficacement par les unités, car ses membres se connaissent et se font confiance. Dans un environnement de combat, les fournitures deviennent moins nombreuses. Les formations soutenues deviennent donc dépendantes des formations de soutien, quoi que l'on y fasse, indépendamment du nombre de réunions ou de conférences sur le sujet. Les Canadiens ont eu la sagesse de tirer profit de cette dépendance. L'affiliation étroite ainsi que la redondance de la structure et des éléments de mobilité étaient d'inestimables atouts qui ont permis le maintien en puissance du Corps canadien pendant les Cent jours.

Conclusion

L'historien de l'Armée canadienne, le Colonel C. P. Stacey, a affirmé que « la création du Corps canadien fut la plus grande réalisation du Canada ». Il serait probablement d'accord sur le fait que les plus grands accomplissements canadiens du point de vue de la logistique ont été réalisés pendant le maintien en puissance du Corps, en particulier pendant les Cent jours. L'histoire montre que les Canadiens ont déjà été parmi les meilleurs en ce qui concerne le développement des pratiques de maintien en puissance. Quatre principales raisons sont à la source des exploits logistiques du Corps canadien et laissent supposer que le succès de la doctrine est à la portée du Canada.

Premièrement, les commandants en campagne occupant un poste au sein du corps ou dans une formation connexe s'intéressaient beaucoup aux questions de logistique. Déjà, en 1916, ils ont remarqué que les structures de maintien en puissance aux

niveaux de l'armée et du corps présentaient certaines lacunes. Grâce à leur forte personnalité, ils ont changé les pratiques logistiques, même si la doctrine alors en vigueur donnait « l'approbation tacite aux commandants de se dissocier de l'administration. »⁵⁹ Devant l'insistance de Haig, la structure de maintien en puissance stratégique a subi une réorganisation complète sur le plan logistique, ce qui lui a permis d'être suffisamment efficace pour répondre aux besoins en approvisionnement. Grâce à Byng, qui a appris à évaluer les systèmes logistiques pendant ses années de formation, le travail de l'état-major Q ainsi que la capacité d'adaptation du Corps canadien ont été améliorés en vue de l'offensive de 1918.

Deuxièmement, le Corps a pu surmonter les difficultés posées par la complexité du système de maintien en puissance et obtenir du succès pendant l'offensive grâce à sa taille imposante. Le Lieutenant-général Currie a réussi à transformer, pour le mieux, la formation déjà bien portante que lui avait laissée Byng, grâce à ses préférences pour la redondance en termes d'éléments et de structure. Sa décision de résister à la triangularisation en 1918 et ensuite d'ajouter des effectifs excédentaires aux échelons de combat des quatre divisions canadiennes en France à partir de la 5° Division canadienne démantelée a contribué à une plus grande souplesse du SLC et a permis de livrer trois batailles majeures durant les Cent jours.

Troisièmement, le Corps canadien évaluait, de façon proactive, le transport général sur le champ de bataille. Les exigences de vitesse, de mobilité et de surviabilité des éléments logistiques étaient bien admises. Au début, on a tenté de régler les problèmes de transport en se dotant de compagnies de transport supplémentaires au niveau du corps. De plus, ces ressources supplémentaires étaient totalement motorisées, une qualité que l'on retrouvait rarement au sein du Corps britannique. La fusion de la chaîne de munitions et d'approvisionnement du Corps en avril 1918 a été accomplie dans le but de récupérer une plus grande capacité de transport à partir d'un nombre fixe de véhicules du Corps. Finalement, la première utilisation du char dans un rôle d'approvisionnement, pendant l'attaque contre Amiens, montre que l'on comprenait déjà, à cette époque, l'importance égale de la mobilité et de la surviabilité aux fins de soutien et de progression.

Le dernier élément, mais non le moindre, est que le Corps canadien a servi d'excellent exemple d'affiliation. Nul autre corps expéditionnaire britannique ne l'égalait en termes d'esprit de corps et de cohésion. Les divisions canadiennes ont continué à faire partie du Corps et ont combattu au sein de celui-ci, comme une petite armée nationale. Les autres corps britanniques ne jouissaient pas de ce niveau de stabilité et les divisions changeaient de corps régulièrement. L'affiliation canadienne a été source de confiance et de bon entendement entre la formation soutenue et la formation de soutien pendant la sanglante campagne qui a mis fin à la guerre. Il est évident que l'armée « de poche » canadienne a contribué aux innovations de pointe en matière de soutien logistique du combat en 1918.

Au sujet de l'auteur...

Le Lcol John Conrad est un officier de la logistique de l'Armée de terre qui a passé la majeure partie de sa carrière en campagne au sein du 1er Bataillon des services, une unité de l'Ouest. Il compte également à son actif des affectations de plus courte durée au SAFT, au SCFT et à la Direction de la doctrine de l'Armée de terre à Kingston. Le Lcol Conrad est diplômé du Collège militaire royal du Canada (1987), où il a également fait une maîtrise en Études de la défense (2004). Enfin, le Lcol Conrad a été déployé durant sept mois auprès de l'APRONUC au Cambodge en 1993, et durant six mois auprès de la SFOR dans le nord-ouest de la Bosnie en 2000. Il quittera son poste actuel de G4 du SAFT pour assumer le commandement du 1er Bataillon des services au cours de la PAA 2005.

Notes

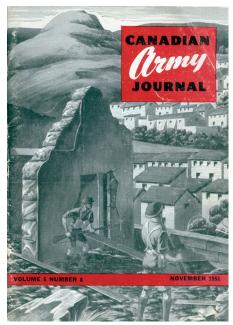
- 1. John English, « The Operational Art: Developments in the Theories of War » dans *The Operational Art: Developments in the Theories of War*, ed. B.J.C. McKercher and Michael A. Hennessy (Westport: Praeger, 1996), 12.
- 2. Shane Schreiber, Shock Army of the British Empire: The Canadian Corps in the Last 100 Days of the Great War (New York: Praeger, 1997), 2.
- 3. Norm Christie, For King and Empire. The Canadians at Cambrai September October 1918 (Nepean: CEF Books, 1997). 1.
- John A. English. Lament for An Army. The Decline of Canadian Military Professionalism (Toronto: Irwin Publishing, 1998), 18.
- 5. Directeur Concepts stratégiques (Opérations terrestres), La force de demain. Vision conceptuelle des capacités de l'Armée de terre (Kingston : Imprimeur de la Reine, 2003), p. 156. La logistique à l'état pur signifie le soutien fondé sur la masse.
- 6. English, Lament for An Army..., 18.
- 7. G.F.G. Stanley, Canada's Soldiers. The Military History of an Unmilitary People (Toronto: Macmillan, 1960), 1.
- 8. Ian Malcolm Brown, British Logistics on the Western Front 1914-1919 (Westport: Praeger, 1998) , 139.
- 9. Malcolm Brown, British Logistics..., 110.
- 10. Malcolm Brown, British Logistics..., 47.
- 11. Ibid, 47.
- 12. Ibid. 47.
- 13. English, Lament for an Army..., 16.
- 14. Schreiber, Shock Army..., 38.
- 15. Malcolm Brown, British Logistics..., 110.
- 16. B-GL-300-001/FP-001, Conduite des opérations terrestres Doctrine du niveau opérationnel de l'Armée de terre canadienne. Ottawa : Imprimeur de la Reine. 1998. 25.
- 17. Gervais Phillips, Haig; A Great Captain, http://www.lib.byu.edu/-rdh/wwi/comment/haig1.html.
- 18. Gary Campbell, Getting to the Root of the Matter. The Mobilization of British Army Logistics for the First World War. Article non publié soumis à M. David Charters dans le cadre du Programme des Études sur la guerre au CMR, 1999.
- 19. Peter Wilson, ed, Canadian Railway Troops During World War I, 1st Battalion Canadian Overseas Construction Corps, November 1917-April 1918 Volume One (Campbellford: Wilson's Publishing Company, 1995), 5.
- 20. Warren, Wait For the Waggon..., 104.
- 21. Malcom Brown, British Logistics..., 142.
- 22. C/JC/CPT 303/LE-30. Canadian Forces College lecture on Theatre Level Administration.
- 23. Malcom Brown, *British Logistics...*, 146. 100,000 tonnes étaient disponibles en France (en grande partie du bois d'oeuvre et du matériel routier). Pour combler ce qui manquait, il fallait transporter quelque 190 000 tonnes par le biais du système de recomplètement stratégique.
- 24. Malcolm Brown, British Logistics..., 141.
- 25. LCol lan McCulloch, « A Study in Operational Command: Byng and the Canadian Corps » in Allan English's The Changing Face of War (Montreal &Kingston: McGill-Queen's University Press, 1998), 52.
 26. Ibid. 56.
- 27. McCulloch, Study in Operational Command..., 54.
- 28. Arnold Warren, Wait for the Waggon..., 19. Le Général Buller était un officier des armes de combat très respecté à sa manière. Lors de sa nomination comme quartier-maître général de l'armée britannique en 1887, Buller a tenté d'améliorer le service de transport de l'armée britannique grâce à sa proposition visant à créer une armée de combat capable de transporter l'approvisionnement le Corps d'intendance de l'Armée.
- 29. Jeffrey Williams, *Byng of Vimy* (London: Leo Cooper, 1983), 36. C'est grâce à M. Chris Madsen du Collège des Forces canadiennes que l'auteur a pu obtenir des informations historiques sur le caractère essentiel des L de C pendant la Guerre des Boers et sur les connaissances de Byng en ce qui concerne les difficultés à cet égard. 30. Ibid 146.
- 31. Ibid, 128. Cette pratique a servi à améliorer la cohésion car les membres des brigades et des divisions connaissaient

les officiers d'état-major qui obtenaient ces postes. Comme Williams y fait allusion dans ce travail, l'état-major est toujours méfiant lorsqu'il se trouve loin du combat. Toutefois, la méfiance est un peu moins grande lorsqu'il connaît l'officier d'état-major qui est derrière l'opération.

- 32. Ibid, 131.
- 33. Ibid, 147.
- 34. English, Lament for an Army..., 18.
- 35. Schreiber, Shock Army..., 4.
- 36. Schreiber, Shock Army..., 38.
- 37. 1st Canadian Division War Diary, Report on Amiens Operations August 8 to 20th Inclusive, 1918, RG9, Series III-d-2. Canadian War Diaries.
- 38. 4th Canadian Division, 3 August 1918. RG9, Series III-d-2. Canadian War Diaries.
- 39. Schreiber, Shock Army..., 37.
- 40. "Notes on Amiens Operations, Canadian Corps 'Q', dated 14 September, 1918," RG9, Series III-d-2. Canadian War Diaries, p. 2.
- 41. Schreiber, Shock Army..., 39.
- 42. Schreiber, Shock Army..., 21.
- 43. Schreiber, Shock Army..., 21.
- 44. G.F.G. Stanley, Canada's Soldiers..., 328.
- 45. Ibid, 329. Il a été dit que la quantité a sa qualité propre. Cet axiome ironique semble s'appliquer au Corps canadien.
- 46. English, Lament For an Army..., 17.
- 47. Schreiber, Shock Army..., 22.
- 48. Les nouvelles unités du corps formées pour le soutien aux troupes du Corps sont les suivantes : les 1¹⁰, 2⁶, 3⁶ et 4⁶ Compagnies de transport motorisées de la Division ainsi que le PC motorisé de la compagnie.
- 49. Warren, Wait for the Waggon..., 110.
- 50. 1st Canadian Division War Diary, Report on Amiens Operations August 8 to 20th Inclusive, RG9, Series III-d-2. Canadian War Diaries.
- 51. Schreiber, Shock Army..., 38.
- 52. Ibid, 31.
- 53. 1st Canadian Division War Diary, Report on Amiens Operations August 8 to 20th Inclusive. RG9, Series III-d-2. Canadian War Diaries, 19.
- 54. Ibid, 18.
- 55. Schreiber, Shock Army..., 26. Voir également English, Lament for an Army..., 16, pour des commentaires sur le soutien remarquable du gouvernement envers le Corps canadien et les avantages de conserver le Corps en tant qu'entité.
- 56. McCulloch, Study in Operational Command..., 56.
- 57. Ibid, 56.
- 58. McCulloch, Study in Operational Command..., 238.
- 59. Malcolm Brown, British Logistics..., 110.



NOTE AU DOSSIER — L'ARMÉE DE TERRE DU CANADA ET SES PUBLICATIONS



L'ancien Canadian Army Journal

Le journal professionnel est l'un des traits distinctifs de toute institution militaire. Il sert à la diffusion et au débat d'idées au sein de ses propres rangs et, plus important encore, il fait office de carte de visite auprès des lecteurs civils intéressés à suivre de près ses activités. En bref, un journal est un véhicule simple, mais essentiel à la santé, la longévité et l'évolution raisonnée d'une institution.

Bien que l'Armée canadienne ait connu une collaboration durable avec des périodiques professionnels, elle n'a pas toujours eu le privilège de produire une publication entièrement à son image. Le Journal de l'Armée du Canada, dans sa version originale, a paru de 1947 à 1964, avant d'être remplacé par La Sentinelle, magazine à longue carrière, et d'autres revues militaires.

Au cours des décennies suivantes, les questions liées à l'Armée canadienne ont été traitées dans un certain nombre de

périodiques liés à la défense dont la Revue canadienne de défense, le Defence Forum, et les journaux respectifs des services. La majorité de ces publications ont fermé à la fin de la guerre froide et ce n'est qu'en 1998 que l'Armée canadienne a de nouveau créé une publication spécialisée, le Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de Terre, axé sur la discussion, par des professionnels, de sujets d'intérêt concernant l'Armée.

Après six volumes fort réussis, le *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de Terre* a subi d'autres changements, et à commencer par le numéro 7.1 il est devenu *Le Journal de l'Armée du Canada*. Près d'un demi-siècle plus tard, la principale publication de l'Armée de Terre retrouvait son titre et sa vocation d'origine.

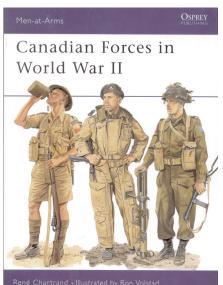
D'une présentation et d'un format renouvelés, Le Journal de l'Armée du Canada, version révisée, devenait moins une mise à jour de la doctrine et de l'instruction (ce dont s'acquittait déjà le Centre des leçons retenues de l'Armée), qu'une tribune professionnelle ouverte aux idées novatrices et au débat à l'instar des journaux des armées alliées.

Dans la foulée de la modernisation du *Journal de l'Armée du Canada*, le numéro 8 de la publication s'accompagne d'un tout nouveau site Web : (www.army.forces.gc.ca/caj/). Conscient de l'importance du médium électronique pour les communications avec l'Armée de Terre, *Le Journal* est désormais accessible au public par l'Internet en plus de sa version imprimée traditionnelle.

— CRITIQUES DE LIVRES —

ÉQUIPER LES FORCES DU CANADA POUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE

René Chartrand, Canadian Forces in World War II, « Men-at-Arms », no 359, Oxford, Osprey Publishing, 2001, 48 pages.



Critique préparée par M. Robert L. Boyer

Pour ceux qui ne connaissent pas Osprey Publishing, disons qu'il s'agit d'une maison d'édition anglaise qui se spécialise dans la publication d'ouvrages d'histoire militaire. catalogue de la maison Osprey, fondée en 1968, compte désormais plus de mille titres répartis en dix-sept collections allant d'« Aircraft of the Aces » à « Campaign », en passant par « Essential Histories » et « Modelling Masterclass » pour les mordus des modèles Les périodes couvertes vont de l'Antiquité à l'époque moderne. L'ouvrage Canadian Forces in World War II est publié dans la collection « Men-at-Arms » (de loin la plus imposante avec ses quatre cent vingt-quatre titres), laquelle est consacrée aux uniformes, à l'équipement, à l'histoire et à l'organisation des forces militaires. Les ouvrages publiés chez

Osprey sont toujours courts, le nombre de pages variant entre quarante-huit et cent vingt-huit, selon la collection.

L'auteur, le Canadien René Chartrand, a publié trente-six titres chez Osprey, principalement sur les guerres des 18° et 19° siècles. L'ouvrage dont il est question ici est son premier sur une autre période. René Chartrand est également l'auteur de deux volumes du *Patrimoine militaire canadien* paru chez Art Global. Après avoir été conservateur principal à la Direction des lieux historiques nationaux, il est aujourd'hui consultant et rédacteur pigiste. Les illustrations représentant les divers uniformes des Forces canadiennes au cours de la Seconde Guerre mondiale sont l'œuvre de l'artiste canadien Ron Volstad.

Ouvrage d'introduction, Canadian Forces in World War II commence par un résumé de quatre pages de la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale, des années de vaches maigres qui ont précédé le déclenchement de la guerre à 1945, alors que le Canada comptait plus d'un million d'hommes et de femmes en uniforme. L'auteur souligne l'extraordinaire effort déployé par le gouvernement et l'entreprise privée pour préparer le Canada aux défis d'une guerre mondiale. L'ouvrage est émaillé de renseignements intéressants, comme des statistiques sur le Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale (population, nombre d'enrôlements, industrie de guerre,

etc.), et on y trouve l'ordre de bataille détaillé d'unités de l'Armée de terre canadienne. Une brève chronologie des faits saillants de la participation des Forces canadiennes à la Seconde Guerre mondiale, et principalement des forces terrestres, termine cette partie de l'ouvrage.

Viennent ensuite une description succincte de la structure organisationnelle de base de l'Armée de terre canadienne (corps et divisions) ainsi que deux parties très intéressantes sur les unités du service intérieur, parfois négligées : la Garde territoriale des anciens combattants et les Pacific Coast Militia Rangers (PCMR). Après l'inévitable description des tâches et missions de ces unités, l'auteur consacre une demi-page à l'uniforme, à la coiffure, aux insignes d'épaule et aux armes des PCMR. À ce point, le lecteur est en droit de s'attendre à une illustration puisqu'il semble que les PCMR avaient une apparence très différente de celle du reste des forces terrestres canadiennes. Mais aucune photo ne complète le commentaire et il n'y a rien non plus à ce sujet dans les illustrations en couleur. Cette omission est bien étrange dans un livre qui prétend montrer les choses telles qu'elles étaient.

Le clou de chacun des ouvrages de la collection « Men-at-Arms » d'Osprey sont les descriptions d'uniforme et les planches en couleurs. Comme on pouvait s'y attendre, la majeure partie de l'ouvrage y est consacrée (les pages 14 à 40, et les pages 41 à 48 pour une description détaillée de chaque illustration en couleurs). L'auteur privilégie sans conteste l'Armée de terre en ce qui concerne les articles de la tenue, les casques, les coiffures, les chaussures et les attributs. Il offre également une description plus complète (plus de sept pages) du processus d'acquisition de l'Armée de terre. On aurait aimé des informations aussi riches sur la Force aérienne et la Marine. Point intéressant à noter, bien que s'inspirant des Britanniques, les Forces canadiennes adaptaient les uniformes à leurs besoins. Les illustrations sont claires et précises (pages 25 à 32) et chaque planche est réservée à un uniforme de chaque armée durant une période de la guerre. On peut voir, par exemple, l'uniforme d'un soldat du PPCLI au R.-U. en décembre 1939 et celui d'un pilote de chasse (capitaine d'aviation) du CARC dans le nord-ouest de l'Europe à la fin de 1944.

Comme on l'a déjà dit, moins de pages sont consacrées aux deux autres armées. Le Corps d'aviation royal canadien (CARC) a droit à cinq pages et la Marine royale du Canada (MRC) à trois, histoire et descriptions des uniformes et de l'équipement comprises. Les détails sont donc plutôt rares, mais ces brefs résumés n'en demeurent pas moins bien faits et constituent le point de départ de lectures ultérieures sur le sujet. Dans ce cas également, les illustrations de Ron Volstad sont claires et précises. En terminant, l'auteur parle brièvement du rôle du Service féminin de l'Armée canadienne (commentaire accompagné d'illustrations en couleurs) et de la contribution de Terre-Neuve (encore une colonie britannique en 1939) à la Seconde Guerre mondiale. Une bibliographie est également fournie. Les ouvrages qui y figurent sont principalement des livres relatant l'histoire « officielle », comme ceux de C.P. Stacey. On ne trouve pas les ouvrages de Jack English ou de Terry Copp, par exemple.

Dans l'ensemble, *Canadian Forces in World War II* atteint son but, c'est-à-dire offrir une description des uniformes, de l'équipement et de l'organisation des Forces canadiennes au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le contenu historique est toutefois mince, ce qui n'est pas surprenant compte tenu du petit nombre de pages. On devrait donc

considérer ce livre comme un simple ouvrage d'introduction. L'auteur évite la controverse et s'en tient à « l'histoire officielle ». Si vous voulez connaître rapidement le nom et le numéro d'un article de toile en usage au cours de la Seconde Guerre mondiale sans avoir à consulter d'innombrables sources, cet ouvrage est pour vous.

SPEED AND POWER: TOWARD AN EXPEDITIONARY ARMY

Eric Peltz, John M. Halliday et Aimee Bower. Santa Monica: Rand Arroyo Centre, 2003. ISBN 0-8330-3478-2. Couverture souple, 83 pages.

PREPARING FOR FUTURE WARFARE WITH ADVANCED TECHNOLOGIES: PRIORITIZING THE NEXT GENERATION OF CAPABILITIES

John Matsumura, Randall Steeb, John Gordon IV, Paul Steinberg. Santa Monica: Rand Arroyo Centre 2002. Document de discussion 215 — A. Couverture souple, 20 pages.

Critique préparée par le Major J.C. Stone, CD, Ph.D.

Speed and Power est une étude menée par RAND Corporation qui examine comment l'armée pourrait améliorer sa capacité de contribuer à la projection globale de puissance des États-Unis lorsque le temps constitue un facteur critique. La raison fondamentale de cette étude est liée à l'objectif de l'armée de déployer sa force future de la taille d'une brigade (qui ne devrait pas être une unité opérationnelle avant 2012) en moins de 96 heures. Afin d'améliorer ses capacités d'intervention d'ici 2012, l'armée déploiera l'équipe de combat de la brigade Stryker (ECBS). Même si elle dispose de moins de capacités et même si elle est un peu plus lourde que la force future attendue, l'ECBS est beaucoup plus légère que les forces à prédominance de blindés. En outre, l'ECBS a plus de puissance de feu, de protection et de mobilité stratégique que les forces d'infanterie légère. En vue de commencer à dégager des leçons qui pourraient être utiles pour la force future, les auteurs abordent l'ECBS à la manière d'une étude de cas pour s'interroger sur deux aspects de la riposte stratégique de cette force d'insertion hâtive : comment améliorer le temps de déploiement lors d'une crise et comment préparer rapidement une force d'intervention orientée vers la mission.

Premièrement, les auteurs abordent la rapidité de déploiement possible de l'ECBS de la zone continentale des États-Unis vers un lieu de crise en s'attardant sur les moyens d'améliorer la qualité de son déploiement. Dans cette partie de l'étude, on analyse le temps de déploiement en fonction de l'ampleur de l'intervention, de l'ampleur des déplacements par unité de temps, de la distance à franchir et des corridors aériens à emprunter. Deux conclusions principales se dégagent de cette analyse. L'espace réel dont on dispose à destination finale est un élément d'information important qui permet de déterminer la rapidité de déploiement d'une force indépendamment du nombre d'avions disponibles. En d'autres termes, si le point d'entrée ne peut accueillir qu'un seul aéronef à la fois, le temps de déploiement se limitera à la vitesse de débarquement de l'avion et au temps nécessaire pour qu'il puisse repartir. Parallèlement, plus la destination est éloignée, plus le nombre d'aéronefs et de goulots d'étranglement dans les corridors aériens allongent le temps réel de déploiement, indépendamment de l'espace disponible au point d'entrée.

Deuxièmement, les auteurs ont examiné les capacités réelles de l'ECBS. L'objectif de cette partie de l'étude est de déterminer si de nouveaux concepts d'aménagement organisationnel peuvent améliorer la puissance de combat réelle de la force tout en diminuant sa taille, ce qui contribuerait à réduire le temps de déploiement et les besoins en aérotransport. Les auteurs concluent que les nouvelles technologies devraient permettre une meilleure structuration des éléments de capacité, tant horizontalement que verticalement, ce qui permettra aux planificateurs interarmées d'analyser rapidement les choix qui s'offrent à eux pour la composition de la force nécessaire à l'exécution de la mission. Cet éventail d'éléments de capacité, jumelé aux renseignements détaillés déjà disponibles sur la planification de l'aérotransport et des déplacements, a pour avantage de réduire le délai de réaction tout en maintenant ou en augmentant la puissance de combat à l'arrivée au théâtre des opérations.

Preparing for Future Warfare with Advanced Technologies est un court document de discussion publié chez RAND qui aborde les capacités essentielles dans le futur et qui développe des idées sur les moyens d'établir la priorité de ces capacités. À l'aide d'un scénario qui s'appuie sur les expériences de l'opération Force Alliée au Kosovo en 1999, l'auteur évalue comment la priorisation des capacités selon trois options différentes peut jouer un rôle utile dans les opérations de contingence à petite échelle d'ici 2015. Les trois types de capacités examinés dans le document sont les tirs à distance, le déploiement rapide des forces terrestres et une capacité mixte qui comprend les deux précédentes.

Les auteurs commencent la discussion des trois options en abordant brièvement les améliorations à l'efficacité attendues d'ici 2015. Chacune des capacités examinées à l'aide d'une simulation haute résolution explore des options d'attaque différentes. L'étude évalue l'efficacité de chaque option en évaluant les accomplissements obtenus, le ratio des pertes, les pertes de forces amies et les pertes de non-combattants. Dans la première option, le résultat final des simulations indique que l'augmentation prévue de l'efficacité des tirs à distance ne réglera pas le problème fondamental, c'est-à-dire engager le tir contre des objectifs tactiques mobiles de loin. Des non-combattants seront toujours touchés. Pour ce qui est de la deuxième option, le déploiement rapide d'une force terrestre permettra d'atteindre l'objectif beaucoup plus rapidement que l'option des tirs à distance, mais fera des victimes du côté des forces amies. Comme il fallait s'y attendre, c'est la combinaison des deux capacités qui donne le meilleur résultat. Le dilemme politique consistera à trouver le bon compromis entre la réduction des pertes amies et l'augmentation des pertes de non-combattants. De toute évidence, le défi de l'environnement de sécurité de l'avenir sera de s'assurer que les forces sont suffisamment robustes pour affronter une grande variété de situations tout en satisfaisant aux attentes du public qui désire voir diminuer le nombre de victimes, autant du côté des forces amies que de celui des non-combattants.

Il existe bien sûr un lien entre ces deux études effectuées chez RAND. En effet, elles examinent toutes deux des questions liées aux capacités militaires et aux options de structure de forces pour l'avenir. Il s'agit d'un sujet très opportun et pertinent pour les Forces canadiennes et, en particulier, l'Armée de terre. Étant donné que ces transformations se poursuivent, la force de l'avenir de l'Armée utilisera des véhicules de configuration et de capacité semblables aux véhicules blindés légers (VBL). Il serait

prudent pour les membres de l'Armée de se familiariser avec des leçons telles que celles fournies dans ces études chez RAND et dans des études similaires. Le site Web de RAND, le www.rand.org, constitue une ressource très utile pour accéder à des sujets tout aussi intéressants que ceux abordés dans ces études.

STREET SMART: INTELLIGENCE PREPARATION OF THE BATTLEFIELD FOR URBAN OPERATIONS

Medby, Jamison Jo, et Russell W. Glenn, RAND Corporation, 2002.

Critique préparée par le Lieutenant-colonel R.S. Williams, CD

L'intention convenue de cette monographie très agréable à lire est d'aborder des moyens d'adapter le processus d'analyse tactique graphique (ATG) de l'armée américaine à des opérations dans les zones bâties (Op ZB). Étant donné que les États-Unis se concentrent sur les opérations en milieu urbain en Iraq dans le cadre de l'Opération Iraqi Freedom (OIF), l'opportunité et la pertinence de cette publication parue chez RAND ne doivent pas être mises en doute. S'il restait un quelconque doute concernant la pertinence de la monographie pour les militaires canadiens, le déploiement du Canada en Afghanistan (Opération Athena) et, en particulier, dans la zone d'opérations de Kaboul, devrait suffire à le chasser.

Dans l'une des prémisses de leur ouvrage, les auteurs mentionnent qu'en raison de l'ubiquité du terrain urbain, l'armée américaine sera assurément sollicitée de nouveau pour opérer dans des villages, des municipalités et des villes. Par le fait même, ils feront fort probablement face à ce qu'on surnomme souvent la guerre à trois volets du Général Krulak. La difficulté de se représenter la nature exacte de la situation constitue l'un des nombreux défis que doit affronter l'armée en milieu urbain. Cette question, bien qu'elle semble simple, nécessite une réponse qui est, plus souvent qu'autrement, très complexe. Les auteurs suggèrent que l'ATG, un outil déjà disponible, peut être adaptée pour résoudre ce problème.

Alors que les besoins en renseignements liés aux infrastructures posent un défi évident quant au niveau et à l'étendue des renseignements requis, la description des effets liés à la population civile peut être encore plus complexe et polyvalente, car elle se rapporte à de nombreux aspects religieux et culturels qui peuvent être difficilement apparents et qui sont peut-être même temporels. C'est pour cette raison que les auteurs soutiennent, et je suis d'accord, que la description exacte et détaillée des effets liés à la population est essentielle à la compréhension de la menace. Les défis uniques posés par un milieu urbain concernant le terrain sous-jacent, les bâtiments, les infrastructures et les gens sont décrits clairement dans *Street Smart*, ce qui fournit dès le début de l'excellente matière à réflexion pour le lecteur.

La monographie commence par un portrait fidèle des quatre étapes du processus ATG doctrinal actuellement utilisé par les militaires américains. Les chapitres suivants traitent de chacune des différentes étapes d'ATG en lien avec le milieu urbain. Ainsi, les auteurs dressent une liste de vérification méthodique de matrices de tri et d'échantillons pour aider les personnes qui ne connaissent pas le processus ATG ou les opérations en zone urbaine. Bien que la monographie ne soit pas exhaustive au départ,

l'adaptation des divers sujets selon la situation et la manière de les gérer pourrait permettre l'exécution d'une ATG efficace.

Les auteurs concluent par des recommandations solides, dont celle-ci fort perspicace : « [...] même si le processus ATG convient déjà largement à l'analyse et la description du milieu urbain, les outils et les techniques ATG doivent être encore mieux adaptés à la complexité du milieu urbain. Ainsi, la quantité importante de renseignements présentés serait assurément organisée et analysée d'une façon qui éviterait d'atterrer les états-majors du renseignement et de commandement ».

La longue bibliographie de *Street Smart* contient des articles portant sur des opérations plus récentes en Tchétchénie, dans les Balkans et en Somalie, sur des opérations historiques, dont Stalingrad et Beyrouth, et renferme l'ensemble habituel de rapports militaires et techniques pertinents : interarmées, armée américaine et USMC (Marine Corps Intelligence Activity — MCIA). S'ils ne connaissent pas le corpus actuel de publications doctrinales, les lecteurs peuvent sûrement profiter de cette bibliographie détaillée et utile de publications militaires méthodiques pour les aider à comprendre l'utilisation de l'ATG en milieu urbain ou à clarifier la logique et la méthodologie décrites par les auteurs.

Je recommande fortement *Street Smart* autant aux professionnels du renseignement militaire qu'à quiconque s'intéresse ou participe aux opérations en milieu urbain. Cette monographie constitue un aide-mémoire très utile qui devrait être lu et assimilé par tout utilisateur éventuel d'ATG liée aux renseignements, avant de participer à des opérations en milieu urbain. La connaissance des méthodologies abordées (y compris leur utilisation pratique), ajoutée au perfectionnement de leurs propres matrices et listes de vérification, permettra aux militaires concernés de sauver un temps précieux alors qu'il se fait rare. Pour ceux qui ne participent pas aux ATG, la monographie décrit avec brio la complexité de la tâche en milieu urbain, ce que les généraux bien assis dans leur fauteuil ont tendance à oublier lorsqu'ils constatent l'absence ou la mauvaise compréhension d'un détail critique, sans pour autant vouloir ou être en mesure d'offrir des solutions possibles.

THE STRYKER BRIGADE COMBAT TEAM: RETHINKING STRATEGIC RESPONSIVENESS AND ASSESSING DEPLOYMENT OPTIONS

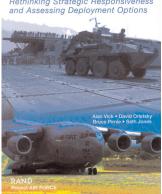
Par Vick, Alan et al. Santa Monica, RAND Project Air Force, 143 pages, 22 \$ (livre de poche).

Critique préparée par le Lieutenant-colonel Dave Galea

Selon la vision de l'ancien chef d'état-major de l'armée américaine, le Général Shinseki, les États-Unis ont entrepris la transformation de leurs forces terrestres pour en faire une force moyenne et décisive qui saura, mieux que les forces lourdes et légères léguées par la période de la guerre froide, répondre aux besoins stratégiques. Ces forces disposeront par contre d'une puissance de combat suffisante pour combattre et obtenir la victoire dans toutes les opérations de guerre. L'armée américaine a l'intention d'offrir à ces forces la mobilité stratégique qui permettra de les déployer à

The Stryker Brigade Combat Team

Rethinking Strategic Responsiveness



partir de bases situées dans la zone continentale des États-Unis (CONUS) plutôt qu'à partir d'installations avancées. L'équipe de combat de la brigade Stryker (ECBS) est le premier élément de cette évolution. Parfois appelée la Force intérimaire, elle sera suivie de près par la transformation, au cours des 20 prochaines années, de l'ensemble de l'armée de terre, en la Force objective. Cette dernière alliera la capacité de déploiement des forces légères au caractère létal, à la mobilité tactique et à la surviabilité des forces lourdes. On s'attend à ce que l'ECBS et la Force objective soient en mesure de déployer une brigade à tout endroit du monde en 96 heures et une division, en 120 heures. Elles devraient en outre pouvoir placer 5 divisions à l'endroit voulu en 30 jours. L'ouvrage dont il est question ici est le résultat d'une étude

commandée par la force aérienne des États-Unis et dans laquelle la RAND Corporation cherche à déterminer si la force aérienne est en mesure de soutenir l'ambitieux échéancier de déploiement mondial que vise l'armée de terre.

Cette étude relativement brève couvre un vaste terrain. On y examine les nombreux facteurs qui ont des incidences sur la capacité de déploiement stratégique, dont les éléments inclus dans la planification des déploiements aériens et par la mer, ainsi que le processus de décision stratégique des États-Unis et ses incidences sur les déploiements. On y jette aussi un coup d'œil sur les diverses régions d'intérêt du point de vue américain, dans le but d'identifier les endroits où de futures opérations pourraient avoir lieu. Cette étude a été réalisée en 2001, mais elle demeure tout aussi pertinente aujourd'hui qu'au moment de sa publication.

La Force intérimaire, que l'on appelle désormais l'ECBS, est fondée sur la famille de véhicules à roues de poids moyen Stryker (VBL General Dynamics), ainsi que sur les besoin liés au déploiement initial d'une brigade de combat réunissant quelque 3494 personnes, environ 1000 véhicules et des fournitures pour 3 jours (sans compter le carburant et l'eau), pour un total de quelque 15 340 tonnes américaines à déplacer. Il importe de noter que les statistiques qui ont servi aux fins de l'études étaient celles de 2001. Depuis, l'ECBS a pris de l'expansion, au chapitre du personnel et de l'équipement, ce qui ne fait qu'exacerber le problème. Selon toute attente, le déplacement de la Force objective posera le même problème que celui de l'ECBS, puisqu'on prévoit équiper cette force du char moyen appelé le système de combat de l'avenir (Future Combat System — FCS).

L'étude se penche d'abord sur le déploiement de l'ECBS par la voie des airs, selon le concept de l'armée de terre américaine. Après analyse des nombreux facteurs que comporte une opération de transport aérien et sur la base des détails d'une vérification d'état-major d'un mouvement de « classe A », les auteurs concluent que l'objectif de 96 heures ne peut être atteint par la voie des airs. Ils croient en effet que depuis la CONUS, il faudrait 9 jours pour déployer l'ECBS à Bogota, en Colombie, 14 jours en Amérique du Sud et en Europe, de 12 à 21 jours en Afrique et plus de 13 jours en Asie. Pire encore, il faudrait 21 jours pour effectuer le transport aérien de l'ECBS à Kandahar, en Afghanistan. Étonnamment, les auteurs font la preuve que le simple fait d'ajouter des

ressources de transport aérien ne pourrait résoudre la question. En règle générale, le facteur qui limite les opérations de transport aérien est l'infrastructure à l'aérodrome d'arrivée. Les auteurs se penchent ensuite, avec des détails, sur la solution de rechange logique : le déploiement par la mer depuis la CONUS. L'analyse du déploiement par la mer porte sur tous les facteurs pertinents, y compris les ressources de transport maritimes courantes et projetées, les ports de départ et d'arrivée, les opérations de chargement et de déchargement des navires, le mouvement routier du point d'entrée (POE) à la zone d'opération, etc. L'ouvrage offre une excellente description de la façon dont un dispositif de chargement à manutention horizontale (RRDF) et un système d'acconage peuvent être utiles lorsque les installations du port d'arrivée sont médiocres. Ces systèmes permettraient en effet de décharger l'ECBS sur un quai flottant près de la côte : une étape intermédiaire pour amener l'équipe de combat sur la terre ferme. On ne s'en étonnera pas, le transport maritime, pas plus que le transport aérien, ne peut se faire en 96 heures. On fournit 3 exemples de transport maritime de l'ECBS : vers le Kosovo, le Rwanda et l'Indonésie. Ces déplacements nécessiteraient respectivement 15,1, 28,9 et 13,7 jours. Il importe de noter que la longue période nécessaire, dans le cas du Rwanda, est attribuable au mouvement routier de 1500 km depuis le POE. Après cette analyse, les auteurs concluent qu'en règle générale, le transport aérien convient mieux aux déploiements en profondeur à l'intérieur du territoire et le transport maritime, à ceux près des côtes. Par contre, ni l'une ni l'autre de ces solutions ne permet de répondre à l'objectif de 96 heures. Au mieux, avec ce que les auteurs appellent des « améliorations de la mobilité », le déploiement vers des régions clés, par air ou par mer, se ferait en 5 à 14 jours. Ces améliorations de la mobilité correspondent justement à ce qu'a voulu éviter l'armée américaine avec son concept d'ECBS/de Force objective : baser en zone avancée des unités et/ou équipements. Plus précisément, les auteurs proposent de combiner des bases CONUS (surtout Fort Polk en Louisiane) à une base avancée de l'ECBS en Allemagne et à des sites de prépositionnement régionaux à Guam et à Diego Garcia.

Après être parvenus à ces conclusions sur le transport aérien et maritime, les auteurs évaluent les incidences de cette situation sur la capacité d'intervention des É.-U. à l'échelle mondiale. Ils analysent les régions d'intérêt des É.-U., anciennes et actuelles, et remontent aux grandes opérations interarmées du passé. Ces opérations étaient concentrées dans quelques régions du monde seulement : l'Europe, l'Amérique latine, le Golfe persique et l'Asie. Il est donc possible de planifier l'avenir en fonction de ces régions. En outre, ces opérations, dont la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée, la guerre du Vietnam, les op Bouclier du désert et Tempête du désert, entre autres, ont eu lieu dans des zones littorales, c'est-à-dire à 600 à 700 km de la côte tout au plus. Les auteurs reconnaissent que les incidences de la guerre contre le terrorisme sont incertaines. Ils mentionnent des opérations récentes qui, exceptionnellement, ont eu lieu à l'extérieur des zones littorales, comme en Afghanistan. Ils font abstraction de ces cas exceptionnels en affirmant que, même si d'autres peuvent se présenter dans le futur, il est probable que les opérations littorales domineront. Quoiqu'il en soit, des forces légères seraient probablement utilisées dans les opérations hors des zones littorales.

Le dernier élément de l'ouvrage est l'examen instructif et historique du cycle décisionnel du gouvernement américain en ce qui concerne l'engagement des troupes

au combat. Les auteurs décrivent la chaîne des événements qui mènent à la guerre. Celle-ci survient généralement après une série d'étapes successives : préoccupation, danger immédiat, incident(s) déclenchant(s) et déploiement des forces. Les auteurs mentionnent que les É.-U. sont rarement victimes de surprise stratégique. Dans la majorité des cas, la décision du rythme d'intervention appartient aux É.-U. Même dans les situations de surprise stratégique (p. ex., dans le cas de la Corée et du Koweït), les É.-U. pouvaient se permettre de dicter les échéanciers. Par le passé, pour répondre à une menace, il fallait quelques jours (Grenade, Libye, Panama, Koweït), quelques semaines (Afghanistan) ou quelques mois (Corée, Vietnam). Les auteurs font la preuve que les défis du passé en matière de sécurité (comme les facteurs qui ont donné lieu à l'Opération Just Cause, à Panama), se développaient généralement au fils des mois ou des années. On pouvait ainsi prépositionner des forces ou adopter d'autres mesures défensives dans la région visée, ce qui diminuait la nécessité d'un déploiement rapide depuis la CONUS. Cette conclusion des auteurs vient valider leur proposition selon laquelle les É.-U. pourraient effectuer leurs déploiements stratégiques en combinant des bases d'ECBS et/ou des équipements dans la CONUS et en zone avancée. La recommandation des auteurs, à savoir que « les chefs de la force aérienne et de l'armée de terre ouvrent le dialogue sur ces préoccupations partagées », a quelque chose d'inquiétant. Elle laisse croire, en effet, que l'armée américaine a élaboré le concept de l'ECBS/Force objective, pierre angulaire de la transformation de l'armée de terre, de façon isolée des services de soutien et qu'un important pilier de la transformation, la capacité d'intervention stratégique, pourrait être irréalisable.

The Stryker Brigade Combat Team: Rethinking Strategic Responsiveness and Assessing Deployment Options compte 143 pages, ce qui en fait un résumé concis des facteurs de déploiement stratégique qui ont un impact sur la transformation de l'armée américaine. L'ECBS est remarquablement semblable au groupe brigade d'envergure moyenne (VBL III) canadien en cours d'élaboration dans le cadre de notre transformation; cette étude s'applique directement à la capacité que le Canada est en train de mettre sur pied. Cette étude contient bon nombre d'observations et de leçons que les responsables de la planification des Forces canadiennes auraient avantage à examiner. Il s'agit en outre d'un outil pédagogique. Ceux qui étudient les opérations et la logistique trouveraient leur compte dans les explications sur le cycle décisionnel du gouvernement pour engager des forces, dans le coup d'œil historique sur les régions d'intérêt du monde et surtout, dans l'analyse des facteurs de planification ainsi que de l'organisation et du déroulement des opérations de transport aérien et maritime. Je recommande fortement de lire The Stryker Brigade Combat Team: Rethinking Strategic Responsiveness and Assessing Deployment Options.

URBAN BATTLE FIELDS OF SOUTH ASIA LESSONS LEARNED FROM SRI LANKA, INDIA AND PAKISTAN

(FAIR, Christine C., Santa Monica (Californie), Rand Corporation, 2004, 150 pages)

Critique préparée par le Lieutenant-colonel (retraité) Chuck Oliviero

Livre de poche bref et de lecture relativement aisée, ce rapport de la société RAND porte sur une étude commanditée par le Training and Doctrine Command (TRADOC) de l'armée américaine et c'est peut-être pourquoi il est bref, concis et parfaitement

adapté au lecteur militaire désireux d'acquérir une meilleure compréhension de la guerre asymétrique des trois pays étudiés, sans pour autant vouloir patauger dans le genre de « verbiage psychologique » dont se constituent trop souvent les études théoriques. La rédaction est claire et exempte de prose oiseuse tout en ayant la rigueur théorique voulue. La bibliographie, très riche, semble à jour et vaut, en soi, qu'on l'explore.

L'enquête se divise en trois études de cas :

- ♦ le Pakistan, dont l'étude est centrée sur l'ethno-nationalisme sectaire et sur le mouvement Muttehida Quami;
- ♦ **l'Inde**, dont l'étude est centrée sur la militance sikhe, particulièrement dans le sillage du raid de 1984 contre le Harimandir;
- le Sri Lanka, dont l'étude est centrée sur le soulèvement tamoul.

L'étude porte sur le phénomène de la violence urbaine dans les trois pays observés. L'auteure s'abstient sciemment de distinguer les terroristes des insurgés, ce qui lui permet d'élargir son filet et lui évite les habituels débats étymologiques découlant d'une définition trop étroite des groupes. À dessein, elle n'aborde que les campagnes soutenues afin de pouvoir tirer des conclusions significatives.

La méthodologie à laquelle recourt l'auteure compte trois volets : une étude théorique approfondie, des recherches sur place, y compris des voyages dans les pays observés, et des entrevues personnelles.

Le but déclaré de l'étude consiste à identifier les innovations clés qu'emploient les militants (une raison de plus de s'en tenir aux campagnes soutenues : l'innovation demande du temps). La prémisse est simple : le terrain urbain présente de nombreux avantages pour les groupes qui se livrent à la violence organisée.

L'ouvrage contient un certain nombre de constatations, dont toutes ne sont pas étonnantes, et que l'auteure regroupe. Dans l'ensemble, chacune des trois études révèle :

- que les liens entre les organisations rebelles militantes et le crime organisé sont clairs:
- que les insurgés sont habiles à tirer parti des vastes réseaux mondiaux et des diasporas pour se financer et attirer la sympathie à l'égard de leur cause; autrement dit, que ces organisations comprennent la technologie de l'information et la guerre de l'information:
- que chacune de ces organisations fait largement usage des campus universitaires pour son recrutement;
- qu'elles mettent à très bon profit l'expertise technique recrutée et savante en augmentant la létalité de leurs armes préférées, comme les gilets chargés d'explosifs;
- que les gouvernements légitimes des trois pays observés ont de la difficulté à monter des contre-stratégies efficaces :

- Leur police, dans l'ensemble, constitue un élément clé de la solution du problème, mais elle est clairement déficiente au chapitre de la préparation, de l'instruction et de l'équipement.
- Il est particulièrement intéressant de constater que le renseignement de sécurité ne circule partout que vers le bas; les organismes gouvernementaux communiquent ce qu'ils savent à la police mais ne peuvent rien en tirer; il en résulte que les forces policières travaillent à partir d'information désuète tout en maintenant les pouvoirs nationaux dans l'ignorance quant à ce que les agents des échelons inférieurs tiennent pour acquis.
- Aucun des trois pays étudiés ne dispose d'installations médicolégales convenables; à une époque où la science avance à grands pas, aucun d'eux n'a les moyens de recourir aux technologies coûteuses qui sont désormais d'usage courant dans des pays comme le Canada et les États-Unis.
- Les campagnes de relations publiques, ou opérations d'information (OI), sont mal comprises par les trois gouvernements, au contraire des insurgés; le recours à l'information comme arme contre les insurgés est uniformément mal exploité.
- La coordination parmi les organismes d'État, un problème que même le monde industrialisé connaît, est mauvaise dans les trois pays étudiés.

L'étude, en bref, est bien structurée pour un lecteur militaire. Elle est rédigée en langage clair et se compare à une bonne lecture d'instruction. Dès la page 9, par exemple, le lecteur en connaît le but, la portée, les objectifs, la façon de les atteindre et, généralement, la substance du résumé des conclusions. Elle rappelle ces lectures « charmantes » dont ont joui tous les stagiaires de l'École des aspirants-officiers des Forces canadiennes!

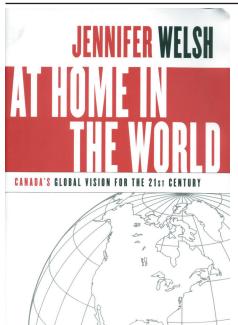
Les étudiants en théorie militaire ou en études militaires qu'intéresse la guerre urbaine asymétrique à un ennemi insurgé trouveront avantage à lire *Urban Battle Fields of South Asia : Lessons Learned from Sri Lanka, India and Pakistan* et, à moins de 200 pages, il est facile à emporter en train ou en avion.

AT HOME IN THE WORLD: CANADA'S GLOBAL VISION FOR THE 21ST CENTURY

Par Jennifer Welsh. Toronto, HarperCollins Publishers Ltd, 2004, 266 pages, 32,95 \$

Critique préparée par M. Philippe Lagassé

Au début de l'année 2005, le gouvernement libéral minoritaire du premier ministre Paul Martin annonçait qu'il avait retenu les services de Jennifer Welsh pour réécrire l'Étude de la politique internationale du Canada, longuement attendue. En plus de son expérience de la planification des politiques, acquise au ministère des Affaires étrangères, Mme Welsh a probablement été choisie pour travailler à l'étude en raison de l'excellente critique que lui a value son livre intitulé : At Home in the World. À l'instar des ouvrages d'Andrew Cohen, While Canada Slept et de J.L. Granatstein, Who Killed the Canadian Military?, celui de Mme Welsh vise un vaste public. Facile à lire,



provoquant et truffé d'anecdotes des plus intéressantes, At Home in the World, manque toutefois de profondeur et de précision. Voilà qui est regrettable, puisque l'argument de M^{me} Welsh est audacieux : elle recommande aux décideurs du Canada d'aborder la politique étrangère d'une manière nouvelle, soit celle du Canada comme citoyen mondial « modèle ». Le rôle de citoyen modèle, sur la scène de la politique étrangère, ferait du Canada un phare en matière de démocratie libérale, de droits de la personne ainsi que d'ordre et de justice internationaux, et inciterait d'autres états à suivre la même voie. En bout de ligne, pourtant, l'auteure n'arrive pas à prouver son argument en établissant les fondements solides qui permettraient de défier les sceptiques ou de justifier le bouleversement de la manière dont le Canada a toujours abordé les affaires étrangères.

C'est lorsqu'elle dissèque les relations Canada-États-Unis et critique les solutions de rechange en matière de politique qui circulent au sein des affaires étrangères, que M^{me} Welsh est la plus efficace. À ceux qui affirment que le Canada est et devrait demeurer le meilleur allié des États-Unis, l'ouvrage de M^{me} Welsh répond que ces deux voisins d'Amérique du Nord ont des identités, des valeurs et des intérêts bien différents. En raison de ces différences, le Canada et les États-Unis ont des visions divergentes du monde et du partenariat nord-américain; M^{me} Welsh croit que les Canadiens sont en droit de souhaiter et d'exiger cette tendance. Cette position n'est pas attribuable à un antiaméricanisme simpliste de la part de l'auteure. Elle se montre plutôt sympathique aux défis que doit relever Washington dans le contexte de l'après II septembre. M^{me} Welsh ne demande qu'une chose : que les dirigeants canadiens maintiennent la primauté des intérêts et des valeurs du Canada dans les négociations de partenariat avec les États-Unis en Amérique du Nord et sur la scène internationale. Par exemple, elle ne croit pas qu'Ottawa devrait rattacher la coopération à l'étranger avec les États-Unis à un mandat des Nations-unies. Elle propose plutôt que les décideurs canadiens s'efforcent de convaincre les États-Unis que les intérêts à long terme de l'Amérique seront mieux servis par un système international fondé sur des règles. De même, elle reconnaît que la prospérité économique du Canada est fondée sur des liens commerciaux et de sécurité solides à l'échelle du continent. Par contre, elle rejette les arguments pour une intégration nord-américaine plus profonde, soit par une monnaie commune ou par un périmètre de sécurité.

Dans le chapitre 5 de son ouvrage, l'auteure expose les faiblesses de diverses solutions de rechange en matière de politique étrangère. En raison du sentiment internationaliste des Canadiens, de leur diversité ethnique et de leurs intérêts, on ne saurait adopter une position isolationniste ou reléguer les affaires étrangères au rang de simple politique commerciale. Compte tenu des fonds limités disponibles et des autres

priorités budgétaires, il serait illusoire de songer à un retour à la période faste des années 50 et 60. En outre, dans son analyse des relations Canada-États-Unis, M^{me} Welsh démontre pourquoi les efforts pour solidifier les liens avec une superpuissance en déclin seraient imprudents et nuisibles pour les intérêts et l'identité du Canada. Enfin, elle rejette l'idée de mettre l'accent sur le « pouvoir discret », qui ne tient pas compte de l'importance des capacités et de la crédibilité des valeurs et des idées mises de l'avant par le Canada. L'auteure marque des points avec chacune de ces évaluations.

Après avoir exploré les limites des relations entre le Canada et les États-Unis et révélé les lacunes des solutions de rechange de nature politique, M^{me} Welsh présente les mérites de son concept de citoyen modèle. C'est à cette étape du livre que l'analyse logique laisse place à la conjecture.

D'après l'auteure, le Canada pourrait imposer des changements dans le monde en donnant un exemple de démocratie libérale tolérante, englobante et ouverte. Cela ne veut pas dire que le Canada devrait tenter d'imposer ses valeurs aux autres. Le Canada, d'après M^{me} Welsh, devrait faire la promotion de la démocratie, des droits de la personne et de la tolérance, sans pour autant se battre pour ces principes; il sera suffisant de les incarner. En agissant comme modèle, le Canada incitera d'autres pays à s'améliorer. Dans le même ordre d'idée, le Canada, en faisant preuve de modération, de solidarité et de respect pour le bien public international, invitera d'autres pays à l'imiter. La clé de la théorie de M^{me} Welsh : le concept du citoyen modèle aura un « effet magnétique ». En projetant ses valeurs et en respectant l'intérêt commun sur la scène mondiale, le Canada, comme citoyen modèle, aura l'effet d'un catalyseur dans la création d'un monde meilleur.

Dans At Home in the World, M^{me} Welsh évite avec soin de parler du Canada comme du modèle à suivre par tous. Au mieux, le Canada sera un modèle. Quoiqu'il en soit, M^{me} Welsh croit que le Canada a pour destinée de remplir ce rôle sur la scène mondiale. En outre, elle offre de maigres preuves que le concept de citoyen modèle peut atteindre son but. Son silence sur la réussite d'états modèles antérieurs est éloquent. Sans une meilleure explication sur la façon dont le Canada pourrait, à titre de citoyen modèle, susciter des changements dans le monde, les recommandations de l'auteure sont peu crédibles.

En dernier lieu, le lecteur devrait lire le chapitre 4 de At Home in the World pour comprendre les changements fondamentaux en matière de politique étrangère que M^{me} Welsh tente de mettre de l'avant. Le chapitre 4 contient la critique du Canada à titre de puissance moyenne. L'auteure n'aime pas les principes de puissance moyenne qui, selon elle, incitent à la médiocrité au chapitre des affaires internationales. À la lumière de ce chapitre, on pourrait voir dans sa philosophie de citoyen modèle un effort pour affranchir le Canada de l'état de complaisance que créent les politiques étrangères d'une puissance moyenne. Même s'il est peu probable que le concept de citoyen modèle génère de véritables changements, il pourrait tout au moins inciter les Canadiens à se demander si les politiques actuelles traduisent suffisamment bien leurs liens avec le reste du monde.

Ce sont les politiques de puissance moyenne qui font du Canada le pays tolérant, riche et relativement sûr que M^{me} Welsh admire tant. À vrai dire, et elle le reconnaît, cette

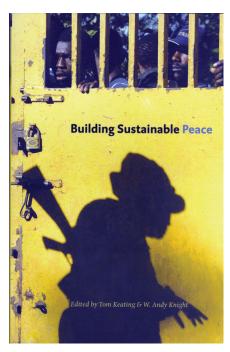
prudence demeure essentielle à la protection des intérêts du Canada dans ses relations bilatérales avec les États-Unis. L'auteure n'apporte pas de réponse satisfaisante à la question suivante : pourquoi devrait-il en être autrement des relations du Canada avec le reste du monde?

BUILDING SUSTAINABLE PEACE

Keating, Tom et W. Andy Knight (éditeurs), Edmonton, University of Alberta Press, 2004

Critique préparée par le Major J.R. McKay

« Consolidation de la paix » : voilà une expression difficile à accepter pour le personnel militaire. Dès qu'elle est prononcée, l'esprit se représente des membres d'organismes



gouvernementaux (ONG) passionnément autonomes et animés des meilleures intentions, s'efforçant en solitaires de sauver le monde. L'expression « consolidation de la paix » semble liée aux phases de fin des conflits ou aux après-guerres. Cette perception laisse entendre qu'elle a peu, sinon rien, à faire avec les militaires. Il apparaît clairement, cependant, qu'une si nette scission entre la guerre et la paix tient davantage de la théorie que de la réalité. Le début du XXIe siècle semble dominé par la guerre « à trois volets », où une force peut avoir à livrer, concurremment et séguentiellement, des combats d'intensité moyenne ou élevée, des opérations de stabilité et des opérations d'aide humanitaire. réalité pareille jette le doute sur l'utilité de la catégorisation en activités distinctes.

Les origines de l'ouvrage Building Sustainable Peace, qui repose sur un symposium tenu en mars 2000¹ par l'Université de l'Alberta, expliquent pourquoi la définition est si ambiguë.

Le symposium était financé par différentes sources, y compris le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, le Centre John-Humphrey pour la paix et les droits de la personne et le Forum sur la sécurité et la défense du ministère de la Défense nationale. Les collaborateurs comprenaient une gamme de théoriciens d'universités canadiennes, américaines, britanniques et sud-africaines, quelques employés de l'Organisation des Nations Unies (ONU), ainsi que des fonctionnaires et des politiciens canadiens. L'auditoire visé par l'ouvrage étant de niveau universitaire², on comprend pourquoi la définition de l'expression est si équivoque, mais cela n'aide guère à régler le problème.

Les divers collaborateurs ont décrit la consolidation de la paix chacun à sa manière. Les éditeurs y ont vu tant « [...] un concept [qu']une stratégie [...] » 3 , tandis que l'un des

collaborateurs indiquait en des termes plus abstraits qu'il s'agissait d'« [...] une démarche à deux volets de déconstruction des structures de la violence et de construction des structures de la paix [...] »⁴ et qu'un autre la concevait comme « [...] une longue démarche de transformation complexe de la société, de la culture, de la politique et de l'économie ».5 Le sénateur Douglas Roche, O.C., auteur de l'avantpropos, déclarait qu'il s'agissait vraiment d'une formation à la paix ayant elle-même pour but de produire un changement comportemental de masse afin de prévenir les conflits futurs, de résoudre de façon pacifique ceux qui se produiront quand même et « [...] de créer les conditions sociales propices à la paix [...] ».6 Ces vagues descriptions ne jettent aucune lumière sur le sujet. Selon les diverses définitions, la consolidation de la paix semble comprendre un certain nombre d'activités comme le désarmement, la démobilisation et la réintégration, le déminage, le rapatriement des personnes déplacées, la reconstruction juridique, la reprise des services policiers, la restauration de l'ordre public, la reconstruction civile et l'élaboration d'institutions civiles et de gouvernance.7 En bref, la consolidation de la paix couvre beaucoup d'activités connexes aux opérations de soutien de la paix (OSP), mais la prémisse centrale qui sous-tend chacune des thèses demeure le fait que la mauvaise gouvernance contribue au conflit. L'un des collaborateurs rappelait ainsi la souplesse de la définition :

D'un côté, il semble que du point de vue des exécutants, à peu près n'importe quel projet puisse se qualifier de « projet de consolidation de la paix ». De l'autre, du point de vue des donateurs ou des concepteurs de politiques, cette étiquette est ordinairement appliquée à un jeu étroit d'activités comme les projets de droits de la personne, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement des institutions démocratiques, la réforme du secteur public et, plus vaguement, les projets de « saine gouvernance », qui se concentrent presque toujours sur le gouvernement plutôt que sur la société civile ou le secteur privé ou encore sur les relations entre ces trois entités.⁸

L'ambiguïté de la définition permettait l'inclusion de thèses axées sur des sujets très précis, comme l'intervention humanitaire, les armes légères et le rôle des femmes en matière de consolidation de la paix. Ces questions ne sont pas sans lien, mais elles risquent d'être perçues comme étant paroissiales, néo-coloniales et contradictoires.

À l'instar de la définition, les articles diffèrent beaucoup les uns des autres dans leur ton et dans la qualité de leur analyse. Certains d'entre eux semblent utopiques et prescriptifs. Quelques-uns des auteurs semblent confondre l'analyse (l'évaluation de ce « qui est ») et la prescription (l'évaluation de ce « qui devrait être »). L'avant-propos semble rejeter l'idée que la sécurité repose sur la capacité d'infliger la violence. Son auteur déclare qu'« une sécurité définie selon les besoins humains et écologiques doit remplacer la définition courante, qui repose sur les armements, le conflit violent et la guerre. L'adaptation au nouveau paradigme de sécurité ne sera pas facile car les intérêts stratégiques des grandes puissances — qu'entretient le complexe militaire-industriel-scientifique — demeurent l'élément moteur des relations internationales ». ¹⁰ Un tel énoncé vient ranimer les sentiments du mouvement pacifiste des années 1960. Ce passage est suivi de l'argument voulant que « la notion d'édifier la société civile plutôt que de se contenter de garder la paix reflète un mouvement d'éloignement du rôle conventionnel de l'ONU vers de nouveaux modèles convenant mieux à une ère

où le programme émergent de sécurité humaine exige que la paix soit non seulement maintenue, mais aussi cultivée ». 11 On pourrait interpréter cette déclaration comme un appel au colonialisme bienveillant. Il s'agit tout de même d'une notion moins extrême que celle de la « taxe de paix » imposée par les États aux dépenses militaires et de défense en guise de contribution à un « fonds mondial de consolidation de la paix » que défend un autre collaborateur. 12 Il ne s'agit pas d'une notion facile à envisager, et encore moins à accepter, pour un militaire. Bien que la nature utopique de quelques-uns des articles donne vue sur les sentiments de certains éléments des milieux politique et universitaire à l'égard des problèmes soulevés, elle incite aussi à rejeter d'emblée tout le volume.

Il serait injuste de suggérer que l'ouvrage est entièrement sans valeur. Certains des articles sont excellents et font une analyse claire et franche de questions d'intérêt particulier pour les amateurs de relations internationales. À titre d'exemple, la thèse de Jean Daudelin sur l'intervention humanitaire fait contraster la complexité de la question et l'approche simpliste, reposant sur la sacro-sainteté de l'impartialité, adoptée par la collectivité internationale par le biais de l'ONU. M. Daudelin souligne que le Canada se range dans le camp néo-idéaliste (c.-à-d. néo-Pearsonien), qui préfère la gouvernance mondiale aux intérêts nationaux. Une pareille position permet les interventions en faveur des droits humains. 13 Il prétend aussi qu'« au cœur de la logique interventionniste se trouve une contestation de la souveraineté et un effort d'établissement d'une primauté du droit qui transcende les États nationaux pour mieux en protéger les citoyens, d'où une tendance à préférer une mission diversifiée de l'ONU à une coalition de constitution plus étroite menée par une puissance régionale intermédiaire ». 14 M. Daudelin soutient que les intérêts nationaux et les droits de la personne ne sont pas forcément incompatibles, mais que les puissances idéalistes intermédiaires tendent à parler plus qu'elles n'agissent et que, partant, les plus grandes puissances doivent être cooptées pour faire observer les droits de la personne dans des cas particuliers.¹⁵ L'article de Kenneth Bush fournit pour sa part une analyse critique et incisive de la relation entre les opérations de soutien de la paix et la consolidation de la paix. Il soutient que dans les situations postérieures aux conflits, les militaires ne devraient pas être le point de mire de toutes les activités car la consolidation de la paix repose sur le développement, avec une dimension de sécurité, par opposition aux opérations de soutien de la paix, où c'est tout le contraire. M. Bush prétend qu'une présence militaire prolongée peut créer une dépendance sociétale tandis que les activités de développement visent à générer l'autonomie sociétale. 16 Cette vue est renforcée par son observation du fait que la culture des ONG prête plus de valeur à l'autonomie qu'à la coordination. Son argument, toutefois, est affaibli par son propre endossement de la commandite, par CARE Canada, d'une étude recommandant que les ONG envisagent la privatisation de la sécurité pour des motifs humanitaires.¹⁷ Les anciens de l'ONUSOM peuvent témoigner du revers de ce point de vue : les « techniciens » somaliens. Un autre collaborateur, Christopher Ankersen, ancien officier d'infanterie du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, s'intéresse à la relation entre les militaires et la consolidation de la paix en prenant le Kosovo pour étude de cas. Il présente quelques arguments incisifs, nommément le fait que le mode de pensée des « systèmes » des relations internationales ait mené certaines personnes à attribuer l'existence d'un système d'interventions humanitaires à un processus de gestion des crises ou à une série de réactions ponctuelles.¹⁸ Il parle aussi de l'effet des

opérations hors guerre (OHG) sur les forces militaires et de l'inconfort de différents milieux devant de telles opérations. M. Ankersen rappelle toutefois que les universitaires et théoriciens sont nettement plus dogmatiques que les commandants de niveau opérationnel.¹⁹ Un autre article encore, celui-ci par Francis Kofi Abiew et Tom Keating, dresse une excellente comparaison entre les rôles, capacités et limites des ONG et des gouvernements.²⁰ Cette thèse réaliste très informative, intitulée *Defining a Role for Civil Society*, devrait être une lecture prescrite à tout le personnel de coopération civilo-militaire (COCIM).

Building Sustainable Peace, cependant, doit être évalué à la lumière du lectorat du présent journal. L'utilité du volume est assez limitée du point de vue de l'Armée, à ceci près qu'il aide à comprendre les différentes perspectives entourant les efforts de paix. D'un autre côté, le personnel de COCIM et les érudits en herbe en matière de relations internationales faisant partie des rangs le trouveront plus utile et plus informatif que les membres d'autres branches.

NOTES

- Keating, Tom et W. Andy Knight (éditeurs). Building Sustainable Peace, Edmonton, University of Alberta Press, 2004, « Preface », p. XVII-XVIII.
- 2. Knight, W. Andy. « Conclusion: Peacebuilding Theory and Praxis », op.cit., p. 355.
- 3. Keating, Tom et W. Andy Knight (éditeurs). « Introduction: Recent Developments in Postconflict Studies », op.cit., p. XXXI.
- 4. Bush, Kenneth. « Commodification, Compartmentalization and Militarization of Peacebuilding », *Building Sustainable Peace*, Keating et Knight (éd.), Edmonton, University of Alberta Press, 2004, p. 25.
- 5. Beer, David. « Peacebuilding on the Ground: Reforming the Judicial Sector in Haiti », Keating et Knight (éd.), p. 120. Définition attribuée à Jonathon Goodhand et David Hume dans « From wars to complex emergencies: understanding conflict and peacebuilding in the new world disorder », *Third World Quarterly*, vol. 20, no 1, 1999, p. 13-27.
- 6. Roche, sénateur Douglas, O.C. « Foreword: Learning to Build Peace », *Building Sustainable Peace*, Keating et Knight (éd.), Edmonton, University of Alberta Press, 2004, p. XIII.
- 7. Keating, Tom et W. Andy Knight. « Introduction », op.cit., p. XXXII-XXXIII.
- 8. Bush, Kenneth, op.cit., p. 38.
- Nakaya, Sumie. « Women and Gender Equality in Peacekeeping: Somalia and Mozambique », Building Sustainable Peace, Keating et Knight (éd.), Edmonton, University of Alberta Press, 2004, p. 143-166.
- 10. Roche, sénateur Douglas, O.C., op.cit., p. XIII.
- 11. Brata Das, Satya. « Sustainable Peace: Who Pays the Price? », Building Sustainable Peace, Keating et Knight (éd.), Edmonton, University of Alberta Press, 2004, p. 263.
- 12. Brata Das, Satya, op.cit, p. 274-275.
- 13. Daudelin, Jean. « Rethinking Humanitarian Intervention », *Building Sustainable Peace*, Keating et Knight (éd.), Edmonton, University of Alberta Press, 2004, p. 8-9.
- 14. Daudelin, Jean, op.cit., p. 14.
- 15. Daudelin, Jean, op.cit., p. 16.
- 16. Bush, Kenneth, op.cit., p. 30-31.
- 17. Bush, Kenneth, op.cit., p. p. 31.
- 18. Ankersen, Christopher. « Praxis versus Policy », *Building Sustainable Peace*, Keating et Knight (éd.), Edmonton, University of Alberta Press, 2004, p. 75.
- 19. Ankersen, Christopher, op.cit., p. 83.
- 20. Kofi Abiew, Francis et Tom Keating. « Defining a Role for Civil Society », *Building Sustainable Peace*, Keating et Knight (éd.), Edmonton, University of Alberta Press, 2004., p. 93-118.

THE PENTAGON'S NEW MAP: WAR AND PEACE IN THE TWENTY-FIRST CENTURY

Thomas P.M. Barnett, New York, G.P. Putnam's and Sons, 2004. 435 p. 26.95 \$US: 39 \$CAN.

Critique préparée par M. Peter Gizewski

Depuis quelques années, nous sommes témoins de bien des turbulences sur la scène internationale. Bien que les événements du I I septembre aient fait de la sécurité la priorité numéro un, les inquiétudes à ce sujet et au sujet de la stabilité dans les années à venir n'ont pas disparu pour autant : au lieu de se résorber, elles ont plutôt pris de l'ampleur. La peur de nouvelles attaques terroristes reste présente. Les risques de prolifération et d'emploi d'armes de destruction massive sont de plus en plus grands. On reconnaît désormais plus largement les dangers que représentent les États non viables ou en difficulté.

En fait, on a rarement eu autant besoin d'une stratégie claire, intelligente et efficace pour faire face aux principales menaces et aux principaux défis.

Dans son livre *The Pentagon's New Map*, le politicologue Thomas Barnett, formé à Harvard, se penche sur la question et examine sans complaisance et dans ses moindres détails la situation de la sécurité aux É.-U. et dans le monde avant de proposer un moyen de parvenir à la sécurité et à la stabilité au 21° siècle.

Selon Barnett, les problèmes actuels sur la scène internationale ne sont pas attribuables à des querelles idéologiques, à des rivalités entre grandes puissances ou à ce que certains appellent le choc des civilisations, mais au fait que le monde est divisé en deux : la communauté des pays de premier plan, dont les économies sont mondialisées, qui sont branchés et qui fonctionnent, et les pays d'arrière-plan non branchés et non intégrés. Les pays de premier plan sont majoritairement des pays stables et industrialisés, dirigés par des gouvernements élus démocratiquement qui partagent en gros un ensemble de règles et de normes concernant le rôle de l'État. Les pays d'arrière-plan, en revanche, sont isolés et sous-développés, l'anarchie y règne et des conflits meurtriers y font rage.

Rien d'étonnant à ce que les pays d'arrière-plan soient le foyer des menaces les plus graves et des pires dangers. La menace prend parfois la forme d'un régime sans scrupules déterminé à renverser le statu quo, mais elle provient plus fréquemment d'organisations terroristes transnationales qui mènent une guerre asymétrique contre les pays de premier plan, souvent depuis des bases situées dans des États non viables ou en difficulté.

La sécurité et la stabilité exigent donc le rapprochement, puis et l'élimination de l'arrière-plan de manière à ce qu'il ne fasse plus qu'un avec le premier plan—ce qui passe par une campagne dirigée par les É.-U. et destinée à imposer l'ordre et un nouvel ensemble de règles dans les pays d'arrière-plan. Cela fait, rien ne s'opposera plus à ce que ces pays bénéficient des avantages de la mondialisation. La tâche pourrait parfois nécessiter de subtiles pressions diplomatiques ainsi que des mesures d'encouragement économique, voire le recours à la force, y compris à des guerres préventives.

Certes, une telle campagne comporte des risques et la perspective d'une implication généralisée et prolongée des É.-U. dans des guerres intestines et des bourbiers régionaux n'est pas des moindres. C'est pourquoi le succès d'une telle stratégie dépendrait de l'appui d'un groupe raisonnablement uni de pays de premier plan (et de l'ONU) ainsi que de la puissance militaire.

En fait, le plan imaginé par Barnett repose sur une réforme des troupes américaines qui deviendraient une force de type « léviathan » puissante, à la fine pointe de la technologie et prête au combat, assortie d'une force administrative se consacrant à des tâches constabulaires. La première serait la pointe du fer de lance expéditionnaire : grâce à elle, les É.-U. et leurs alliés neutraliseraient rapidement toute résistance militaire d'importance susceptible de se présenter dans les pays d'arrière-plan. Entre temps, la deuxième se concentrerait sur l'édification de la paix et ferait régner l'ordre et la stabilité au pays et à l'étranger. Pendant toute la durée de la campagne, des garnisons seraient maintenues outre-mer pour protéger la stabilité et entreprendre des actions plus directes au besoin.

Certaines des suggestions de Barnett méritent d'être applaudies. Par exemple, celle ayant trait à une force administrative souligne le fait que la victoire dans un conflit signifie qu'il faut accorder autant d'attention à la suprématie dans la paix qu'à la suprématie dans la guerre—un aspect dont les dirigeants actuels à Washington auraient mieux fait de tenir compte avant d'intervenir en Iraq. On attend depuis longtemps qu'un analyste attire l'attention des lecteurs sur les répercussions de la mondialisation sur la sécurité nationale et internationale.

D'autres aspects de l'analyse de l'auteur sont toutefois moins convaincants. Il est peutêtre vrai, comme le prétend Barnett, qu'un manque de connectivité est un facteur clé de l'effondrement des États d'arrière-plan. Mais l'hypothèse selon laquelle l'absence de connectivité est *l'indicateur le plus utile* pour prévoir cet effondrement et la violence qui l'accompagne apparaît beaucoup moins incontestable. Dans les années 1990 par exemple, les pays des Balkans déchirés par la guerre étaient sans contredit moins bien branchés que nombre des autres pays européens. Cela dit, les Balkans étaient *de loin bien mieux* branchés que la Roumanie ou la Bulgarie, deux pays qui demandent aujourd'hui à adhérer à l'UE. Bref, la connectivité seule n'est pas garante de stabilité et de succès. D'autres facteurs, dont la présence d'une société civile, peuvent avoir une importance égale, voire plus grande.

Par ailleurs, l'opposition entre une communauté de pays de premier plan qui fonctionnent et un groupe de pays d'arrière-plan non intégrés avancée par Barnett risque de donner l'impression d'une solidarité à l'intérieur de chaque groupe plus grande qu'elle ne l'est en réalité. En bref, Barnett tend à passer sous silence le fait que les relations entre États comportent de multiples facettes et sont complexes. Ainsi, il se pourrait que des États de premier plan aient, sur certains sujets, une opinion plus proche de celle des pays d'arrière-plan que de celle de leurs homologues de premier plan. À vrai dire, sur des sujets bien précis, nombre de citoyens de certains pays de premier plan pourraient bien partager davantage l'opinion d'habitants de pays d'arrière-plan que d'habitants de pays de premier plan. Étant donné la possibilité de telles

allégeances croisées, il se peut que le maintien d'une solidarité entre les pays de premier plan—un élément important de la stratégie de Barnett—ne soit pas chose aisée.

De toute façon, des ténors parmi les pays de premier plan pourraient refuser de souscrire à une stratégie dirigée par les É.-U. à l'égard des pays d'arrière-plan. Des pays comme la Chine, l'Inde et la Russie ont fort probablement leurs propres cartes stratégiques. Et il est concevable que ces cartes ainsi que les politiques et actions qui en découlent soient très différentes de celles dont on aurait besoin pour concrétiser une vision élaborée par Washington.

Plus on analyse la stratégie proposée par Barnett, plus il devient clair qu'elle pourrait tout aussi facilement servir à créer le climat d'opposition et d'aliénation dans les pays de premier plan tout comme dans les pays d'arrière-plan qu'elle vise précisément à éradiquer. Mal expliquées et exécutées, les interventions militaires destinées à sauver peuvent facilement être taxées d'impérialisme politique et économique. De plus, les initiatives visant à intégrer des sociétés dans la communauté des pays de premier plan qui fonctionnent pourraient bien donner lieu à des allégations d'assimilation culturelle. L'effet d'une telle perception serait double : intensification de la résistance à l'intérieur des pays d'arrière-plan et affaiblissement du soutien à l'égard de la stratégie américaine dans les pays de premier plan. Non seulement les Américains pourraient-ils alors se retrouver isolés, mais la réaction pourrait être brutale et le prix à payer—en vies aussi bien qu'en argent—beaucoup plus élevé que prévu.

En définitive, l'ouvrage de Barnett—en dépit d'une portée et d'une intention impressionnantes—ne résiste pas à l'analyse. Les contours de la stratégie sont clairs, mais les chances de la faire accepter et de l'appliquer—tant au pays qu'à l'étranger—le sont beaucoup moins. Et Barnett lui-même offre peu d'arguments convaincants qui amèneraient le lecteur à tirer une conclusion différente.



TRIBUNE LIBRE

Commentaires, opinions et contestations

BELLUM REDUCTIO : RÉPÉTITION DES ANCIENNES ERREURS?

par le Major Ronald Ruiters...

« J'ai toujours rêvé, dit-il violemment, d'un groupe d'hommes absolument résolus à rejeter tout scrupule dans le choix des moyens, des hommes suffisamment forts pour s'attribuer le surnom de destructeurs, qui ne seraient pas touchés par la souillure du pessimisme résigné qui corrompt le monde. Ils n'auraient aucune pitié pour quoi que ce soit sur la terre, y compris eux-mêmes, et ils seraient voués à la mort au service de l'humanité... »

— Joseph Conrad¹

La guerre n'est pas une partie de plaisir — la guerre est l'arbitre ultime et définitif de la politique. Si l'on est d'accord avec l'affirmation de von Clausewitz selon laquelle la guerre est la prolongation de la politique ou une forme de politique différente, il s'ensuit que la politique et la survie nationales dépendent d'une conduite de la guerre efficace. Il s'agit d'un concept tout à fait occidental, présenté par Aristote dans son livre intitulé *Politique*, qui a été élargi ou explicité par des penseurs aussi différents que Machiavel, Hobbes et Clausewitz. La guerre est une compétition darwinienne et la victoire est cruciale pour la survie du combattant, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un État. La principale raison pour laquelle nous tentons de comprendre la guerre est d'essayer de surclasser nos adversaires éventuels.

Ce sujet de la guerre suscite un mélange d'horreur et de fascination. Depuis les attaques terroristes contre les États-Unis le II septembre 2001, l'intérêt pour les « prémisses de la guerre » est très grand en Occident et chez nos alliés, particulièrement depuis le début de la « lutte contre le terrorisme » et depuis la campagne anti-insurrectionnelle dirigée par les États-Unis en Irak. Presque tous les événements majeurs qui sont rapportés par les médias internationaux semblent reliés à la guerre et, notamment, au terrorisme. Il semble que ce dernier, qui avait atteint un sommet dans les années 1980, ait réapparu sous une forme plus virulente. En ce début du troisième millénaire, il existerait un consensus global selon lequel la stabilité de l'Occident et de ses alliés parmi les démocraties nouvelles et vulnérables est menacée.

La dernière expression à la mode dans le jargon militaire moderne — et qui suscite de nombreux débats — est « la guerre asymétrique ». Cette expression a été utilisée souvent, parfois trop, particulièrement depuis le choc de l'attaque du 11 septembre 2001 contre les États-Unis. Bien qu'il s'agisse d'une expression relativement nouvelle, le concept lui-même remonte aux origines de la guerre.

La définition de la guerre asymétrique et de ses effets sur la doctrine militaire occidentale est l'objet d'un grand nombre de discussions. Il semble que la guerre asymétrique menace de déséquilibrer les préceptes de la société occidentale ainsi que

ceux de ses nouveaux alliés en Europe centrale et au Moyen-Orient. Même si elle n'est pas nouvelle, la menace asymétrique a franchi un nouveau seuil en ce qui concerne les moyens utilisés tandis que la technologie moderne et les télécommunications permettent de menacer les gouvernements.

Dans le domaine de la guerre, l'asymétrie est la différence entre les tactiques, les techniques et les armes des parties adverses. La menace asymétrique exploite cette différence. Dans une perspective militaire, il s'agit « [...] de la menace que représente pour une nation un élément d'opposition susceptible de l'attaquer en recourant à des techniques inattendues ou inhabituelles, évitant de s'en prendre à ses points forts et exploitant ses points faibles. »² La guerre asymétrique est une forme de guerre (ou de combat) au cours de laquelle on utilise des moyens asymétriques. Les menaces ou les techniques asymétriques sont des armes et des tactiques que les adversaires pourraient utiliser et utilisent pour déjouer ou contourner la supériorité technologique des nations occidentales. Ces techniques peuvent comprendre l'utilisation de la surprise combinée à des armes ou à des tactiques de façon imprévue. Cependant, l'expression est devenue un mot-vedette littéraire qui, même s'il a un sens pour l'intellect collectif, est trompeur et indirect.

L'Ouest a été secoué d'un tremblement. À l'instar de toutes les secousses sismiques, des signes avant-coureurs auraient pu être décelés. Au cours des quinze dernières années, nos ennemis ont constaté la puissance de l'Ouest, tout particulièrement celle des États-Unis, dans le conflit des Balkans, dans les deux guerres du Golfe et en Afghanistan. Ils savent qu'ils ne peuvent même pas « écorcher » — encore moins vaincre — les forces de l'Ouest en un combat loyal. C'est pourquoi ils attaquent en utilisant des moyens « asymétriques » par rapport à notre vision technologique et culturelle en matière de combat. Nos ennemis combattent de façon *déloyale* — mais ce concept est désormais archaïque.

Qui sont-ils, ces ennemis? Nous parlons d'eux et nous écrivons à leur sujet comme s'il s'agissait d'une force unifiée qui, soudainement, fait front commun contre nous. Au cours de la dernière décennie, l'Ouest a été la cible d'une brutale offensive de la part de ceux qui cherchent à nous déstabiliser et à provoquer une réaction qui mettrait en péril ce qui nous tient le plus à cœur et nous est le plus cher — la démocratie, la liberté, le respect de la personne, la loyauté, les règles d'engagement (RDE) et les principes de guerre.

Il est beaucoup question de révolution dans les affaires militaires. Les révolutions sont des réactions contre quelque chose. Elles évoquent les termes « contre-révolution » et « contre-réaction ». Dans *The Sling and the Stone* (La fronde et la pierre), le Col T.X. Hammes (USMC) soutient que nous livrons une guerre de quatrième génération — une campagne contre une insurrection en réseau qui s'attaque à nos points faibles même si nous sommes certains de notre supériorité technologique et confiants dans nos techniques de guerre réseaucentrique.

Hammes a raison lorsqu'il presse l'Ouest d'essayer de comprendre les raisonnements et les motivations de nos ennemis réels et potentiels. Notre plus grande vulnérabilité est notre arrogance et notre aveuglement, plus précisément notre ignorance du « terrain culturel » sur lequel nous nous engageons lorsque nous combattons l'«

ennemi » en sol étranger. Des figures historiques importantes comme T.E. Lawrence et Orde Wingate font exception à la règle.

Si la guerre de quatrième génération est synonyme de guerre asymétrique, pourquoi ne pas tenir compte alors des exemples tirés de l'histoire? La thèse du Col Hammes est juste, mais sa prémisse de base est tout simplement fausse. Ce qu'il appelle « guerre de quatrième génération » n'est pas une évolution militaire sur une échelle temporelle, mais plutôt une notion aussi vieille que la guerre et l'homme eux-mêmes. Hammes cherche à démontrer que les insurrections qui érodent notre supériorité militaire en s'attaquant à nos points faibles ne datent que de quelques décennies. D'après l'auteur, Mao serait le premier à avoir écrit au sujet de ce type de guerre et à l'avoir livré. Hammes utilise même l'analogie de David et Goliath. Pourquoi pas les Israélites contre les Philistins? En fait, il s'agit de techniques de guerre qui remontent à plusieurs centaines d'années. Dans ses écrits, Clausewitz fait état précisément de la guerre insurrectionnelle et de la guerre de guérilla — la guerre du peuple. Il venait d'être témoin de l'insurrection espagnole contre les forces de Napoléon. Ce dernier incident illustre également un type de guerre mixte dans laquelle s'affrontent des forces régulières et des forces irrégulières, en l'occurrence des forces irrégulières espagnoles et la petite armée britannique au Portugal.

Les Nizaris constituent l'un des premiers exemples historiques de la menace asymétrique; connus plus tard sous le nom des Assassins, ils avaient comme politique essentielle l'assassinat politique innovateur et l'utilisation sanglante de la guerre asymétrique contre leurs opposants beaucoup plus puissants, c'est-à-dire les Sunnites et les Shiites qui n'étaient pas des Ismailis et qu'ils considéraient comme de dangereux hérétiques. Les Nizaris ont vécu au Moyen-Orient de la fin du 11° siècle jusqu'à leur extermination par les Mongols au 13° siècle. Les chefs nizaris, tels que celui qui était surnommé le Vieil homme de la montagne, ont perfectionné l'utilisation de la terreur, et même s'ils étaient largement surpassés en nombre, la portée étendue de leurs attaques — même contre Saladin que l'on peut décrire comme le plus grand commandant de tout le Moyen Âge — inspirait une telle crainte que leur pouvoir excédait de beaucoup leur nombre. On peut prétendre que les terroristes religieux actuels ont hérité directement de leur vision et de leurs tactiques apocalyptiques.

Les attaques du II septembre 2001 par les disciples de Ben Laden — les « shuhada », ce qui signifie les « martyres au nom d'Allah » — étaient des actes terroristes religieux. Sur une échelle mobile de la guerre asymétrique, le terrorisme religieux constitue quasiment la forme la plus pure de cette guerre en raison de la difficulté à le contrer. Comparativement à des organisations terroristes séculaires telles que Abou Nidal, qui sont structurées et qui ont élaboré un gabarit de doctrine, les fantassins des groupes terroristes religieux n'ont guère besoin de directives. Leur opinion commune (habituellement apocalyptique), à savoir que leur ennemi vaguement défini mérite son sort, simplifie leur mission et leur mode de fonctionnement (par exemple, supprimer tous les blasphémateurs) au point qu'ils n'ont pas besoin ou presque d'une infrastructure de commandement et de contrôle.

Poursuivons la discussion. En quoi consiste la menace? La menace est encore définie grosso modo comme étant la capacité jointe à l'intention. L'Armée de terre canadienne rédige la politique, formule la doctrine, élabore l'instruction et achète l'équipement des

soldats en fonction d'une menace imprécise. En cela, je ne me réfère pas aux divers modèles de menaces et à la pléiade d'écrits disponibles sur la question. Je veux plutôt souligner que l'Armée de terre canadienne ne possède pas un document précis qui servirait de référence de base sur l'évaluation de la menace et qui pourrait servir à développer la force. Un rapide examen des sources et des organismes actuels révèle que, dans la série de documents clés que sont les B-GL-300-000, L'Armée de terre du Canada, B-GL-300-001, Opérations et B-GL-300-002, Tactique, etc., il n'est nullement question de la menace; au mieux, on se réfère à Clausewitz, du Picq et Huntingdon qui décrivent comment livrer les guerres, sans préciser l'ennemi à combattre. Comme l'a dit un jour Napoléon, au cours des discussions sur le champ de bataille, il faut de temps à autre bien définir l'ennemi. Il semble qu'en plus de ne pas lire leur propre doctrine, les Canadiens ne tiennent pas compte d'un ennemi qui, lui, connaît notre doctrine; alors, quand nous cherchons à mieux définir notre adversaire, il est déjà trop tard et nous en payons le prix.

Au niveau national, il y a l'évaluation stratégique canado-américaine et l'évaluation à long terme du DRS. L'étude de la DCSOT intitulée *L'environnement de sécurité de l'avenir* est le meilleur document de référence que nous ayons. Mais, encore une fois, ce document, par ailleurs très bien structuré et rédigé, est davantage un ouvrage convenant à un cours de polémologie qu'un document de travail pouvant servir à rédiger une évaluation de la menace.

À vrai dire, il y a un grand nombre de bons documents, allant de l'ouvrage de Ralph Peter, Beyond Terror, à tout ce que peut publier le USMC, mais nous avons besoin d'un document approuvé par le commandant de l'Armée de terre qui tient compte des travaux du J2, de nos alliés et des commentateurs afin de rédiger un document qui constitue la meilleure évaluation que puissent faire les Forces canadiennes de la menace à laquelle seront confrontés nos soldats au cours des cinq à dix prochaines années. Le meilleur exemple de ce type de document est le MC 161 du SHAPE sur l'évaluation de la menace, dans lequel on précise toutes les menaces symétriques et asymétriques ventilées par groupes associés ou non à un pays et dans lequel on donne de l'information sur les tactiques et la doctrine de ces groupes. Malheureusement, ce document est classifié.

Par conséquent, comme nous ne nous entendons pas sur la définition de la menace, il est difficile de concevoir, d'élaborer et d'établir des capacités pour la contrer. À l'heure actuelle, on nous accuse d'évaluer la menace en fonction de plans d'action individuels ou du moins nous agissons de façon à éveiller les soupçons dans ce sens. À mon avis, un document sur l'évaluation de la menace ne répondrait pas aux attentes relativement au processus actuel de planification de la force et, dans le pire des cas, irait jusqu'à nuire au bon déroulement du processus. Toutefois, il aurait l'avantage d'apporter une rigueur intellectuelle au processus.

Dans son livre intitulé *Hubris and Nemesis: Kosovo and the Pattern of Western Ascendancy and Defeat*, Anatol Lieven prétend qu'il faut éviter de considérer la guerre au Kosovo (ou la guerre du Golfe) comme le paradigme de la guerre durant le prochain demi-siècle. Selon lui, le succès de l'Opération Allied Force, c'est-à-dire l'attaque aérienne de l'OTAN en Serbie, persuadera les adversaires futurs de l'Ouest de l'affronter indirectement de manière à annuler son avantage technologique. D'après

Lieven, qui a couvert les guerres en Tchétchénie et en Afghanistan, la « victoire grâce à la technologie » est une illusion; les ennemis rusés combattront de façon asymétrique.³

Cependant, il est risqué de se concentrer sur la guerre asymétrique puisque, comme la guerre du Golfe nous l'a rappelé, d'autres menaces symétriques exigent que nous soyons capables de lancer un moyen de dissuasion classique. Donc, bien que le terrorisme et d'autres formes de guerre asymétrique aient impressionné fortement la conscience collective, nous obligeant à modéliser une nouvelle doctrine et une nouvelle menace de l'utilisation de la force pour les contrer, nous ne devons pas perdre le sens des proportions. Il serait nettement dangereux que nous nous concentrions de nouveau sur un type de guerre aux dépens des autres. Cela consisterait à répéter d'anciennes erreurs. La modélisation révisée des nouvelles menaces éventuelles et la restructuration subséquente de forces plus légères pour contrer la menace asymétrique actuelle et future peuvent en fait affaiblir notre capacité de combattre sur les champs de bataille traditionnels. Il est difficile de hausser rapidement le niveau de forces conçues pour des combats appartenant au niveau inférieur du spectre d'intensité des conflits afin qu'elles participent à des guerres d'une envergure plus considérable — et habituellement, les enjeux de ces dernières sont plus grands.

Notre nouvel ennemi constituera-t-il toujours une menace asymétrique? Cherchera-t-il toujours à nous affronter en terrain complexe? Sommes-nous encore menacés par des chars ou des armées massives dotées d'une puissance de feu? L'opinion que voici est celle d'un rédacteur professionnel s'intéressant à la menace : quelqu'un aurait-il oublié de rédiger une nouvelle doctrine qui tient compte des Russes, des Chinois, des Nord-Coréens, des Iraniens, des Syriens, etc.? Nous avons déjà des plans de contingence (peut-être un peu empoussiérés) sur les tablettes contre ces ennemis potentiels qui éviteront de combattre en terrain complexe (nous cherchons tous à éviter ce type de terrain) où ils n'utiliseront pas ou ne pourront pas utiliser les grosses armées de chars (dans lesquelles ils ont tout investi). La menace asymétrique peut nous écorcher au passage, mais elle ne peut pas nous abattre. Nous ne pouvons pas ignorer l'asymétrie (des mesures intelligentes peuvent cependant la réduire) et nous devons nous préparer à combattre des terroristes, des forces non conventionnelles, des guérilleros, etc. qui peuvent aussi bien nous livrer une guerre asymétrique qu'une guerre symétrique. Nous ne devons pas nous presser cependant de redéfinir nos ennemis, de nous préparer à combattre un nouvel ennemi au risque d'abandonner notre capacité d'affronter des forces symétriques massives — parce que ce sont toujours dans les grandes batailles que les enjeux sont les plus importants.

L'ennemi asymétrique peut être vaincu. L'histoire regorge d'exemples de forces supérieures qui ont étudié leur ennemi, ont levé le voile de l'asymétrie et ont réussi à canaliser leur supériorité pour atteindre l'adversaire au cœur. Aussi bien César que Germanicus par la suite ont vaincu les tribus allemandes qui avaient anéanti les légions de Varus.

Nous ne devons pas abandonner ces forces qui tiennent nos ennemis sur le qui-vive. Nous devons plutôt les canaliser et les diriger contre les points faibles de nos ennemis. Pour ce faire, nous devons connaître l'ennemi et ses points faibles. Nous devons combattre intelligemment. Nous avons déjà l'avantage.

Notes

- 1. Joseph Conrad, *The Secret Agent*, cité dans *Holy War, Inc.* de Peter L. Bergan, New York, The Free Press, 2001, p.
- 2. Définition établie par le Conseil de terminologie de l'Armée de terre (CTAT) le 22 janvier 2002.
- 3. Anatol Lieven, « Hubris and Nemesis: Kosovo and the Pattern of Western Ascendancy and Defeat », *War Over Kosovo: Politics and Strategy in a Global Age*, Andrew J. Bacevich et Eliot A. Cohen, réd., Columbia, Columbia University Press, 2001.

AU-DELÀ DE LA DÉTECTION : QUE DOIT-ON FAIRE?

Par le Lieutenant-colonel Robert Williams, du Centre d'imagerie interarmées des Forces canadiennes...

Les cinq fonctions opérationnelles « officiellement reconnues » de l'Armée de terre canadienne (Commandement, Détection, Action, Maintien en puissance et Protection) ne devraient pas être perçues simplement comme de nouveaux vêtements d'empereur du guerrier numérisé qui déambule sur l'autoroute de l'information, mais plutôt comme des descripteurs logiques des aspects indissociables du combat combinés à la technologie en évolution. Après cette déclaration quelque peu verbeuse, j'aimerais vous décrire la signification réelle de la fonction opérationnelle Détection, puis élaborer où nous, l'Armée, devons maintenant aller.

Afin de ne pas semer la confusion chez le lecteur avec une myriade de nouveaux termes, je propose de commencer par une définition. Parmi les dix différentes définitions de « détection » que l'on trouve dans le dictionnaire anglais Oxford (sous le mot « sense »), la troisième est probablement celle qui se rapproche le plus de l'aspect surveillance/perception de la fonction opérationnelle Détection de l'Armée de terre canadienne :

Faculté de percevoir, de sentir ou d'être conscient de la présence ou des propriétés des objets, sensibilité provenant d'un ou de tous les sens. [traduction]

Dans le contexte doctrinal de l'Armée de terre canadienne, l'objectif de la Détection, par rapport aux autres fonctions opérationnelles, doit être finalement de recueillir les connaissances les plus efficaces (par déduction opportune et précise) sur l'ennemi, ce qui comprend au moins la découverte de ses capacités, de ses centres de gravité et de ses intentions. Ces connaissances doivent être plus opportunes, précises et complètes que celles obtenues par les moyens actuels de renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR). Dans ce contexte, on ne doit pas percevoir « l'ennemi » comme le simple concurrent traditionnel de même niveau (p. ex. l'ancienne URSS), mais plutôt comme le représentant de toutes les menaces/de tous les adversaires anthropiques et naturels auxquels peuvent devoir faire face une nation et/ou des militaires.

Les dangers peuvent être variés en raison d'un manque ou d'un surplus d'information, soit parce que les données n'ont pas été acquises, soit parce que les données ont été acquises mais non analysées en raison de l'impossibilité de les acheminer au point et/ou bureau central d'analyse. Par conséquent, avant d'envisager l'infodominance, toutes les capacités nécessaires de traitement des données doivent être déployées et le personnel approprié doit se trouver à l'endroit adéquat pour effectuer une analyse opportune et précise afin d'obtenir la meilleure connaissance/compréhension possible

de la situation.

L'influence continuelle de la technologie est l'une des caractéristiques qui distingue la Détection des autres capacités de combat et qui lui permet de surpasser les moyens de RSR. Soutenue par des technologies de pointe, dont la communication sans-fil protégée à haute vitesse, la Détection devrait fournir en fin de compte une couverture des activités en temps réel ou presque qui englobera de façon cohérente, nous l'espérons, tous les types de commandement, du niveau stratégique au niveau tactique. En fin de compte, la Détection pourrait ainsi fournir au futur guerrier tous les renseignements pertinents nécessaires en temps opportun. Un guerrier canadien mérite-t-il moins?

Dans le rapport L'Environnement de sécurité de l'avenir (ESA), on définit le terme « détecter » de la façon suivante : « fonction opérationnelle qui intègre les capacités de détection et d'analyse de la détection en un seul concept. Cette initiative sort des sentiers battus en ce qui a trait à la détection/l'information, en permettant la fusion globale des capteurs et l'analyse de toutes les sources au sein d'un système unique » (DCSOT 1999, ch 7). Une définition plus récente de « Détecter» figure dans Les capacités futures de l'Armée de terre : « activité unique et complète par laquelle une force recueille, compile et analyse des données, de l'information et des connaissances et les présente à tous les niveaux. Les moyens tactiques, opérationnels et stratégiques sont intégrés dans un continuum unique » (DCSOT jan 2001, p.48).

En termes clairs pour un profane, ces définitions décrivent les aspects « cueillette » et « analyse » dans le cycle du renseignement (c.-à-d. la connaissance/compréhension de la situation). C'est simple à concevoir et c'est un objectif souhaitable et louable, mais comment franchir le chemin qui nous en sépare? Même si la technologie apportera une aide précieuse, un changement devra s'opérer dans l'Armée de terre canadienne. Nous ne nous limitons pas à simplement vouloir apprendre pour progresser dans cette voie, nous laissons malheureusement intervenir des considérations étroites (c.-à-d. l'insigne de casquette) qui entravent ce qui compte réellement : fournir au guerrier la connaissance et le renseignement pertinents de façon opportune et précise.

L'étroite collaboration des Transmissions (au plan technique) et des Renseignements (au plan analytique), autant dans l'intégration que dans la fusion des capacités existantes, et la planification et la conception de futures plates-formes de Détection ainsi que la participation des opérateurs de tous les systèmes possibles de Détection actuels et éventuels s'avèrent essentielles pour s'assurer que l'on s'oriente continuellement vers l'objectif final de soutien du guerrier. Il ne s'agit plus de prendre votre bâton et votre balle et de quitter vexé le terrain de baseball parce que vous ne pouvez dicter les règles du jeu ou que vous croyez qu'on vous a insulté. La gravité des situations tactiques réelles dans lesquelles sont placés les soldats est beaucoup trop sérieuse pour permettre ce genre de comportement.

Par conséquent, l'époque des dialogues et des discussions émotives est révolue. Nous ne pouvons nous permettre de rester sur le quai à discuter du choix d'un billet de deuxième ou troisième classe si le train a déjà quitté la gare. Afin de s'assurer que la meilleure connaissance/compréhension de la situation est transmise au guerrier, tous les membres de l'Armée doivent être prêts à mettre des idées et des expériences sur

la table pour les tester et les évaluer, les approuver ou les rejeter, en mettant les émotions et l'orgueil de côté. La proposition de bonnes idées n'est pas réservée à un grade et/ou à une insigne de casquette ou aux seuls militaires. Peut-être existe-t-il déjà un système sur le marché civil ou militaire, ou des tests sont peut-être en cours. Nous devons profiter maintenant de l'élan qui se crée autour de notre devise « Une armée, une équipe, une vision ». L'objectif principal de la Détection doit être clair : la connaissance et des renseignements opportuns, précis et pertinents pour soutenir le guerrier, transmis par les commandants de tous les niveaux pour tous les soldats au sol. Nous devons continuellement nous demander, dans le cas où la Détection ne sert pas toujours à atteindre cet objectif, si nous faisons fausse route.

Notes

1. NDLR. Dans le cadre des publications *L'Environnement de sécurité de l'avenir et Les capacités futures de l'Armée de terre*, les fonctions opérationnelles étaient Agir, Détecter, Protéger, Commander et Maintenir en Puissance. Elles ont été révisées par la suite en Action, Détection, Protection, Commandement et Maintien en Puissance.

L'ARME LA PLUS PUISSANTE

Par le Capitaine Tim Fletcher, Officier adjoint des affaires publiques 31° Groupe-brigade du Canada...

Nous devons raconter l'histoire telle qu'elle s'est déroulée — montrer ses bons et ses mauvais côtés — avant que d'autres n'infectent les médias de désinformation et de distorsion, comme ils continueront sans aucun doute de le faire. C'est à nos gens du champ de bataille qu'il revient d'en faire le récit — seuls les commandants peuvent s'assurer que les médias aient le même accès aux événements que les militaires.

Donald Rumsfeld, Secrétaire américain de la Défense, au sujet de l'intégration des médias au cours de l'Opération Iraqi Freedom.

L'idée du présent article remonte à un dîner avec un collègue et ancien rédacteur en chef de la revue « Le Journal de l'Armée du Canada », le Major John Grodzinski, en mars 2004, à Kingston. Je travaille également avec un collaborateur fréquent du JAC, le Sergent Arthur Majoor, au quartier général du 31° Groupe-brigade du Canada (QG 31 GBC) et je réponds ci-après à l'exhortation qu'il nous adressait dernièrement à tous, dans ces pages, à transmettre notre expérience, nos croyances et nos opinions dans cette revue.

Permettez-moi, en guise de préface, de mettre les choses en perspective. Je ne prétends pas que la section des affaires publiques soit experte dans un domaine particulier, ni que ses vues l'emportent sur celles de tous les autres. Je désire seulement mettre en lumière une situation qui m'a semblé troublante, dans l'intention de stimuler la réflexion et le débat professionnel.

Personne ne devrait s'étonner que les Forces canadiennes comptent, dans leurs stocks, une arme d'un pouvoir énorme, capable de causer un feu nourri de réactions à Ottawa

après avoir été utilisée en Afghanistan, et inversement. Un simple soldat peut y recourir et anéantir un colonel. Un non-combattant peut l'utiliser pour détruire des armées. Elle peut être mise de côté pendant des années mais être prête à faire effet en quelques instants, à se battre avec nous et contre nous tout en se disant neutre. Cette étonnante création porte bien des noms, dont plusieurs sont péjoratifs, et dont le plus courant est « médias ». Il s'agit de l'instrument le plus puissant de toute société démocratique libre.²

Je me suis joint à la Réserve à 24 ans, en 1976, à titre d'élève-officier. J'étais alors journaliste à St. Catharines, Ontario, et un an avant de m'enrôler, j'avais pris part à une concentration de la milice à la BFC Petawawa, avec le Lcol lan Purdie, alors commandant du Lincoln and Welland Regiment. Nos rapports ont évolué tranquillement jusqu'à ce qu'il me dise un jour, en quelque sorte, de me joindre aux Forces ou d'arrêter d'en parler. Le Lcol Purdie, évidemment, plaisantait, mais j'ai relevé son défi et prêté serment en tant qu'officier de l'infanterie des Forces canadiennes.

Au début, l'instruction se donnait au petit bonheur, des cours étant annulés à la dernière minute, ce qui n'était pas rare, mais mon expérience auprès du Linc m'a été d'une grande utilité. J'y tenais aussi le rôle du « gars des relations publiques » en raison de ma profession de journaliste. Mon service en qualité d'officier, ou de « presque officier » de l'infanterie, même au grade supra élevé d'élève-officier, m'a ouvert les yeux. Tout de suite après mon assermentation, j'ai passé deux semaines en Égypte, comme journaliste, à couvrir le contingent canadien de l'ONU dans la région du Sinaï. J'avais vaguement conscience de faire partie de quelque chose de grand et cette impression, qui a pris par la suite une ampleur étonnante, est désormais bien incrustée dans mon esprit.

J'ai, depuis, été Officier des affaires publiques (OAP) de district au sein du district de milice de Hamilton dissous depuis lors, et OAP du 31e Groupe-brigade du Canada (London), sans compter un passage au service du Royal Hamilton Light Infantry (RHLI) après le démantèlement du district. Je demeure Officier d'information d'unité (OIU) auprès du RHLI pour conserver une perspective « terre à terre », mais mon titre principal au 31 GBC est celui d'OAP adjoint, car le poste d'OAP supérieur est obligatoirement à temps plein (je suis, le jour, technicien vidéo auprès du Service de police de Hamilton). Avec le temps, j'ai été muté de l'infanterie aux affaires publiques.

J'ai pris part à d'innombrables exercices d'une durée d'une fin de semaine à deux semaines. J'étais du concept du bataillon « 10-90 » (10 % de membres de la Force régulière, 90 % de membres de la Force de réserve) dans le 3 RCR à son retour d'Allemagne et j'ai été en campagne avec lui. J'ai fait une formation en cours d'emploi (FCE) au quartier général de la Défense nationale (QGDN). J'ai été OAP régional dans la zone d'opérations du 31 GBC lors de la crise du verglas dans l'est de l'Ontario. J'ai vu l'instruction se métamorphoser, passant des caisses à sable et des champs de tir d'artillerie miniatures maison aux vastes opérations assistées par ordinateur qui condensent, en quelques minutes sur écran, des jours de combat.

Je ne prétends certes pas tout savoir ni avoir tout fait. Mon expérience se situe entièrement en terre canadienne, exception faite du peu de temps que j'ai passé en

Égypte et d'une autre occasion dont je parlerai plus loin. J'ai quand même été, pendant mes 28 années en uniforme, un observateur averti. Je sais comment fonctionnent les forces militaires et les médias. Bien que ce fond d'expérience m'ait donné un ancrage solide dans ma profession militaire, j'ai profité, au cours des dernières années, de deux occasions propres à mon domaine qui ont vraiment mis les choses en perspective.

En mars 2002, j'étais instructeur des affaires publiques dans le cadre d'une mission de Partenariat pour la paix (PPP) de l'AF SOUTH (Forces alliées du Sud de l'Europe) de l'OTAN à Kiev (Ukraine), au sein d'une équipe de cinq membres. En mars 2004, j'étais instructeur des Affaires publiques dans le cadre de l'exercice Final Drive, tenu à Kingston dans le cadre du Cours sur les opérations de l'Armée de terre du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne.

L'Ukraine visait à devenir membre de l'OTAN et, dans cette optique, avait le désir et le besoin de comprendre les médias occidentaux. Mon travail, au sein de l'équipe de PPP, consistait à permettre aux stagiaires de se familiariser avec les médias électroniques occidentaux et à mener auprès d'un groupe d'officiers du collège ukrainien d'état-major, dont le grade allait de lieutenant à major-général, des entrevues médiatiques simulées de style occidental modéré. Le milieu ukrainien des médias est étrange pour quiconque a l'habitude des médias occidentaux. Un pareil degré de supervision de l'État ne serait pas possible ici. Les militaires exercent beaucoup d'influence sur ce qui se publie ou pas, du moins en ce qui a trait aux questions militaires. Aucun média occidental ne tolérerait une telle ingérence. Les dirigeants militaires ukrainiens, pendant les premières étapes de la planification de l'intégration à l'OTAN, s'efforçaient de saisir cette réalité, d'où leur demande d'exécution de la mission PPP.

Il en est demeuré quelques-uns qui n'ont pas accepté, ou pas compris, le rôle d'une presse libre et ouverte, c'est-à-dire la fonction d'un ensemble d'automatismes régulateurs publics pouvant jouer pour ou contre une organisation militaire et qui, dans une vaste mesure, dépend de la qualité de l'interaction de l'organisation militaire avec le grand public. Le concept de la discussion publique franche et ouverte de leur organisation était pour eux un anathème; il ne croyaient pas que cela la renforcerait. Ils voulaient une gent militaire forte et ne pouvaient concevoir que dans le monde moderne, dans la société démocratique à laquelle aspirait leur pays, cela ne pouvait se faire qu'avec l'appui de la population. Des « discussions de corridor » très franches, en fin de journée, renforçaient cette impression.

Je ne m'attendais pas, lors de l'ex Final Drive, à retrouver la même attitude, mais c'est bien ce qui est arrivé. J'ai travaillé personnellement avec quelque 30 participants dont environ six, donc 20 %, avaient des « réticences » de légères à graves. Il s'agit d'une proportion non négligeable. Après avoir discuté avec mes collègues de leurs échanges avec le reste des 72 stagiaires du cours, il m'est apparu qu'il y avait encore du travail à faire.

Même dans des forces armées, on ne peut s'attendre à 100 % d'adhésion à quelque ordre, directive ou pratique que ce soit et il serait probablement malsain d'obtenir un pareil appui. Mais la dissension devrait reposer sur des arguments raisonnés, sur une

solide compréhension de la vision et de l'avenir de l'organisation, sur la place qu'elle occupe et le rôle qu'elle joue dans la société dont elle fait partie. La grande majorité des participants à Final Drive étaient enthousiastes et pleins de zèle. Certaines de leurs entrevues avec les médias avaient des relents de formule, tandis que d'autres étaient remarquables — comme c'est le cas dans tous les domaines de la vie (y compris dans les relations publiques). C'est cette marge de 20 % qui m'inquiète, dont certains membres, ouvertement et éloquemment, non seulement rejetaient la formation, mais affichaient leur mépris du besoin de la donner. Dans une société démocratique, il est très troublant que des officiers nient ouvertement le besoin d'ouverture et de transparence dans le milieu militaire.

Les Forces canadiennes, et particulièrement l'Armée de terre, jouissent d'un niveau presque sans précédent d'appui de la population canadienne. Le public, en termes généraux, connaît leurs opérations, leur matériel et leurs réalisations et il s'y intéresse. Les Forces sont prises en compte dans les débats politiques et dans les discours électoraux. Les Forces sont, pour dire les choses simplement, « populaires ». Bien que cela n'ait pas nécessairement porté tous les fruits concrets que nous convoitions en matière d'effectif, d'équipement et de missions viables, qui peut dire où nous en serions sans l'appui et la compréhension de la population?

L'OAP est le commandant de combat de cet effort; c'est lui qui déploie cette arme étonnante que sont les médias. Mais voilà, il y a très peu d'OAP. Tout comme un fantassin doit comprendre l'artillerie, tout comme un membre du génie doit acquérir des compétences d'infanterie, tout comme un logisticien doit savoir survivre sur le champ de bataille, la connaissance des médias doit être inscrite dans l'esprit de tout soldat, et particulièrement dans celui des dirigeants.

Il est possible à un commandant de compagnie, en Afghanistan, d'influer sur ses soldats non pas en attaquant l'ennemi, mais par le biais des médias — par une occasion ratée, par un commentaire irréfléchi, par son mépris d'un journaliste attaché. Les médias sont et demeureront sur le champ de bataille ou dans la zone des opérations — parfois, il peut même s'y trouver des médias ayant des intérêts ennemis. Nous ne pouvons contrôler les médias et il nous est difficile de gérer nos échanges avec eux. Les médias sont asymétriques : ils peuvent, avec ou sans notre collaboration, faire sur nous des commentaires. Ce n'est donc que par la coopération que nous pouvons espérer présenter activement notre réalité. Le chef moderne sur un champ de bataille, dans une armée occidentale, doit être capable de faire face à cette situation. Les journalistes, avec leurs phototéléphones, peuvent influer sur une bataille en cours.³ Le commandant ennemi n'a qu'à syntoniser CNN pour observer les manœuvres lancées contre lui. Un politicien fâché d'un commentaire idiot peut influer sur les budgets. Un lapsus peut encourager l'ennemi. Un public qui n'entend que des commentaires inexacts et de mauvaises nouvelles peut cesser d'appuyer les Forces.

D'après mon expérience, on peut attendre de militaires motivés et bien menés qu'ils fassent les bons choix non seulement sur le champ de bataille, mais aussi quand ils s'entretiennent avec un journaliste. L'un de mes rôles, en ma qualité d'OAP, consiste à canaliser leur savoir et leur expérience en des textes utiles aux médias. Je n'ai pas,

toutefois, le don d'omniprésence et par conséquent, des dirigeants militaires de tous les grades — y compris des militaires du rang — doivent aujourd'hui être aussi familiers avec les principes de base des médias qu'avec les autres outils de leur spécialité.

J'ai demandé au Lieutenant-colonel Shane Schreiber, PPCLI, ancien rédacteur en chef du JAC, de revoir le présent article en prenant pour assise son expérience de commandant de compagnie en Afghanistan. Voici ses commentaires :

Je trouve étonnante, pour le moins, votre affirmation voulant que des officiers de l'Armée canadienne soient encore peu conscients des médias, car la sensibilisation aux médias et la formation en la matière sont intégrées (pour ainsi dire) à toutes nos activités d'entraînement et parce que toute personne récemment déployée, particulièrement en Bosnie ou en Afghanistan, est très au fait du pouvoir et du potentiel tant positifs que négatifs de la presse.

L'un des problèmes que j'ai personnellement rencontrés est lié à la branche même des Affaires publiques, dont le personnel comprend des gens très compétents et très intelligents, et d'autres qui sont assez déficients du côté de l'intelligence, de la personnalité ou de l'expérience. En fait, d'après ma propre expérience, les soldats et les médias parviennent fondamentalement à s'entendre plutôt bien — il s'agit peutêtre d'une relation d'amour-haine, ou au moins de politesse professionnelle — car les loups ne se mangent pas entre eux. La disjonction survient quand des OAP inexpérimentés ou mal guidés sont amenés à (ou décident eux-mêmes de) « manipuler » un sujet (oui, je sais, « veritas », mais soyons francs sur ce qui se passe parfois vraiment).

Voilà qui n'est pas sans fondement.

J'y vois un indice du besoin de poursuivre la formation professionnelle des OAP et de garantir que seuls des professionnels chevronnés soient déployés dans les opérations ou employés dans des postes de responsabilité, de concert avec du personnel moins expérimenté occupant des postes subalternes dont les responsabilités sont moins lourdes, tout comme dans toute autre branche. Cela illustre parfaitement mon argument.

À mon avis, il n'y a pas beaucoup d'officiers canadiens qui manquent de sensibilisation aux médias. Ce qui manque à certains, c'est l'acceptation des médias. Certains officiers, je le constate, refusent net d'admettre que, premièrement, ils ont personnellement un rôle positif à jouer auprès des médias et que, deuxièmement, les médias tiennent dans notre société un rôle valable et nécessaire que la gent militaire doit non seulement accepter, mais dont elle doit en plus apprécier l'importance à son propre égard. J'en ai rencontré qui ne respectaient pas les médias et les rejetaient et qui éprouvaient du ressentiment à devoir suivre la formation. Peut-être étaient-ils simplement affligés de la crainte de « commettre des erreurs », mais c'était justement là l'objet de la formation, et justement le bon endroit où commettre des erreurs.

Je prétends que ces personnes, particulièrement si elles ont un rôle clé dans les opérations, peuvent être à l'origine d'une « disjonction » importante avec les médias. Elles ont délibérément retiré de leurs stocks, en raison de leur opinion personnelle,

une arme clé. C'est comme si l'on n'aimait pas les artilleurs et qu'en conséquence, on refuse de dresser un plan d'artillerie ou comme si le dernier gars du génie avec lequel on avait collaboré avait été incompétent et que pour cette raison, on refuse par la suite d'employer des membres du génie dans une mission.

L'OAP ne constitue pas la voix des FC. L'OAP est un facilitateur qui permet aux membres des FC de raconter personnellement leur histoire et qui assure l'interface entre les FC et les médias. Au contraire des médias, les OAP ont l'obligation de demeurer symétriques et d'assurer la circulation bidirectionnelle de l'information à l'appui de leur employeur, le MDN, afin que la population puisse comprendre et, donc, soutenir les actions du Ministère et afin que le MDN et les FC puissent saisir les attentes du public à leur égard. Mais l'OAP n'est qu'un élément de la liste de compétences mises à la disposition d'un commandant, qui est lui-même responsable du bon emploi de toutes les ressources qui lui sont confiées. Le commandant s'attend à ce que les personnes responsables des diverses ressources coopèrent dans leur appui à la mission commune.

Un OAP formé et compétent devrait faire partie du groupe des ordres et son opinion, quand on la lui demande, devrait avoir le même poids que celle de n'importe quel autre membre. Bien que les OAP ne planifient pas la patrouille, leur intervention peut lui donner une certaine orientation ou expliquer les ramifications des actions prévues. De même, bien que l'OAP ne puisse mener une patrouille de combat ou de reconnaissance, il devrait être capable de l'expliquer au public, par le truchement des médias, et de donner aux militaires concernés une formation en matière de médias. À l'opposé, on n'attend pas du chef de patrouille qu'il soit OAP, mais on doit pouvoir compter sur lui pour interagir avec les médias et expliquer ouvertement son propre rôle (en préservant en tout temps la sécurité des opérations).

Quant aux OAP qui semblent prendre leur rôle un peu trop au sérieux (quand ils se mettent à « manipuler » l'information) et qui se lancent sans filet de sécurité, ils doivent s'attendre, de leur commandant, à la même réaction que quiconque de n'importe quelle branche. L'OAP doit respecter les directives reçues des échelons supérieurs et s'abstenir d'embellir le plan approuvé ou de s'en éloigner.

Autant les militaires s'entraînent à l'exploitation de leurs systèmes d'armes, autant ils doivent s'entraîner, et s'entraîner de bon gré, aux échanges avec les médias. Cela fait partie de leurs fonctions. Les médias modernes peuvent prendre une direction ou l'autre et ce sont les gestes que posent les militaires qui déterminent cette direction. Il n'est pas facile pour un OAP, ou pour qui que ce soit, de « corriger » une nouvelle quand un journaliste, donc le public, peut assister lui-même à l'événement.

Malgré leurs imperfections, les programmes d'intégration de journalistes des forces américaines et britanniques en Iraq ont constitué la « solution à 90 % » : ces programmes ont fonctionné raisonnablement bien. Tous les membres des FC ont droit à leurs propres opinions, mais le fait est que l'arme que constituent les médias est là pour rester et qu'il faut en tenir compte. Veut-on vraiment la retourner contre soi?

Il apparaît clairement que le secrétaire Rumsfeld a pris une décision éclairée quant

à la politique en matière d'affaires publiques dans le cadre de l'Opération Iraqi Freedom. Le programme d'intégration des médias a constitué un succès retentissant tant pour les militaires que pour la population américaine. Les militaires et les journalistes ont surmonté nombre d'obstacles au chapitre de la méfiance et de l'antagonisme. La tâche que nous avons à accomplir consiste à faire fructifier les succès de l'Opération Iraqi Freedom et à tenter de corriger ou de réduire les situations problématiques. Le Pentagone a beau dire qu'il faudra examiner chaque conflit à venir avant d'établir une politique d'affaires publiques, le fait est que ce virage a été pris et qu'on ne peut plus revenir en arrière. Le Programme d'intégration des médias ne disparaîtra pas.⁴

Note de l'auteur : mes suggestions de lectures supplémentaires sur le sujet comprennent l'article de Margaret Belknap intitulé « The CNN Effect — Strategic Enabler or Operation Risk? », paru dans *Parameters*: US Army War College Quarterly Journal (automne 2002); et l'article de David Zucchino intitulé « The Thunder Run », paru dans le *Los Angeles Times*. Je suis disposé à transmettre ces articles aux intéressés par courrier électronique.

Notes

- 1. Message du Secrétaire de la Défense des États-Unis, intitulé *Public Affairs Guidance on Embedding Media during Possible Future Operations/Deployments in the U.S. Central Command Area of Responsibility*, Washington (DC), 1-1900Z, février 2003, citation d'ouverture de la note de bas de page 2.
- 2. Depuis la rédaction du présent article, un document américain du Colonel Glenn T. Starnes, OBE, intitulé *Leveraging the Media: The Embedded Media Program in Operation Iraqi Freedom*, a été distribué via les Affaires publiques; il constitue un document de recherche stratégique du United States Marine Corps et est accessible à l'adresse http://www.carlisle.army.mil/usacsl/index.asp. Sa lecture est vivement recommandée à tout chef de combat. Le Col Starnes était commandant de bataillon, et non OAP, lors de l'Opération Iraqi Freedom.
- Ibid, page 7. Le reportage en direct diffusé par CNN sur l'entrée des forces américaines à Bagdad a convaincu le Lgén Conway de modifier son plan en entier et d'accélérer l'attaque.
- 4. STARNES, Glenn T. Leveraging the Media: The Embedded Media Program in Operation Iraqi Freedom, document de recherche stratégique du United States Marine Corps, accessible à l'adresse http://www.carlisle.army.mil/usacsl/index.asp

